

# Utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'évaluation des systèmes de barrières de sécurité: application au secteur minier colombien

Felipe Munoz Giraldo

#### ▶ To cite this version:

Felipe Munoz Giraldo. Utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'évaluation des systèmes de barrières de sécurité: application au secteur minier colombien. Autre. Institut National Polytechnique de Lorraine, 2007. Français. NNT: 2007INPL049N. tel-01752821

### HAL Id: tel-01752821 https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752821

Submitted on 29 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact: ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

#### LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
<a href="http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\_droi.php">http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\_droi.php</a>
<a href="http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm">http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm</a>

#### INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy Laboratoire des Sciences du Génie Chimique, UPR 6811 CNRS

#### **Ecole Doctorale:**

Sciences et Ingénierie des Ressources, Procédés, Produits, Environnement

#### **THESE**

Présentée à :

#### L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

pour l'obtention du grade de

#### **DOCTEUR DE L'INPL**

Spécialité : Génie des Procédés et des Produits

par

## Felipe MUÑOZ GIRALDO

Utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'évaluation des systèmes de barrières de sécurité : application au secteur minier colombien

Soutenue publiquement le 7 Septembre 2007 devant le jury composé de

Président : M. André LAURENT (INPL ENSIC - CNRS LSGC)

Rapporteurs: M. Christian DELVOSALLE (Faculté Polytechnique de Mons, Belgique)

M. Henry LONDICHE (Ecole des Mines de Saint-Etienne)

Examinateurs: M. Michel SARDIN (INPL ENSIC - CNRS LSGC)

M. Pierre PERILHON (AGORAMETRIE)

M. Laurent PERRIN (INPL ENSIC - CNRS LSGC)

Invités M. Fernando CEPEDA ULLOA (Ambassadeur de Colombie, Paris)

M<sup>me</sup>. Ruth COUTTO (ONU PNUE, Paris)

#### INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy Laboratoire des Sciences du Génie Chimique, UPR 6811 CNRS

#### **Ecole Doctorale:**

Sciences et Ingénierie des Ressources, Procédés, Produits, Environnement

#### **THESE**

#### Présentée à :

#### L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

pour l'obtention du grade de

#### **DOCTEUR DE L'INPL**

Spécialité : Génie des Procédés et des Produits

par

## Felipe MUÑOZ GIRALDO

Utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'évaluation des systèmes de barrières de sécurité : application au secteur minier colombien

Soutenue publiquement le 7 Septembre 2007 devant le jury composé de

Président : M. André LAURENT (INPL ENSIC - CNRS LSGC)

Rapporteurs : M. Christian DELVOSALLE (Faculté Polytechnique de Mons, Belgique)

M. Henry LONDICHE (Ecole des Mines de Saint-Etienne)

Examinateurs: M. Michel SARDIN (INPL ENSIC - CNRS LSGC)

M. Pierre PERILHON (AGORAMETRIE)

M. Laurent PERRIN (INPL ENSIC - CNRS LSGC)

Invités M. Fernando CEPEDA ULLOA (Ambassadeur de Colombie, Paris)

M<sup>me</sup>. Ruth COUTTO (ONU PNUE, Paris)

#### Remerciements

Je me remplis d'émotions et de nostalgie au moment d'écrire ces remerciements. En regardant en arrière, je prends conscience que je n'ai jamais été seul pendant mes trois ans de vie en France.

Je voudrais remercier mes directeurs Michel Sardin et Laurent Perrin de m'avoir guidé et conseillé tout le long de ces années. Du professeur Sardin je me souviendrai de son appui et de sa confiance inconditionnelle, de M. Perrin son amitié, affection, conseil, et appui dans les moments difficiles.

Merci aux rapporteurs de ce mémoire qui me font le grand honneur de le juger et aux examinateurs et invités qui ont accepté de participer au jury.

Ma gratitude va également aux membres du Laboratoire des Sciences du Génie Chimique et tout particulièrement au groupe SISyPHe : Véronique Falk, Sandrine Callé, Nathalie Monnier, André Laurent, Dominique Thomas, Olivier Dufaud, Jean-Christophe Appert-Collin, Laurent Marchal-Heussler, Jean-François Remy et Nadia, Guillaume et Mamadou. Je n'oublierai jamais le respect et le traitement spécial que j'ai reçu.

Je garderai également en mémoire la compréhension et l'estime de tout le personnel administratif, mais spécialement de Claudine Pasquier, Annie Frey, Josiane Moras, Veronique Stolf, Nelly Lozinguez et Corinne Decruz.

Je voudrais également remercier mes amis inconditionnels Ana, Paulina, Ana Cristina, Maxim, Alexis, Fabrice, Michel, Benoît, Emilio et Juan Carlos, la vie m'est très généreuse, je vous remercie pour ces trois ans de très belle amitié.

Un des moments les plus difficiles est peut-être celui où l'on dit au revoir à des personnes que l'on aime sans savoir si on les reverra un jour. Je voudrais remercier la confiance que l'on m'a faite de l'autre côté de l'océan, je vous voudrais citer : Cristina, Catalina, España, Marcela, JuanK, Andrés, Alex, LuisK, Daniel, Alejandro, Pablo, Tuto, Fernando, Anderson, Carlos, Richard et beaucoup d'autres... merci mes amis...

Pour finir, je ne voudrais pas oublier l'amour ressentit pour toute ma famille... amour qui se renforce avec le temps... je les aime... les aime de tout mon cœur.

Merci à toutes et à tous...

#### Liste des abréviations

ADD Arbre des Défaillances

AMDEC Analyse des Modes de Défaillance de leurs Effets de leur Criticité

APELL Awareness and Preparedness for Emergencies on a Local Level

ARAMIS Accidental Risk Assessment Methodology for Industries

ASOMINEROS Association Colombienne des Mineurs

ATEX Atmosphère Explosible

BT Barrière Technique
BU Barrière Utilisateur

CDC Centers for Disease Control and Prevention

CEA Commissariat à l'Energie Atomique

CEPAL Commission Economique pour l'Amérique Latine

CERI Canadian Energy Research Institute

CIDA Canadian International Development Agency

COMIBOL Coopérative Minière de Bolivie

CTNF Complexité téléologique des niveaux fonctionnels

DIOS Systèmes décision-information-opération

DSHEFS Division of Surveillance Hazard Evaluations and Field Studies

EARO Eco-Auto-Réorganisation

FNUP Fonds des Nations Unies pour la Population

GEODERIS Pôle d'appui technique pour le risque minier de la DRIRE Lorraine,

France

HAZOP Hazard and Operability Studies

HBT Hazard, Barrier and Target

INGEOMINAS Institut Colombien de Géologie et du Travail des Mines

ISIC Classification Standard internationale des activités industrielles

pour toutes les activités économiques

MA Méthode Analytique

MADS Méthode d'Analyse des Dysfonctionnements dans les Systèmes

MCX Modélisation de la Complexité

MEI flux : matière-énergie-information

MINERCOL Enterprise National de Minier Ltda

MOSAR Méthode Organisée Systémique d'Analyse des Risques

MS Méthode Systémique

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

OIT Organisation Internationale du Travail

PIB Produit Intérieur Brut

PID Proportionnel Intégral Dérivé

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

POT Plan d'Ordre Territorial

SLM La Systémique de Le Moigne

SPI Systèmes de procédé d'information

UPME Unité de Planification de l'Energie Minière

#### Sommaire

| INTRODUCTION  | 3  |
|---|----|
| CHAPITRE 1 : DE LA SYSTEMIQUE DE JEAN-LOUIS LE MOIGNE A L'ENSEMBLE METHODOLOGIQUE |    |
| MADS/MOSAR  | 8  |
| Introduction  | q  |
| 1.1. LA SLM ET SA CONCEPTUALISATION.  |    |
| 1.1.1. Qu'est-ce que le savoir?   |    |
| 1.1.2. Pourquoi le savoir est-il valide ?   |    |
|   |    |
| 1.1.3. Comment peut-on construire le savoir ?                                     |    |
| 1.1.3.1. La rationalité de la modélisation  |    |
| 1.1.3.1.1. Formalisme et rationalité du processus                                 |    |
| 1.1.3.1.3. La méthode : complexité - SLM  |    |
| 1.1.3.2. Modélisation systémique : Systémographie                                 |    |
| 1.1.3.3. La théorie Inforgetic  |    |
| 1.2. Le modele general de danger MADS   |    |
| 1.3. LA METHODOLOGIE MOSAR  |    |
| 1.3.1. Le module A  |    |
| 1.3.1.1. Activité 1A. Représentation de l'installation                            |    |
| 1.3.1.2. Activité 2A. Identification des dangers et des scénarios d'accidents     |    |
| 1.3.1.2.1. L'identification des systèmes source de danger                         |    |
| 1.3.1.2.2. Identification des événements non souhaités                            |    |
| 1.3.1.2.3. Identification des scénarios d'accidents plausibles                    |    |
| 1.3.1.3. Activité 3A. Evaluer les risques.  |    |
| Sélection des critères d'évaluation   |    |
| Evaluation des scénarios  |    |
| 1.3.1.4. Activité 4A. Négociation des objectifs de prévention                     |    |
| Détermination d'une grille gravité x probabilité                                  |    |
| Processus de négociation de la grille de gravité x probabilité                    |    |
| Localisation des scénarios d'accidents sur la grille                              |    |
| 1.3.1.5. Activité 5A. Définition des barrières                                    | 27 |
| CHAPITRE 2 : LA PROBLEMATIQUE DU SECTEUR MINIER                                   | 28 |
| Introduction  | 29 |
| 2.1. Premiere contrainte : globalisation vs. strategie multi-locale               |    |
| 2.2. Seconde contrainte : echelle vs. impacts                                     |    |
| 2.3. LE TRAVAIL DANS LES MINES COLOMBIENNES                                       |    |
| 2.3.1. Dimension économique   |    |
| ·   |    |
| 2.5.2.  |    |
| 2.3.2.1. L'exploitation du charbon  |    |
| 2.3.2.2. L'exploitation des métaux précieux                                       |    |
| 2.3.3. Le cadre règlementaire minier colombien                                    |    |
| 2.3.3.1. Le cadre législatif minier colombien                                     |    |
| 2.3.3.2. Cadre législatif environnemental colombien                               |    |
| 2.3.3.3. Cadre législatif territorial colombien                                   |    |
| 2.3.4. Vision sur la santé et la sécurité industrielle                            |    |
|   |    |
| 2.3.4.1. Sécurité industrielle : la fatalité minière                              |    |
| 2.3.4.2. Sante minière : le cas des pneumoconioses                                |    |
| 2.3.4.4. La relation entre le taux de décès et le contrôle national               |    |
|   |    |
| CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE   |    |
| Introduction  |    |
| 3.1. CONFIGURATION DE LA BOITE A OUTILS   |    |
| 3.2 De la systemique au modele  | 57 |

| 3.3. Suivi d    | DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE   | 60          |
|-----------------|---|-------------|
| 3.3.1. Act      | tivité 1A. « Représentation de l'installation »   | 60          |
| 3.3.2. Act      | tivité 2A et 3A. « Identification de dangers et des scénarios d'accident – évaluation des | s risques » |
| 62              |   |             |
| 3.3.2.1.        | Identification de systèmes de sources de danger   | 62          |
| 3.3.2.2.        | Identification des événements non souhaités   | 63          |
| 3.3.2.3.        | Identification des accidents plausibles et évaluation de risques                          | 64          |
| 3.3.3. Act      | tivité 4A. « Négociation des objectifs de prévention »                                    | 65          |
| 3.3.3.1.        | Détermination d'une grille Gravité*Probabilité  | 65          |
| 3.3.3.2.        | Localisation des scénarios d'accident   | 67          |
| 3.3.4. Act      | tivité 5A. « Définition des barrières »   | 69          |
| 3.3.4.1.        | Qu'est ce qu'une barrière ?   |             |
| 3.3.4.2.        | Définir une barrière de sécurité  |             |
| 3.3.4.2         |   |             |
| 3.3.4.2         |   |             |
| 3.3.4.2         | · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·   |             |
| 3.3.4.3.        | Barrières réglementaires  | /2          |
| CHAPITRE 4 : AN | ALYSE DES RESULTATS   | 76          |
|                 |   |             |
| 4.1. ANALY      | SE DES INSTRUMENTS REGLEMENTAIRES   | 79          |
| 4.1.1. Cod      | de des mines : Loi 685 de 2001  | 79          |
| 4.1.2. Rés      | solution 02406 de 1979  | 82          |
| 4.1.3. Dé       | cret 1335 de 1987   | 84          |
| 4.1.4. Loi      | 99 de 1993 et Décret 1220 de 2005   | 86          |
| 4.1.5. Dé       | cret 1295 de 1994 et Résolution 1016 de 1989  | 90          |
| 4.1.6. Loi      | 320 de 1996 et Décret 2055 de 1999  | 94          |
| 4.2. EVALU      | ATION DE L'ENSEMBLE METHODOLOGIQUE MADS/MOSAR POUR L'ANALYSE DE MEGA-SYSTEMES             | 95          |
|                 | tivité 1A. Représentation de l'installation   |             |
|                 | tivité 2A. Identification des dangers et scenarios d'accident                             |             |
|                 | tivité 3A/4A. Evaluer les risques et la négociation d'objectifs de prévention             |             |
|                 | tivité 5A. Définition des barrières   |             |
| CONCLUSION      | ·   | 99          |
|                 |   |             |
|                 |   | 108         |
| ΔNNFXFS         |   | 1 (1X       |

« Pays en voie de développement », le terme développement est souvent pris comme un raccourci pour développement économique [1] mais il concerne également le développement humain, c'est-à-dire d'autres paramètres pouvant être considérés comme positifs pour la société (éducation, santé, espérance de vie, etc.).

L'ONU [2] calcule un « indicateur de développement humain » (IDH) par pays, cet IDH est un indice composite, sans unité, compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent), calculé par la moyenne de trois indices (les données utilisées sont celles communiquées par les États à l'ONU) quantifiant respectivement :

- la santé/longévité (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau, au logement, à une bonne hygiène et aux soins médicaux.
- le savoir ou niveau d'éducation. Il est mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes (pourcentage des quinze ans et plus sachant écrire et comprendre aisément un texte court et simple traitant de la vie quotidienne) et le taux brut de scolarisation (mesure combinée des taux pour le primaire, le secondaire et le supérieur). Il traduit la satisfaction des besoins immatériels tels que la capacité de participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société.
- le niveau de vie (logarithme du produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

Dans le rapport publié en 2006 [2], les IDH calculées pour l'année 2004 vont de 0,965 pour le premier pays à 0,311 pour le 177<sup>ème</sup> pays (le Niger). Les pays de tête sont : la Norvège, l'Islande, l'Australie, le Luxembourg et le Canada. La France se classe à la 16<sup>ème</sup> position avec un indicateur de 0.942. La moyenne mondiale est de 0,722 et l'ONU classe les pays en trois groupes :

- pays à développement humain élevé (IDH ≥ 0,8) : 63 pays ;
- pays à développement humain moyen (0,5 ≤ IDH < 0,8) : 83 pays ;</li>
- pays à faible développement humain (IDH < 0,5): 31 pays.</li>

Le classement des pays en fonction de leur développement est assez récent, le 20 janvier 1949, dans son discours sur l'état de l'Union, le président américain Harry Truman utilise pour la première fois le terme de développement pour justifier l'aide aux « pays sous-développés ». Il y déclara être du devoir des pays du Nord capitalistes, qualifiés de « pays développés », de diffuser leurs technologies et assistance aux pays qualifiés de « sous-développés », pour qu'ils se rapprochent du modèle de société développé occidental.

Bien que de nombreux pays aspirent au développement, le terme lui même est fortement critiquable vu qu'il est fortement centré sur les sociétés occidentales. Cela impliquerait une direction et un mouvement que ces pays doivent suivre, ainsi qu'une éventuelle infériorité des pays en développement. Nous préférons donc le terme de pays émergents. Ce concept de pays émergents est né dans les années 1980 avec le développement des marchés boursiers. La définition est évidemment floue. On considère généralement que les pays

émergents sont les pays en développement qui ne font pas partie des pays les moins avancés que l'on peut identifier aux pays à développement humain moyen obtenus grâce à l'indicateur de développement humain (IDH). La définition est parfois réduite à celle nouveaux pays industrialisés.

L'appartenance à ce groupe n'est pas figée : la Corée du Sud ou Singapour, anciens pays émergents, font désormais partie du groupe des pays développés. À l'inverse, la situation de pays comme l'Argentine, ancien pays « riche », rend la définition plus difficile.



Figure 1. Représentation des pays émergents, d'après [2]

Les pays émergents connaissent un accroissement de leur revenu par habitant et donc de l'augmentation de leur part dans le revenu mondial. Les pays émergents ont souvent appliqué deux types de stratégies de développement pour s'intégrer rapidement à l'économie mondiale : la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations et la stratégie d'industrialisation par promotion des exportations. Ce division est maintenant un peu dépassé puisque les pays ayant le mieux réussi leur politique du développement sont justement ceux qui ont su habilement jouer entre protectionnisme et ouverture commerciale, empruntant à chaque stratégie ses points forts et ses avantages. Il est tout de même nécessaire de s'interroger sur le concept de stratégie car les institutions financières internationales ainsi que les multinationales interviennent de plus en plus dans la politique des Etats, réduisant parfois à néant les stratégies de développement...

Lors de sa dernière réunion tenue à Heiligendamm (Allemagne, 6-8 juin 2007), le Groupe des Huit (G8 - coalition des huit pays les plus industrialisés du monde ) a entamé des travaux avec les pays émergents au lendemain d'un accord où les huit pays se sont accordés sur la nécessité de réduire de « façon substantielle » ses émissions de gaz à effet de serre pour endiguer le réchauffement de la planète contre le réchauffement climatique, s'engageant à considérer avec « sérieux » la proposition européenne de diviser par deux les émissions mondiales d'ici 2050. Les cinq pays émergents conviés à la réunion (la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Mexique) représentent 42 % de la population mondiale et occupent une place croissante dans l'économie et le commerce mondiaux. Ils se sont exprimés par la voix du président chinois Hu Jintao qui a signalé que le calendrier proposé était trop vague et trop lointain et a signalé que les pays en développement « sont toujours en position de désavantage dans la course au développement », que la mondialisation les confronte à « d'innombrables défis ». Il a plaidé pour l'établissement d'un « ordre économique mondial sensé », pour le renforcement effectif de la coopération et l'amélioration des mécanismes de dialogue entre le monde en développement et les pays développés et a confié que « les

pays en développement ont encore un long chemin à parcourir vers l'industrialisation, l'urbanisation et la modernisation » et que « la demande d'énergie va naturellement augmenter ». Ces pays émergents souhaitent par conséquent que soit « trouvée une voie qui garantisse (la satisfaction) des besoins énergétiques et la réalisation d'objectifs de développement durable ». Dans tous les cas ces pays réclament le droit au développement économique et à davantage de prospérité.

Selon les scénarios [3] établis par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), et suivant l'hypothèse d'une continuation des tendances passées, la demande en énergie devrait s'accroître en moyenne de 1,7% par an au cours des trente prochaines années. La demande mondiale d'énergie passerait de 9 milliards de tep (tonnes équivalent pétrole) à 15,3 milliards de tep, soit une croissance de 66%. La croissance de la demande sera principalement couverte par les combustibles fossiles. On s'attend ainsi à une croissance de 2,4% pour le gaz, de 1,8% pour le pétrole, et de 1,6% pour le charbon, alors que le nucléaire stagnerait. Les énergies renouvelables (hors hydraulique), auraient le plus fort accroissement avec 3,3% mais leur part resterait faible, environ 4% en 2030.

Les ressources énergétiques sont-elles suffisantes pour ce scénario ? On s'attend à un fort accroissement de la demande d'énergie mais également à un fort accroissement de la production d'énergie qui viendrait pour la plus grande part des pays en développement.

- L'estimation des réserves de pétrole [4] se monte à 1.050 milliards de barils, sans compter une croissance future liée aux nouvelles technologies d'extraction, soit 40 ans de la production actuelle. Il n'y a donc pas d'inquiétude immédiate à avoir sur le niveau de ses réserves. Par contre, leur répartition géographique posera des problèmes politiques croissants. Les pays de l'OPEP possèdent à eux seuls les 2/3 des réserves de pétrole et plus de la moitié des réserves mondiales sont localisée dans les pays du golf arabo-persique. La production des pays non-OPEP devrait baisser à la fin de cette décennie. La croissance de la demande de pétrole serait ainsi assurée par les pays de l'OPEP et en particulier par ceux du Moyen-Orient. La dépendance des pays industrialisés vis-à-vis du pétrole du Moyen-Orient devrait croître et se retrouver au niveau de celui des années 1970.
- Les réserves prouvées en gaz naturel sont très abondantes [5]. Elles furent estimées à 165 10<sup>12</sup> milliards de m<sup>3</sup> à la fin de l'année 2000, soit 65 ans de production actuelle. Les ressources ultimes, y compris les réserves prouvées, sont estimées à 200 ans de production actuelle. La distribution des réserves gazières est meilleure que celle des réserves pétrolières, cependant deux régions dominent la scène gazière : le Moyen-Orient et l'ex-URSS. Elles contiennent les 3/4 des réserves gazières mondiales avec la Russie (30%) et l'Iran (20%) qui concentrent les réserves. Les réserves prouvées de gaz naturel ont doublé au cours des 20 dernières années, elles dépassent maintenant les réserves de pétrole. Le progrès technologique a joué un rôle majeur dans les découvertes de nouvelles réserves ainsi que dans l'accroissement des champs existants ; de plus, alors que par le passé les réserves gazières ont été découvertes en liaison avec une exploration pétrolière, les compagnies pétrolières forent maintenant, vu le développement de ce marché, de plus en plus pour trouver directement du gaz naturel. L'éloignement des réserves par rapport aux grands centres de consommation (Amérique du nord, Europe et Asie pacifique) et de certains pays émergents entraînera un développement important du commerce gazier mondial qui devrait être multiplié par 4. Il n'y a pas aujourd'hui de marché

- mondial mais des marchés régionaux et nous devrions ainsi assister à l'émergence d'un véritable marché mondial du gaz d'ici les trente prochaines années.
- Les réserves de charbon, sont diversifiées au niveau géographique. Les réserves sont très abondantes, environ 985 10<sup>12</sup> tonnes de charbon, soit l'équivalent de 200 ans de la production actuelle. Le charbon sert de source d'énergie depuis des siècles. Il a fourni l'énergie nécessaire au démarrage de la révolution industrielle au XIXème siècle et à l'amorce de l'ère de l'électricité au début du XXème siècle. Le charbon constituait la plus importante source d'énergie primaire du monde jusqu'à la fin des années 60, lorsque le pétrole l'a devancé. La production a augmenté de façon importante grâce aux progrès techniques et de nos jours, quelque 70% de la production mondiale de charbon est consommée afin de produire de l'électricité, fournissant ainsi environ 40% de l'énergie électrique totale à l'échelle mondiale, nous pouvons également noter que presque toute la production mondiale d'acier de première fusion est basée sur le minerai de fer et sur la fonte brute obtenue dans les hauts fourneaux alimentés en coke provenant du charbon. Mais nous ne pouvons pas oublier que le charbon se heurte à certaines contraintes environnementales et bien entendu aux dangers directement liés à l'exploitation qui est la plupart du temps souterraine.

L'exploitation minière est le cinquième plus grand secteur économique de la planète. Ces dernières années, de plus en plus de multinationales de ce secteur se sont déplacées vers l'hémisphère Sud, où elles bénéficient de possibilités plus nombreuses, où le secteur est moins réglementé et où elles ne doivent pas se soumettre à des normes environnementales aussi strictes que dans les pays du Nord. Dans le mouvement de libéralisation et de privatisation, les gouvernements des pays en développement, autrefois méfiants vis-à-vis multinationales minières, assouplissent parfois leurs législations et leurs réglementations et mettent en place des avantages fiscaux pour les attirer. Depuis le début des années 1990, soixante-dix pays, dont trente et un en Afrique, ont ainsi ouvert leurs portes à ces multinationales [6], engagées dans une course au rachat des mines publiques. Les exploitations à grande échelle peuvent détruire irrémédiablement les habitats et les cultures des populations locales, on estime [7] qu'au cours du siècle écoulé, l'exploitation minière a chassé cent millions de personnes, la plupart dans les pays en développement, de leurs terres d'habitat et de culture. Des forêts entières furent parfois rasées et les mines produisent également de vastes décharges, qui menacent la santé et la sécurité des habitants, notamment en raison des glissements de terrain qu'elles peuvent provoquer. Elles peuvent également contaminer des sources d'eau potable, à proximité et parfois très loin de la mine. Néanmoins, la première cible de l'exploitation souterraine de charbon n'est autre que le mineur qui se trouve confronté à des dangers liés à la pression des terrains, à la présence de gaz dangereux et à l'inhalation de poussières. Les dangers les plus courants sont les chutes de bloc et les éboulements mais les dangers les plus redoutés sont le coup de grisou et le coup de poussières qui peuvent provoquer l'inflammation de plusieurs kilomètres de galerie; leurs effets peuvent être terrifiants comme lors de la catastrophe de Courrières (Nord-Pas-de-Calais en 1906) qui provoqua le décès de plus mille ouvriers. Mais les dangers et les risques ne disparaissent pas avec l'arrêt de l'exploitation car des événements comme des affaissements de terrain peuvent endommager des habitations et des ouvrages d'art durant la phase de post-exploitation.

Ces dangers et risques sont connus et reconnus depuis de nombreuses années, mais leurs identification et gestion ne sont ni simples, ni compliqués, mais réellement complexes. Souhaitant améliorer la sécurité de ce type d'exploitation et face à la diversité des domaines et à la complexité des systèmes et phénomènes mis en jeu, il est indispensable de maîtriser une méthode d'évaluation formalisée des dangers et de posséder ensemble de systèmes décisionnels aptes à en intégrer les résultats. Nous avons donc choisis de travailler sur l'analyse de risques appliquée au secteur minier d'un pays émergent et tout spécifiquement sur l'extraction souterraine de charbon. L'ampleur du travail et la volonté de réaliser une étude solide et transposable à un autre secteur d'activité, voire à un autre pays nous ont orientés vers une méthode systémique et systématique d'analyse de risques afin de tenter de limiter les habituelles faiblesses communes à toutes les méthodes d'analyse de risques (exhaustivité, reproductibilité, subjectivité, inscrutabilité) mais surtout de faire très attention de ne pas utiliser la méthode en dehors de son domaine d'utilisation.

Les deux premières difficultés rencontrées furent la définition du système et le choix de la méthodologie d'analyse qui devait être suffisamment flexible et solide pour pouvoir supporter une analyse à l'échelle d'un état. Il était donc indispensable de présenter dès le premier chapitre les bases et concepts de la systémique ainsi que ses liens avec la méthodologie d'analyse de risques choisie pour mener à bien cette étude.

Le second chapitre présente la problématique du secteur minier de la Colombie qui est le pays émergent qui a été choisi pour réaliser cette analyse. Nous y abordons sa dimension économique actuelle ainsi qu'une vision à moyen terme tout en exposant son cadre réglementaire ainsi que son impact sur les travailleurs et l'environnement.

Le choix de trois scénarios : explosion dans une mine en activité, l'atteinte des travailleurs par une maladie professionnelle de type silicose et l'effondrement d'une mine après sa fermeture sont présentés et étudiés au travers de l'application de la démarche méthodologique MADS/MOSAR dans le troisième chapitre. Nous y abordons également les difficultés d'utilisation directe de la méthodologie originale et des améliorations que nous proposons, notamment au niveau de la qualification des barrières de sécurité.

Le quatrième chapitre présente l'analyse des instruments réglementaires actuellement présents et leur positionnement sur les scénarios étudiés. Cette analyse montre clairement l'insuffisance des barrières actuelles et nous proposons au lecteur des améliorations aussi bien réglementaires que structurelles de l'administration du secteur minier en place dans le pays.

## Chapitre 1 : De la systémique de Jean-Louis Le Moigne à l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR

#### LES QUATRE PRECEPTES DU NOUVEAU DISCOURS DE LA METHODE

Le précepte de pertinence : Convenir que tout objet que nous considérerons se définit par rapport aux intentions implicites ou explicites du modélisateur. Ne jamais s'interdire de mettre en doute cette définition si, nos intentions se modifiant, la perception que nous avions de cet objet se modifie.

Le précepte du globalisme : Considérer toujours l'objet à connaître par notre intelligence comme une partie immergée et active au sein d'un plus grand tout. Le percevoir d'abord globalement, dans sa relation fonctionnelle avec son environnement sans se soucier outre mesure d'établir une image fidèle de sa structure interne, dont l'existence et l'unicité ne seront jamais tenues pour acquises.

Le précepte téléologique : Interpréter l'objet non pas en luimême, mais par son comportement, sans chercher à expliquer a priori ce comportement par quelque loi impliquée dans une éventuelle structure. Comprendre en revanche ce comportement et les ressources qu'il mobilise par rapport aux projets que, librement, le modélisateur attribue à l'objet. Tenir l'identification de ces hypothétiques projets pour un acte rationnel de l'intelligence et convenir que leur démonstration sera bien rarement possible.

Le précepte de l'agrégativité : Convenir que toute représentation est partisane, non pas par oubli du modélisateur, mais délibérément. Chercher en conséquence quelques recettes susceptibles de guider la sélection d'agrégats tenus pour pertinents et exclure l'illusoire

Le Moigne [8]

#### Introduction

Le département hygiène et sécurité de l'IUT de Bordeaux et les spécialistes du CEA, ont développé au cours des années 90 le concept général de ce que nous connaissons actuellement sous le nom de méthodologie MADS/MOSAR. MADS signifiant, Méthode d'Analyse des Dysfonctionnements dans les Systèmes, et MOSAR, Méthode Organisée Systémique d'Analyse des Risques. MADS propose un modèle général du danger et MOSAR construit une méthodologie globale d'analyse de risques. L'ensemble MADS/MOSAR est ce que nous appelons une méthodologie systémique et systématique d'évaluation des risques dans les systèmes complexes.

L'ensemble méthodologique MADS/MOSAR est conçu comme une boîte à outils pour l'analyse de systèmes complexes, comme un instrument d'analyse a priori et comme une référence pour l'application de méthodes d'analyse de risques internationalement reconnues (ex. ADD, HAZOP). Ayant été conçu comme une boîte à outils, l'utilisateur peut sélectionner la séquentialité des différentes activités en fonction de ses finalités (ressources, acteurs, etc.). La construction de cet outil est complexe mais elle représente la base conceptuelle de la science du danger.

La science du danger réunit différents éléments du constructivisme projectif, qui concourent à une problématique commune aux multiples disciplines impliquées dans l'analyse de risques. Ces éléments ont trois objectifs :

- 1. Objectif pédagogique : promouvoir la transmission et appropriation de la connaissance théorico-pratique d'un modèle de danger général avec une connotation transdisciplinaire.
- 2. Objectif opérationnel : différencier clairement les méthodes des méthodologies pour l'analyse de risques et mettre en évidence leur complémentarité.
- 3. Objectif culturel : formaliser un langage commun et un cadre logique transdisciplinaire qui génère un espace de discussion convenable pour le développement d'une culture du risque. L'un des buts de cette culture du risque est « [...] d'améliorer le niveau, réel et perçu, de sécurité de l'Homme face, en particulier, au développement de la technoscience. » [9].

Les objectifs proposés peuvent paraître ambitieux, mais ils génèrent une discussion constructive sur la nécessité de la formalisation et du développement d'une base commune transdisciplinaire pour l'analyse de risques sur le territoire français et européen.

Pour développer cette science du danger on utilise la proposition systémique de Jean-Louis Le Moigne. Cet ingénieur français, instigateur de la systémique et de l'épistémologie constructive, publie en 1977 son livre -La Théorie du Système Général -théorie de la modélisation- [8], établissant ce que l'on connaît aujourd'hui sous la dénomination de Systémique de Le Moigne (SLM). L'originalité de son livre réside dans la proposition de nouveaux paradigmes pour « connaître » et dans le développement d'une voie alternative à la méthode analytique.

Nous allons fréquemment établir une comparaison directe entre la proposition SLM (constructivisme/constructivisme-projective) et la méthode analytique (positivisme/réalisme). Cette rupture des paradigmes est fondamentale pour comprendre la proposition originale de Le Moigne et pour nous dépouiller de l'inertie méthodique analytique avec laquelle nous avons été formés durant le XXème siècle.

#### 1.1. La SLM et sa conceptualisation.

Le savoir est l'axe central de la proposition SLM et génère trois questions :

- Qu'est-ce que le savoir ?
- Pourquoi le savoir est-il valide ?
- Comment peut-on construire le savoir ?

#### 1.1.1. Qu'est-ce que le savoir?

La SLM propose deux hypothèses pour répondre à cette question:

- Une hypothèse phénoménologique (le savoir c´est : irréversible, autoréférenciel et dialectique)
- Une hypothèse téléologique (la même cause nous conduit à un même résultat)

Fondé dans le constructivisme génétique proposé par Jean William Fritz Piaget, Le Moigne donne à la téléologie un rôle décisif dans la construction du savoir à travers l'intentionnalité. La discussion sur le savoir n'a pas sa base dans l'objet mais trouve son sens dans l'observateur; observateur qui se trouve entre la phénoménologie et la téléologie. Ces deux premières hypothèses deviennent les fondements qui déterminent la base de l'épistémologie constructiviste projective (Tableau 1).

| Paradigme                | Constructivisme                | Positivisme/Réalisme           |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 1ère hypothèse gnostique | Phénoménologique               | Ontologique                    |
| caractéristique 1:       | Irréversibilité temporelle     | Réversibilité totale           |
| caractéristique 2:       | Inclusion d'autres (ex. objet) | Exclusion d'autres (ex. objet) |
| caractéristique 3:       | Dialectique                    | Individualisme                 |
| 2éme hypothèse gnostique | Téléologie                     | Déterminisme                   |

Tableau 1. Comparaison entre le constructivisme et le positivisme/réalisme [10]

L'épistémologie constructive projective est l'une des bases de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR. Mais comment peut-on définir et valider une construction dialectique produit d'une intime interrelation sujet/objet ?

#### 1.1.2. Pourquoi le savoir est-il valide?

Darek M. Eriksson, de l'Université Technologique de Luleå propose une réponse au travers de la distinction de deux niveaux logiques [10]:

- De la vérité objective et du contrat métaphysique à la faisabilité projective et au contrat social: il existe alors un critère subjectif pour valider le savoir, les schémas mentaux des différents observateurs vont se mélanger les uns avec les autres au lieu de réaliser une unique réalité. Le changement de paradigme d'une réalité objective à une faisabilité projective, donne au contrat social l'autonomie de la science.
- De la science de l'autonomie à l'autonomie de la science : si l'on considère la science, non comme une révélation de lois mais comme le produit d'un procédé projectif, de celle-ci émerge alors son autonomie.

La récursivité est omniprésente dans le travail de Le Moigne, cela pose quelques difficultés pour sa compréhension. Il est habituel au moment de définir un niveau logique de faire référence à son interrelation avec les autres donnant une sensation d'auto-référence. C'est à cause de cela qu'il est utile de juxtaposer le positivisme/réalisme avec le constructivisme projectif (Tableau 2).

| Paradigme                          | Constructivisme projectif                | Positivisme/Réalisme              |
|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| Recherche de :                     | Faisabilité projective                   | Vérité objective                  |
| Validité individuelle              | Croyance (cohérence) de<br>l'observateur | Prescription d'un critère externe |
| Validité sociale ou collective     | Contrat social                           | Contrat métaphysique ou religieux |
| Statuts du domaine<br>scientifique | Autonome                                 | Non-autonome                      |

Tableau 2. Validation du savoir, comparaison du constructivisme projectif et du positivisme-réalisme [10]

Le constructivisme projectif est présent dans l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour nous empêcher d'avoir la vérité objective comme finalité. Les croyances des observateurs sont présentées à partir de « points de vue » et le contrat social émerge comme un des éléments centraux dans le processus. Nous allons maintenant rentrer dans le « domaine de la méthode », pour tenter de répondre à la question : comment peut-on construire le savoir ?

#### 1.1.3. Comment peut-on construire le savoir ?

Nous avons parlé du savoir et de son pourquoi. Il nous faut maintenant répondre à la dernière question : comment le construire ? Dans la proposition de Le Moigne on peut distinguer trois catégories qui déterminent la base de cette construction : la rationalité de la modélisation, la modélisation systémique et la théorie inforgetic.

La systémique peut être considérée comme le produit de ces trois catégories et sera la méthode de référence pour la modélisation, la systémographie sera l'outil et l'inforgetic son cadre de référence.

#### 1.1.3.1. La rationalité de la modélisation

La rationalité de la modélisation comprend : le formalisme et la rationalité du processus, la logique conjointe et la discussion de la méthode.

#### 1.1.3.1.1. Formalisme et rationalité du processus

Le constructivisme projectif comprend une formalisation communicable du processus (rhétorique et dialectique), avec de multiples approximations (induction — abduction — transduction — reproduction) basés sur la logique contemporaine (Tableau 3).

| Paradigme         | Constructivisme projectif                           | Positivisme/Réalisme             |
|-------------------|---|----------------------------------|
| Rationalité:      | Raisonnement sur le processus                       | Raisonnement substantif          |
| caractéristique 1 | Raisonnement<br>rhétorique, dialectique-<br>hybride | Raisonnement<br>syllogistique    |
| caractéristique 2 | Induction, abduction, transduction, reproduction    | Déduction                        |
| caractéristique 3 | Raisonnement<br>heuristique                         | Raisonnement<br>algorithmique    |
| caractéristique 4 | Logique contemporaine<br>(ET-logique)               | Logique formelle<br>(OU-logique) |

Tableau 3. Comparaison explicative du formalisme et de la rationalité du procédé [10]

#### 1.1.3.1.2. La logique

Nous allons présenter les différences entre la logique contemporaine et la logique formelle, en explorant ses paradigmes axiomatiques. Les axiomes de la logique contemporaine sont :

- Axiome opérationnel téléologique (synchronique) : on considère un phénomène significatif comme le produit d'une action intentionnelle non erratique.
- Axiome irréversible téléologique (diachronique) : on considère qu'un phénomène peut être modelé si une transformation est perçue en générant une projection dans le temps et l'histoire.

• Axiome d'inséparabilité (récursivité, inclusion, autonomie) : il est déterminé par la relation existant entre la transformation et projection dans le temps.

| Paradigme            | Constructivisme<br>Projectif    | Positivisme/Réalisme |
|----------------------|---------------------------------|----------------------|
| Système logique      | Logique systémique              | Logique analytique   |
| Premier axiome:      | Possibilité téléologique        | Identité             |
| Deuxième<br>axiome : | Irréversibilité<br>téléologique | Pas de contradiction |
| Troisième axiome :   | Inséparabilité                  | Exclusion            |

Tableau 4. Comparaison de la logique conjointe [10]

Les axiomes téléologiques et d'inséparabilité génèrent des opportunités d'analyses qui enrichissent la discussion en faveur d'une vision globale du processus.

Nous allons maintenant regarder la méthode à utiliser pour le construire. La SLM fait référence à un concept de complexité, nous allons présenter quelques principes en relation avec la science du danger.

#### 1.1.3.1.3. La méthode : complexité - SLM

En génie des procédés, le mot complexe est souvent utilisé pour dire compliqué. C'est ainsi que nous entendons fréquemment les termes complexité ou complication d'un ensemble technologique, sans penser à la différence entre les deux mots. Est-ce que nous pouvons faire une différence entre les deux ? Pour nous y aider, nous pouvons citer Le Moigne dans son livre « La modélisation des systèmes complexes ».

#### « L'intelligibilité du compliqué et du complexe

L'intelligibilité du compliqué se fait par simplification (le simple est toujours le simplifié assurait G. BACHELARD) et donc par mutilation; et la méthode est : Commençons par simplifier le compliqué.

L'intelligibilité du complexe se fait par modélisation (nous ne raisonnons que sur des modèles assurait P. VALERY); la question dès lors devient : quelles méthodes pour modéliser la complexité.

Archimède. De Vinci, G.B. Vico, P. Valery, G. Bachelard, J. Piaget, H.A. Simon, E. Morin... tant d'autres, nous proposent des réponses que nous pouvons désormais exposer et pratiquer » [8]

Il est clair qu'il existe non seulement une différence entre le complexe et le compliqué, et que l'une ou l'autre condition détermine la stratégie d'analyse (simplification ou modélisation). Nous comprendrons alors complexité comme « l'émergence de processus, événements ou objets multidimensionnels, multi-référentiels, interactifs (rétroactifs et récursifs) avec des composants aléatoires, hasard et indétermination qui conforment dans leur appréhension des grades irréductibles d'incertitude. » [11]. Reconnaître l'irréductibilité est le moyen de définir un ensemble d'éléments comme complexes, et l'étude des ses émergences comme événements.

La science du danger étudie l'émergence des événements qui ont lieu dans des ensembles technico-sociaux inscrits dans un environnement actif. Un événement est « le produit d'associations, combinaisons, interrelations d'éléments, qui ont lieu dans des échelles de temps très variés (court terme, moyen, long terme) au cours de la rencontre ou de la perturbation d'ensembles structurés. » [9].

Les événements étudiés par cette science sont nommés événements non souhaités, ils définissent entre autres : l'imprévisible, ce qui est peu probable, l'accidentel, ce qui est presque accidentel, le non contrôlé, l'irréversible, les vides des processus de design. Ils sont le résultat de dysfonctionnements de systèmes artificiels qui peuvent avoir des effets négatifs sur une cible (ex. travailleurs, écosystèmes, population et les biens matériels)<sup>1</sup>.

Nous considérons alors les événements non souhaités comme la propriété émergente d'un procédé complexe produit d'ensembles d'organisations technico-sociales. Ces événements non souhaités sont inscrits dans un environnement actif et ont besoin d'une modélisation pour aider à leurs compréhensions. Quand nous parlons de modélisation nous faisons référence à une représentation d'un ensemble organisationnel complexe réalisée par un observateur<sup>2</sup>, à l'aide d'une méthode systémique. Les différences entre méthode analytique et systématique nous sont présentées dans le Tableau 5.

14

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « La notion d'Evénement Non Souhaité est une notion anthropocentrique ; le même type d'événement peut, selon les époques, les milieux socioculturels, les stratégies ou les rôles individuels, être non souhaité pour les uns, paraître indiffèrent à d'autres et même souhaité par certains. »

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce mot ne fait pas nécessairement référence à un unique individu.

| Mode de modélisation :              | Méthode Analytique (MA)  | Méthode Systémique (MS)  |
|-------------------------------------|--|--|
| Domaines :                          | Systèmes compliqués  | Systèmes complexes   |
| Caractéristiques du phénomène :     | Objet (état)<br>Elément (substantif)<br>Contrôle (analyse)   | Projet (processus)<br>Entité active (verbe)<br>Intelligence (savoir)   |
| Notion du système:                  | Système = choses,<br>relations causales,<br>ensembles  | Système Général = être (autonome), faire (synchronique), se faire (diachronique)   |
| Notion<br>d'organisme :             | Structure des états<br>passifs   | Conflit des trois actions récursives : - Produire et auto produire - Mettre en relation et en auto- relation - Maintenir et auto-maintenir |
| Mode d´étude :                      | Analyse Simplification Explication des causes (étude des causes - effets ; lois naturelles déterminantes   | Dessin (conception) Modélisation (complexité) Compréhension téléologique (étude des moyens et finalités; finalité du phénomène)            |
| Notion du modèle :                  | Simplification disjonctive<br>de la réalité  | Conception et perception du<br>phénomène ; conjonction d'une<br>représentation (modèle), le<br>modélisateur et l'objet modélisé            |
| Question principale<br>de l'étude : | Quels sont les<br>déterminants ? De quoi<br>est fait le phénomène ?<br>Son efficacité ? Comment<br>faire ? | Finalité de l'étude ?<br>Que fait-elle ?<br>Effectivité : quoi faire?  |
| Validation :                        | Evidence (vérité<br>objective)   | Pertinence (faisabilité projective / cognitive)  |

Tableau 5. Comparaison des modélisations analytique et systémique [10]

Les qualités essentielles d'une méthode de modélisation sont très souvent transparentes pour son utilisateur. C'est pour cela que nous considérons qu'il est important de présenter le Tableau 6, où l'on réalise une comparaison de cinq méthodes fondamentales. Il est important de se souvenir que la SLM est l'intégration des paradigmes structuralistes et cybernétiques formalisé entre 1977 et 1994.

| Paradigme de modélisation | Qualités essentielles |                |           |         |              |
|---------------------------|-----------------------|----------------|-----------|---------|--------------|
| Mécanique rationnelle     | Fonction              |                | Structure | Fermée  | Déterministe |
| Mécanique statistique     |                       | Transformation | Structure | Fermée  | Déterministe |
| Structuralisme            | Fonction              | Transformation | Structure | Fermée  | Déterministe |
| Cybernétique              | Conduite              |                |           | Ouverte | Téléologique |
| Systémique                | Fonction              | Transformation | Structure | Ouverte | Téléologique |

Tableau 6. Comparaison des cinq méthodes fondamentales de modélisation et de leurs caractéristiques [10]

Connaissant la base conceptuelle de la systémique nous allons maintenant étudier l'outil qui permet de réaliser la modélisation.

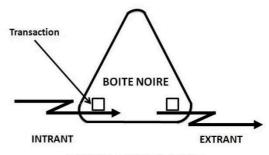
#### 1.1.3.2. Modélisation systémique : Systémographie

Le concept de système n'est pas naturel, il est le produit de la construction symbolique et dialectique des Hommes. C'est le produit d'un observateur qui cherche à connaître l'objet, à travers «... une vision organisée d'une classe de phénomènes que ce soit en cherchant à bâtir une représentation formelle aussi explicite que possible, ou au contraire en s'imprégnant d'une représentation mentale laissée délibérément implicite, qui doit prendre une foule d'options souvent délicates qui réclame de sa part une compréhension profonde de ce qu'est un modèle et des rapports qui lient modèles et réalités... » [12].

Pour définir ce qu'est un système pour un observateur, il faut dépasser le phénomène et le transformer en un processus à partir d'un système représentatif. C'est comme cela qu'un observateur pourrait identifier une ou plusieurs transformations de l'objet à différents moments (temps, espace) donnant lieu à la notion de processus [8].

Ce procédé doit pouvoir s'identifier facilement comme étant issu de la cybernétique de premier ordre, cela permet de la représenter au travers du principe de « la boîte noire ». Ce principe de la boîte noire est une représentation simple où s'explicite l'objet durant sa transformation (Figure 2) [8]. Nous comprendrons par « boîte noire » non une représentation fermée et passive mais une représentation ouverte à son environnement et active dans son processus.

#### ENVIRONNEMENT



#### **ENVIRONNEMENT**

Figure 2. La boîte noire, outil de représentation universelle des objets identifiables dans un processus

Cet outil simple et général va définir la première règle de la systémographie : « c'est elle qui va nous fournir la définition phénoménologique de l'artefact Système Général que nous devons caractériser. » [8].

Résumons ce qu'est la systémographie. En simplifiant au maximum : la systémographie est le procédé avec lequel « on fait une photographie » phénoménologique communicable (modèles), que réalise un observateur d'un objet. Il utilise une « lentille » autoréférentielle nommée *Système Général* (3).

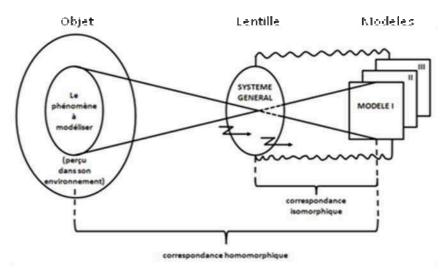


Figure 3. La Systémographie : Le modèle homomorphe de l'objet à modéliser et isomorphe du Système Général doté de toutes ses propriétés [8].

La systémographie propose deux correspondances du (ou des) modèle(s) au travers de l'intime relation *forme-fonction* qui deviennent indicateurs de qualité des produits systémographiques :

- L'isomorphisme : Correspondance bijective, telle qu'à tout élément de l'ensemble d'arrivée (le modèle) correspond un élément et un seul de l'ensemble de départ (l'objet) ; et réciproquement : la correspondance est transitive, réflexive et symétrique.
- L'homomorphisme : Correspondance surjective telle qu'à tout élément de l'ensemble d'arrivée corresponde un élément au moins de l'ensemble de départ, sans que la réciproque soit vraie : correspondance transitive et réflexive, mais non symétrique. [8]

Nous verrons que la méthodologie MOSAR est conçue dans ses activités A1 et A5 comme un outil de correspondance homomorphique et les activités A1 à A4 comme un instrument de correspondance isomorphique.

Nous avons signalé que les événements étudiés par la science du danger sont ceux appelés événements non souhaités. Mais quelles

sont leurs correspondances dans un exercice de modélisation? L'émergence d'un événement est le résultat de la dualité *flux-champ* décrit par un processus. Le champ correspond à ce que nous avons appelé environnement et les flux correspondent à tout ce qui peut être processé par un système : matière, énergie et information -MEI-(Figure 4) [8].

| М                 | Matière<br>(matériaux et objets tangibles)  |  |  |
|-------------------|---|--|--|
| E                 | Energie<br>(sous toutes les formes énergétiques concevables   |  |  |
| SIGNES OU SYMBOLE | SIGNAUX DE COMMANDE D'ACTION Information  SYMBOLES  représentant les transactions du système et de l'environnement autres  SIGNAUX  SYMBOLES  représentant les autres événements (extérieurs) |  |  |

Figure 4. La typologie des flux MEI

La science du danger utilise la typologie de flux MEI (matière-énergie-information) et l'incorpore au modèle de danger MADS.

Nous avons vu qu'un événement non souhaité est : toute instabilité d'un système qui définit l'imprévisible, le peu probable, l'accidentel, le presque accidentel, le non contrôlé, l'irréversible et les vides des processus de design, généré par la dynamique de flux MEI qui peut conduire à l'autodestruction de celle-ci ou à des transformations déterminées comme catastrophiques dans son environnement ou son interrelation avec d'autres systèmes.

Nous pouvons énoncer les cinq caractéristiques fondamentales d'un système : sa structure, sa fonction, sa finalité, son environnement et son évolution. Ce sont les cinq caractéristiques que l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR reprend de manière explicite pour aider les utilisateurs à définir un système.

La SLM ne se limite pas aux concepts que nous avons présentés. Nous devons nous souvenir qu'à cause de son origine cybernétique les préoccupations de contrôle/information/organisation sont présentes et étudiées à l'aide d'outils comme : les systèmes de procédé d'information (SPI), de l'analyse de la complexité téléologique des niveaux fonctionnels (CTNF), de systèmes décision-information-opération (DIOS) et du paradigme de Eco-Auto-Réorganisation (EARO) [8, 13-17]. Ces instruments ne sont pas inclus dans la proposition

méthodologique MADS/MOSAR et ne font donc pas partie de ce travail. Néanmoins nous voyons au travers de ces instruments une opportunité dans l'évolution future de l'ensemble MADS/MOSAR. Pour en terminer avec la présentation de la SLM nous allons aborder que ce que l'on considère comme le paradigme Inforgetic.

#### 1.1.3.3. La théorie Inforgetic

Le paradigme du modèle énergétique étudie le processus de changement de matière en énergie et d'énergie en matière. Lorsque nous devons utiliser ce modèle pour réaliser l'analyse de systèmes complexes (par exemple un système technico-social), il devient peu satisfaisant avec sa vision positiviste/réaliste. Ainsi Le Moigne propose l'inforgetic comme « [...] le cadre théorique et adapté à des modèles de systèmes complexes, qui ne réduisent et ne détruisent pas leur intelligibilité... ». Celle-ci n'a d'autre intention que celle d'incorporer l'interaction information/organisation à travers la médiation de la décision intelligente. Comme nous l'avons fait auparavant, nous présentons la comparaison du modèle énergétique et du modèle inforgetic (Tableau 7).

| Paradigme de l'Univers<br>Naturel |                                    | 1er. Univers Naturel :<br>Energétique  | 2ème Univers<br>Naturel : Inforgetic  |  |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|---|--|
| Se réfère à :                     |                                    | Le procédé de conversion<br>entre énergie et matière et<br>vice et versa correspond<br>aux sciences naturelles | L'interaction conceptuelle<br>entre l'information et<br>l'organisation (et vice et<br>versa), assurée par la<br>décision intelligente<br>correspond à l'esprit et les<br>sciences sociales. |  |
| Notion d'information :            |                                    | Données passives et disjointes, sans ambigüité   | Données actives et jointes,<br>avec ambigüité ; groupe<br>complexe homme/procédé  |  |
| 1er principe :                    |                                    | Principe de conservation<br>mutuelle entre Energie et<br>Matière (PEM)   | Principe d'Auto-<br>Organisation (PSO) ou<br>Principe d'Equilibre   |  |
| 2ème principe :                   |                                    | Principe d'action minimale<br>(PLA); ou principe du plus<br>grand au plus petit                                | Principe d'Action<br>Intelligente (PIA); ou<br>principe de comportement<br>adaptatif téléologique   |  |
| Quelques caractéristiques         | Recherche                          | Un optimum   | Une satisfaction ou adéquation  |  |
| du second                         | Axé sur                            | La quantité, le « comment faire »  | Qualité/représentation, le<br>"quoi faire"  |  |
| principe                          | Utilise                            | Algorithmes  | Heuristique   |  |
|                                   | Qualités du domaine d'application: | Systèmes déterminants<br>fermés de critères uniques,<br>prédéterminés  | Systèmes délibérés,<br>ouverts, de critères<br>multiples, imprédictibles  |  |

Tableau 7. Comparaison des modèles énergétique et inforgetic [10].

La proposition originale de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR propose l'incorporation des dimensions information/contrôle/opération, mais le mécanisme pour y arriver n'est pas très clair. Le lecteur voulant approfondir ses connaissances sur le SLM pourra se

référer au programme européen MCX<sup>3</sup> où l'on trouve une excellente base de références bibliographiques.

#### 1.2. Le modèle général de danger MADS

Le modèle MADS est un outil pédagogique qui définit un modèle général de danger et décrit les relations d'un système artificiel inscrit dans son environnement.

Basé sur la proposition systémique de Le Moigne et s'inspirant du modèle énergie de Haddon [18], MADS propose une description totale du mécanisme de danger et donne six stratégies pour l'installation de barrières. Cette analyse ouvre des possibilités aux utilisateurs en générant de nombreuses alternatives pour l'administration d'un type de danger et une vision multidirectionnelle.

MADS est alors un étude du processus de dangers où sont mis en relation une source de danger et une cible à travers le phénomène appelé flux de danger dans une relation de temps et espace très spécifiques nommés champs de dangers (Figure 5) [19]. Il est important de signaler qu'une fois débuté le processus de dommage peut générer des relations source-cible différentes, il peut même générer des processus d'enchaînement et transformer une source de danger en cible. Nous pouvons ainsi décrire la séquence de danger et le concept de scénario de danger émergeant.

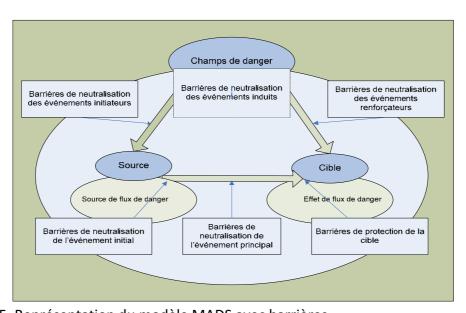


Figure 5. Représentation du modèle MADS avec barrières

L'évaluation du risque correspond à la description d'une ou plusieurs séquences de danger : « Une analyse de risques consiste à étudier le processus de danger, c'est-à-dire la mise en relation d'un système source avec un système cible au moyen de phénomènes appelés flux de dangers dans un environnement actif champ de danger » [20].

L'une des principales critiques faites aux différentes méthodes d'analyse de risques est la non-exhaustivité de leurs analyses. Il est donc nécessaire de définir le type et

20

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> AEMCX, BP 154, F-13605, Aix-en-Provence, Cedex 1 (http://www.mcxapc.org/)

le nombre minimum de relations source/cible à analyser. C'est ainsi que le modèle MADS détermine quatre relations de référence qui sont présentées dans la Figure 6.

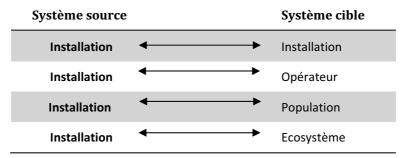


Figure 6. Relations de référence utilisées pour l'analyse de risques

Il est clair que l'objectif principal de la conceptualisation de MADS est d'analyser les risques dans le champ nommé « sécurité de fonctionnement ». Il ne faut pas oublier que la base conceptuelle de MADS est la SLM et que celle-ci ouvre des possibilités pour son application dans d'autres domaines d'analyse ou d'action.

Un des apports les plus importants de la cybernétique de second ordre est l'incorporation de la théorie de l'observateur. Une des conséquences tangibles de cette théorie est la prolifération des « points de vue ». Les différents domaines d'action pour l'analyse de risques, permettent une classification par discipline et s'articulent autour d'un modèle général de danger -MADS- (Tableau 8).

| Systèmes Source | Systèmes Cible | Points de vue  |  |  |
|-----------------|----------------|--|--|--|
| Installation    | Installation   | <ul> <li>Sûreté de fonctionnement</li> <li>Sécurité des biens</li> <li></li> </ul>   |  |  |
| Installation    | Opérateur      | <ul><li>Ergonomie</li><li>Sécurité des installations</li><li></li></ul>  |  |  |
| Opérateur       | Installation   | <ul><li>Fiabilité humaine</li><li>Malveillance interne</li><li></li></ul>  |  |  |
| Installation    | Population     | <ul> <li>Hygiène et santé publique</li> <li>Epidémiologie</li> <li>Sécurité industrielle</li> <li>Génie sanitaire</li> <li></li> </ul> |  |  |
| Population      | Installation   | <ul><li> Malveillance externe</li><li> Sécurité</li><li></li></ul>   |  |  |
| Installation    | Ecosystème     | <ul> <li>Hygiène et sécurité de<br/>l'environnement</li> <li>Ecologie appliquée</li> <li>Génie sanitaire</li> <li></li> </ul>          |  |  |
| Ecosystème      | Installation   | • Risques naturels •   |  |  |

Tableau 8. Les points de vue et les techniques d'études

Les différentes techniques présentées dans le Tableau 8, ont pour objet l'étude d'un mécanisme de danger émergeant d'une relation source/cible. Ce mécanisme est

déterminé par un flux en termes de matière, énergie ou information, c'est pour cela que l'on doit incorporer les dimensions espace-temps pour en déduire les effets de celui-ci sur la cible. Pour faciliter le travail des analystes, le modèle de danger MADS propose la typologie de flux décrite dans la Figure 7.

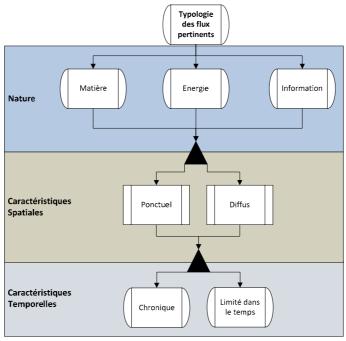


Figure 7. Typologie des flux et définition du champ

Pour résumer, en se basant sur les éléments mentionnés ci-dessus, nous pouvons modéliser les mécanismes de danger entre sources et cibles faisant partie d'un système étudié. Ces mécanismes sont définis par un observateur en utilisant un ou plusieurs points de vue pour identifier les événements non souhaités et évaluer les dangers que ceux-ci représentent. Le cadre systématique permettant de réaliser ce travail est la méthodologie MOSAR.

#### 1.3. La méthodologie MOSAR

Cette méthodologie est considérée comme organisée car s'est une démarche progressive qui utilise les outils internes comme les grilles 1 et 2, les tableaux A, B, C et D et différents outils externes d'analyse de risques internationalement reconnus. Elle est systématique car elle a sa base dans la systémographie et son objectif principal est l'analyse de risques car elle permet d'identifier, d'évaluer, de contrôler, de gérer et de manager le risque d'une opération donnée. Ce cadre méthodologique a été initialement conçu à partir du point de vue sûreté de fonctionnement.

L'étude d'un accident peut se réaliser a priori ou a posteriori. Les deux analyses sont complémentaires car les résultats des analyses a posteriori fournissent un retour d'expérience pour une analyse a priori. Elles ont un développement symétrique ; les méthodes a priori déterminent l'analyse du risque et les méthodes a posteriori déterminent l'analyse de la potentialité de l'événement. MOSAR peut être considérée comme une méthodologie a priori qui peut intégrer des méthodes d'analyse détaillées comme l'AMDEC et l'HAZOP.

Face aux dangers d'une installation, MOSAR propose une approximation qui permet de prévoir les risques d'une manière globale grâce à une vision macroscopique, et d'une manière détaillée grâce à une vision microscopique.

La vision macroscopique correspond approximativement à une analyse principale des risques (module A), son but est l'analyse du fonctionnement non détaillé de l'installation et permet de mettre en évidence les risques principaux en relation avec les barrières de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement (Figure 8).

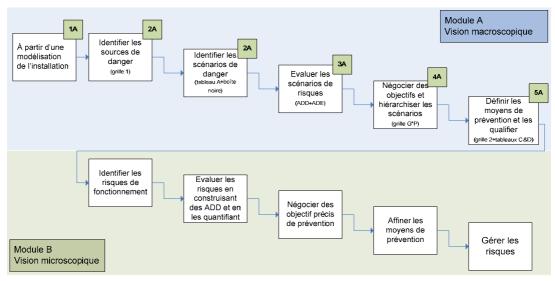


Figure 8. Vision globale de la méthodologie MOSAR

La vision microscopique (module B) est appelée Analyse des Risques de Fonctionnement. C'est une prolongation du module A, où l'on approfondit les mécanismes de dysfonctionnement et où l'on positionne les mesures d'élimination, de contrôle et de mitigation qui doivent être pris en compte. Ce niveau d'analyse microscopique ne fait pas partie de notre démarche méthodologique et ne fera pas objet d'explication dans ce document.

#### 1.3.1. Le module A

Le module A est constitué par cinq activités qui permettent de réaliser une Analyse Principale de Risque. Ces cinq activités se présentent originalement de manière successive, mais l'analyste peut générer des séquences différentes. La séquence définie par l'observateur sera entre autres choses en relation avec le type d'installation étudiée, le contexte et/ou les obligations normatives.

A partir ce cette conception de boîte à outils nous pouvons identifier cinq niveaux d'analyse :

- Niveau 1 : Identification des dangers et génération des scénarios des principaux accidents.
- Niveau 2 : Définition des dangers en identifiant ou non des scénarios des principaux accidents et définition directe des barrières pour leur administration.

- Niveau 3 : Evaluation des risques d'une installation lors de la phase de conception.
- Niveau 4 : Etude du risque que représente une installation existante.
- Niveau 5 : Traitement des risques principaux d'une installation, devenant le cœur d'une étude de danger.

#### 1.3.1.1. Activité 1A. Représentation de l'installation

Cette activité a pour objet de dérouler la complexité d'un système (système général) à travers la sélection des critères de décomposition (correspondance homomorphique). Nous suggérons l'utilisation des typologies fonctionnelles et structurelles comme critères de sélection.

La définition du sous-système est fixée par l'analyste en fonction de l'information disponible, des outils présents et des nécessités de l'analyse. De même, la décomposition d'un système en sous-systèmes doit respecter trois principes : avoir un nombre limité de sous-systèmes, chaque sous-système doit avoir cinq critères qui le définissent (structure, finalité, fonction, environnement et évolution) et l'on doit trouver tous les éléments de l'installation en additionnant les sous-systèmes (correspondance isomorphique)

#### 1.3.1.2. Activité 2A. Identification des dangers et des scénarios d'accidents

Cette activité permet l'identification des événements non souhaités qui peuvent mettre en évidence les dangers qui font partie de chacun des systèmes et permet de générer les scénarios plausibles accidents. Le processus se décompose en trois phases qui sont : l'identification des sous-systèmes sources de danger, l'identification des événements non souhaités et l'identification des scénarios des accidents plausibles.

#### 1.3.1.2.1. L'identification des systèmes source de danger

En partant des systèmes obtenus en déroulant la complexité et l'environnement où ils se trouvent, il est possible d'identifier de manière systématique les systèmes de l'installation qui peuvent devenir des sources de danger. MOSAR propose la grille 1 comme liste exhaustive de dangers (Figure 9).

|     | SOURCE DE DANGER           |       | SOURCE DE DANGER             |
|-----|----------------------------|-------|------------------------------|
| Α   | Systèmes Sources de Danger | E     | Systèmes Sources de Danger   |
|     | d'Origine Mécanique        |       | Thermique et de Rayonnements |
| A.1 | Appareils sous pression    | E.1   | Ionisants                    |
|     | Gaz                        | E.1.1 | Alpha, Bêta, Gamma, X        |
|     | Vapeur mixte               | E.1.2 | Neutrons                     |
|     | Hydraulique                | E.1.3 | Contamination                |
| A.2 | Éléments sous contraintes  | E.1.4 | Criticité                    |
|     | mécaniques                 |       |                              |
| A.3 | Éléments en mouvement      | E.2   | Sources thermiques           |
|     | Solides                    | E.2.1 | Conduction thermique         |
|     | Liquides                   | E.2.2 | Rayonnement UV, IR, visible  |
|     | Gaz                        | E.3   | Lasers                       |
| A.4 | Eléments nécessitant une   | E.4   | Micro-ondes                  |
|     | manutention                |       |                              |
|     | Manuelle                   | E.5   | Champs Magnétiques           |
|     | Mécanique                  |       |                              |

| A.5 | Systèmes sources d'explosions d'origine physique autres que A.1 | F   | Systèmes Sources de Danger<br>Biologique                      |
|-----|---|-----|---|
| A.6 | Systèmes sources de chute de hauteur                            | F.1 | Virus, Bactéries  |
| A.7 | Systèmes sources chute de plain-pied                            | F.2 | Toxines   |
| A.8 | Autres systèmes sources de blessures                            |     |   |
| A.9 | Systèmes sources de bruit et de vibrations                      | G   | L'Homme Système Source de Danger                              |
|     |   | G.1 | Situation Normale   |
| В   | Systèmes Sources de Danger<br>d'Origine Chimique                | G.2 | Malveillance  |
| B.1 | Systèmes sources de réactions chimiques                         |     |   |
| B.2 | Systèmes sources d'explosions                                   | Н   | Système Sources de Dangers Liés à<br>l'Environnement          |
|     | En milieu condensé  | H.1 | Inondations   |
|     | En phase gazeuse  | H.2 | Foudre  |
| B.3 | Systèmes sources de toxicité et agressivité                     | H.3 | Circulations aérienne-routière                                |
| B.4 | Systèmes sources de pollution de l'atmosphère et d'odeurs       | H.4 | Autres industries environnantes                               |
| B.5 | Systèmes sources de manques<br>d'oxygène                        | H.5 | Séismes   |
|     |   | H.6 | Autres sources de danger naturel (gel, chutes diverses, etc.) |
| С   | Systèmes Sources de Danger<br>d'Origine Électrique              |     |   |
| C.1 | Électricité à courant ou alternatif                             | I   | Systèmes Sources de Danger<br>d'Origine Économique et Sociale |
| C.2 | Électricité statique  | 1.1 | Finances  |
| C.3 | Condensateurs de puissance                                      | 1.2 | Migration   |
| C.4 | Hautes fréquences   | 1.3 | Conflits  |
|     |   | 1.4 | Criminalité - violence  |
| D   | Systèmes Sources de Danger<br>d'Incendie                        | 1.5 | Grand rassemblements  |
|     |   |     |   |

Figure 9. Systèmes sources de danger dans la fabrication, le stockage, le transport ; de matière, d'énergie, d'information (classification également appelée grille 1) [21]

La grille 1 n'est qu'une typologie de dangers où l'on trouve les dangers d'origine mécanique, chimique, électrique, incendie, radiation, biologiques, humains liés a l'environnement actif et socio-économique. Ce guide exhaustif explore trois questions primaires : le sous-système représente-il un danger ? Quel type de danger représente-t-il ? Durant quelle phase de vie ce danger peut-il se manifester ?

#### 1.3.1.2.2. *Identification des événements non souhaités*

En partant des sous-systèmes sources de danger il est possible d'identifier les événements non souhaités au travers du tableau A. C'est dans ce tableau que l'on présente les événements initiateurs (internes ou externes), les événements initiaux (liés à la structure ou au contenu) et le flux MEI résultant.

#### 1.3.1.2.3. *Identification des scénarios d'accidents plausibles*

Basés sur les événements non souhaités définis lors de l'étape précédente et utilisant le concept de boîte noire, d'arbres logiques et/ou de matrices d'interaction, il est possible de déterminer les scénarios des accidents plausibles.

Pour chaque système source de danger on construira une boîte noire en plaçant dans les entrées de celle-ci les événements initiateurs et à la sortie ses flux de danger. On recherche alors pour chacune de ces boites noires les scénarios d'accident court et autodestruction. On peut alors déterminer les différentes interactions entre les sous-systèmes, extrayant au travers des arbres logiques une séquence d'accidents plausibles. Dans certains cas, ce processus graphique à travers l'utilisation de boîtes noires peut être compliqué et générer des bruits supplémentaires. C'est pour cette raison que nous avons directement réalisé les arbres de défaillances à partir du tableau A. Cette dernière démarche doit être validée comme une correspondance isomorphique entre le tableau A et les arbres de défaillance.

# 1.3.1.3. Activité 3A. Evaluer les risques.

Le but de cette activité est de déterminer les scénarios d'accidents plausibles. Cette activité se décompose en deux phases : la sélection des critères d'évaluation et l'évaluation des scénarios possibles.

#### Sélection des critères d'évaluation

La sélection des critères d'évaluation détermine les approximations qualitatives ou quantitatives. La sélection de ses critères est en relation entre les objectifs de l'étude, l'information disponible, sa complexité et les nécessités normatives.

# Evaluation des scénarios

Celle-ci détermine la possibilité d'occurrence des scénarios plausibles au travers des critères de sélection déterminés (contrat social) et l'utilisation des outils de sélection (calculs, retour d'expérience, etc.).

# 1.3.1.4. Activité 4A. Négociation des objectifs de prévention.

L'activité 4A est un espace où l'on peut mettre en avant le contrat social. Elle a comme objectif la détermination des risques que l'on peut assumer et les objectifs de prévention/protection<sup>4</sup>. Cette activité se décompose en trois étapes : la détermination d'une grille de gravité x probabilité, la négociation de la grille, et la localisation des scénarios d'accidents dans la grille.

# Détermination d'une grille gravité x probabilité

Il existe actuellement différentes propositions de grilles (qualitatives et/ou quantitatives); elles peuvent être choisies et utilisées à la

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La proposition originale de MADS/MOSAR, ne concerne que les objectifs de prévention/protection mais nous considérons qu'ils sont insuffisants et qu'il faut les amplifier sur des objectifs d'élimination / prévention / contrôle / limitation / réduction/mitigation.

discrétion des utilisateurs pour en définir la structure et les échelles. Il faut néanmoins signaler que certains instruments législatifs proposent (voire imposent) des grilles qui doivent être respectées.

#### Processus de négociation de la grille de gravité x probabilité

Celui-ci fait référence à la définition de la ligne d'acceptabilité, tolérance et d'assumabilité des risques par les acteurs impliqués dans le processus (contrat social). Comme nous l'avons déjà signalé quelques instruments législatifs ont parfois clairement défini ces limites [22].

#### Localisation des scénarios d'accidents sur la grille

Pour positionner les scénarios plausibles sur la grille de gravité x probabilité, il est nécessaire d'utiliser le retour d'expérience et/ou des outils statistiques. La localisation des scénarios va offrir une nouvelle vision des risques qui pourra s'ouvrir sur une nouvelle discussion du contrat social.

# 1.3.1.5. Activité 5A. Définition des barrières

Cette dernière activité du module A permet d'identifier les barrières à positionner sur les flux de danger. Ces barrières permettent de rendre les risques plus acceptables, tolérables et assumables. Ce travail ne peut pas être réalisé sans des étapes de définition et de qualification des barrières.

MOSAR propose la liste 2 et les tableaux B, C et D comme outils systématiques pour réaliser ce travail. Cela dépend bien entendu du système et de la phase de vie analysée. Cet outil permet de déterminer les objectifs de prévention/protection. La proposition originale de MOSAR prend en compte les barrières technologiques et d'utilisateur. Nous considérons cette proposition comme insuffisante nous allons donc proposer une classification plus étendue des systèmes de barrières.

# Chapitre 2 : La problématique du secteur minier

"L'hécatombe du travail qui représente 1,1 million de morts, dépasse la moyenne annuelle de décès liés aux accidents de route (999 000), aux guerres (563 000) et au Sida (312 000). Environ un quart de ces morts est produit par l'exposition à des substances dangereuses qui causent des maladies comme le cancer ainsi que des maladies cardiovasculaires, respiratoires et du système nerveux. Il est actuellement prévu que les maladies liées au travail causeront deux fois plus de victimes en 2020. Les estimations modérées montrent que les travailleurs ont actuellement environ 250 millions d'accidents de travail et 160 millions de maladies professionnelles par an. Les décès et les lésions graves sont très nombreux dans les pays en voie de développement, où il existe de grandes quantités de travailleurs dans des activités primaires et d'extraction, comme l'agriculture, l'exploitation des forêts, la pêche et le travail des mines qui sont les industries les plus dangereuses du monde"

J. Takala [23]

#### Introduction

La demande en matières premières est fortement liée au dynamisme de l'économie mondiale. Nous pouvons noter que depuis 2003, le secteur minier mondial présente un développement soutenu lié à la croissance économique des Etats-Unis et de la Chine. C'est grâce à cette logique de marché que les projets d'exploitations minières se dynamisent et génèrent de fortes interrelations entre les trois dimensions : territoire-technologie-conditions socioéconomiques.

Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement le contexte lié au secteur minier colombien qui inclut des thèmes tels que : le commerce de minéraux, les échelles de productions, les projections nationales à 2019, le cadre législatif national minier et les dangers liés à l'activité minière.

# 2.1. Première contrainte : globalisation vs. stratégie multi-locale

Le commerce des produits miniers des pays latino-américains fut fondamentalement modifié durant les années 90, lorsque les différents gouvernements privilégièrent le développement de leurs économies, c'est-à-dire qu'ils renoncèrent au schéma de coopération internationale pour la régulation des prix et pour le commerce des matières primaires. Ces nouvelles politiques régionales furent propices à l'arrivée de multinationales minières dans des contextes sociopolitiques fragilisés.

D'après un rapport du gouvernement colombien, le marché mondial de matières premières issues des secteurs miniers serait contrôlé par une quarantaine d'entreprises qui explorent, fondent, raffinent et vendent des métaux [24]. Cette globalisation du marché ne signifie pas l'adoption d'une stratégie corporative globalisée en termes de protection à l'environnement, des travailleurs et de la population. Il émerge alors une stratégie multi-locale qui dépend des exigences des pays dans lesquels ils opèrent. Nous n'avons pas de retour d'expérience sur l'utilisation de cette pratique corporative dans le secteur miniers, mais ce phénomène est bien documenté dans le cas de différentes investigations d'accidents dans le secteur de la chimie [25].

L'investissement de capitaux étrangers est nécessaire au développement de projets miniers dans les pays émergents. Mais, attirer l'attention des investisseurs ne dépend pas uniquement d'une excellente prospective métallographique et géologique mais également de l'ensemble des garanties qu'est capable d'offrir le pays. C'est pour cela que se sont développés des indicateurs d'investissements, comme celui présenté annuellement par *The Fraser Institute* dans le *Mining Survey*, qui détermine les niveaux d'investissements étrangers.

Un indicateur de ce type incorpore différentes dimensions comme : l'incertitude sur la normalisation, la multiplication des réglementations, les règlements environnementaux, les zones protégées, les demandes territoriales, les taxes, les infrastructures présentes, la réglementation du travail, la stabilité politique, les accords socioéconomiques, la réglementation et la gestion des plans d'urbanisation vis-à-vis de l'exploitation des minerais présents. La Figure 10 présente l'indice

d'attractivité d'investissements pour quarante sept territoires qualifiés comme prometteurs en 2003 [26].

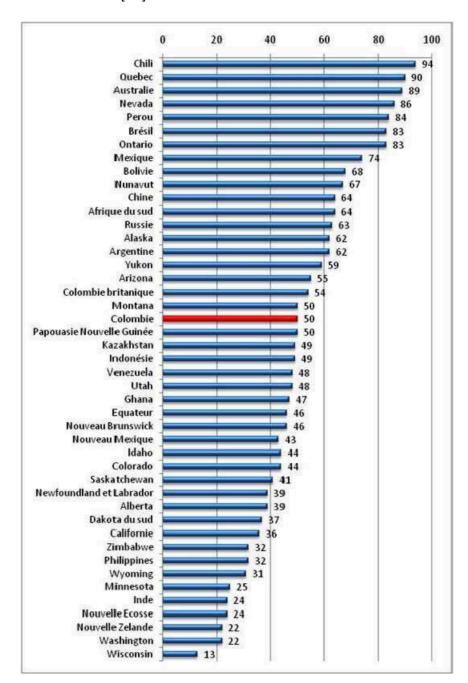


Figure 10. Indice d'attractivité d'investissement

Nous pouvons aisément noter le remarquable intérêt d'investissements pour les pays sudaméricains. Nous pouvons également noter qu'au début des années 90 l'Amérique latine recevait 12% des investissements mondiaux liés aux secteurs miniers et que cette valeur a fortement progressée pour arriver à 29% au début des années 2000 (Figure 11) [27].

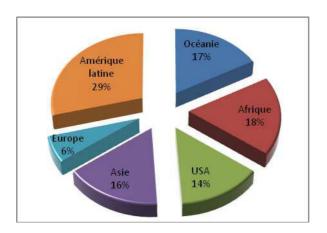


Figure 11. Pourcentages mondiaux d'investissement dans le secteur minier 2001-2007 [27]

Les plus hauts niveaux d'investissements pour l'Amérique latine sont liés à l'exploitation de minéraux métalliques et non métalliques, principalement : cuivre, or, nickel, zinc, mercure, pierres précieuses, fer et platine (Figure 12). L'exploitation de combustible solides n'est pas pris en compte dans les rapports de la Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL), mais celles-ci attirent d'importants niveaux d'investissements étrangers directs.

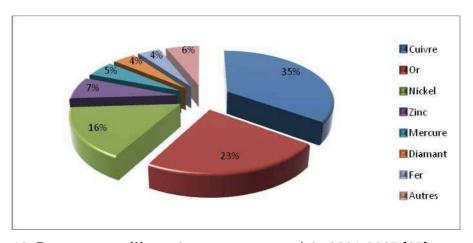


Figure 12. Pourcentages d'investissements par produit, 2001-2007 [27]

Si le marché de produits miniers est contrôlé par quelques multinationales, les procédés d'extraction ne répondent pas à la même logique. Une des particularités de l'activité d'extraction de minéraux est l'inexistence de brevets liés aux technologies utilisées. Cela signifie que l'extraction d'un minerai dans un pays ne nécessite que la conjonction entre : l'existence du minerai, la demande des marchés, et la détermination de la population. Cette hétérogénéité peut conduire à ce que les administrateurs locaux (voire nationaux) soient débordés par la variété des techniques d'exploitation et des échelles de production, sans oublier tous les dangers qui y sont liés.

# 2.2. Seconde contrainte : échelle vs. impacts

Le secteur primaire des pays émergents a la particularité de la diversité dans les échelles de production. Des petits producteurs (comparables aux minifundios) constituent une part fondamentale de la structure socio-économique nationale et rivalisent sans aides économiques avec les grands producteurs (comparables à des latifundios). C'est essentiellement dans ces exploitations de petites tailles que l'on retrouve les mines souterraines colombiennes.

On reproche souvent aux exploitations minières de petites tailles des pays émergents d'exploiter la richesse nationale sans une contribution économique significative [28]. Mais cette activité quasi ancestrale fournit du travail à environ un million de petits mineurs en Amérique latine et des pays comme la Colombie ont reconnus le droit de quelques minorités ethniques sur leurs ressources minières sans que cela ne puisse être remis en cause. Il est donc nécessaire de ne pas se limiter aux simples indices d'évaluation monétaire et d'incorporer des indicateurs qui incluent la complexité socioéconomique de la tradition minière andine.

Un des avantages des petites exploitations est leur possibilité de récupération des déchets et/ou queues d'exploitation. Ces récupérations peuvent être faites aussi bien sur les sites des grands producteurs en activité que sur des sites abandonnés. Par exemple, une part importante de la production d'étain des mines boliviennes est issue des petits exploitants qui travaillent sur des sites abandonnés par la COMIBOL. La COMIBOL ne récupérait qu'entre 40 à 50% de l'étain présent; les petites entreprises utilisent des techniques peu mécanisées qui permettent d'être économiquement viables là où ne l'était pas la grande entreprise nationale [28].

Le coût environnemental des petits producteurs est très important à cause du grand nombre d'exploitations présentes sur un territoire mais également à cause de la faible technicité et de la culture minière traditionnelle. Un exemple est le cas des contaminations au mercure causées par le travail de mines aurifères tout le long de l'Amérique du Sud, faisant peser des risques importants sur des écosystèmes fragiles classés comme patrimoine mondial.

Le travail dans des petites exploitations minières présente une forte relation entre les conditions de travail et les conséquences négatives potentielles sur la santé du mineur. Les conditions de travail sont caractérisées par des journées interminables, des ambiances de travail extrêmes souvent accompagnées de graves déficiences de sécurité voire d'un abandon institutionnel. Les conséquences sur la santé du travailleur peuvent être directes : troubles musculo-squelettiques, asphyxies, anoxies, pneumoconioses, etc. voire liées à des affections opportunistes : intoxications de tous types, paludisme, Sida, etc.

La volonté ou nécessité d'une exploitation rapide et souvent le défaut chronique du capital d'investissement positionnent souvent les petits mineurs dans des relations compliquées de dépendance avec les intermédiaires propriétaires des machines. Il faut noter qu'il existe très fréquemment une relation de pouvoir non équitable entre les petits mineurs et les intermédiaires possesseurs de la technologie et des investissements. L'exploitation minière peut même générer un changement dans le système des valeurs éthiques qui peut conduire à l'extrême à une perte de contrôle de la part du pouvoir exécutif. Des confrontations entre les habitants, les

communautés indigènes, les forces armées légales et groupes hors la loi, peuvent être assez fréquentes (ex. Serra Pelada/Brésil, Muzo/Colombie, Nambija/Equateur, Mindanao/Philippines) [28].

D'après les informations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) [29], on estime que le travail dans des petites mines produit des emplois directs pour approximativement 6 millions de personnes au travers le monde dans les activités d'exploitation et concentration de minéraux, cette valeur peut atteindre 50 millions de personnes lorsque l'on y ajoute les secteurs d'infrastructure et de services. De plus, les petits producteurs exercent un effet tampon sur le marché de travail national, un exemple est le cas bolivien, où le travail dans des petites mines a absorbé plus de 20.000 mineurs qui avaient perdu leurs emplois.

Une relation difficile à identifier et à chiffrer est celle du commerce et des activités illicites de métaux ou pierres précieuses. Ces activités génèrent une prolifération d'acteurs et d'intermédiaires, on ne peut que difficilement établir les liens existants entre ces activités et les petites entreprises. Des exemples de ce type de marché parallèle sont le trafic d'or en Afrique et Amérique du sud ainsi que le blanchiment d'actifs produit d'activités illégales et le financement de groupes armés hors la loi.

Un « avantage » des petites exploitations minières dans un pays émergent est le faible coût de production, ce qui a pour conséquence une offre relativement stable, même avec des fluctuations de prix. Les petites exploitations minières colombiennes peuvent par exemple produire du charbon de cokerie de première qualité pour une valeur de 8 à 10 dollars la tonne, même avec une petite capacité d'exploitation.

C'est dans ce contexte mondial que s'inscrit l'exploration du territoire colombien dans un but de recherche et d'extraction de minéraux valorisables et/ou exportables. Cette dynamique économique demande aux différentes autorités nationales de coordonner leurs efforts pour tenter de protéger l'environnement, les travailleurs et les populations présentes aux alentours des exploitations afin de garantir une gestion durable des richesses présentes dans le pays.

#### 2.3. Le travail dans les mines colombiennes

La Colombie est l'un des pays andin ayant la plus faible tradition minière, mais c'est par contre le pays possédant les plus grandes réserves minières. Elle combine les potentiels géotectoniques et métallogéniques des systèmes guyanais et andin générant des opportunités d'exploitation en : or, argent, platine, émeraudes, nickel, cuire, fer, manganèse, plomb, zinc, titane, sel terrestre, sel marin, sables, argiles, calcaires, soufre, baryte, bentonite, feldspaths, amiante, magnésite, plâtre, roche phosphorique, roches ornementales et charbon (Figure 13).



Figure 13. Régions géomorphologiques de Colombie [30]

# 2.3.1. Dimension économique

Le bulletin statistique 1999-2005 [31] du bureau colombien des mines et de l'énergie montre que le secteur minier est en pleine croissance depuis quelques années, arrivant à des valeurs de 5,31% par an. En dépit de sa croissance soutenue, sa participation dans le PIB national n'est que de 3% en 2006 (Figure 14).

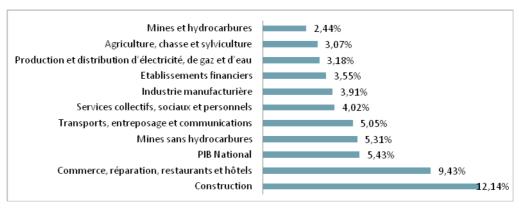


Figure 14. Variation du PIB annuel en fonction des secteurs d'activités colombiens 2005 [31]

En 2005 les exportations du secteur minier étaient de l'ordre de 4300 millions de dollars, avec une croissance de 29,6% (représentant 20,35% du total des exportations nationales) [31]. La dynamique de croissance de ce secteur d'activité est actuellement entretenue par le charbon et le ferronickel.

Nous retrouvons en Colombie la présence de conglomérats internationaux tels que Drummond, BHP Billiton, Glencore, Cemex, Angloamerican Coal, Greystar Resources, Anglogold Ashanti et Franklin Mining. Les investissements de ces groupes ont atteints plus de 4000 millions de dollars pendant la période 2003-2005.

Cette extraction à grande échelle a un impact significatif sur les finances de l'état en générant des impôts et taxes (Figure 15). C'est au travers de la loi n°141 de 1994, que l'état colombien a établit les règles de distribution de ce type de ressources. Une partie de ses ressources est ainsi directement donnée par la nation aux différentes communes où se déroulent des opérations d'extraction.

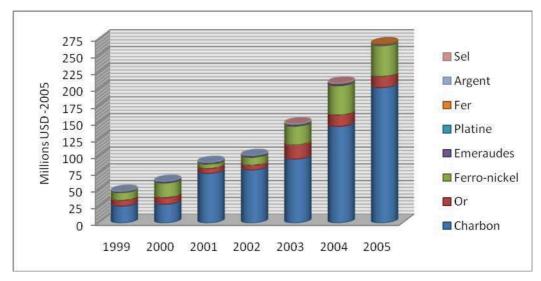


Figure 15. Evolution de l'apport d'impôts et taxes par type d'industries minières 1999-2005 (millions USD -2005-) [31]

L'ASOMINEROS (association colombienne des mineurs) estime que les exploitations légales génèrent 200 000 emplois directs et indirects. Il n'existe pas d'estimations officielles sur le nombre d'emplois liés au travail dans mines non déclarées, mais la même association parle d'une possible existence de 15.000 exploitations illégales. Une des caractéristiques de ce type d'exploitation, c'est le nombre de personnes qui y évolue (10 à 30) et nous pouvons donc dire qu'approximativement 150.000 à 450.000 personnes y travaillent de manière directe. Ce type d'exploitations a très souvent un caractère familial et l'on estime qu'environ 103.000 enfants travaillent quotidiennement dans les mines et que 97.000 sont potentiellement incorporables dans ce monde du travail [32].

#### 2.3.2. Vision 2019

Avec une superficie terrestre de 1.038.700 km² carrés, divisé en 32 départements, 1.098 municipalités et avec une configuration géotectonique intriquée, l'administration des ressources minières dans les différentes régions du pays est assez complexe. Pour pallier à ces inconvénients, le gouvernement colombien a décidé de diviser le territoire en districts miniers. Un district minier est lié à une municipalité ou à un groupe de municipalités où se situe un grand nombre de producteurs exploitant ou travaillant un minerai ou un groupe de minerais. Les critères utilisés pour cette répartition sont : le minerai, la quantité de production, le degré de concentration d'opérations et la tradition minière de la zone (Tableau 9).

| District minier        | Municipalités   | Département                | Produit minier   |
|------------------------|---|----------------------------|--|
| Barrancas              | Barrancas, Maicao, Hato Nuevo et Albania.   | La Guajira                 | Charbon  |
| La Jagua               | Becerril, El Paso, Codazzi, La Jagua et La Loma.  | Cesar                      | Charbon  |
| Sabana de Bogotá       | Bogotá D.C., Bojacá, Chía, Gachancipá, Guasca, La<br>Calera, Madrid, Mosquera, Nemocón, Sibaté,<br>Soacha, Sopó, Subachoque, Tabio, Tenjo et<br>Tocancipá.                                    | Cundinamarca               | Matériaux de construction, argile, autres  |
| Paz del Río            | Belén, Corrales, Duitama, Firavitoba, Iza, Jericó,<br>Monguí, Nobsa, Paipa, Paz de Río, Pesca, Santa<br>Rosa de Viterbo, Socotá, Socha, Tasco, Tibasosa,<br>Tópaga.                           | Boyacá                     | Calcaire, charbon,<br>minerai de fer, roches<br>phosphoriques et autre               |
| Luruaco                | Arjona, Cartagena, Luruaco, Repelón, Puerto<br>Colombia,Turbaná et Turbaco.   | Atlántico y Bolívar        | Calcaire, matériaux de construction et autres  |
| Ataco-Payandé          | Ataco, Chaparral, Coello, Coyaima, El Carmen de<br>Apicalá, Espinal, Flandes, Guamo, Ibagué, Melgar,<br>Rovira, Saldaña, San Luis et Valle de San Juan.                                       | Tolima                     | Calcaire, matériaux de construction et autres  |
| El Tambo-Dovio         | Bolívar, Buenaventura, Buenos Aires, Buga,<br>Bugalagrande, Caicedonia, Cali, Candelaria, El<br>Dovio, El Tambo, Guacarí, Ginebra, Jamundí,<br>Puerto Tejada, Sevilla, Suárez, Vijes y Yumbo. | Cauca y Valle del<br>Cauca | Calcaire, matériaux de<br>construction, charbon,<br>or, argent, platine et<br>autres |
| Zipaquirá              | Cogua, Cucunubá, Guachetá, Lenguazaque, Samacá, Sutatausa, Tausa et Zipaquirá.  | Cundinamarca               | Charbon, sables, sel terrestre et autres   |
| Amagá -Medellín        | Amagá, Angelópolis, Fredonia, Itagüí, Medellín,<br>Bello, Copacabana, Girardota, Titiribí et Venecia.   | Antioquia                  | Matériaux de construction, charbon, argiles  |
| El Zulia               | Cúcuta, Chinácota, Chitagá, El Zulia, Los Patios,<br>Pamplona, Salazar, San Cayetano, Sardinata, Tibú<br>et Villa del Rosario.  | Norte de<br>Santander      | Argiles, calcaire,<br>charbon, roche<br>phosphorique                                 |
| Puerto Nare            | Puerto Berrío, Puerto Triunfo, San Luis et Sonsón.  | Antioquia                  | Calcaire, argile ferrugineux   |
| Oriente Antioqueño     | Abejorral, La Unión, Carmen de Viboral, Rionegro.   | Antioquia                  | Matériaux de construction, calcaire, kaolin et argiles                               |
| Montelíbano            | Buenavista, La Apartada, Montelíbano, Planeta<br>Rica, Pueblo Nuevo et Puerto Libertador.   | Córdoba                    | Charbon, ferronickel, o et argent  |
| Los Santos             | Curití, Los Santos, Villanueva et Zapatota  | Santander                  | Plâtre, calcaire   |
| Nordeste<br>Antioqueño | Amalfi, Anorí, Cáceres, Caucasia, El Bagre, Nechí,<br>Maceo, Remedios, San Roque, Segovia, Tarazá et<br>Zaragoza.   | Antioquia                  | Calcaire, argiles, or  |
| Frontino               | Abriaquí, Anzá, Buriticá, Dabeiba, El Carmen de<br>Atrato, Frontino ,Murindó, Mutatá et Urrao.  | Antioquia                  | Plâtre, manganèse,<br>concentré de cuivre, or<br>argent et platine                   |
| Marmato                | Marmato, Quinchía et Supía.   | Caldas y Risaralda         | Or, argent   |
| Santa Rosa             | San Pablo, Santa Rosa del Sur et Simití.  | Bolívar                    | Or et argent   |
| Istmina                | Bagadó, Condoto, Istmina, Sipí y Tadó.  | Chocó                      | Or, argent et platine  |
| Costa Pacífica Sur     | Barbacoas, Guapi, López de Micay, Magüí, Santa<br>Bárbara (Iscuandé) et Timbiquí.   | Cauca y Nariño             | Or, argent et platine  |
| San Martín de Loba     | San Jacinto de Achí, San Martín de Loba, Barranco<br>de Loba, Río Viejo, Montecristo, Morales, Pinillos<br>et Tiquisio.   | Bolívar                    | Or et argent   |
| La Llanada             | Cumbitara, La Llanada, Los Andes, Mallama, Samaniego et Santacruz .   | Nariño, Nariño             | Or et argent   |
| Vetas                  | California, Vetas.  | Santander                  | Or et argent   |
| Mercaderes             | Almaguer, Balboa, Bolívar, Mercaderes et El<br>Tambo.   | Cauca et Nariño            | Or et argent   |
| Muzo                   | Coper, Briceño, La Victoria, Maripí, Muzo,<br>Otanche, Pauna, Quìpama, San Pablo de Borbur,<br>Yacopí.  | Boyacá et<br>Cundinamarca  | Emeraudes  |
| Chivor                 | Chivor, Gachalá, Guateque, Somondoco, Ubalá   | Boyacá et<br>Cundinamarca  | Emeraudes  |

Tableau 9. Districts miniers, juridictions municipales et minéraux produits [33]

Pour la fiscalisation de ces districts miniers, le gouvernement national a désigné l'Institut Colombien de Géologie et du Travail des Mines

(INGEOMINAS) qui gère ses actions au travers des délégations d'Antioquia, de Caldas, de Boyacá, de Norte de Santander et de Cesar. Par le décret n°3577 de 2004, cet institut est également chargé de la vigilance régionale des travaux miniers, du sauvetage, de la gestion des ressources et de la prospection.

Issue du même décret, l'unité de planification de l'énergie minière (UPME), liée au bureau des mines et de l'énergie a dessiné un plan d'expansion du secteur : "scénarios et stratégies : travail des mines et énergie" [30]. Ce document de travail est un document prospectif des mines colombiennes à 2019, il donne les objectifs de productions pour les minerais ayant un intérêt stratégique pour le pays.

Son objectif est de transformer l'actuelle industrie minière colombienne en une des plus importantes d'Amérique latine et d'amplifier significativement sa participation dans l'économie nationale. Le gouvernement colombien a décidé des principes suivants pour atteindre ce scénario de compétitivité minière nationale :

- Profiter des incroyables ressources présentes sur le territoire.
- Attirer un grand nombre d'investisseurs.
- Augmenter les bénéfices liés à l'activité minière.

Le concept de durabilité est bien mentionné dans la présentation générale du plan, mais il n'est pas fait état de son caractère économique pour les points susmentionnés. Il est également étonnant de ne pas voir figurer dans ce plan de relations entre les conditions d'exploitations et les impacts des risques qui y sont liés.

Les intérêts nationaux se focalisent principalement sur le charbon et les métaux précieux, devenant les produits de référence pour l'évaluation du plan. Nous allons maintenant regarder avec attention les niveaux estimés de production afin de nous faire une idée des risques associés qui peuvent être générés en cas d'intensification de l'activité.

#### 2.3.2.1. L'exploitation du charbon

Doubler l'actuel volume de production du charbon [30] : ces estimations ont comme base les prévisions de production des entreprises minières qui opèrent dans les districts de Barrancas et La Jagua, et le comportement historique de production de chacun des districts situés au centre du pays pendant la période 1998 à 2005 (Figure 16).

Les niveaux de production estimés pour les années à venir sont réalistes, car les calculs ont comme base les projets d'exploitation et les plans d'expansion en cours. D'après l'information du World Coal Institute, des valeurs proches de 120,7 millions de tonnes par an, positionneraient au niveau mondial la Colombie parmi les cinq premiers producteurs de charbon.

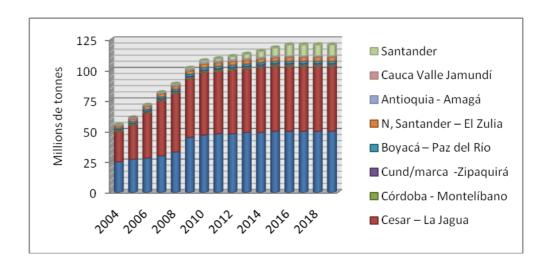


Figure 16. Estimation de la production colombienne de charbon par district (millions de tonnes), 2004-2019<sup>5</sup>

# 2.3.2.2. L'exploitation des métaux précieux

**Quadrupler la production de métaux précieux [30] :** L'unité de planification de l'énergie minière (UPME), a quantifié cet objectif en se basant sur les projections de production d'or de treize districts, ce qui représente environ le 94% de la production nationale (Figure 17).

Pour donner un ordre de grandeur, il faut mentionner que le plus grand producteur mondial d'or est l'Afrique du Sud, qui a enregistré en 2006 une production de 275 tonnes par an. D'après les projections faites par l'unité de planification de l'énergie minière, la Colombie deviendrait l'un des principaux producteurs avec une projection de 231 tonnes en 2019. Nous ne disposons pas des valeurs estimées pour la production d'autres métaux précieux comme l'argent ou le platine, mais les perspectives métallogéniques donnent de l'espoir.

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Chiffres UPME, 2006 Colombie: pays minier. Calculs LSGC-CNRS.

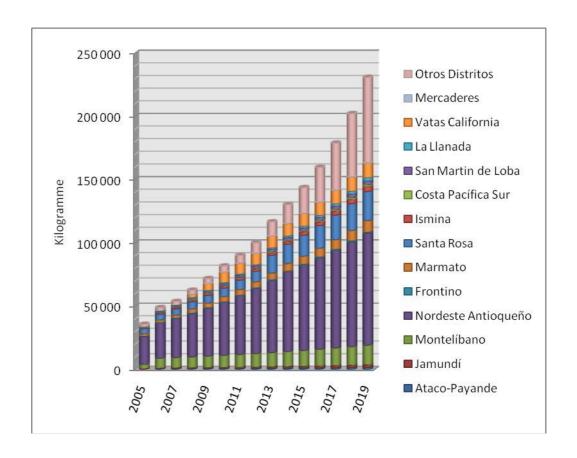


Figure 17. Projection de la production colombienne d'or par district (en kilogramme) 2005-2019<sup>6</sup>

# 2.3.3. Le cadre règlementaire minier colombien

Pour l'organisation des investissements nationaux et internationaux dans le pays, le gouvernement national colombien a développé un cadre règlementaire minier moderne, régit par le code des mines [34]. Le modèle de ce nouveau cadre d'action donne à l'état un rôle facilitateur du travail minier laissant l'opération à des investisseurs privés. Les aspects normatifs les plus intéressants de ce nouveau cadre juridique sont :

- Contrat unique de concession minière
- Equité entre entreprises nationales et étrangères
- Premier arrivé, premier en droits
- Aires de concession jusqu'à 5.000 ha en courant ou lits d'eau et jusqu'à 10.000 ha pour les autres types de terrain
- 30 ans de contrat (prorogeable)
- Stabilité dans les conditions négociées des privilèges et concession
- Simultanéité entre études, travaux d'exploration technique et viabilité environnementale de l'exploitation
- La prospection minière de surface qui ne nécessite pas d'autorisation environnementale

39

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Chiffres UPME, 2006 Colombie: pays minier. Calculs LSGC-CNRS.

- Titre minier négociable entre particuliers
- Cohérence institutionnelle nationale (interlocuteur unique)
- Coordination entre bureaux identifiés à la tête du Bureau des mines et de l'énergie

Le code des mines parle non seulement du cadre général des concessions, mais montre et coordonne l'interaction avec la jurisprudence environnementale et d'ordre territorial. C'est à partir de cette relation de jurisprudences qu'émerge l'acceptabilité de risques par l'état colombien, sous les principes de durabilité<sup>7</sup> et de production plus transparente<sup>8</sup> (Tableau 10).

| Cadre légal minier   | Cadre légal environnemental  | Cadre légal territorial  |
|--|--|--|
| Loi 685 de 2001  | Loi 99 de 1993   | Loi 388 de 1997  |
| <ul> <li>Registre minier</li> <li>Normes et réglementations complémentaires</li> <li>Démarches minières</li> <li>Moyens et instruments miniers et environnementaux</li> <li>Démarches environnementales</li> </ul> | <ul> <li>Licence environnementale</li> <li>Autorisations         environnementales</li> <li>Compétence         environnementale</li> <li>Normes         environnementales         générales</li> </ul> | <ul> <li>Plan d'ordre territorial</li> <li>Instruments de planification physique</li> <li>Instruments de planification juridiques</li> <li>Instruments de planification économiques</li> </ul> |

Tableau 10. Le cadre légal minier environnemental [35]

# 2.3.3.1. Le cadre législatif minier colombien

Le cadre juridique minier est définit par la loi n°685 de 2001 (Code des mines), qui "a comme objectifs d'intérêt public d'organiser l'exploration technique et l'exploitation des ressources minières de propriété étatique et privée ; de stimuler ces activités pour satisfaire aux demandes nationales et internationales et que le profit soit géré en harmonie avec des principes et normes d'exploitation rationnels des ressources naturelles non renouvelables et de l'environnement dans un concept intégré de développement durable et du renforcement économique et social du pays" [34].

Son application "règle les relations juridiques de l'état avec les particuliers et entre les particuliers, liées aux travaux et œuvres de l'industrie minière dans ses phases de prospection, exploration, construction exploitation, et montage, enrichissement, transformation, transport et promotion des minéraux qui se trouvent dans le sol et le sous-sol, dans la propriété nationale ou dans une exploitation privée. S'excluent l'exploration et d'hydrocarbures liquides et gazeux qui sont régis par les dispositions spéciales" [34].

La complexité du secteur minier colombien se retrouve au sein de son nouveau code minier, matérialisant le paradoxe entre une culture

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ministère des Mines et de l'Energie

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement Territorial

traditionnelle minière et les nécessités de l'état à assumer son rôle d'administrateur (Tableau 11).

#### Structure générale de la loi n°685 de 2001 Titre Premier: Dispositions Générales Titre cinquième : Aspects externes au OChapitre I : Propriété étatique travail des mines OChapitre II: Droit d'explorer et oChapitre XVIII: Servitudes minières d'exploiter OChapitre XIX: Expropriation OChapitre III : Zones de réserve, exclues oChapitre XX : Aspects et restreintes environnementaux Chapitre IV : Prospection Titre sixième : Aspects économiques et Titre Second: La concession de mines sociaux du travail des mines ○ Chapitre V : Le contrat de concession OChapitre XXI: Régimes associatifs OChapitre VI: Aire de la concession oChapitre XXII: Aspects économiques et tributaires OChapitre VII : Durée de la concession OChapitre VIII: Les travaux OChapitre XXIII : Garanties minières d'exploration oChapitre XXIV: Aspects sociaux du ○ Chapitre IX : Construction et montages travail des mines miniers Titre Septième : Aspects procéduraux ○ Chapitre X : Œuvres et travaux OChapitre XXV : Normes de procédure d'exploitation OChapitre XXVI : Oppositions OChapitre XI: Opération conjointe oChapitre XXVII: Protection ○Chapitre XII : Finalisation de la administrative concession oChapitre XXVIII : Compétence Titre Troisième : Régimes spéciaux oChapitre XXIX: Registre minier ○Chapitre XIII : Matériaux pour voies de national communication oChapitre XXX : Système national OChapitre XIV: Groupes ethniques d'information minière OChapitre XV: Travail des mines OChapitre XXXI: Conseil assesseur de marines politique minière Titre quatrième : Travail des mines sans Titre Huitième : Dispositions Finales oChapitre XXXII: Dispositions ○ Chapitre XVI : Travail de mines spéciales de transition occasionnel OChapitre XVII: Exploration et exploitation illicite de mines

Tableau 11. Structure générale Loi 685 de 2001: Code de Mines [36]

L'application de la loi n°685 de 2001 est liée à une série de textes complémentaires. Ceux-ci régissent essentiellement les responsabilités des différents corps de l'état, réglemente le recouvrement, la distribution des privilèges et déterminent les conditions de sécurité et d'hygiène minière. Nous pouvons citer :

- Résolution n°02406 de 1979, sur la sécurité minière pour l'exploitation souterraine de charbon : « règlement de sécurité minier pour l'extraction souterraine de charbon » [37].
- Décret n°1335 de 1987, sécurité du travail des mines souterraines : « règlement de sécurité des travaux dans les mines souterraines » [38].
- Décret n°2222 de 1993, sécurité et hygiène industrielle dans les mines à ciel ouvert : « règlement de sécurité et hygiène industrielle dans les mines de ciel ouvert » [39].

Le comité de santé au travail pour le secteur minier (Ministère de la Protection Sociale, Ministère des Mines et de l'Energie), travaille actuellement sur la réactualisation de la résolution n°02406 de 1979.

# 2.3.3.2. Cadre législatif environnemental colombien

En lien avec le secteur minier, la loi 99 de 1993 dans son titre VIII parle des licences environnementales. Cette loi a permis l'arrivée du décret 2150 de 1995, qui simplifie l'obtention des licences environnementales pour des projets de type miniers, la loi 685 de 2001 définit une licence environnementale globale, comme celle donnée par l'autorité environnementale compétente pour la construction, le montage, l'exportation, l'enrichissement et le transport en interne d'un ou de plusieurs minerais. Les autorités environnementales colombiennes fonctionnent sur deux niveaux logiques différents qui respectent les intérêts du pays et des régions. Le ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement Territorial fonctionne comme un organisme de contrôle national; il délègue à des corporations autonomes régionales et dans les grands centres urbains, l'administration environnementale des différentes juridictions. Cette structure organisationnelle divise les compétences pour l'attribution des licences environnementales, basée sur la capacité de production (Tableau 12).

# Licences privatives du bureau de l'environnement, habitat et développement territorial

- a. Projet d'exploitation minière de charbon supérieur ou égal à 800.000 tonnes/an
- Projet d'exploitation minière pour matériaux de construction supérieur ou égal à 600.000 tonnes/an
- Projet d'exploitation minière pour métaux et pierres précieuses lorsque le matériau travaillé est supérieur ou égal à 2.000.000 tonnes/an
- d. Projet d'exploitation minière d'autres minerais supérieur ou égal à 1.000.000 tonnes/an

# Licences privatives des corporations régionales et grands centres urbains

- a. Projet d'exploitation minière de charbon inférieur à 800.000 tonnes/an
- Projet d'exploitation minière des matériaux de construction inférieur à 600.000 tonnes/an
- Projet d'exploitation minière de métaux et pierres précieuses lorsque le matériau travaillé est inférieur à 2.000.000 tonnes/an
- d. Projet d'exploitation minière d'autres minerais inférieur à 1.000.000 tonnes/an

Tableau 12. Les autorités environnementales compétentes pour l'obtention de licences

La demande et obtention des licences environnementales se fait grâce au décret 1220 de 2005, auprès de l'autorité environnementale compétente qui demande les documents nécessaires pour sa démarche environnementale [40].

La Loi 99 de 1993 a une série de textes complémentaires pour son application. Ceux-ci ont des caractères principalement généraux et portent les notions de participation communautaire, de patrimoine culturel, de flore et de faune des bois, de chasse, d'utilisation du sol,

de l'atmosphère, de ressources hydriques, de résidus solides, d'administration des risques et de prévention des désastres. Nous pouvons souligner pour les deux dernières notions :

- Loi 09 de 1979, « code sanitaire national »
- Décret 3989 de 1982, création des comités de secours nationaux
- Loi 46 de 1988, système national de prévention, d'intervention et de secours
- Décret 919 de 1989, direction nationale pour la prévention et l'intervention lors de désastres.
- Directive présidentielle 33 de 1989, responsabilité des organismes et entités décentralisées de l'ordre national du secteur public, dans le développement et l'organisation du système national pour la prévention et l'intervention lors de désastres.
- Loi 99 de 1989, réforme de la définition des zones à risques
- Décret 1319 de 1994, réglementation de l'attribution des licences de construction, d'urbanisation et d'émissions.
- Loi 388 de 1997, présentation des plans pour l'ordre territorial
- Décret 879 de 1998, réglementation des plans d'ordre territorial
- Décret 321 de 1999, création du plan national contre le déversement d'hydrocarbures, dérivés et autres substances nocives
- Décret 48 de 2001, planification environnementale régionale

#### 2.3.3.3. Cadre législatif territorial colombien

Le cadre législatif territorial est défini par la loi 388 de 1997 qui a comme objectifs [41] :

- 1. L'établissement des mécanismes qui permettent aux maires de promouvoir l'ordre sur son territoire, l'utilisation équitable et rationnelle du sol, la préservation et la défense du patrimoine écologique et culturel et la prévention des désastres dans des endroits dangereux, de même que l'exécution des actions urbanistiques nécessaires.
- 2. De garantir que l'utilisation du sol correspond bien aux autorisations qui lui sont liées. Il autorise le droit d'occupation et de services publics. Il doit également veiller à la création et à la défense d'espaces publics, de même qu'à la protection de l'environnement et à la prévention des désastres.
- 3. De promouvoir les échanges harmonieux entre la nation, les entités territoriales, les autorités administratives et de planification, dans l'accomplissement des obligations constitutionnelles et légales qui

prescrivent à l'Etat le maintien de l'ordre sur le territoire pour permettre l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

4. De coordonner l'ensemble des initiatives municipales en cohérence avec la politique urbaine nationale, en harmonie avec les différentes entités chargées de l'affectation des ressources.

Cette loi 388 de 1997 fut créée sur les principes de fonction sociale et écologique de la propriété, de prévalence de l'intérêt général sur le particulier et de distribution équitable des charges et des bénéfices.

Cette loi présente une coordination institutionnelle pour la planification physique, économique et juridique d'un territoire ou d'une région. Elle définit une stratégie de construction participative vis-à-vis de la concertation d'un plan unique pour le développement d'un territoire (Figure 18).

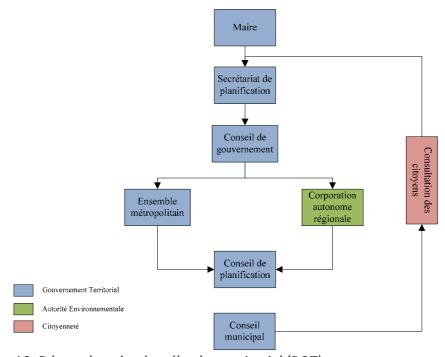


Figure 18. Démarches du plan d'ordre territorial (POT)

Ce plan se déroule entre le pouvoir territorial et les différentes institutions nationales et régionales. Il utilise des instruments de coordination institutionnelle avec l'autorité environnementale régionale ou nationale et incorpore des dimensions régionales dans le processus d'attribution des indispensables licences environnementales pour les concessions minières. Sa mise en œuvre fut partiellement réglementée par le décret 2181 de 2006.

En tant que responsable national, le ministère de l'environnement, de l'habitat et du développement territorial, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUP), a publié deux guides méthodologiques pour les différents acteurs [42, 43]. Ces guides traitent des relations existantes entre la population et le territoire, mais ne développe

malheureusement pas des points tels que l'analyse des dangers ou la définition des risques industriels majeurs. Ils signalent tout de même l'importance de l'évaluation des risques naturels.

#### 2.3.3.4. Démarche minière environnementale

Les démarches minières environnementales en vue de l'obtention d'un contrat de concession sont claires et explicites. Il s'agit de deux processus parallèles entre l'autorité environnementale et l'autorité minière, coordonnées par cette dernière comme entité de l'état ayant délégation pour la signature des contrats de concession (Figure 19).

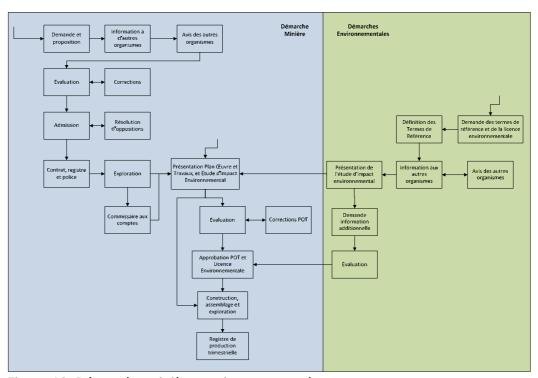


Figure 19. Démarche minière environnementale

La Loi 685 de 2001 dans son chapitre XX, article 199, demande au ministère des mines et de l'énergie et au ministère de l'environnement<sup>9</sup>, l'adoption concertée de "référents normalisés, applicables dans l'élaboration, la présentation et l'approbation des études d'ordre environnementale pour le secteur du travail des mines; de même que la création de guides techniques pour améliorer la gestion environnementale dans les projets miniers et les procédures pour suivre et évaluer les exercices fiscaux". C'est ainsi que furent publiés trois guides miniers durant l'année 2002, ces guides portes sur l'exploration, l'exploitation, l'enrichissement et la transformation des minerais (résolution 18-0861), et quelques années plus tard parurent de nouveaux guides traitant de l'exploitation du charbon et de l'industrie du ciment [35, 44-47].

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Maintenant ministère de l'environnement, de l'habitat et du développement territorial

Les guides de la résolution 18-0861 de 2002 furent élaborés dans le cadre du programme de coopération CERI-COLOMBIA-CIDA<sup>10</sup>. Le guide traitant du travail des mines souterraines et du stockage de charbon fut rédigé dans le cadre du programme de coopération PNUD-MINERCOL<sup>11</sup> et le guide de l'industrie du ciment fut réalisé en coopération entre le ministère des mines et de l'énergie, le ministère de l'environnement de l'habitat et du développement territorial ainsi qu'avec l'institut colombien des producteurs de ciment.

Les cinq guides ont une structure commune, définie par une introduction, une évaluation des impacts, la gestion environnementale, et l'évaluation des dangers. Une analyse détaillée montre que toutes ces rubriques sont de bonnes qualités et doivent permettre de réaliser une évaluation des impacts environnementaux. Nous ne pouvons toutefois qu'être très critiques vis-à-vis des différents chapitres « analyse des risques » présents dans les différents guides. Ceci est d'autant plus étonnant si l'on considère que la Colombie classe l'activité minière comme à haut risque (catégorie 5 sur 5 possibles) et que le pays a ratifié la convention 174 de l'OIT ainsi que sa recommandation 181 [48-51].

D'après le décret 1281 de 1994 les entreprises minières doivent s'inscrire comme des entreprises à hauts risques auprès du ministère de la protection sociale. Ces entreprises à hauts risques doivent ensuite être supervisées par des administrateurs des risques professionnels (Circulaire 002 du 17 janvier 1996 du ministère du travail et de la sécurité sociale).

Néanmoins le code des mines ne demande pas à ce qu'un guide axé sur la santé et la sécurité des travailleurs soit élaboré de façon concertée entre les ministères des mines, de l'énergie et le ministère chargé de la protection sociale ; il ne fait pas le lien entre la sécurité industrielle, la santé au travail et les risques industriels majeurs. Ceci devrait être bientôt modifié avec la ratification de la convention OIT 176 sur la sécurité et la santé dans les mines [52]. Les actions liées à la santé et à la sécurité au travail sont actuellement traitées au travers d'un comité interinstitutionnel créé entre le ministère de la protection sociale et le ministère des mines et de l'énergie.

Pour ce qui est des risques industriels majeurs, le vide législatif est évident et "la schizophrénie" institutionnelle est claire. Le gouvernement national après la ratification de la convention OIT 174, a promulgué la loi 320 de 1996 et son décret 2053 de 1999 [53, 54]. Ces instruments se limitent à une simple transposition de la convention dans le droit local, et ne désignent aucun responsable institutionnel pour sa mise en œuvre.

<sup>11</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement- Empresa Nacional de Minería Ltda MINERCOL

46

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Canadian Energy Research Institute (CERI) - Ministère des Mines et de l'énergie/ Ministère de l'environnement - Canadian International Development Agency (CIDA)

Il est assez clair que l'organisation actuelle des institutions colombiennes ne réussit pas à assumer de telles problématiques multidisciplinaires comme dans le cas des l'analyse des dangers et des risques industriels. Nous risquons donc de nous retrouver face à des réglementations orphelines jusqu'à ce que le pays expérimente de nouveau les effets secondaires d'un vide institutionnel, comme cela a été le cas pendant le premier semestre de l'année 2007 [55-57].

#### 2.3.4. Vision sur la santé et la sécurité industrielle

Lors du 15<sup>ème</sup> congrès mondial sur la santé au travail de l'OIT, Jukka Takala a montré sa préoccupation vis-à-vis du panorama général de la santé et de la sécurité industrielle en disant : "l'hécatombe du travail qui représente 1,1 million de morts, dépasse la moyenne annuelle de décès liés aux accidents de route (999.000), aux guerres (563.000) et au Sida (312.000). Environ un quart de ces morts est produit par l'exposition à des substances dangereuses qui causent des maladies comme le cancer ainsi que des maladies cardiovasculaires, respiratoires et du système nerveux. Il est actuellement prévu que les maladies liées au travail causeront deux fois plus de victimes en 2020. Les estimations modérées montrent que les travailleurs ont actuellement environ 250 millions d'accidents de travail et 160 millions de maladies professionnelles par an. Les décès et les lésions graves sont très nombreux dans les pays en voie de développement, où il existe de grandes quantités de travailleurs dans des activités primaires et d'extraction, comme l'agriculture, l'exploitation des forêts, la pêche et le travail des mines qui sont les industries les plus dangereuses du monde" [23].

La Colombie est un de ces pays où il y a un grand nombre de travailleurs dans des activités primaires et c'est à cause de cela que le ministère de la protection sociale mène des efforts pour la protection du travailleur colombien. Malheureusement le pays ne dispose pas d'une base de données fiable sur les accidents miniers, les maladies professionnelles ou les accidents et événements arrivant en post-exploitation (effondrement minier par exemple). Dans le cas spécifique des risques professionnels, le ministère centralise, grâce à la résolution 1750 de 2005, l'information dans un système national unique. Les données ne sont par contre pas publiques et ne peuvent donc générer un retour d'expérience suffisant pour une analyse de risques a posteriori [58]. Nous avons demandés à plusieurs occasions à la Direction Nationale des Risques Professionnels, l'accès aux deux premières années d'information (2005-2006) pour avoir une idée de la problématique colombienne, mais il n'a pas été possible d'avoir une réponse positive de la part de cette direction.

Pour contourner cet obstacle et avoir une idée de l'impact de cette activité dans le territoire national, nous avons analysé des bases de donnés et des rapports réalisés par des organismes internationaux, en considérant que la problématique actuelle du territoire colombien correspond à celle vécue il y a quelques décennies par les pays

développés et qu'il ressemble aux autres pays de tradition minière de la région. Les instruments analysés sont :

- Mine Safety and Health Administration 1983-2004: base de données d'accidents miniers, lésions, décès, emploi et production, du gouvernement des Etats-Unis administré par le U.S. Department of Labor. Cette base est une source d'informations colossales, où de manière systématique se documentent tous les accidents ou incidents miniers du territoire américain. Il est conçu comme un outil de retour d'expérience, qui sera traduit en réglementation technique, avertissements et recommandations [59].
- Program Mining Safety & Health: programme du Department of Health and Human Services, administré par le National Institute for Occupational Safety and Health des Etats-Unis. C'est un programme national pour la protection et le sauvetage des mineurs [60].
- Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Ministère de l'Equipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer de la République Française : administration du risque minier post-exploitation [61].
- Programme sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement : programme de l'Organisation International du Travail, pour la promotion du travail dans des conditions sûres [29].
- Ministère de l'Energie et des Mines du Pérou : ce ministère centralise toute son activité minière, ces affaires environnementales minières et sa gestion sociale. Il est reconnu en Amérique latine comme un des pays ayant une forte tradition minière avec une problématique proche de la Colombie à cause de l'hétérogénéité des échelles d'exploitation et des droits ethniques sur les ressources [62].

En utilisant les instruments susmentionnés, nous avons construit une représentation générale de l'activité minière sur le territoire colombien en 2007, sa correspondance avec une évolution historique fut déterminée par le retour d'expérience issu des Etats-Unis.

#### 2.3.4.1. Sécurité industrielle : la fatalité minière

D'après les données de l'Organisation International du Travail, l'extraction de minerais ne concerne qu'1% de la population active mondiale, mais totalise à elle seule 5% des accidents de travail mortels (15.000 par an, soit 40 par jour).

Différents rapports estiment que chaque année plus de 6.000 accidents ont lieu dans des mines chinoises. Dans la province de Hunan, où la Chine produit annuellement 25 millions de tonnes de charbon au travers de 5220 mines, qui donnent de l'emploi à 200.000 travailleurs, ont eu lieu officiellement 232 décès en 1997, dont 70% d'entre eux furent produits par des explosions de gaz ou de poussière de charbon. Le taux d'accidents mortels dans ce secteur (9,1 décès par million de tonnes de charbon) est 90 fois plus grand que la moyenne enregistré dans les pays industrialisés (0,1 décès par million de tonnes). Mais quelques régions peuvent avoir des taux encore plus importants, en 1998, par exemple, dans le Balochistan (province au sud-ouest du Pakistan), 64 mineurs ont perdu la vie dans des mines de charbon qui

produisent 1,6 million de tonnes, ce qui représente un taux d'accidents mortels de 40 travailleurs par million de tonnes [29].

Dans ces pays et dans bien d'autres, les catastrophes prennent de nombreuses vies parmi les mineurs. En Tanzanie, les inondations ont donné la mort à plus de 100 mineurs en 1997 et à 70 en 1998. En Bolivie, où 4.000 petits mineurs organisés en coopératives exploitent une mine fermée d'étain, il y a une moyenne de 3 accidents mortels et de 15 accidents graves chaque mois, ce qui veut dire que chaque année presque 1% de la force de travail perd la vie ! Une situation identique à également lieu au Zimbabwe, qui a une bien mauvaise réputation pour son nombre élevé d'accidents mortels, qui sont « causés principalement par les mineurs qui retournent illégalement dans les mines fermées pour y extraire de l'or des piliers et par des mineurs qui excavent les rives instables des rivières (OIT, 17 mai 1999, communication de presse) [29].

La Colombie n'échappe pas à cette réalité, 110 ouvriers sont morts en 1977 dans une mine de charbon dans la province d'Amagá (Antioquia); un glissement de terrain a tué 100 mineurs d'émeraudes en 1998; 49 mineurs sont morts en 2001 dans une exploitation d'or et 40 personnes sont décédées dans des mines de charbon lors de deux événements qui se sont déroulés durant les six premières semaines de l'année 2007.

Ces succession accidents ont eu paradoxalement un effet positif, essentiellement lié à l'impact des médias. Les autorités compétentes ne se taisent plus; ils donnent maintenant des chiffres partiels de la situation actuelle. D'après le journal El Tiempo, le ministère des mines et de l'énergie, a enregistré 48 accidents durant l'année 2006 avec un total de 39 mineurs décédés [55]. Ces chiffres ne correspondent sûrement pas à la réalité, car une mission technique menée au sein du centre national minier en 2006 nous a permis d'estimer que les décès seraient supérieurs à 25 par an (17 décès par million de tonnes de charbon) rien que pour le département de Boyaca. Ce chiffre ne représente qu'une petite part de la réalité nationale mais il permet de donner une idée de son ampleur.

La différence des chiffres et des indicateurs est omniprésente au sein des autorités minières nationales, départementales, municipales, des organisations de producteurs et des syndicats, cela permet de mettre en évidence le réel abandon du travailleur minier par le gouvernement [29, 32, 55-57, 63-65].

# 2.3.4.2. Santé minière : le cas des pneumoconioses

Les pneumoconioses sont des maladies pulmonaires prévisibles mais noncurables. Elles sont dues à l'inhalation de particules solides, ayant un diamètre inférieur à 5 micromètres. Celles-ci rentrent dans le système respiratoire et produisent une inflammation et des cicatrices dans le tissu pulmonaire, en facilitant la prolifération des infections produits par des champignons et des bactéries. Elles sont souvent associées à d'autres maladies pulmonaire, comme la fibrose, l'emphysème, la tuberculose et le cancer.

Les effets sur le système respiratoire sont déterminés par le type de produit inhalé, cela nous donne, entre autres, les termes d'asbestose (fibrose interstitielle d'amiante), bérylliose (réactions granulomatoses de béryllium), silicose chronique (fibrose nodulaire diffuse de silice), silicose aiguë (protéinase alvéolaire de silice), etc.

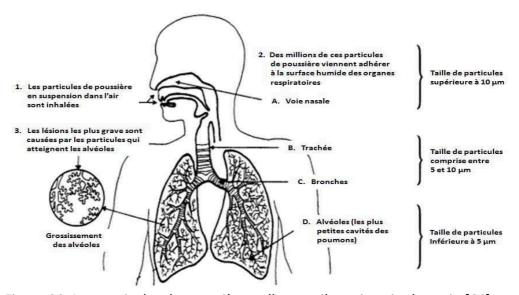


Figure 20. Les particules de poussière et l'appareil respiratoire humain [66]

Même si la problématique actuelle de la silicose est principalement liée à des travaux de constructions et aux travaux publics, ses origines et son diagnostic proviennent des travaux miniers [67]. Au début du XIX siècle les docteurs Pearson (1813), Gobert (1827) et Gregory (1831), découvrent l'apparition d'une étrange maladie propre aux mineurs de charbon, caractérisée par des vomissements noirs [67]. Après perception de cet effet secondaire, la communauté médicale européenne de l'époque énonça différentes hypothèses sur les causes de cette maladie mortelle; mais l'association entre l'inhalation de poussières et le développement de pathologies pulmonaires resta quasiment inaperçu. Cet élément fut souvent considéré comme une aggravation d'une tuberculose, qui était une maladie généralisée dans toutes les mines européennes de l'époque [67]. C'est en 1867, qu'on établit pour la première fois le lien de causalité (l'exposition à des atmosphères poussiéreuses) pour le développement de ces pathologies du système respiratoire, avec l'introduction du mot pneumoconiose par le Dr Zenker.

Si le processus d'identification réalisé par la communauté médicale dura plus de 50 ans, la reconnaissance sociale du danger ne prit pas moins de temps. En effet c'est seulement à la fin des années 1920, que des pays comme le Royaume-Uni et l'Allemagne reconnaissent la silicose comme maladie professionnelle et ce n'est qu'en 1934 que l'Organisation Internationale du Travail l'inclut grâce à la convention 42 dans la liste des maladies professionnelles.

D'après les informations de l'OIT on peut estimer que, la Colombie expose 1.800.000 travailleurs à ce risque. 1.691.000 travailleurs sont exposés en Inde à de la poussière contenant de la silice; 55% des travailleurs dans des carrières de type sédimentaire ont une silicose (dont la moitié sont des Hommes de moins de 25 ans). Des études en Amérique latine donnent la valeur de 37% comme valeur de présence de silicose parmi les mineurs ainsi qu'une valeur de 50% pour les mineurs âgés de moins de 50 ans [68].

Les perspectives sont tout de même encourageantes, malgré des statistiques très préoccupantes. Des pays comme la Suisse, la Suède, la Finlande et l'Australie ont d'excellents résultats sur le contrôle de la silicose lors des opérations minières et génèrent un retour d'expérience suffisant pour permettre une transposition dans d'autres contextes. La réussite est liée à trois axes de travail : le développement législatif, l'arrivée de mesures administratives et organisationnelles adéquates pour le développement des efforts dans le contrôle de la présence de poussières sur le lieu de travail, et l'augmentation des efforts pour l'amélioration de l'environnement de travail et la minimisation de l'exposition à la poussière. Le développement de ces trois axes doivent réduire le risque de silicose [68].

# 2.3.4.3. Risques post-opération : effondrement

La problématique minière ne se termine pas avec la fermeture de la mine et l'arrêt des procédés d'extraction. Le cycle de vie minier continue jusqu'à l'équilibre naturel de l'écosystème. C'est pendant ce processus que peuvent émerger des risques associés au type de sol et de sous-sol, avec d'importants impacts sur la population, l'environnement et les infrastructures.

Différentes études donnent une idée de l'énorme dimension du problème. On estime qu'il existe plus de 500.000 mines abandonnées aux Etats-Unis et presque 100.000 au Canada [69]. En France, rien que pour le Bassin Ferrifère Lorrain, les aires exploitées représentent une superficie de 1.700 km² et 40.000 km de galeries [70]. Comme pour d'autres problématiques précédemment citées, la Colombie ne dispose pas de statistiques sur ce sujet et les études de coopérations internationales ne se focalisent que sur la phase d'exploitation.

Le passage dans une nouvelle phase du cycle de vie minier, pose de nouveaux défis à l'administrateur territorial des mines. Celui-ci est un acteur récurant entre les phases d'exploration, d'exploitation, de la procédure de fermeture

et lors de la fermeture définitive d'une mine. Il est le seul acteur ayant une vision globale de ce cycle de vie, on peut dire qu'il représente la mémoire de l'activité minière. Le processus du développement territorial est une relation entre l'usage historique du territoire et sa compatibilité avec de futures activités. Le Tableau 5 présente, de façon résumée, les principaux impacts et dangers de la phase de post-exploitation.

| Problématique              | Evénement non souhaitable  | Relation source/cible   |  |
|----------------------------|--|---|--|
| L'eau                      | Les perturbations hydrologiques liées à l'arrêt de travaux miniers Accroissement du débit moyen des cours d'eau et des débits de crue Diminution du débit de d'étiage Inondation brutale | <ul> <li>Captage industriel, captage pour irrigation, captage pour l'adduction d'eau potable, la population, les écosystèmes et l'infrastructure</li> <li>Augmentation des débits</li> <li>Détérioration de la qualité de l'eau</li> <li>Assèchement des sources</li> <li>Assèchement des cours d'eau</li> <li>Vague</li> </ul> |  |
| Les mouvements de          | Tassement  | La population, l'écosystème et  |  |
| terrains                   | Affaissement   | l'infrastructure  |  |
|                            | Effondrement localisé  | <ul> <li>Mécanisme naturel</li> </ul>   |  |
|                            | Effondrement généralisé  | <ul> <li>Mécanisme pour dissolution (les</li> </ul>   |  |
|                            | Glissement superficiels ou   | salines)  |  |
|                            | profonds   | <ul> <li>Mécanisme anthropique</li> </ul>   |  |
|                            | Liquéfaction   | <ul> <li>Mécanisme par combustion</li> </ul>  |  |
|                            | Chutes de pierres, écroulement   | <ul> <li>Soulèvement des terrains</li> </ul>  |  |
| L'émission en              | Emission de méthane  | La population, l'écosystème et  |  |
| surface de gaz de mine     | Emission de dioxyde de carbone   | l'infrastructure  |  |
| ou d'atmosphère minière    | • Emission de monoxyde de  | <ul> <li>Dégazification</li> </ul>  |  |
|                            | carbone  | <ul> <li>Le pistonnage (ex. nappe)</li> </ul>   |  |
|                            | • Emission de sulfure  | <ul> <li>Variation de la pression</li> </ul>  |  |
|                            | d'hydrogène  | atmosphérique   |  |
|                            | <ul> <li>Emission de radon</li> </ul>  | o Tirage  |  |
|                            | <ul> <li>Atmosphère déficiente en</li> </ul>   | o Diffusion   |  |
|                            | oxygène  | o Dissolution en l'eau minière  |  |
| La pollution des           | Lessivage des travaux minier   | <ul> <li>La population, l'écosystème et les</li> </ul>  |  |
| eaux souterraines, sols et | Lessivage de déchets   | infrastructures   |  |
| émission de                | Lessivage d'émergence minière  | Pollution par contact roche-eau   |  |
| rayonnements ionisants     | Déversements   | o Pollution par infiltration  |  |
|                            | Infiltrations  | o Pollution par les émergences minières   |  |
|                            | Dispersion éolienne  | Pollution par contact eau-sol     Pollution par dépât de poussière  |  |
|                            | Dispersion mécanique   | <ul> <li>Pollution par dépôt de poussière</li> <li>Pollution par remblai-eau</li> </ul>   |  |
|                            |  |   |  |
|                            |  | <ul> <li>Pollution par contact résidu-eau</li> <li>Pollution par contact résidu-sol</li> </ul>  |  |
|                            |  | Pollution par contact residu-sol     Pollution par déversement  |  |
|                            |  | o i oliution pai ueversement  |  |

Tableau 13. Problématique de post-exploitation : impacts et dangers.

La problématique des mouvements de terrains et de pollutions associées fut dans la quasi-totalité des pays postérieure aux accidents de Stava (Italie-1985), Meeriespruit (Afrique du Sud-1994) et Baia Mare (Roumanie-2000). Ces accidents catastrophiques furent de véritables cris d'alertes poussés par la communauté internationale pour que les mines puissent être classées comme activité dangereuse pouvant générer des risques d'accidents majeurs. Les produits de ces initiatives sont la publication par l'ONU en 2001 du guide technique « APELL for Mining » et une modification réalisée en 2003 de la directive européenne SEVESO II [71].

Sinon, les effondrements localisés et généralisés liés à des activités d'extraction souterraine, n'ont pas été sujet à de grands appels

internationaux médiatisés et restent encore actuellement des risque silencieux. Ils sont liés à la problématique des exploitations abandonnées et/ou à l'utilisation de techniques inappropriées. Ce scénario va bien certainement se développer, voire se généraliser, en Colombie mettant en danger des groupes urbains complets, comme c'est le cas de Marmato (département de Caldas) avec une population de 5000 habitants.

#### 2.3.4.4. La relation entre le taux de décès et le contrôle national

Grâce au retour d'expérience issus des pays industrialisés, il est possible de déterminer une relation étroite entre le taux de décès et la législation nationale. Pour le mettre en évidence, nous proposons une rapide analyse de l'évolution historique du travail des mines de charbon aux Etats-Unis, en utilisant les informations données par CDC, NIOSH, DSHEFS, Statistical Support MEO<sup>12</sup>.

Entre 1911 et 1930, l'activité minière américaine se caractérise par l'usage intensif de main d'œuvre peu mécanisée. L'introduction de systèmes mécanisés pour substituer la main d'œuvre n'était pas bien vue par les syndicats de travailleurs, causant un retard considérable à l'utilisation à grande échelle de ce type de technologies. Indépendamment des techniques d'exploitation à utiliser, la pression du marché américain répondait à la demande économique en expansion. En 1918 la production de charbon a atteint le chiffre de 680 millions de tonnes, mais tout changea quelques années plus tard avec la grande dépression des années 30, générant une demande nationale de 360 millions de tonnes en 1932. Il est intéressant d'analyser comment une chute de 47% dans la production, diminua le nombre de décès de moitié, mais le taux de décès moyen augmenta de 14% (Figure 21). Il est évident que le nombre d'employés du secteur diminua de manière drastique, et que l'exploitation mécanisée fut utilisée à pleine capacité générant une redistribution du risque individuel.

La période 1931-1945 montre un phénomène intéressant : les demandes augmentent et le marché se dynamise grâce à la reprise de l'économie américaine et à la seconde guerre mondiale. Les niveaux de production pour 1949 sont identiques à ceux de 1918 [72]. Le nombre de décès augmente légèrement mais le taux de décès diminue considérablement (Figure 21) ; nous voyons donc que la pression du marché se redistribue directement sur le mineur. Cela peut être comparé au début du XXIème siècle dans des pays en voie de développement comme la Chine ou dans des pays émergents comme la Colombie, où la pression du marché à un impact direct sur le taux de décès dans les mines.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Centers for Disease Control and Prevention (CDC), National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) et Division of Surveillance Hazard Evaluations and Field Studies (DSHEFS)

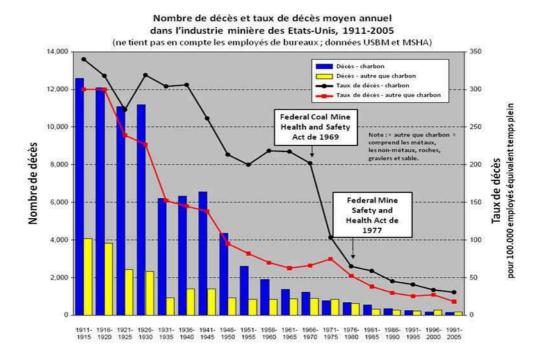


Figure 21. Nombre des décès et taux de décès moyen annuel dans l'industrie minière américaine (1911-2005)

La fin de la seconde guerre mondiale est liée à une dépression du marché ainsi qu'à de nouvelles techniques d'exploitation. En 1968 le peuple américain est tragiquement touché par l'accident de Farmington (West Virginia) où 78 mineurs décédèrent suite à une explosion. La réglementation américaine fut modifiée en 1969 par le « Federal Coal Mine Health and Safety Act » afin de réorganiser le système d'extraction du charbon et pour tenter de dynamiser un changement de la culture d'entreprise. Cette barrière réglementaire fut très efficace vu qu'elle réduisit le nombre de décès d'approximativement 85% durant la période 1970-2005 (Figure 21).

Quatre ans plus tard (en 1972) la tragédie de Sunshine (Idaho), où 91 mineurs trouvèrent la mort lors d'un incendie, met clairement en évidence le fait que le risque ne se limite pas aux seules mines de charbon. Le gouvernement fédéral américain consolida alors les législations du charbon, des métaux et non métaux, grâce au Federal Mine Safety and Health Act de 1977.

Il est clair alors que la tension générée par les instruments législatifs est une force motrice stratégique pour la réduction du nombre de décès dans les mines et le renforcement institutionnel dans la tactique gouvernementale pour l'application de la loi.

| Chapitre 3 : la démarche méthodologique |  |
|---|--|
|   |  |
|   |  |
|   |  |
|   |  |

# Introduction

Ce chapitre et ses annexes, présentent la démarche appliquée pour l'analyse des instruments réglementaires relatifs à l'administration des risques miniers sur le territoire colombien. Cette analyse est réalisée grâce à l'application de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR sur le secteur des opérations d'extractions minières souterraines tout en privilégiant les processus de concertation et le travail coordonné en groupes multidisciplinaires.

Notre objectif est d'évaluer les instruments réglementaires de l'administration des risques associés aux activités industrielles sur le territoire colombien afin d'identifier les opportunités d'améliorations pour la protection de la population, de l'environnement et des infrastructures.

Cette étude doit également nous permettre de réaliser l'évaluation de la pertinence de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'analyse de systèmes complexes, à une échelle supérieure de celle des procédés industriels. Nous tenterons également de voir s'il est possible de proposer des améliorations à cet ensemble méthodologique.

Comme l'a écrit Ulrich Beck dans son livre La Société du Risque [73], « la discussion sur les risques se situe entre la perte de confiance de la société et la réalisation d'une catastrophe. Le concept de risque se caractérise par un état intermédiaire entre « sécurité » et « destruction » durant lequel sa perception détermine les pensées et les actions ». C'est cette perception de risque menaçant qui peut être identifiée comme force motrice et qui détermine la construction réglementaire d'un pays.

L'étude d'une réglementation nationale comme celle de la Colombie, devient comparable à une radiographie culturelle qui détermine le cadre de référence pour le chef d'entreprise, en fixant les objectifs minimum de prévention, de protection et de mitigation, reliés aux flux de dangers générés par son activité. Cela exprime également l'acceptabilité et la tolérance du risque qui sont définies par les autorités nationales.

Pour effectuer une analyse de ces instruments nationaux, nous sélectionnerons des scénarios d'accidents possibles et nous y superposerons les instruments réglementaires existants pour tenter d'évaluer leurs pertinences vis-à-vis de la protection des cibles identifiées.

# 3.1. Configuration de la boite à outils

Un des objectifs mentionnés ci-dessus, est de tenter d'évaluer la pertinence de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'analyse de méga-systèmes. Cette volonté demande une application séquentielle et exhaustive de la totalité des activités et sous-activités proposées par le Module A.

Nous allons recourir aux bases fondamentales de la systémographie pour évaluer la pertinence homomorphique et polymorphique des produits résultant de l'utilisation de l'application de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR.

Deux questions se posent lors de la réalisation d'une étude de ce type :

- 1. Comment une analyse vue sous un angle génie des procédés peut-elle être transposée à un niveau logique législatif ?
- 2. Comment faire une approximation pertinente du point de vue de type « génie des procédés » pour réaliser une analyse de risques dans un méga-système (à l'échelle d'un pays) ?

Pour répondre à ces questions, il faut dans un premier temps se demander si un secteur de production d'un pays comme la Colombie peut être considéré comme un système. Ce doute peut être dissipé grâce à l'utilisation de la SLM. Tous les secteurs productifs nationaux sont suffisamment complexes et ils possèdent les caractéristiques pour être définis comme des systèmes. Ils peuvent donc être l'objet de modélisations et les outils proposés par la SLM (inclus dans l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR) peuvent être utilisés pour son analyse.

Nous définissons alors le secteur productif colombien comme un méga-système à analyser, mais nous avons dû réduire ses limites car la variété générée par ce méga-système était bien supérieure à notre capacité d'analyse. Nous appellerons ce processus une réduction de variétés et la façon de définir les sous-systèmes susceptibles d'être analysés un processus de déroulement de complexité. Le résultat de ce déroulement nous permet d'identifier de multiples niveaux logiques qui sont décrits par les interrelations entre les différents éléments constitutifs.

Nous avons pris en compte de multiples alternatives : utilitaires, topographiques, environnementales, sectorielles et socioéconomiques, pour réaliser le premier déroulement de complexité du méga-système. Nous avons fait une analyse où l'on considère la disponibilité de l'information, la reconnaissance internationale et la cohérence avec la vision du génie des procédés. Comme résultat, nous avons sélectionné la classification ISIC Rev. 3 (Classification standard internationale des activités industrielles pour toutes les activités économiques, Révision 3) [74], comme premier niveau logique de déroulement de la complexité.

La codification ISIC Rev. 3 propose une classification architecturée en 17 catégories, 60 divisions, 159 groupes et 292 classes. Pour notre analyse nous n'avons pris en compte que les 17 catégories proposées (Tableau 14), qui définissent de façon simple les secteurs économiques primaires, secondaires et tertiaires. Toutes les activités industrielles et ses opérations dérivées sont donc inclues dans ce premier niveau logique (première correspondance homomorphique/polymorphique).

Une fois que l'on a défini les premiers éléments produits par le déroulement de complexité, il faut sélectionner un groupe d'activités qui peuvent être objet de notre étude. Cette sélection peut être réalisée avec un point de vue sûreté de fonctionnement; cette sélection dépendra entre autre de multiples facteurs comme: le retour d'expérience disponible, l'information disponible, la possible description à partir d'une problématique du génie des procédés. Nous avons ainsi déterminé comme activités économiques abordables et analysables:

- 1. Les activités extractives
- 2. Les transports, l'entreposage et les communications
- 3. Les activités de fabrication

|  | Agriculture, chasse et sylviculture                            |  |  |
|--|--|--|--|
|  | Pêche  |  |  |
|  | Activités extractives  |  |  |
|  | Activités de fabrication                                       |  |  |
|  | Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau      |  |  |
|  | Construction   |  |  |
| Activités économiques de la Colombie       | Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules        |  |  |
|  | automobiles, de motocycles et de biens personnels et           |  |  |
|  | domestiques  |  |  |
| ISIC Rev. 3, premier niveau de classement. | Hôtels et restaurants  |  |  |
| isie nev. 3, premier myeau ac classement.  | Transports, entreposage et communications                      |  |  |
| Premier déroulement de complexité          | Intermédiaires financiers                                      |  |  |
| (niveau 1)                                 | Immobilier, locations et activités de services aux entreprises |  |  |
|  | Administration publique et défense ; sécurité sociale          |  |  |
|  | obligatoire  |  |  |
|  | Education  |  |  |
|  | Santé et action sociale  |  |  |
|  | Autres activités de services collectifs, sociaux et            |  |  |
|  | personnels   |  |  |
|  | Foyers employant du personnel domestique                       |  |  |
|  | Organisations et organismes extraterritoriaux                  |  |  |

Tableau 14. Activités économiques : premier déroulement de complexité

On observe assez fréquemment que les instruments législatifs généraux sont issus d'une législation sectorielle; des principes et règles liés à un secteur peuvent ainsi devenir des outils de gestions de problématiques transversales. C'est le cas des normes de protection de l'environnement, des réglementations de protection de la santé au travail et de sécurité industrielle. Nous pouvons citer comme exemples l'Alcali Act [75] et son évolution vers l'Environmental Protection Act (1857-1990, Grande Bretagne), ainsi que les développements de la réglementation européenne liées aux atmosphères explosibles (ATEX) [76].

Cet argument nous permet de sélectionner une des activités mentionnées comme objet principal d'étude et de proposer des éléments potentiellement généralisables, d'un cas particulier vers une problématique générale. Nous avons donc défini les activités extractives comme point de départ, nous y appliqueront de manière récurrente les principes de la SLM et le déroulement de complexité jusqu'à l'identification de systèmes susceptibles d'être analysés à l'aide de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR.

Il est nécessaire de réaliser une autre réduction de variété sur le déroulement des activités extractives, et nous avons pour cela sélectionné les opérations souterraines comme axe principal de ce travail. Nous avons pris en compte les dangers représentés liés aux activités, de même que leurs usages extensifs sur le territoire colombien. Le Tableau 15 et la Figure 22 présentent les déroulements de complexité obtenus sur les activités extractives souterraines.

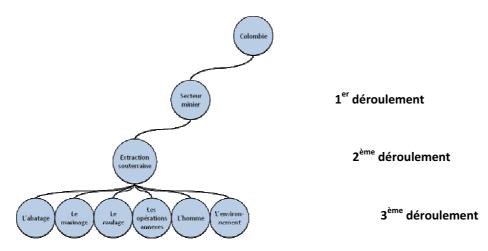


Figure 22. Déroulement de complexité de base

| 1 <sup>er</sup> déroulement | 2 <sup>ème</sup> déroulement | 3 <sup>ème</sup> déroulement | 4 <sup>ème</sup> déroulement  |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|---|
|                             |                              |                              |   |
|                             | Extraction souterraine       | L'abatage                    | A l'explosif<br>A la machine<br>Manuel  |
|                             |                              | Le marinage                  | Les convoyeurs blindés<br>Les chargeurs transporteur<br>Manuel                              |
|                             |                              | Le roulage                   | Les wagons Les convoyeurs Les camions Les puits Manuel                                      |
| Les activités extractives   |                              | Les opérations annexes       | L'aérage<br>L'exhaure<br>L'éclairage<br>Le soutènement de la galerie<br>Détection et alarme |
|                             |                              | L'Homme                      | L'Homme   |
|                             |                              | L'environnement              | L'environnement artificiel<br>L'environnement naturel                                       |
|                             | Extraction ciel ouvert       |                              |   |
|                             | Extraction alluviale         |                              |   |
|                             | Extraction pour dissolution  |                              |   |
|                             | Enrichissement des matériaux |                              |   |

Tableau 15. Déroulement de complexité pour les activités extractives

Le choix des activités souterraines, présente les avantages suivants :

- Ses opérations de base, définies par le troisième niveau de déroulement de complexité, incluent la totalité des opérations à ciel ouvert.
- Ses dangers associés incorporent la grande majorité de ceux définis par l'ensemble des activités extractives.
- Le retour d'expérience de l'activité est suffisant pour l'application de la démarche méthodologique.
- Elles représentent l'une des activités ayant un impact majeur pour le territoire colombien.

Définir les opérations extractives souterraines comme axe principal et central de cette analyse, n'a pas été un processus facile. Il a été nécessaire de réaliser un déroulement de complexité de toutes les activités extractives, en suivant les processus interactifs et exhaustifs proposés par la SLM. Ces correspondances polymorphiques sont indispensables à la robustesse des modèles proposés, il fut donc nécessaire d'en vérifier la pertinence. Nous avons réalisé cette vérification pour les trois activités économiques susmentionnées : activités d'extraction, les transports, et les activités de fabrication.

Une fois identifiés les niveaux logiques susceptibles d'être analysés, il est nécessaire de constituer un (ou des) groupes de travail capable d'absorber la variété générée par ceux-ci. Nous avons donc mis au point deux groupes de travail :

- Le groupe de base : Sa finalité est de proposer une application de la méthodologie MADS/MOSAR sur le secteur d'activité sélectionné. Jean-Pierre Josien participa à ce groupe de travail en sa qualité d'expert minier travaillant au sein de GEODERIS<sup>13</sup>.
- 2. Le groupe de correspondance homomorphique avec la Colombie : ce groupe d'appuis a pour fonction la validation<sup>14</sup> du travail proposé par le groupe de base. Le gouvernement colombien n'a pas pu participer directement de ce travail, il facilita néanmoins les réunions et participations de deux professionnels : Madame Amalia Hoyos du Ministère de la Protection Sociale colombienne (spécialiste en protection sur le lieu de travail) et Monsieur Hernán José Sierra du Ministère des Mines et de l'Energie (spécialiste dans les processus d'extraction miniers, membre de la direction des mines).

Il faut de même noter que les résultats issus de cette étude ne représentent pas une opinion officielle du gouvernement colombien et sont exclusivement le produit de l'interprétation des auteurs de ce document.

Ayant défini la problématique et la conformation des groupes de travail, il faut maintenant appliquer de manière exhaustive le Module A de l'ensemble méthodologique.

# 3.3. Suivi de la démarche méthodologique

Nous présentons maintenant une description du processus suivi pour chacune des activités du Module A ainsi que nos propositions d'évolution. Les activités 1A, 4A et 5A seront présentées individuellement, tandis que les modules 2A et 3A seront couplés afin de faciliter la lecture et la compréhension de la démarche utilisée pour la construction des scénarios.

# 3.3.1. Activité 1A. « Représentation de l'installation »

La représentation des installations constitue un processus systémographique. Cela nous fournit une description claire du système objet de notre étude, cela inclut :

<sup>14</sup> Les processus de validation font référence à des preuves homomorphiques-polymorphiques

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Pôle d'appui technique pour le risque minier de la DRIRE Lorraine (GEODERIS)

- L'identification, la description et la définition des sous-systèmes en suivant les critères définis par la SLM (structure, finalité, fonction, environnement et évolution), validés par le groupe de base (cf. Tableau 15 et Tableau 16).
- Tentative d'application de la liste quasi-exhaustive des sources de dangers sur les sous-systèmes (Grille 1 et Tableau A).
- Raisonnement rhétorique communicable pour les niveaux trois et quatre du déroulement de la complexité (définitions). Ces niveaux mettent en évidence les processus de transformation.

| 3 <sup>ème</sup> déroulement   | 4 <sup>ème</sup> déroulement  |
|--|---|
| L'abatage : Phase de détachement (en le  | A l'explosif : Technique d'abatage pyrotechnique  |
| disloquant) du gisement, le charbon, le  | A la machine : L'ensemble de techniques mécaniques, cela inclut la foration   |
| minerai ou la pierre. L'abatage est l'acte   | pour l'abatage à l'explosif (ex. longwall)  |
| essentiel de l'exploitation des mines.   | Manuel: Toutes les techniques d'abatage où la force motrice est l'homme (ex. pic)   |
| Le marinage : Phase du percement d'un tunnel ou d'une galerie souterraine  | Les convoyeurs blindés : Convoyeur métallique utilisé en taille pour évacuer le minerai abattu  |
| pendant laquelle on évacue les déblais résultant de l'abatage  | Les chargeurs transporteur: Engin d'abord tracté sur rails ou automoteur, conçu pour charger de produit d'abatage   |
|  | Manuel : Toutes les techniques de marinage où la force motrice est l'homme (ex. pelle)  |
| Le roulage: Phase de transport du minerai, du stérile ou du remblai par  | Les wagons : Voiture sur rails employée pour le transport des hommes ou des matériaux (ex. berlines)  |
| tous types de transport entre la sortie du<br>chantier et l'ouvrage de marinage  | Les convoyeurs: Convoyeur continu composé d'une ossature métallique et d'une bande sans fin entraînée par des tambours et supportée par des rouleaux qui la déforment en auge.  |
|  | Les camions: Véhicules transporteurs ou chargeurs pour les hommes et matériaux (ex. joy)  |
|  | Les puits : Creusement vertical pour le skip pour la remonte de minerai.  |
|  | Manuel : Toutes les techniques de roulage où la force motrice est l'homme   |
| Les opérations annexes: Terme<br>générique regroupant l'ensemble des<br>opérations connexes à l'activité<br>extractive | L'aérage: Ensemble de tous les processus et dispositifs qui ont pour objet d'apporter dans les cavités minières l'air frais nécessaire et de diluer et d'emporter à l'extérieur l'air vicié, toxique, ou les mélanges grisouteux, ainsi que d'améliorer le climat de la mine.   |
|  | L'exhaure: Action d'extraire et d'évacuer l'eau parvenant dans des excavations souterraines telles que des mines, des carrières, pour les maintenir hors d'eau.   |
|  | L'éclairage : Ensemble de tous les dispositifs qui ont pour objet d'apporter dans les cavités minières la lumière nécessaire pour le travail minier.  |
|  | Le soutènement de la galerie: Dispositif de soutien des parois, soit par appui (cadres en bois, cintres métalliques, piles, etc.), soit par suspension (broches, boulons, etc.), soit par tout autre moyen. Terme générique désignant tous les moyens mis en œuvre pour maintenir ouvertes et sûres les excavations minières. |
|  | <b>Détection et alarme</b> : Ensemble de tous dispositifs qui ont pour objet, dans les cavités minières, la détection et alarme de l'air vicié, toxique, ou les mélanges grisouteux.  |
| L'homme : Tout être humain présent sur   | L'homme: Les operateurs directs ou indirects, aussi que tout homme sur le   |
| un chantier minier   | chantier.   |
| L'environnement : Ensemble dynamique   | L'Environnement artificiel : Ensemble dynamique et évolutif, constitué  |
| et évolutif, constitué d'éléments  | d'éléments physiques, chimiques et de facteurs sociaux, dans lequel se  |
| physiques, chimiques, biologiques et de facteurs sociaux, dans leguel se   | développe tout « sous-système » et qui est susceptible d'avoir une influence directe sur celui-ci.  |
| développe tout « sous-système » et qui   | L'Environnement naturel : Ensemble dynamique et évolutif, constitué   |
| est susceptible d'avoir une influence  | d'éléments physiques, chimiques et biologiques, dans lequel se développe tout   |
| directe sur celui-ci   | « sous-système » et qui est susceptible d'avoir une influence directe sur celui-ci.   |

Tableau 16. Définitions des troisième et quatrième niveaux de déroulement des extractions souterraines

Les systèmes du troisième niveau de déroulement sont quasi omniprésents dans toutes les activités minières. Par contre, la présence des sous-systèmes du quatrième niveau de déroulement dépendra entre autres choses de la

culture minière territoriale, des échelles de production, des conditions socioéconomiques, des classes de matériaux à exploiter, et des classes de gisements. C'est ce réseau complexe de relations qui génère une explosion d'hétérogénéité de techniques et d'échelles de production sur un territoire comme celui de la Colombie.

La complexité générée par le dernier niveau logique nécessite une stratégie « bottom-up » comme celle proposée par MOSAR dans son activité 2A et l'application d'un modèle simple comme MADS, pour identifier les mécanismes de danger puis affecter les phénomènes non-souhaités dans des niveaux logiques supérieurs.

# 3.3.2. Activité 2A et 3A. « Identification de dangers et des scénarios d'accident – évaluation des risques »

Les activités 2A et 3A se focalisent sur l'identification de flux de dangers et sur leur propagation dans des scénarios d'accidents. Le processus a été complètement mené à bien par le groupe de base en utilisant l'analyse a posteriori comme instrument de vérification complémentaire [29, 59, 62].

# 3.3.2.1. Identification de systèmes de sources de danger

L'identification de dangers présents dans les "sous-systèmes", est réalisée à l'aide de l'inventaire systématique de la grille 1. Les dangers intrinsèques sont mis en évidence avec cet exercice, ils définiront plus tard les différents flux MEI dans une relation source/cible.

Dans ce travail l'indentification des dangers n'a pas été limitée à la simple phase d'exploitation, mais a été construite de façon intégrale en considérant le cycle de vie minier qui permet la mettre en évidence d'éventuelles propagation des risques entre différentes phases de vie. Un extrait de la Grille 1 est présenté dans la Figure 23 et les instruments complets peuvent être consultés en annexe (A.1).

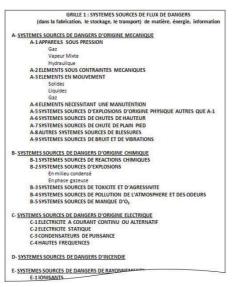


Figure 23. Extrait de la Grille 1 (systèmes sources de flux de dangers)

L'utilisation d'une liste comme celle proposée dans la Grille 1, focalise la discussion du groupe sur les risques intrinsèques pour chacun des « sous-systèmes » et facilite l'élaboration des contrats sociaux développés grâce au Tableau A.

#### 3.3.2.2. Identification des événements non souhaités

L'identification des événements non souhaitables se fait grâce au Tableau A qui est l'outil proposé par MOSAR. Ses objectifs principaux sont l'identification des flux MEI<sup>16</sup> générés par des dangers intrinsèques par « sous-système » de même que les événements initiaux et initiateurs. Cette identification des événements non-souhaités doit être réalisée sans prise en compte des éventuelles barrières existantes Un exemple de ce tableau est présenté dans la Figure 24. L'ensemble des tableaux peut être consulté dans l'annexe (A.2).

| E  | TABLEAU A  Etablissement de processus de danger  SOUS-SYSTEME SOURCE  SS1:  Exploitation southerraine - Abatage  Evinement failules evinement qui manifeste le flun de maries. d'ent gite et d'information émili par un système qui passe d'un est a ou situation normale vest un éstatou situation defaillaire.  Exploitation southerraine - Abatage |              |                     |                    |   |  |  |  |
|----|---|--------------|---------------------|--------------------|---|--|--|--|
| V° | SOURCES DE DANGERS  |              | Phase de vie Evénem |                    | nt initiateur   |  | Evénement principal  |  |
| ., | (Grille 1)  | Exploitation | Maintenance         | Après exploitation | Interne   | Externe  | Evénement initial  | (flux de danger)   |
| A  | Mécaniques  |              |                     |                    |   |  |  |  |
| 1  | Par outils individuels (pique -<br>pioche et marteaupiqueur)  | x            |                     |                    | Problème sur les<br>utilités (air, etc.)     Problème de<br>manutention des<br>outils | Méconnaissance du<br>personnel     Env. artificiel               | Mauvaise opération des<br>outils     Dysfonctionnement des<br>outils     Env. artificiel   | Projection des outils Projection de matériau (poussière et roches) Bruit + vibration                   |
| 2  | Le havage (les haveuses<br>"shortwall" - "longwall", le<br>halage)  | x            |                     |                    | Problème sur les<br>utilités (air, etc.)     Problème de<br>manutention des<br>outils | Méconnaissance du personnel     Env. artificiel                  | Mauvaise opération des<br>outils     Dysfonctionnement des<br>outils     Env. artificiel   | Fragmentation de la machine     Projection de matériau     (poussière et roches)     Bruit + vibration |
| 3  | L'évacuateur de havrit (intégré -<br>non intégré)   | x            |                     |                    | Problème sur les<br>utilités (air, etc.) Problème de<br>manutention des<br>outils     | Méconnaissance du<br>personnel     Env. artificiel               | Mauvaise opération des<br>outils     Dysfonctionnement de<br>havrit     Dysfonctionnement de<br>l'évacuateur     Env. artificiel | Fragmentation de la machine     Projection de matériau     (poussière et roches)     Bruit + vibration |
| 4  | Les mouvements (surrails,<br>chenilles ou pneus)  | x            | x                   | x                  | Mauvais état des<br>supports (rails)     Problème de<br>manutention des               | Mauvais état de la<br>galerie     Méconnaissance du<br>personnel | Dysfonctionnement des<br>outils     Sortie de support de   | Projection les mouvements<br>(poussière, roches)     Fragmentation du système     Chute de plain nied  |

Figure 24. Exemple de tableau A

La proposition originale de MOSAR propose que ce processus de réflexion se fasse pour chacune des phases de vie du système étudié. Le groupe de base a considéré comme nécessaire de réaliser une réduction de variété en ne sélectionnant que les phases de vie les plus pertinentes pour la Colombie c'est-à-dire l'exploitation et la post-exploitation minière. Ce choix est lié à l'accidentologie de la phase d'exploitation et à l'actuelle prise en compte de la gestion des risques post-exploitation dans les pays développés. Cette décision a été confortée par le retour d'expérience de GEODERIS, et par l'analyse des bases de données liées à accidentologie minière [59].

 $^{\rm 16}$  Les flux MEI portent le nom des flux principaux de danger dans le modèle MADS.

63

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Contrat social au sens de la proposition du constructivisme projectif (car le savoir est valide)

Il faut noter que quelques utilisateurs de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR incorporent dans ce tableau A des éléments autres que ceux liés à l'identification des flux principaux de danger, en ajoutant dans l'analyse un processus de réflexion qui cherche à identifier les effets non souhaités sur une cible (intoxication par exemple). De notre part, nous avons préféré l'utilisation du Tableau A dans sa forme originale, considérant que l'incorporation de ce type de réflexions dans une étape initiale du processus favorise la définition des événements non souhaités en se basant sur un processus bien souvent subjectif d'autoréférence historique de l'analyste.

La conduite de la méthodologie MOSAR doit être réalisée suivant un principe d'autonomie, cela signifie que l'on doit continuellement chercher des preuves isomorphiques entre la Grille 1 et le Tableau A lors de son élaboration. Cette correspondance a été réalisée par le groupe de base. Ce lourd processus est absolument nécessaire, car il ne faut pas oublier que les analyses de risques sont des processus facilement auto-référençables.

# 3.3.2.3. Identification des accidents plausibles et évaluation de risques.

L'identification des accidents plausibles est le résultat de l'intégration d'événements initiateurs, d'événements initiaux et des flux de danger principaux intervenant pendant un processus de danger. Les événements non souhaités ainsi que les événements minium suffisants pour les atteindre peuvent être identifiés. Pour réaliser cette intégration, la méthodologie MOSAR propose originellement l'utilisation de boites noires, mais leurs mises en œuvre sont inappropriées dans notre cas à cause du grand nombre de flux (inputs/outputs) mis en jeu qui rendraient quasi-illisible la lecture des processus.

Pour aller au-delà de cette difficulté, nous proposons la construction d'arbres logiques issus du Tableau A, en reprenant les éléments de mécanismes de danger qui y sont présentés. Ces constructions constituent une nouvelle réduction de variétés qui feront émergés les événements critiques à étudier. Basés sur ces séquences partielles il est possible de construire des arbres logiques, que nous pouvons alors assimiler à une représentation typologique initiale mettant en évidence les différents événements plausibles (ex. transformation chimique, transformation physique), Un exemple d'arbre lié à une explosion est donné dans la Figure 25. L'élaboration des arbres logiques se fait grâce à un processus déductif qui va de l'événement critique vers ses causes, dans le sens inverse de la séquence de l'accident (Activité 2A + Activité 3A).

Pour définir ces événements critiques, le groupe de base a pris en compte les critères suivants de décision, basés sur le retour d'expérience disponible :

- La sélection est représentative d'au moins deux phases de vie d'un projet minier (exploitation et post-exploitation).
- Il faut se focaliser sur les critères législatifs pertinents (santé du mineur, sécurité minière et risques post-exploitation).
- Identifier deux ou trois événements critiques représentatifs et analysable vis-à-vis des ressources disponibles (temps, informations, capacité d'absorption de variété des groupes, etc.).

Suite à ce processus de décision, le groupe de base sélectionna les événements critiques portant sur les pneumoconioses (santé du mineur), sur l'explosion dans une mine (sécurité minière) et sur l'effondrement dans une mine (risques post-exploitation).

Deux démarches parallèles se sont alors établies: la réalisation du Tableau A (démarche inductive) et des arbres logiques (démarche déductive); cette double démarche réalisée par les groupes de travail ouvre un espace de construction homomorphique/isomorphique qui nous a permis d'obtenir des arbres ayant des structures simples. Ce travail a toutefois demandé l'application de processus très délicats qui font émerger une correspondance surjective, telle qu'à tout élément présent dans les arbres corresponde au moins un élément du Tableau A, sans que la réciproque ne soit vraie. Cette inclusion d'une correspondance homomorphique lors de la réalisation des arbres logiques ne figure pas clairement dans la proposition initiale de MOSAR, elle a néanmoins été jugée indispensable par le groupe de base.

#### 3.3.3. Activité 4A. « Négociation des objectifs de prévention »

Notre étude proposant une vision intégrale du cycle minier qui comporte les dimensions liées à la santé, à la sécurité industrielle et à la protection de l'environnement, l'évaluation de risques doit être une opportunité de visualisation globale des différents événements critiques étudiés. La définition de critères d'évaluation compatibles pour chacune des dimensions étudiées est néanmoins nécessaire au développement d'une grille gravité-probabilité.

#### 3.3.3.1. Détermination d'une grille Gravité\*Probabilité

Le processus de réflexion pour la sélection des critères d'évaluation fut guidé par la publication de l'Arrêté du 29 septembre 2005 relatif à « l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation » [22]

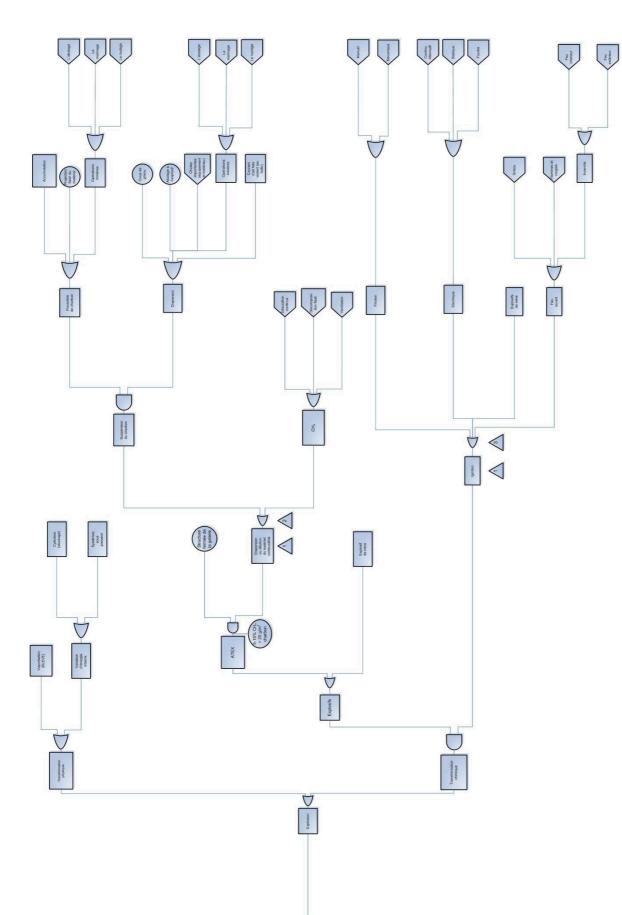


Figure 25. Arbre logique d'une explosion dans les extractions souterraines

L'origine de cet Arrêté ministériel est du domaine des installations classées soumises à autorisation, les échelles utilisées sont impaires semi-quantitatives et quantitatives qui permettent de classer les événements critiques dans des grilles 5x5. Pensant que les probabilités apportent indéniablement des éléments de choix, de communication et de décision nous avons décidé de réutiliser les critères de probabilité présentés dans cet arrêté.

Pour définir l'échelle de gravité nous avons rassemblé de multiples propositions qui permettent de présenter et de classer les impacts sur l'homme, l'environnement, les infrastructures et l'image publique. Le consensus obtenus à issue de cette étude nous permet de proposer la grille 5x5 ainsi que la frontière d'acceptabilité présentées dans la Figure 26,

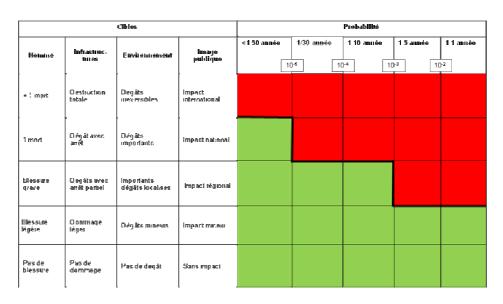


Figure 26. Grille gravité x probabilité (GxP) utilisée

#### 3.3.3.2. Localisation des scénarios d'accident

La localisation des scénarios proposés sur une grille gravité-probabilité est un outil puissant à cause de l'intégration multidisciplinaire de l'étude, tout en générant un effet comparatif entre les différents scénarios étudiés. Ce processus s'est accompli en trois étapes :

1. Retour d'expérience : nous avons utilisé les deux correspondances isomorphiques entre le retour d'expérience international et la problématique colombienne. Le premier est une correspondance directe de l'événement dans une même temporalité et la seconde fait référence à une correspondance historique des pays ayant une tradition minière en relation avec la situation actuelle de la Colombie. Il faut alors bien entendu considérer que la problématique colombienne actuelle correspond à celle vécue par d'autres pays il y a quelques dizaines d'années.

- Localisation des scénarios par le groupe de base : grâce à des processus d'autoréférence et prenant en compte le retour d'expérience, il fut proposé une première localisation des scénarios étudiés dans la grille GxP.
- 3. Correspondance homomorphique: Cette correspondance traduit le lien entre l'étude de la proposition issue du groupe de base par le groupe de correspondance homomorphique. Cela a pour finalité la validation et la communication de la localisation des différents scénarios. Une vision partagée, communicable émergea de ce processus qui analyse des perceptions pluridisciplinaires et multidisciplinaires. Ce processus a été fait par deux fois, durant les visites techniques faites en 2005 et 2006. Cette validation homomorphique est à notre avis un aménagement positif de la proposition originale de MOSAR qui utilise une correspondance isomorphique.
- 4. La Figure 27 présente le résultat de ce travail, où l'on explique l'évolution des preuves isomorphiques-polymorphiques. Ce résultat est un premier produit communicable de la perception du risque sur le territoire colombien vis-à-vis des trois scénarios étudiés.
- 5. La méthodologie MOSAR originale propose l'utilisation des tableaux B et D, de même que de la Grille 2, pour l'identification et la validation de barrières (Activité 5A). Des difficultés conceptuelles se sont présentées lors de la réalisation de ce processus et après la réalisation du Tableau B et de la Grille 2 pour chacun des sous-systèmes rendant nécessaire une nouvelle proposition liée aux barrières de sécurité.

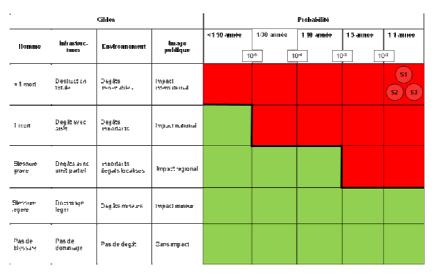


Figure 27. Positionnement des trois scénarios étudiés dans la matrice  $GxP^{17}$ 

-

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> S1 : les pneumoconioses (santé du mineur), S2 : l'explosion (sécurité minière) et S3 : l'effondrement (risques post-exploitation).

# 3.3.4. Activité 5A. « Définition des barrières »

Les deux types de barrières proposées par la méthodologie MOSAR sont des barrières de prévention et/ou de protection, au travers de matériels (barrières techniques, BT) ou de procédures (barrières utilisateur, BU). Elles sont destinées à interrompre ou modifier le scénario d'accident. Cette proposition n'est plus pertinente car elle n'inclut pas les derniers travaux liés aux barrières de sécurité qu'il nous fut nécessaire d'étudier vu la complexité de notre système.

# 3.3.4.1. Qu'est ce qu'une barrière?

Le terme « barrière de sécurité » est largement utilisé depuis les années 80. Cela définit la fonction ou l'objet capable d'éliminer ou de diminuer l'évolution d'un événement et sa propagation dans une chaine d'événements non souhaitables. L'évolution scientifique, les standards et pratiques ont fait renaitre des termes comme : défense en profondeur, couches d'analyses de protection, fonction critique de sécurité et design pour la sécurité, pour définir et conceptualiser les barrières.

Comme résumé de ces travaux, nous pouvons citer : « les directives pour une automatisation sûre des procédés chimiques » [77], « couches de protection, analyse simplifiée de l'estimation du risque procédé » [78] « Principes de base de la sécurité dans les centrales nucléaire » [79], « sécurité fonctionnelle des systèmes électriques/ électroniques/programmables liés à la sécurité, partie 1-7 » [80], « Fonction sécurité-sécurité des systèmes instrumentés dans le secteur des industries de procédés » [81], « Industries du gaz naturel et du pétrole - installations de production off-shore - Guide et techniques d'identification du danger et l'évaluation du risque [82] et « Contrôle et mitigation des incendies et des explosions sur des installations de production off-shore - exigences et directives [83].

Il n'existe pas actuellement de base conceptuelle commune et ceci même si les pratiques et les standards tentent de donner un peu de clarté aux différentes typologies de barrières, en effet nous n'avons actuellement que de multiples interprétations étroitement liées à leurs domaines d'application. Néanmoins, durant ces dernières années, de nouveaux concepts comme ARAMIS [84], Design de sécurité (DfS) [85] et les travaux de S. Sklet [86], proposèrent de nouvelles définitions, ainsi que des classifications et typologies qui ouvrent la discussion pour la construction d'une base conceptuelle commune en Europe.

#### 3.3.4.2. Définir une barrière de sécurité

L'utilisation d'un modèle pour l'analyse de risques dans un système technico-social a été généralisé et formalisé sous la forme du

mécanisme Danger/Barrière/Cible (Hazard/Barrier/Target - HBT) [18]. Ce modèle est très pédagogique pour présenter le rôle d'une barrière de sécurité, mais il n'explicite ni le système, ni les environnements actifs et passifs dans lesquels se trouvent la source et la cible (Figure 28).

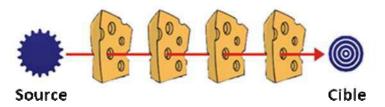


Figure 28. Représentation du modèle HBT, sous la forme dite du « fromage suisse »

On utilise normalement pour la définition des barrières de sécurité des éléments de fonction et de système. Il est donc important de clarifier les différences existantes entre barrière, fonction et système de sécurité.

#### 3.3.4.2.1. Barrière de sécurité

Nous utilisons la définition suivante pour expliciter le terme « barrière de sécurité » :

« Ce sont les moyens physiques et/ou nonphysiques pour éviter, prévenir, contrôler, protéger et mitiger des événements non souhaités ou des accidents »

#### 3.3.4.2.2. Fonction de sécurité

La fonction de sécurité a une relation directe avec la séquence d'événements ou accidents (conditions normales / phase initiale / phase finale / phase de dommages). Haddon propose ces trois stratégies centrales pour le contrôle du danger : élimination/réduction, contrôle de l'énergie ou mitigation [18]. Cette première proposition a évolué avec les travaux de Kletz [87], Schupp [85], Duijm [88], Goossens [89], Johnson [90], Perilhon [19, 21]. Grâce à ces recherches, nous pouvons définir la fonction de sécurité comme :

« C'est une fonction faite pour éviter, prévenir, contrôler protéger et/ou mitiger des événements non souhaités ou des accidents. »

# 3.3.4.2.3. Système de sécurité

Le système de sécurité a une ou plusieurs fonctions dans une action. Il y a plusieurs classifications pour déterminer sa structure, mais généralement elles ont une vision classique (mais généralement elles ont un point de vue comparable au contrôle du procédé) du contrôle du procédé (capteur-décision-

action). Néanmoins, dans le cadre de ce travail, nous définissons le système de sécurité comme :

# « C'est un système dimensionné ou implémenté pour exécuter une ou plusieurs fonctions de sécurité » [86]

Grâce à ces définitions, nous proposons une classification de barrières qui utilise ces fonctions et ces systèmes (Figure 30 et Tableau 17). C'est une composition qui est issue des concepts proposés par les auteurs précédemment cités. Nous ajoutons également quelques recommandations, et nous avons donné une structure commune en utilisant une séquence amplifiée d'un événement ou accident.

| Système de barrière                       | Définition   | Exemple  |
|---|--|--|
| Humain : procédure active                 | Barrière avec détection<br>humaine/ diagnostic/action<br>réalisés par un opérateur.  | Législation, procédures,<br>évacuation, actions<br>coordonnées,.   |
| Symbolique : avertissement actif          | Barrière avec une détection<br>instrumentée ou un diagnostic<br>et une action opérateur.   | Alertes de sécurité,<br>affichages.  |
| Active : mécanisme à la demande           | Barrière avec détection,<br>diagnostic et action par un<br>mécanisme.  | Systèmes type<br>sprinkler, soupapes de<br>sécurité.   |
| Active : activation automatique           | Barrière avec détection par un<br>mécanisme, le diagnostic et<br>l'activation sont gérés par un<br>logiciel.   | Système de contrôle<br>avec un appareil<br>programmable (ex :<br>PID).                                   |
| Active : activation manuelle              | Barrière avec un système de détection, diagnostic et action opérateur.   | Arrêt ou ajustement<br>manuel en réponse à<br>une détection ou une<br>alarme.                            |
| Active : software<br>d'activation assisté | Barrière avec détection par un mécanisme, le diagnostic et l'action sont gérés par un logiciel, mais la validation (le contrôle) est réalisé par un opérateur. | Systèmes experts   |
| Passive : active<br>permanente            | Barrière actionnée par un mécanisme. Nécessite un diagnostic et une activation par un autre procédé ou un opérateur.   | Eclairage, systèmes<br>d'inertage, ventilation,<br>suppresseur<br>d'explosion, dégivrage.                |
| Passive : passive temporaire              | Barrière actionnée par un<br>mécanisme ou déclenchée par<br>un opérateur.  | Equipements de protection individuelle, inhibiteurs.   |
| Passive : intrinsèque                     | Propriété des équipements.   | Epaisseur d'un<br>l'équipement,<br>compatibilités,<br>caractéristiques, etc.                             |
| Passive : ajout                           | Barrière actionnée par un<br>mécanisme, ajout sur un<br>appareil principal.  | Système de captage ou<br>de confinement<br>secondaire, systèmes<br>de drainage, mise à la<br>terre, etc. |

Tableau 17. Les systèmes de barrière et leur définition

Que peut-on comprendre par séquence amplifiée d'un accident ? Comme nous l'avons dit dans la définition de barrière, l'action prise doit être en relation directe avec la

séquence d'événement ou d'accident. Ceci est traditionnellement défini par la séquence « conditions normales / phase initiale / phase finale / phase de dommages » [91], mais cette séquence ne considère pas les événements générés dans la phase de conception, et ceux-ci sont continuellement signalés initiateurs dans les analyses post-accidents. L'incorporation de cette phase dans une étape primaire donne des privilèges aux fonctions, comme éviter et prévenir et renvoi systématiquement à un processus de réflexion sur la séquence d'événements lors des études de dimensionnement.

Plusieurs fonctions de sécurité et une série de systèmes de sécurité peuvent être utilisées pour chacune des phases d'événement ou d'accident. Il faut se rappeler qu'un système de sécurité peut avoir une ou plusieurs fonctions. Cette proposition doit donc être vue comme une boite à outils qui facilite l'identification et la classification des barrières tout en donnant une unité dans l'élément que nous considérons comme barrière de sécurité.

# 3.3.4.3. Barrières réglementaires

Peut-on considérer une réglementation (ex. législation nationale ou communautaire, pratiques reconnues internationalement, standards, etc.) comme une barrière de sécurité ? Nous pensons que la réponse est OUI.

Comment peut-on classer les barrières réglementaires en fonction des définitions précédemment citées? Une barrière réglementaire est présente durant toute la séquence d'événements. Ses fonctions sont bien d'éviter, de prévenir, de contrôler et de réduire, et son système peut être considéré comme « humain : procédure active », mais il ne faut pas oublier qu'une barrière réglementaire peut déclencher l'arrivée d'autres systèmes de barrières sur le procédé.

L'ensemble de standards liés à la protection de l'environnement, à la sécurité industrielle et à la santé au travail sont les points qui doivent être étudiés par les personnes en charge de la prévention, du contrôle, de la protection et de la mitigation des événements non souhaités. Une fonction de sécurité doit bien entendu être affectée aux standards utilisés.

Le développement normatif peut être considéré comme un processus d'amélioration continue qui est bien souvent le produit de différents facteurs comme : l'appropriation technologique, la culture, la connaissance du danger, l'acceptabilité du risque, la tolérance vis-à-vis du risque. Comme l'a écrit Beck [73] « ... l'apparition de victimes, d'autres effets secondaires ou d'événements futurs génèrent l'action... ». En simplifiant : une action réglementaire est

habituellement une action a posteriori. (ex. Aznalcollár-Espagne 1998 et COM (2000) 265 [92]).

Dans un processus de globalisation, il est normal que le risque social coexiste avec le risque industriel. Ulrich Beck parle de ce phénomène mondial en disant que : « ... le prolétariat de la société mondiale du risque vit dans les cheminées, près des raffineries et des industries chimiques, dans les centres industriels du Tiers Monde. » [73]. Il est clair que le transfert des procédés et des activités industrielles vers les pays du Tiers Monde ne conduit pas nécessairement à un transfert des connaissances des risques associés.

C'est dans ce contexte que nous développons les trois hypothèses de notre proposition :

- Il est possible grâce à la méthodologie MADS/MOSAR d'analyser le système pour l'évaluation des risques du secteur et de suggérer l'implantation de barrières.
- Il est possible le dimensionner des barrières réglementaire d'une manière a priori dans un processus de transfert technologique.
- L'analyse peut être faite au travers de la construction de scénarios d'événements critiques qui permettront d'évaluer la pertinence des barrières réglementaires.

Nous allons maintenant relier la fonction de la barrière avec la séquence des événements non souhaités (Figure 29). Pour chaque flux déterminés en amont, nous allons utiliser des stratégies pour éviter, prévenir et contrôler. En opposition, en aval, les fonctions de la barrière seront de limiter, réduire et mitiger.

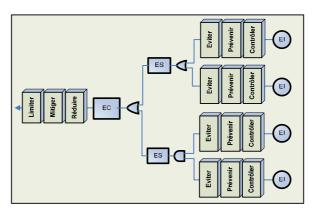


Figure 29. Fonction de barrière dans des séquences d'événements (EI: Evénement initial, ES: Evénement secondaire, EC: Evénement critique)

Figure 30. Classification des barrières de sécurité.

Nous avons réalisé une analyse de ce type sur le cas colombien et identifié les fonctions assignées à chaque instrument réglementaire. Nous pouvons trouver dans l'arbre logique les barrières associés aux événements non souhaités (annexes A.3, A.4 et A.5). Cet exercice nous permet d'obtenir une très bonne visualisation de la distribution, de la localisation et des stratégies définies par le cadre réglementaire colombien pour l'administration des événements critiques.

Cette étude a pu être réalisée suite à des modifications sur la méthodologie originale de MOSAR (Tableau 18), certaines sont de faible intensité, d'autres comme l'utilisation d'une typologie de barrières peut être considérée comme significatives car elles peuvent ouvrir de nouvelles opportunités d'utilisation.

| Activités | Modifications  | Intensité                 |
|-----------|--|---------------------------|
| A1        | Formalisation avec la SLM  | $\Rightarrow$             |
| A2        | -  | -                         |
| A3-A4     | Inclusion des correspondances iso et<br>homomorphiques pour la construction des<br>scénarios et l'évaluation des risques | $\Rightarrow \Rightarrow$ |
| A5        | Utilisation d'une typologie et classification des barrières  |                           |

Tableau 18. Modifications apportées sur la méthodologie originale de MOSAR

Il est également possible d'identifier les séquences d'événements non souhaités qui peuvent générer des événements critiques et qui disposent déjà de barrières réglementaires. Cette identification est fondamentale car elle ouvre des possibilités d'actions pour le développement de futures réglementations. Cela nous donne une véritable cartographie réglementaire et nous permet de proposer de nouvelles fonctions de barrière destinées à améliorer les situations existantes.

D'après les groupes de correspondance homomorphique, (Ministère des Mines et de l'énergie et Ministère de la Protection Sociale) cette classification de barrières n'a jamais été réalisée sur ce secteur d'activité colombien. Notre travail est un outil qui doit permettre une vision globale liée à l'identification et à la représentation des événements non souhaités. Le chapitre suivant va développer ce type d'analyse au travers des scénarios d'explosion, d'effondrement et de silicose.

# Chapitre 4 : Analyse des résultats

# Introduction

Cette évaluation étudie la pertinence des instruments réglementaires colombiens pour l'élimination, la prévention, le contrôle et la mitigation des flux de dangers non souhaités, vis-à-vis de la protection de la population, des travailleurs, de l'environnement et des infrastructures.

Le cadre de référence de l'exploitation minière souterraine en Colombie est défini par trois instruments réglementaires locaux (plan d'occupation des sols) et nationaux (protection de l'environnement et de l'exploitation durable des ressources minières). L'interaction de ces trois instruments recherche la création de synergies lors de l'exploitation des minéraux. Ces trois instruments sont pilotés au niveau national par les Ministères de l'Environnement de l'Habitat et du Développement Territorial, de la Protection Sociale, des Mines et de l'Energie, et de l'Intérieur et de la Justice.

La coordination des activités entre l'autorité environnementale (Ministère de l'Environnement de l'Habitat et du Développement Territorial) et l'autorité minière (Ministère des Mines et de l'Energie) est clairement décrite dans les instruments existants mais elle ne développe malheureusement pas de synergies avec les autres autorités. En conséquence, et malgré les efforts du gouvernement colombien, il n'existe actuellement pas de coordination suffisante qui permettrait l'existence d'un programme national d'administration du risque minier. Comme preuve nous pouvons noter l'absence de méthodologie globale, de guides techniques et d'instruments réglementaires entre l'autorité minière et les autres acteurs du secteur.

Concernant les instruments réglementaires existants, ils ne possèdent pas une vision globale liée au cycle de vie d'un projet minier, car ils se focalisant essentiellement sur les étapes d'exploration et d'exploitation. Les textes réglementaires traitent sommairement de la fin d'activités, mais il n'existe aucun guide ou étude permettant de guider cette phase de vie. Cette fin d'activité n'est regardée que de façon superficielle via le PTO (Plan de Travail et d'Ouvrage) au travers de la composante paysage, mais ne promeut pas le développement d'un processus de réflexion qui engloberait les scénarios présentés dans le Tableau 13 (chapitre 2). Il faudra que le gouvernement colombien s'interroge sur la manière dont il devra assumer l'administration des risques post-exploitation en tant que propriétaire du sous-sol national.

Un des avantages des programmes globaux de gestion du risque minier est la visualisation des dangers et des impacts non souhaités durant les différentes phases de vie du projet. Si l'on identifie par exemple un flux de dangers qualifié de non souhaité durant la phase de post-exploitation, il sera alors possible d'étudier plusieurs alternatives que l'on pourra appliquer sur des phases antérieures afin d'éliminer, de prévenir et de mitiger l'événement non souhaité. Il existe de nos jours plusieurs expériences et outils nationaux ou internationaux de ce type, nous pouvons citer : le Plan de Prévention de Risque Minier (France), la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (transpositions des directives SEVESO), ainsi que différents instruments développés entre autres par les Etats-Unis et le Canada. La stratégie adoptée est différente pour chacun de ces pays, mais son apparition a toujours coïncidée avec le développement d'instruments réglementaires destinés à l'évaluation des impacts et des dangers environnementaux ainsi qu'à la maîtrise des processus par les autorités compétentes. Cette

évolution réglementaire est très souvent le produit d'analyses post-accidents, où l'on étudie des scénarios comme l'émission de gaz de mines (ex : Radon), l'effondrement partiel ou total, l'accumulation des déchets, etc.

La Colombie a utilisé, comme base du développement de sa législation environnementale, des instruments développés par des pays comme les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, et la France, qui possèdent des critères clairement identifiés pour l'évaluation des impacts. Dans sa plus grande partie, la transposition réglementaire se fait au travers de coopérations bilatérales, qui généralement ne génèrent pas un processus de réflexion suffisant autour de la pertinence du nouvel instrument en adéquation avec les problématiques colombiennes, mais sont toutefois une force motrice indispensable pour l'évolution du système réglementaire. Ces activités sont impulsées par les autorités environnementales compétentes sous l'égide du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement Territorial.

L'évolution réglementaire est bien différente dans le cas de la prévention des accidents industriels majeurs. Nous avons demandé à la Direction du Développement Sectoriel du Ministère de l'Environnement de l'Habitat et du Développement du Territoire sa compétence sur le sujet. Cette dernière nous a signalé que la responsabilité nationale était sous la gouverne du Ministère de la Protection Sociale (Direction Nationale de la Santé au Travail). Nos demandes d'informations à cette dernière Direction n'ont obtenu qu'une réponse officielle nous signalant qu'ils étaient bel et bien responsables mais uniquement pour ce qui est du point de vue « santé au travail ». Cela met clairement en évidence le vide institutionnel existant qui génère une gestion approximative et désarticulée de la problématique.

L'utilisation d'un seul point de vue lors d'une analyse de risques, vision mono-disciplinaire souvent réalisée à l'aide du modèle HBT (Hazard/Barrier/Target), fait apparaître les accidents comme produits de processus causal qui sont bien loin des conditions spécifiques déterminés par les champs de dangers. Cette vision mono-disciplinaire ne prend pas en compte les relations importantes issues des événements initiaux, initiateurs et renforçateurs, et se focalise sur les dangers intrinsèques. Cela revient à faire une simplification et à appliquer une logique classique sur un modèle complexe.

L'administration des risques se développe en Colombie au travers de l'écriture de publications réglementaires qui abordent de manière frontale la mise en œuvre des systèmes de barrières tout en oubliant leurs fonctions. Cela ne doit pas nous surprendre car ce type d'instruments est le produit de réflexions post-accidentelles à travers un point de vue mono-disciplinaire qui utilise fréquemment des systèmes de barrière de type ajout (addon). L'un des principaux désavantages de ce type de stratégies est d'être difficilement mis à jour et qu'il ne permet pas l'inclusion et le développement aisé d'un programme autonome de maîtrise des risques.

L'une des meilleures stratégies pour le développement de programme autonome est l'inclusion des méthodes et des méthodologies d'analyse des risques dans les instruments réglementaires. Ces d'instruments génèrent des processus systémographiques dans lesquels l'autorité compétente dessine le cadre logique d'analyse et détermine l'acceptabilité du

risque. L'industriel doit alors accepter et assumer la totale responsabilité de l'analyse, du positionnement des barrières et des éventuelles conséquences liées à son installation<sup>18</sup>. Nous pouvons trouver dans cette catégorie d'instruments la majorité des textes pour l'évaluation des impacts, de même que les transpositions des directives SEVESO faites par les membres de l'Union Européenne et le Programme Risk Management des Etats-Unis.

Il est judicieux de travailler dans un premier temps sur l'élaboration et la conception d'instruments d'analyse complémentaires a priori et a posteriori qui permettront de fixer les limites d'acceptabilités des risques (« l'appétit du risque ») à l'échelle nationale. Malheureusement, aucun de ces éléments n'a été développé pour le territoire colombien et la désarticulation des systèmes disciplinaires ne permet même pas de faire une approximation intégrée. Pour pallier ce manque, il est pertinent de concevoir des d'instruments utilisant une approximation phénoménologique du mécanisme de dangers. Une fois qu'une autorité compétente sera désignée, elle pourra générer des opportunités pour la création d'un programme national portant sur le management intégré des risques industriels.

Nous devons remarquer que l'Etat ne possède pas le monopole de la mise au point du contrôle des activités extractives. Nous pouvons par exemple noter le rôle possible des initiatives populaires qui sont un outil très puissant, comme l'exemple de la ville de La Jagua de Ibirico (département de Cesar) où une initiative civile constitua un groupe d'étude chargé d'étudier les problématiques environnementales associées aux futures exploitations de charbon. La constitution de ce groupe tripartite (population, ministères colombiens et industriel minier) fut réalisée suite à une demande formulée par la société américaine Drummond qui souhaite développer la plus grande exploitation charbonnière du pays à moins terme. Ce groupe d'étude montra la nécessité de faire une évaluation environnementale stratégique de la zone qui va être réalisée par l'Unité de Planification Minière Energétique (UPME) du Ministère des Mines et de l'Energie.

Nous allons maintenant analyser les instruments réglementaires colombiens existants vis-àvis des scénarios étudiés (explosion, effondrement et de silicose) ainsi que la pertinence de l'utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'analyse des mégasystèmes.

#### 4.1. Analyse des instruments réglementaires

### 4.1.1. Code des mines : Loi 685 de 2001

Ce nouvel instrument réglementaire est une initiative du gouvernement colombien destinée à dynamiser le secteur minier. Son élaboration et sa publication furent un sujet conflictuel entre le gouvernement, les organisations syndicales et les représentants des minorités ethniques, vu son possible impact négatif sur les petits producteurs et le fait qu'il peut privilégier l'arrivée de multinationales. Nous devons noter que l'analyse réalisée dans ce travail correspond à une étude sous l'angle « génie des

-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cette proposition, n'exclut pas le développement de documents techniques liés à la détermination des systèmes de barrière, si le législateur le considère comme pertinent. Ce type de scénario est possible lorsque l'on utilise une fonction de barrière de type « éviter » (avoid).

procédés » qui ne prend pas en compte les problématiques socioéconomiques et/ou de conflit, comme celles que nous venons de citer.

Le code des mines devient un cadre de référence large et flexible, qui cherche à établir une coordination entre l'industriel minier et l'autorité minière nationale comme principal interlocuteur de l'état colombien. De ces principaux apports, nous pouvons souligner le développement d'une procédure unique pour l'obtention de la licence environnementale globale. Sa structure moderne laisse des possibilités pour l'inclusion de futurs instruments réglementaires et présente deux acteurs pour ce processus : le Ministère des Mines et de l'Energie et le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement Territorial.

Dans son article 199, il demande à ces deux acteurs l'adoption concertée de termes de référence normalisés, applicables lors de l'élaboration, de la présentation et de l'approbation des études environnementales liées au secteur minier, de même que la publication de guides techniques pour promouvoir la gestion environnementale[36]. A travers la résolution n°18-0861 du 20 août 2002, le Ministère des Mines et de l'Energie a adopté les guides minier-environnementaux pour l'exploration, l'exploitation, l'enrichissement et la transformation des matières premières [93]. Même si leurs objectifs principaux sont l'analyse d'impacts, ils incluent un dernier chapitre qui propose quelques méthodes pour la réalisation d'une étude de dangers sous le point de vue de la sécurité industrielle. Les méthodes d'analyses d'impacts sont ainsi malheureusement présentées de manière découplées des études de dangers dans ces guides. Ceci est surprenant, lorsque l'on sait que les guides ont été développés il y a quatre ans en collaboration avec le Canada et que le retour d'expérience de ce pays incorpore des instruments réglementaires globaux. Nous considérons cet exemple criant comme représentatif d'une politique de globalisation qui utilise une stratégie multi-locale (cf. chapitre 2).

Les présentations des méthodes d'analyse des dangers sont formulées de façon légère et parfois inappropriée dans ces guides. Elles promeuvent l'utilisation d'instruments « magiques » pour l'identification des dangers intrinsèques lors des processus d'exploitation et ne font pas le lien avec les programmes d'amélioration de la santé au travail et de protection environnementale. Ces outils « magiques » utilisent le modèle HBT (Hazard/Barrier/Target) et appliquent spontanément des systèmes de barrière oubliant d'étudier les mécanismes de dangers<sup>19</sup>. Pour tenter de soigner cette schizophrénie réglementaire, il serait pertinent de définir un cadre méthodologique général à un niveau logique supérieur qui pourrait être réalisé suite à l'utilisation d'un modèle du danger transdisciplinaire comme le modèle MADS.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Cela privilégie le point de vue « installation-installation », sans faire réfléchir réellement sur le flux de danger et les cibles possibles.

Le cadre méthodologique général coordonnerait le développement des trois guides thématiques qui incluraient : la méthodologie pour l'analyse de la santé au travail dans les mines, la méthodologie pour l'analyse d'impacts et la méthodologie pour l'analyse des dangers. Bien que ces trois guides puissent être considérés comme indépendants, ils pourront tout de même s'articuler afin d'être les murs porteurs d'un programme de management des risques, vis-à-vis de la protection du mineur, de la population, de l'environnement et des infrastructures. Ce processus peut être guidé par différentes normes reconnues internationalement comme les normes ISO 14000, ISO 33, OHSAS 18000, etc.

D'autre part, l'incorporation du modèle MADS comme élément commun à chacune des méthodologies, offre une vision phénoménologique partagée du mécanisme de danger, et peut générer une tension constructive, entre les différents points de vue disciplinaires. L'identification des mécanismes de dangers communs génère des discussions convergentes et non divergentes, produisant des analyses disciplinaires qui se tressent entre elles pour donner lieu à des programmes intégrés de management des risques (Figure 31). C'est ainsi que de la reconnaissance de la différence entre les disciplines, peut émerger sa complémentarité.

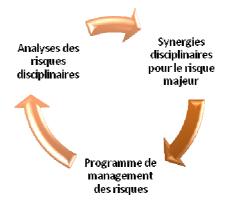


Figure 31. Relation entre les analyses de risques disciplinaires et leurs synergies, comme force motrice pour l'émergence de programmes de management des risques intégrés.

Le code minier introduit également la notion de dépôt de garantie qui couvre les obligations environnementales. Ces obligations sont présentées dans l'étude d'impact via les mesures spécifiques que l'on doit appliquer lors de l'abandon et de la fermeture définitive d'une exploitation. Au moment de la fermeture de l'exploitation, l'industriel doit verser une extension financière du dépôt de garantie pour une protection de trois ans supplémentaires. Ces dépôts de garanties sont utilisés en cas d'atteintes environnementales, mais il est nécessaire de développer de nouveaux instruments pour renforcer l'administration et la gestion à longs termes des risques post-exploitation [3].

Pour terminer, un instrument réglementaire de caractère général comme le code des mines, doit prendre en considération la totalité du cycle de vie d'un

projet minier. Malheureusement pour l'état colombien, ce cycle de vie n'est pas décrit dans sa totalité dans les contrats d'exploration et exploitation. Une fois ses obligations contractuelles atteintes l'entrepreneur va réaliser un transfert de responsabilité vers l'état colombien, cela inclut l'administration des risques résiduels imputables aux œuvres et travaux miniers ainsi que les éventuels passifs environnementaux. La loi 685 de 2001 ne promeut pas le développement d'instruments réglementaires destinés à doter l'autorité nationale compétente de l'information nécessaire et suffisante pour analyser les risques résiduels associés à une exploitation et à son évolution. De plus elle ne propose pas la création d'un système national de vigilance, de contrôle et de traitement de ces exploitations.

#### 4.1.2. Résolution 02406 de 1979

La résolution 02406 de 1979 présente le règlement de sécurité minière lié à l'exploitation souterraine de charbon<sup>20</sup>. Sa structure (**Tableau 19**) correspond à la vision qu'avaient les pays développés en 1950 pour ce qui est de la prévention, du contrôle et de la mitigation des accidents miniers. Sa stratégie est de fixer des niveaux d'acceptabilité pour différents dangers intrinsèques de l'activité et de déterminer de manière directe des systèmes de barrière visà-vis de la protection de mineur (santé au travail). Cette résolution ne se présente pas comme un instrument concerté entre les différentes autorités compétentes, mais est le produit d'une réflexion de l'ancien Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

| Titres de la résolution 02406 de 1979 |  |        |   |
|---------------------------------------|--|--------|---|
| I.                                    | Ventilation  | XVI.   | Autres risques professionnels, poudre de roche      |
| II.                                   | Dispositions générales<br>de ventilation                       | XVII.  | Risques physiques-<br>éclairage                     |
| III.                                  | Ventilation auxiliaire   | XVIII. | Bruit-vibration                                     |
| IV.                                   | Jaugeage, registre et plans de ventilation                     | XIX.   | Température et humidité relative                    |
| V.                                    | Transport  | XX.    | Rééducation   |
| VI.                                   | Soutènement des tunnels  | XXI.   | Personnel médical et paramédical                    |
| VII.                                  | Stockage, transport et administration des explosifs            | XXII.  | Equipements de<br>Protection Individuels            |
| VIII.                                 | Installations<br>électriques                                   | XXIII. | Assèchement   |
| IX.                                   | Contrôle des eaux<br>superficielles et<br>souterraines         | XXIV.  | Organisation du<br>programme de santé au<br>travail |
| X.                                    | Prévention contre les<br>d´incendies<br>dispositions générales | XXV.   | Travail des femmes et des enfants                   |

 $<sup>^{20}</sup>$  Résolution abrogée par le décret 1335 de 1987

\_

| XI.   | Matériaux<br>combustibles et<br>inflammables  | XXVI.   | Stations et centrales de<br>sécurité et de sauvetage<br>minier |
|-------|---|---------|--|
| XII.  | Bandes transporteuses   | XXVII.  | Protection des aires urbaines                                  |
| XIII. | Précautions vis-à-vis<br>des systèmes<br>d'éclairage avec une<br>flamme nue                 | XXVIII. | Plans de la mine   |
| XIV.  | Dispositions générales<br>pour l'extinction des<br>incendies                                | XXIX.   | Autorité compétente,<br>visites, inspections                   |
| XV.   | Mines avec beaucoup<br>de poussières fines de<br>charbon en suspension<br>dans l'atmosphère |         |  |

Tableau 19. Structure de la résolution 02406 de 1979 [37]

Cet instrument réglementaire fut l'un des premiers du gouvernement colombien axé sur l'administration du risque minier et est actuellement devenu (avec le décret 1335 de 1987) l'un de principaux outils pour la prévention des accidents dans les exploitations souterraines. Son cadre logique n'est pas facilement identifiable, mais peut être considéré comme une liste non exhaustive de systèmes sources de dangers et de systèmes de barrières. La conceptualisation des mécanismes de dangers n'est pas prise en compte par cette résolution, bien qu'elle soit étudiée au niveau mondial depuis les années 60. Cela donne très peu de flexibilité à l'industriel minier dans ces processus de gestion des risques [18]. Sa démarche se limite à l'implantation de systèmes de barrières dans des scénarios de proximité, sans promouvoir une analyse en amont ou aval (downstream, upstream) des événements critiques pour la construction des scénarios longs.

Malheureusement le fait de privilégier la construction de scénarios de proximité diminue les opportunités d'intervention et rend invisible les événements initiateurs particuliers à chaque exploitation. Sa structure permet de percevoir l'intention de développement d'un guide technique, qui inclut quelques titres ayant des niveaux hiérarchiques différents, comme la gestion des premiers secours, les personnels médicaux et paramédicaux, le programme de santé au travail, le travail des femmes et des enfants, le sauvetage minier et la protection des aires urbaines.

Cet instrument réglementaire présente d'une façon indiscriminée différents niveaux hiérarchiques, il est ainsi possible de confondre les niveaux tactiques avec les stratégies, les systèmes de pilotage avec les systèmes opérants, les systèmes de barrières avec leurs fonctions, les méthodologies avec les méthodes et les technologies avec les opérations.

Il n'est ni rare ni étonnant que la création d'instruments réglementaires sous le point de vue de l'expert, favorise l'implantation de systèmes de barrière basés sur l'identification des sources de dangers, des dangers intrinsèques et des événements critiques, créant automatiquement des processus

d'implémentation des barrières, sans générer la moindre réflexion sur les mécanismes de danger. Un instrument réglementaire qui utilise cette stratégie devient facilement vérifiable, mais n'engendre pas les niveaux d'autonomie suffisants pour une gestion intégrale du risque minier.

Il est également intéressant d'analyser la qualification des systèmes de barrières. Dans cet instrument on ne parle pas des critères de qualification et on assume que la vérification de son implantation est suffisante pour administrer un événement critique. Des notions comme la disponibilité, la confiance, la capacité, la robustesse, etc. ne sont pas prises en compte, cela créé un processus simplifié pour la gestion du risque minier. D'un point de vue systémographique cela correspond à l'utilisation d'un unique système général qui détermine une sélection restreinte de modèles, pour lesquels on obtient des preuves isomorphiques mais non homomorphiques, mettant les systèmes de barrières comme point focal sans prendre en compte les spécificités du processus extractif.

Sa pertinence pour l'administration des événements critiques comme l'explosion, l'effondrement et la silicose n'est pas des plus claires... Même si l'on identifie des barrières qui peuvent réduire ou modifier les flux de dangers, on ne favorise pas l'autonomie d'un système de maîtrise des risques. Cette autonomie émergera d'une l'analyse « bottom-up », où l'on part des particularités du processus extractif pour arriver aux processus de gestion. Cette analyse sera guidée par des dispositions nationales qui traceront le cadre minimal de référence ainsi que des critères clairs d'acceptabilité des risques vis-à-vis de la protection de la population, de l'environnement, du secours minier et de la sauvegarde des infrastructures.

#### 4.1.3. Décret 1335 de 1987

Le décret 1335 de 1987 présente des éléments très similaires à la résolution 02406 de 1979, mais présente une meilleure organisation de son contenu (Tableau 20). Il est directement issu de la réglementation précédente et il propose la création d'un système national de sauvetage pour le secteur minier, et assigne des responsabilités à différentes institutions nationales pour le contrôle, l'investigation et le développement législatif du secteur minier, qui sont actuellement toujours inexistants.

| Décret 1335 de 1987              |  |  |  |  |
|----------------------------------|--|--|--|--|
| Titre I : Dispositions générales | Titre VIII : Machines et outils              |  |  |  |
| i. Généralités                   | i. Dispositions générales                    |  |  |  |
| ii. Responsabilités              | ii. Cabestans                                |  |  |  |
| iii. Comité de médicine, hygièr  | ne et iii. Fils                              |  |  |  |
| sécurité industrielle de l´en    | itreprise iv. Outils manuels                 |  |  |  |
| iv. Autorité compétente          |  |  |  |  |
| v. Registres et plans            |  |  |  |  |
| Titre II : Ventilation           | Titre IX : Prévention et extinction des feux |  |  |  |
| i. Dispositions communes à t     | ous les et incendies                         |  |  |  |
| travaux souterrains              |  |  |  |  |
| ii. Dispositions spécifiques au  | x mines                                      |  |  |  |

| grisouteuses                              |   |
|---|---|
| Titre III : Contrôle de la poussière      | Titre X : Hygiène, conditions de travail et |
| i. Poussière inflammable                  | sauvetage minier                            |
| ii. Poussière respirable                  | i. Eclairage                                |
|   | ii. Bruit                                   |
|   | iii. Climatologie                           |
|   | iv. Equipements de protection               |
|   | individuels                                 |
|   | v. Services médicaux et paramédicaux        |
|   | vi. Sauvetage minier                        |
| Titre IV : Soutenance                     | Titre XI : Drainage                         |
| i. Généralités                            | i. Eaux superficielles                      |
|   | ii. Eaux souterraines                       |
| Titre V : Transport                       | Titre XII : Dispositions complémentaires    |
| i. Transport dans les galeries            | i. Définitions                              |
| ii. Marinage                              | ii. Normes qui déterminent les              |
| iii. Locomotives Diesel                   | caractéristiques des barrières de           |
| iv. Bandes transporteuses                 | poussière ou d´eau                          |
| v. Silos et trémies                       | iii. Statut de sauvetage minier             |
| Titre VI : Explosifs                      | Titre XII: Dispositions finales             |
| i. Généralités                            | i. Exceptions                               |
| ii. Stockage et poudrières                | ii. Sanctions                               |
| iii. Transport                            | iii. Vigueur                                |
| iv. Stockage temporaire à l'intérieur     |   |
| v. Utilisation                            |   |
| vi. Dispositions spécifiques vis-à-vis du |   |
| grisou et des poussières                  |   |
| Titre VII : Electrification               |   |
| i. Utilisation, maintenance et            |   |
| vérification des installations            |   |
| ii. Protection contre le contact          |   |
| d´éléments sous tension                   |   |
| iii. Prévention contre les incendies et   |   |
| explosions                                |   |

Tableau 20. Structure du Décret 1335 de 1987 [94]

Sa stratégie d'action a comme base la construction de scénarios de proximité, l'inclusion d'un guide technique pour l'implémentation de systèmes de barrière et le renforcement des autorités nationales comme instrument de contrôle. Même si le décret augmente le niveau d'autonomie, son principal instrument continue d'être une liste non exhaustive de systèmes de barrières applicables dans un univers d'événements peu clairs, ou s'incluent sans aucune distinction des systèmes source de dangers, des dangers intrinsèques, des scénarios et des effets.

Des critères d'acceptabilité différents de ceux publiés par la résolution 02406 furent générés par la publication de cet instrument réglementaire, comme une nouvelle typologie des extractions souterraines, les valeurs limites pour le monoxyde de carbone, les concentrations maximales de méthane autorisées et les niveaux minimum de ventilation. L'incorporation de nouveaux paramètres de référence correspond à une évolution réglementaire naturelle, et met en évidence la difficulté d'actualisation des critères techniques liés aux instruments réglementaires stratégiques.

Ce décret n'apporte malheureusement pas de modification substantielle sur les thèmes liés à l'administration d'événements critiques. Il ne promeut pas non plus la génération d'autonomie dans les systèmes intégrés du risque minier. Ses critères peuvent être considérés comme des avancées importantes dans la consolidation d'un système à un niveau national, mais cela ne se répercute pas directement dans l'identification des mécanismes de dangers à un niveau opérationnel.

Tout comme la résolution 02406, le décret 1335 se contente d'une typologie d'opérations souterraines, qui discrimine les niveaux d'analyse. Ceci peut impliquer que toute l'échelle de production, sans compter les techniques d'extraction, doit utiliser les systèmes de barrières proposés, et cela sans compter des dimensions telles que : la culture de production, les niveaux de transfert technologique, les niveaux d'investissements, les mécanismes de dangers émergents, etc.

D'autre part, une ratification par la Colombie de la convention OIT 176 qui traite de la sécurité et de la santé dans les mines, devrait promouvoir au travers du comité de santé au travail du secteur minier une évolution des instruments réglementaires et le développement d'un programme national de ce même secteur minier [52].

# 4.1.4. Loi 99 de 1993 et Décret 1220 de 2005

La loi 99 de 1993 possède un cadre de référence suffisamment large pour permettre l'apparition d'instruments réglementaires selon les principes du développement durable. Cet instrument articule avec clarté la compétence des différentes autorités environnementales nationales et régionales, générant une politique moderne vis-à-vis de la gestion globale du territoire.

Sur la base de cet instrument, la Colombie essaye de développer ses démarches légales pour la gestion environnementale des projets d'exploitation minière, vis-à-vis de la protection, de la conservation, de la récupération et de l'amélioration environnementale dans les zones affectées par ce type d'activité. Son principal instrument est la licence environnementale globale à travers de laquelle l'autorité environnementale donne l'autorisation d'exécutions d'œuvres et d'activités ainsi que pour l'exploitation de minéraux. Une fois la licence délivrée, on demande à l'industriel de développer un plan d'administration environnemental (PAE) pour chacune des œuvres ou activités, ce programme autonome peut être contrôlable par l'autorité environnementale.

Lors de sa demande de licences, l'industriel doit présenter les Etudes d'Impacts Environnementaux (EIE), basées sur des Termes de Référence. Ces derniers sont l'ensemble des linéaments de l'autorité environnementale qui déterminent un guide méthodologique pour l'élaboration des EIE. Si la zone d'influence d'un projet minier mérite l'inclusion de conditions spéciales dans

les Termes de Référence, on autorise alors l'autorité environnementale compétente à les inclure, générant alors un instrument flexible pour l'analyse des propriétés émergentes.

De manière générale un EIE doit présenter :

- 1. L'objet et le but de l'étude.
- 2. Un résumé de son contenu.
- 3. La délimitation de l'aire d'influence directe et indirecte du projet, de l'œuvre ou de l'activité.
- 4. La description du projet, œuvre ou activité, qui inclura : la localisation, les étapes, les dimensions, les coûts estimés, le chronogramme de l'exécution, les procédés utilisés, l'identification et l'estimation des matériaux, produits, résidus, émissions, déversements, ainsi que les risques inhérents à la technologie utilisée, ses sources et ses moyens de contrôle.
- 5. L'information sur la compatibilité du projet avec les usages du sol définis dans le Plan d'ordre territorial (POT).
- 6. Une information sur les ressources naturelles renouvelables qui vont être utilisées ou affectées pour le développement du projet, de l'œuvre ou de l'activité.
- 7. L'identification des communautés et des moyens utilisés pour les informer du projet, de l'œuvre ou de l'activité.
- 8. La description, la caractérisation et l'analyse des moyens biotique, abiotique, socioéconomique dans lesquels le projet, l'œuvre ou l'activité va se développer.
- 9. L'identification et l'évaluation des impacts environnementaux qui peuvent être causés par le projet, l'œuvre ou l'activité, en montrant comment on peut tenter de les prévenir, de les corriger, de les compenser ou mitiger.
- 10. La proposition du Plan d'Administration Environnemental (PAE) du projet, de l'œuvre ou de l'activité [95].

Le Décret 1220 de 2005 réglemente le Titre VIII de la Loi 99 de 1993 lié aux Licences Environnementales [95]. Cet instrument réglementaire intègre les concepts comme les études d'impact, les études de dangers et l'analyse de risques selon le point de vue de la protection de l'environnement. Même s'il est présenté comme un instrument global permettant une gestion multidisciplinaire du risque minier, il se limite aux altérations dans les systèmes environnementaux physiques, chimiques ou biologiques qui peuvent être imputées directement à l'exécution d'un projet, en arrêtant son cycle de vie à la fin de l'exploitation.

Le Titre III du Décret 1220 de 2005, donne le pouvoir à l'autorité environnementale de demander un Diagnostic Environnemental Alternatif, qui a pour objet la comparaison de différentes options de développement du projet, de l'œuvre ou de l'activité « avec le but d'optimiser et de rationaliser l'utilisation des ressources naturelles et d'éviter ou de minimiser les risques,

effets et impacts négatifs qu'ils peuvent provoquer » [95, 96]. Ce diagnostic ne peut malheureusement pas être demandé lors de l'élaboration des projets miniers car le code des mines se contente de la seule élaboration d'études d'impacts environnementaux pour l'évaluation liée à l'attribution de la licence globale.

L'un des principaux éléments des Etudes d'Impacts Environnementaux est le Plan d'Administration Environnemental (PAE), qui doit présenter les mesures de prévention, correction, compensation et de mitigation des impacts environnementaux négatifs qui peuvent être occasionnés par le projet, l'œuvre ou l'activité sur l'environnement ou la population pendant les phases de construction, d'opération, de maintenance, de démantèlement, d'abandon et/ou de finalisation du projet de l'œuvre ou de l'activité. Ce PAE doit inclure les points suivants :

- 1. Le programme d'inspection destiné à vérifier l'accomplissement des ententes et obligations environnementales pendant l'élaboration du Plan d'Administration Environnemental et à contrôler l'application des standards de qualité et les normes en vigueur. Il doit également évaluer au travers d'indicateurs l'efficience et l'efficacité des mesures d'administration environnementale adoptées ainsi que la pertinence des mesures correctrices nécessaires et applicables à chaque cas particulier.
- 2. Le plan d'urgence, qui contient les mesures de prévention et de secours qui peuvent être appliqués durant la vie du projet, œuvre ou activité.
- 3. Les coûts prévus du plan d'administration en relation avec le coût total du projet de l'œuvre ou de l'activité ainsi que le chronogramme d'exécution du plan d'administration [95].

Il est important d'établir une différence entre la proposition faite lors de la demande de licence et la version définitive du Plan d'Administration Environnemental. Le plan définitif ne sera pas évalué avant sa mise en application par l'autorité environnementale compétente, l'industriel pourra donc commencer l'exécution des œuvres et activités sans son approbation.

La méthodologie de développement des études d'impacts environnementaux est déterminée par les guides techniques minier-environnementaux [93]. Ces derniers constituent un outil clair permettant de réaliser l'évaluation des impacts environnementaux, comme le demande la loi 685 de 2001 et le décret 1220 de 2005 [36, 95]. Ils proposent l'utilisation de matrices de type cause-effet, incluant des dimensions géophysiques, hydro-climatiques, biotiques, économiques, culturelles et politiques. Ils laissent néanmoins des vides importants pour les processus d'évaluation des risques des événements critiques non souhaités pouvant survenir durant les phases d'exploitation et de post-exploitation.

Pour ce qui est de la phase de post-exploitation, ces guides présentent les procédures de fermeture de la mine mais ne demande pas à l'industriel d'étudier des scénarios probables de risques majeurs. Le retour d'expérience international nous signale l'importance du développement de mesures dirigées à dynamiser les processus d'analyse de risque durant cette phase, de même que le développement d'un programme national pour l'administration des risques dans des projets de cession de droits ou d'installations minières orphelines.

Une étude d'impacts environnementaux focalise ses efforts sur des processus en phase normale d'opération, mais ne gère généralement pas les événements non souhaités en marche dégradée. Pour palier ce manque, la communauté internationale a développé des analyses complémentaires de dangers et de risques [22, 49, 50, 71]. Ces analyses demandent à l'industriel de réfléchir sur l'élimination, la prévention, le contrôle et la mitigation de scenarios comme les incendies, les explosions, la rupture de digue, etc. L'approche colombienne pour l'administration de ce type d'événements se base sur les plans d'urgence qui utilise essentiellement de la mitigation post événement critique et qui ne met que peu en avant la gestion du risque minier durant les premières phases d'une séquence d'accident. Même si les décrets abrogés 1728 de 2002 et 1180 de 2003 incorporaient des notions d'analyse de risques réalisées en parallèle des études d'impacts environnementaux, les rédacteurs du nouveau décret 1220 de 2005 ont limité son champ d'action au seul processus d'évaluation d'impacts en lui retirant toutes notions liées à l'analyse de risques [40, 95, 96]. Même si les décrets abrogés n'intégraient pas les analyses de risques d'une manière satisfaisante, ils étaient l'unique instrument qui parlait de complémentarité entre les deux démarches. Il aura pu être pertinent de la part du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement Territorial de publier en même temps que le décret 1220 de 2005 un instrument réglementaire complémentaire incorporant une démarche conjointe. On a ainsi laissé orpheline la problématique de l'accidentalité industrielle et montré clairement le vide existant au niveau de la prévention des accidents industriels majeurs.

Comme les instruments réglementaires de base, les guides minierenvironnementaux laissent des vides importants sur les analyses de risques. Les chapitres qui font office de guide technique pour le développement de ces analyses incluent des définitions qui ne correspondent pas à celles acceptées internationalement, ils ne proposent pas de méthodologie qui guide le processus et on ne parle à aucun moment des critères d'acceptabilité du risque [97-100]. Nous pouvons les considérer comme des instruments non pertinents, et il faudrait alors faire une révision urgente de ces guides. Il faudrait de plus que les autorités compétentes considèrent la non inclusion du critère de vulnérabilité dans l'évaluation des risques, car ce concept est utilisé pour la protection d'une cible spécifique et induit automatiquement des réflexions liées aux systèmes de barrières.

Nous pouvons noter que les concessions faites au secteur minier pour l'obtention des licences environnementales ne sont pas en accord avec les risques associés à cette activité. Lorsqu'un pays opte par le développement de procédures spéciales dans le but de dynamiser significativement un secteur d'activité, il génère également des nécessités particulières pour la gestion et l'administration de ces procédures. Ayant pris en compte le retour d'expérience international, le développement de ce type de procédures inclut le renforcement des autorités et le développement d'un programme national de vigilance sectorielle ; ces éléments qui n'ont pas été pris en compte dans la législation colombienne (ex. le Federal Mine Safety and Health Act).

#### 4.1.5. Décret 1295 de 1994 et Résolution 1016 de 1989

Le décret 1295 de 1994 peut être considéré comme la colonne vertébrale du Système Général de Gestion des Risques Professionnels colombien [101]. Il est défini par l'ensemble des entités publiques et privées, des normes et procédures, permettant de prévenir, de protéger et de soigner les maladies professionnelles, il a comme objectifs :

- 1. D'établir les activités de prévention qui permettent d'améliorer les conditions de travail ainsi que la santé des travailleurs, les protégeant contre les risques liés à l'organisation du travail, qui peuvent affecter la santé individuelle ou collective sur les lieux de travail en agissant sur des paramètres physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques, psychosociaux, facteurs d'ambiance et de sécurité.
- 2. De fixer les droits d'accès aux services médicaux et aux indemnités reçues dans la cadre des incapacités temporaires après un accident du travail ou une maladie professionnelle.
- 3. De reconnaitre et de payer les rentes liées aux incapacités temporaires ou permanentes ou d'invalidité, qui sont issues d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle ou d'un décès.
- 4. De renforcer les activités permettant d'établir l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles et le contrôle des dangers liés au travail.

Dans son article 26, ce même décret établi une classification à cinq niveaux de risque classés d'après le type d'activités. L'industrie extractive de minéraux se trouve classée au niveau V (risque maximum) qui demande l'utilisation de programmes spéciaux de vigilance et de contrôle [48]. Le niveau de risque attribué aux opérations minières est correct, mais le pays n'a pas développé les mécanismes suffisants pour créer un système national autonome destiné à la promotion et à la prévention des accidents.

La Direction Générale des Risques Professionnels du Ministère de la Protection Sociale travaille actuellement au renforcement d'un système national. Il focalise ses efforts sur les processus de diagnostic, de surveillance médicale, de déclaration, d'indemnisation, de renforcement institutionnelle,

de couverture, mais il n'a pas réalisé d'avancées significatives dans le développement de plans nationaux de prévention des maladies professionnelles de type silicose. Ce type de programme doit être considéré comme prioritaire, lorsque l'on sait que 37% de la population minière latinoaméricaine est atteint par ce type de maladie pulmonaire [102].

Au niveau opérationnel, la résolution 1016 de 1989 réglemente l'organisation, le fonctionnement et établit des programmes de santé au travail à un niveau national. Ces programmes présentent des sous-programmes de médecine préventive, de médecine du travail, d'hygiène industrielle et de sécurité industrielle destinés à préserver, à maintenir et à améliorer la santé individuelle et collective des travailleurs [103]. A l'aide de termes généraux, l'instrument a dynamisé l'administration des risques associés aux problématiques de santé et d'hygiène industrielles, mais laisse quelques vides sur la sécurité industrielle. Les principales activités sont définies par l'article 11 (sous-programme d'hygiène et de sécurité industrielle) :

- 1. Réaliser un programme permettant d'obtenir des informations sur les lieux de travail dans les entreprises, pour localiser, évaluer et connaître l'exposition des travailleurs.
- 2. Identifier les agents physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, ergonomiques, mécaniques, électriques, et autres agents contaminants, à l'aide d'inspections périodiques des entreprises, postes de travail et équipements.
- 3. Evaluer les risques, avec l'aide technique de mesures qualitatives et quantitatives, afin de déterminer le danger réel.
- 4. Faire une étude sur les projets, œuvres, et installations industrielles pour déterminer les risques qu'ils peuvent générer.
- 5. Réaliser l'inspection et vérifier l'effectivité et le bon fonctionnement des équipements de sécurité et le contrôle des risques.
- 6. Etudier et implanter les systèmes de contrôle nécessaires pour tous les risques existants dans l'entreprise.
- 7. Etablir les spécifications techniques des équipements et matériaux pour lesquels la manipulation, le transport et le stockage peuvent générer des risques au travail.
- 8. Etablir et exécuter les modifications dans les procédés ou opérations : substitution de matières premières dangereuses, isolation de procédé, ou toute autre mesure, pour contrôler les risques à la source.
- 9. Etudier et implanter des programmes de maintenance préventive pour les machines, les équipements, outils liés aux installations d'éclairage et aux réseaux électriques.
- 10. Dimensionner et mettre en pratique les moyens de protection effective nécessaires dans les systèmes de transmission d'énergie, machines et outils de travail associés.
- 11. Réaliser des inspections périodiques sur les réseaux et les installations électriques locatives, sur les machines, équipements et

- outils servant à contrôler les risques d'électrocution et les dangers d'incendie.
- 12. Superviser et vérifier l'application des systèmes de contrôle des risques professionnels et déterminer la nécessité de fournir des équipements de protection individuels, après étude des postes de travail.
- 13. Analyser les caractéristiques techniques, le dimensionnement et la qualité des équipements de protection individuels donnés aux travailleurs, en accord avec les spécifications des fabricants ou des autorités compétentes pour établir des procédures de sélection, de distribution, d'utilisation, d'entretien et de renouvellement.
- 14. Rechercher et analyser les causes des accidents et incidents du travail et des maladies professionnelles pour appliquer les mesures correctrices nécessaires.
- 15. Informer les autorités compétentes sur les accidents du travail arrivant aux travailleurs.
- 16. Elaborer, actualiser et analyser les statistiques des accidents du travail qui seront à la disposition des autorités compétentes.
- 17. Délimiter ou marquer les aires de travail, zones de stockage et voies de circulation, signaler les sorties de secours, abris et zones abritées et zones dangereuses des machines et des installations en accord avec les dispositions légales en vigueur.
- 18. Organiser et développer un plan de secours :
  - a. Préventif : Application des normes légales et techniques sur les combustibles, équipements électriques, sources de chaleur et substances dangereuses propres de l'activité économique de l'entreprise.
  - b. Passif ou structurel : Dimensionnement et construction d'immeubles à l'aide de matériaux résistants, voies de sortie suffisantes et adéquates pour l'évacuation, en accord avec les risques existants et le nombre de travailleurs.
- 19. Contrôle des moyens de secours : création et organisation de brigades (sélection, évaluation, réalisation de plans de secours et d'évacuation), système de détection, alarme, communication, sélection et distribution d'équipements de contrôle fixes et portables (manuels ou automatiques), inspections, signalisation et entretien des systèmes de contrôle.
- 20. Etudier et contrôler la présence, la collecte, et le traitement des déchets dans le cadre des mesures de protection environnementales.
- 21. Promouvoir, élaborer, développer et évaluer des programmes entrainement destinés à la prévention des risques au travail.
- 22. Utiliser les sous-programmes de médecine préventive et du travail pour conseiller et promouvoir les normes internes de santé au travail, le règlement d'hygiène et la sécurité industrielle.

23. Présenter pour approbation le programme d'hygiène et de sécurité industrielle aux instances directrices de l'entreprise avant d'exécuter le plan approuvé [103].

Nous pouvons considérer que les activités présentées dans cet article 11, constituent une liste suffisamment complète pour permettre l'identification, l'évaluation, l'administration, et la gestion des risques industriels. Il serait tout de même pertinent de faire quelques précisions sémantiques et de présenter quelques définitions pour que sa clarté en soit améliorée. Mais même si les activités sont clairement définies, les méthodes et méthodologies pour son développement ne sont pas aussi clairement présentées.

Le système général lié aux risques professionnels est orienté, régulé, supervisé, surveillé et contrôlé par l'état sous la responsabilité du Ministère de la Protection Sociale, mais son administration est réalisée par les entités Administratrices des Risques Professionnels (ARP) dont la plupart appartiennent au secteur privé (essentiellement des assurances). Ces entités ont comme fonctions principales :

- 1. L'affiliation des travailleurs.
- 2. L'enregistrement des travailleurs
- 3. Le recouvrement et la distribution des cotisations.
- 4. Garantir à ses affiliés qu'ils auront les prestations de services de santé auxquels ils ont droit.
- 5. Garantir à ses affiliés la reconnaissance et le paiement des prestations économiques.
- 6. Réaliser des actions de prévention, de conseil et d'évaluation des risques professionnels.
- 7. Promouvoir et réaliser des programmes de médecine du travail, d'hygiène industrielle, de santé au travail et de sécurité industrielle.
- 8. Etablir les priorités liées aux critères de risque pour orienter les activités de conseil.
- 9. Vendre des services complémentaires liés à la santé au travail (formation, études, recherches) en accord avec la réglementation que donne nationale.

Les administrations des risques professionnels sont actuellement en train de développer des méthodes et des méthodologies pour l'identification des dangers, la réalisation d'analyses de risques et des programmes de management des risques. Malheureusement, le Ministère de la Protection Sociale n'a pas développé de guides pour réguler ce type d'initiatives, laissant se développer une certaine hétérogénéité dans ces instruments, de même que dans les processus de promotion des sous-programmes. Un exemple de ce type de problème est le développement de méthodes semi-quantitatives d'analyse de risques, où les critères d'acceptabilité sont déterminés par des logiques de type coût-bénéfice et non par des lignes directrices nationales (ex. de la hiérarchisation des risques réalisée par l'ARP SURATEP<sup>21</sup>). De plus, ce type

93

 $<sup>^{21}</sup>$  SURATEP : Administrateur des risques professionnels issu de la SURAMERICANA d'assurances  $\underline{\text{http://www.suratep.com}}$ 

d'instrument identifie les dangers d'une installation à travers de listes et définit les principaux flux de danger source-cible, mais ne n'élabore pas la construction de scénarios longs. On simplifie donc des mécanismes de danger, en négligeant les opportunités d'intervention dans les processus de management des risques, conduisant à l'implantation prématurée de systèmes de barrières.

## 4.1.6. Loi 320 de 1996 et Décret 2055 de 1999

La loi 320 de 1996 et le décret 2055 de 1999 sont les instruments réglementaires colombiens permettant de faire la transposition de la convention OIT 174 et de ses recommandations 181 [49, 50]. Ces instruments induisent le dimensionnement des stratégies nationales pour la prévention, le contrôle et la mitigation d'accidents industriels majeurs qui utilisent des substances dangereuses (orientation de type SEVESO). Son principal instrument est le rapport de sécurité qui constitue un document écrit permettant de donner des informations techniques, de gestion et de fonctionnement relatives aux dangers et risques que présente une installation, et justifie les mesures prises pour la sécurité de l'installation [50].

Ce processus serait englobé dans le développement d'une politique nationale qui établirait un système pour la classification et l'identification des installations, sur la base d'une liste de substances dangereuses et qui inclurait des quantités et des seuils. Suite à cet instrument, l'industriel assumerait les responsabilités de :

- 1. Notifier à l'autorité compétente toute installation exposée à des risques d'accident majeurs identifiés
  - i. Les installations déjà existantes
  - ii. Les nouvelles installations avant fonctionnement
- 2. Notifier à l'autorité compétente la fermeture définitive d'une installation avant de la réaliser.
- 3. L'identification et l'étude des dangers et l'évaluation des risques, avec de possibles interactions entre substances.
- 4. La réalisation de mesures techniques, le dimensionnement, l'étude de systèmes de sécurité, la construction, le choix des substances chimiques, le fonctionnement, l'entretien et l'inspection systématique de l'installation.
- 5. La réalisation de mesures organisationnelles d'information et de formation du personnel, la distribution d'équipements de protection pour garantir la sécurité, une bonne affectation du personnel, une bonne distribution des responsabilités et le contrôle des entreprises extérieures et les travailleurs intérimaires qui interviennent sur l'installation, ainsi que la réalisation de plans de secours pour :
  - i. La préparation de plans et de procédures de secours efficaces, comprenant des procédures médicales pour son application in situ en cas d'accident majeur ou de danger d'accident majeur, la vérification et l'évaluation périodique de son efficacité et sa révision en cas de nécessité.

- ii. Informer les autorités et les organismes chargés d'établir les plans de secours pour protéger la population et l'environnement à l'extérieur de l'installation des accidents possibles.
- iii. Contacter et consulter les autorités et les organismes du système de secours.
- 6. Appliquer toutes les mesures destinées à limiter les conséquences d'un accident majeur.
- 7. Consulter les travailleurs et leurs représentants.
- 8. Développer un système patronal pour le recensement d'informations et pour l'analyse des accidents et presque-accidents. L'expérience acquise devra être présentée aux travailleurs et à leurs représentants et devra être conforme avec la législation et la pratique nationale [53, 54].

# 4.2. Evaluation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'analyse de méga-systèmes.

Même si l'ensemble méthodologique trouve ses origines dans l'analyse de systèmes industriels, il constitue une boîte à outils très puissante pour son application à d'autres types de problématiques. Nous pouvons par exemple citer les travaux réalisés par Gardes [104], Bressy [105], Hubert [106], Bultel [107] et Muñoz [108], où l'on explore différentes échelles de complexité qui incluent : la gouvernance et les vulnérabilités du territoire, des petites et moyennes entreprises, de la conception de produits (véhicule automobile), et la démarche de travail en équipe dans le cadre de pratiques éducatives et de recherches.

Cette conception de type boîte à outils répond aux nécessités des analystes et n'est pas le fruit d'un instrument rigide auquel il faut s'adapter. Ceci permet d'inclure de nombreux points de vue pour une même problématique, lesquels seront en relation avec les objectifs de protection, les objectifs de l'analyse et les ressources disponibles. Il s'ouvre alors un univers de possibilités pour le développement et l'évolution de l'ensemble méthodologique multi-échelles, sous une conception transdisciplinaire.

# 4.2.1. Activité 1A. Représentation de l'installation

La proposition originale de l'activité 1A permet l'analyse de méga-systèmes. Ses utilisateurs doivent prendre en compte le fait que grâce à sa conception systémographique il sera indispensable de posséder une bonne connaissance de la SLM, cette connaissance devra augmenter au fur et à mesure qu'augmentera la complexité de la problématique.

Les analystes doivent développer une certaine habilité pour l'identification du niveau de déroulement de complexité nécessaire à l'analyse. Celui-ci sera déterminé par sa capacité d'absorption de variétés en relation à celles générées par le système. Si la capacité de l'analyste est égale ou supérieure à celle du système, le processus sera fait sous des postulats systémiques, si c'est le contraire il aura alors des processus de simplification.

#### 4.2.2. Activité 2A. Identification des dangers et scenarios d'accident.

L'identification de systèmes sources de danger a été faite au travers la Grille 1 "Systèmes sources de dangers dans la fabrication, le stockage, le transport ; de matière, d'énergie, d'information". Ceci a été possible parce que nos constructions de systèmes sont faites du point de vue du génie des procédés, mais nous conseillons aux futurs utilisateurs d'évaluer la pertinence de cet outil en relation à l'objet d'étude. Ils pourront se développer de nouvelles typologies de dangers qui répondront à leurs nécessités disciplinaires.

Indépendamment du type de grille utilisé, le processus d'identification des dangers continuera d'être guidé par les trois questions proposées par MOSAR: le système représente-t-il un danger?, quel type de dangers représente-t-il?, et dans quelle phase de vie le danger peut-il se manifester?

Le tableau A peut être utilisé avec pertinence pour l'identification des événements non souhaités. Il définit un outil systémique et flexible, basé sur un mécanisme de danger général. Nous suggérons aux futurs utilisateurs son application jusqu'à l'identification des flux principaux de dangers et de ne pas faire des réflexions qui pourraient insérer de possibles effets secondaires (ex. intoxication). Ce processus générerait l'identification prématurée du scénario, ce qui pourrait masquer des mécanismes de dangers émergents propres au système. Il faut rappeler que les analyses de risques sont des processus autoréférenciés qui demandent à l'analyste une ouverture d'esprit qui doit lui permettre l'identification de dangers et de mécanismes différents de ceux qu'il connaît déjà.

L'identification de scénarios d'accidents plausibles à travers des procédures manuelles, n'est pas pertinent pour des méga-systèmes. L'explosion de variétés d'événements initiateurs, initiaux et flux principaux de dangers, rendent cet instrument illisible, cela ne permet pas la visualisation des scénarios. Le concept de boîte noire continue d'être valide, mais il est nécessaire de développer un outil systématisé qui aide à l'identification des scénarios. Cet outil pourra être supporté par des propositions comme NIAM (Nijssen's Information Analysis Methodology ou Natural language Information Analysis Method), créant un instrument puissant qui utilise la formalisation du langage.

## 4.2.3. Activité 3A/4A. Evaluer les risques et la négociation d'objectifs de prévention.

La sélection des scénarios d'accidents possibles se fait à travers des processus de négociation complexes qui ont comme objectif la réalisation « d'accords sociaux » vis-à-vis de la sélection des critères d'évaluation de scénarios pour sa qualification et son analyse future.

Notre analyse portant essentiellement sur la réglementation, nous avons privilégié le choix de critères d'évaluation qui permettent de positionner la problématique colombienne dans un contexte international. Ce processus a

été guidé à chaque instant par le retour d'expérience international, qui nous a permis d'identifier des scénarios dans différentes phases du cycle de vie minier. Nous avons également pu prendre en compte des critères qui pouvaient inclure différents types de flux MEI et qui permettaient la détermination de champs de dangers indépendants (caractéristiques spatiotemporelles).

La qualification des scénarios est réalisée une fois les critères d'évaluation sélectionnés. Ce processus est assez simple si l'on a, comme dans notre cas, déterminé des critères clairs en rapport avec l'information disponible. Même si la procédure suivie dans notre travail n'est pas directement transposable pour d'autres types d'études, il faut mentionner quelques principes méthodologiques généraux :

- Correspondance isomorphique: on suggère la réalisation de correspondances isomorphiques pour le choix des critères d'évaluation, ce qui permettra une comparaison entre les résultats obtenus et le retour d'expérience. Quelques instruments réglementaires déterminent ce type de correspondances comme c'est le cas de l'arrêté ministériel français du 29 septembre de 2005 [22].
- 2. Attention aux processus auto-référenciés : les processus de qualification des scénarios sont des processus auto-référenciés communicables. L'analyste doit être conscient de ses limitations, ce qui demande une ouverture d'esprit permettant l'échange d'expériences et la construction d'un dialogue constructif avec les autres membres de l'équipe pour l'élaboration de « contrats sociaux ».
- 3. Correspondance homomorphique : les résultats des processus d'évaluation des scénarios doivent être communicables et vérifiables. Ces conditions sont obtenues à travers des correspondances homomorphiques faites à l'aide d'instruments supplémentaires de vérification (ex. tiers expert, retour d'expériences additionnels, etc.).

De notre point de vue, la mise au point d'instruments réglementaires doit favoriser le développement de critères d'évaluation communs et constituer un cadre méthodologique qui inclut les principes mentionnés. C'est à travers cette base commune que l'on peut dynamiser des processus d'analyse de risques comparables encadrés dans des niveaux nationaux « d'appétit de risque » : acceptabilité, tolérabilité et assumabilité. Même si on ne peut pas déterminer ces niveaux dans l'ensemble méthodologique, nous pourrons proposer différents outils destinés à la sélection de critères d'évaluation et au développement de compétences pour l'évaluation de scénarios ; à travers le développement de classifications et de typologies basées sur les différents points disciplinaires incluant des outils de négociation.

Un processus de définition des barrières doit inclure :

- 1. La définition des stratégies de contrôle (fonction de barrière).
- 2. La sélection les mécanismes capables d'éliminer ou de diminuer l'évolution d'un événement non souhaité ainsi que sa propagation en chaîne (système de barrière).
- 3. Un processus de qualification de barrières.
- 4. Un processus d'implantation.
- 5. L'intégration des barrières dans les processus de management des risques.

La proposition originale de MOSAR n'utilise pas une typologie suffisamment développée pour la classification de ces systèmes, cela pourrait limiter son utilisation lors de l'application de normes et de standards qui demandent l'utilisation procédure de classification et d'évaluation des barrières [80-83]. Vis-à-vis de l'intégration de ces nouveaux concepts et pour enrichir les outils méthodologiques, nous avons réalisé une base conceptuelle qui devrait aider de futures analyses. La proposition n'inclut malheureusement pas le développement d'un outil qui systématise la procédure ou qui inclut les processus de qualification, d'implémentation et de management des risques. Nous laissons donc ouverte l'opportunité pour la réalisation d'un nouvel outil qui enrichisserait la flexibilité de l'ensemble méthodologique.

Grâce à sa conception issue de la systémique de Lemoigne, l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR devient un instrument utilisable pour l'analyse de méga-systèmes. Celui-ci utilise un mécanisme de danger transdisciplinaire facilement communicable (modèle MADS), qui dynamise les « accords sociaux » en groupes de travail multidisciplinaires, à travers une démarche « bottom-up » qui correspond à la maîtrise progressive d'éléments simples que l'on combine pour aller vers une complexité de plus en plus grande.

Nous avons présentés de nombreux instruments réglementaires qui n'ont été malheureusement pour certains que timidement appliqués sur le territoire colombien, et nous ne pouvons pas considérer que le pays possède actuellement un programme national de prévention des accidents industriels majeurs. Dix ans après la ratification de la convention, le pays n'a pas formulé ni adopté une politique nationale cohérente relative à la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement, vis-à-vis de ce type d'accidents, mais nous devons noter que la Colombie possède actuellement des autorités nationales compétentes prêtes à assumer le développement d'une législation moderne sur la base du retour d'expériences international, tout en promouvant les articulations disciplinaires nécessaires pour la protection des différentes cibles.

#### **Conclusion**

« Sortir de l'émergence » : la Colombie aspire clairement à cette volonté. Le pays n'en est pas très loin, il est actuellement crédité d'un indicateur de développement humain (IDH) de 0,790 qui le situe à la 70<sup>ème</sup> position, proche de la limite des pays ayant un développement humain élevé [2] (Figure 32).

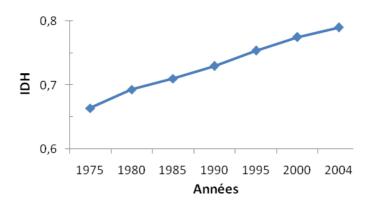


Figure 32. Evolution de l'IDH de la Colombie

Le besoin en énergie est bien entendu indispensable pour assurer la continuité de ce développement, mais nous savons maintenant qu'il est inévitable de maîtriser la consommation des ressources naturelles et qu'il n'est plus acceptable de se lancer dans une course au développement qui ne prendrait pas en compte les effets négatifs sur l'environnement et bien entendu sur les populations et les travailleurs, qui sont les premières personnes exposées. Il est donc indispensable de réaliser ce développement en lien avec des contrats sociaux et environnementaux qui permettent de prendre en compte l'ensemble des ces paramètres. Nous pouvons citer Mahbub ul Haq, l'un des créateurs de l'IDH, qui écrivait dans le premier rapport mondial sur le développement humain paru en 1990 que « [...] l'objectif fondamental du développement est de créer un environnement qui permette aux gens de vivre longtemps, en bonne santé et de mener une vie enrichissante ».

La méthodologie utilisée nous a permis de réaliser cette étude sur un système complexe à l'échelle d'un secteur économique d'un pays, cela n'avait jamais été réalisé à une telle échelle de complexité. Nous pouvons maintenant signaler que l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR est un instrument utilisable pour l'analyse de méga-systèmes grâce à sa conception liée à la systémique de Lemoigne. Celle-ci utilise un mécanisme de danger transdisciplinaire facilement communicable (modèle MADS), qui dynamise les « accords sociaux » dans des groupes de travail multidisciplinaires, au travers d'une démarche « bottom-up ».

La principale modification apportée vis-à-vis de la méthodologie originale est le développement et l'intégration d'une typologie pour la classification des systèmes de barrières. Nous pensons qu'il est maintenant nécessaire voire indispensable d'utiliser une telle classification prenant en compte les nouveaux besoins issus des normes et standards internationaux.

Cette étude a mis en évidence que la Colombie n'a pas encore formulé une politique nationale cohérente pour la prévention des accidents industriels majeurs, dix ans après la ratification de la convention OIT 174 et de ses recommandations 181. La ratification de ces

instruments est faite au travers la loi 320 de 1996 et du décret 2053 de 1999 : ils demandent aux autorités nationales compétentes la mise au point d'une stratégie nationale pour la prévention, le contrôle et la mitigation des accidents industriels majeurs qui mettent en cause des substances dangereuses et suggèrent l'adoption du Rapport de Sécurité. Même si la Colombie désigne le Ministère de la Protection Sociale comme responsable de la mise en œuvre de cette initiative, nous considérons que le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement Territorial devrait être le leader du développement de ce cadre législatif et de sa relation avec les licences environnementales. Les études de dangers pour l'identification et l'analyse des accidents industriels majeurs doivent être considérées comme des procédures complémentaires aux études d'impact environnementales, aux études alternatives et aux programmes de santé au travail. Ce nouvel outil de décision pourrait être inclut dans le décret 1220 de 2005, où l'on parlerait alors du développement des études de dangers et/ou d'impact, comme une obligation dans le cadre de la demande d'obtention d'une licence environnementale.

Les initiatives de coordination interinstitutionnelle comme celles utilisées dans la loi 685 de 2001 (Code des Mines) dynamisent le développement législatif minier-environnemental et établissent des procédures claires auprès des autorités compétentes pour la demande de contrats miniers. Le développement de politiques sectorielles doit promouvoir la coordination et le renforcement de toutes les autorités impliquées, ce qui permettra le développement d'un système national global. Ce type d'initiatives devra alors inclure le Ministère de la Protection Sociale et le Ministère de l'Intérieur et de la Justice comme autorités nationales chargées de la protection des mineurs, de la population, des infrastructures sensibles et de l'administration du territoire, donnant lieu aux instruments suivants :

- a. Un guide pour le développement de programmes de santé au travail dans le secteur minier.
- b. Des bases pour la consolidation d'un programme national pour la prévention des maladies liées aux activités minières.
- c. Un observatoire national de la santé au travail, de la sécurité industrielle et de la protection environnementale liées au secteur minier.
- d. Des instruments pour le renforcement de l'action locale liée à l'administration du risque minier.
- e. Un renforcement de la stratégie nationale pour la gestion du risque minier et la mise en œuvre de tactiques régionales d'administration.

Des instruments législatifs qui englobent la totalité du cycle de vie d'un projet minier doivent être développés. Même si l'on parle dans la réglementation actuelle d'éléments liés à la fin d'activités, il n'existe actuellement aucun instrument qui puisse guider une administration ou un industriel pour réaliser une étude de ce type. La phase de post-exploitation n'est prise en compte que de manière superficielle dans le Programme de Travail et Œuvres qui ne permet pas le développement d'un processus de réflexion utilisant des scénarios comme ceux que nous avons présentés dans le Tableau 13 (chapitre 2). Le développement de plans de prévention des risques miniers et de ses guides techniques est très urgent. Ces nouveaux instruments donneraient les informations nécessaires aux autorités environnementales pour l'administration des risques post-exploitation et pour les risques environnementaux liés à cette phase de vie.

Il est également nécessaire de continuer de promouvoir des processus de participation communautaire utilisant des espaces de communication du risque et la concertation, mais il faut dans ce cas inclure la participation d'experts indépendants. Ces mécanismes de participation communautaire ne doivent pas uniquement réunir les acteurs du « conflit », mais doivent recourir aux experts externes pour réguler les relations de pouvoir dans les processus de négociation. Il faudrait également que l'autorité compétente formalise ce processus de participation communautaire. Dans ce type de processus de transfert de risques aux communautés vulnérables, il faut prendre en compte la thèse d'Ulrich Beck qui signale que « les situations de risque ne sont pas des situations de classe » [109].

Il faut promouvoir le développement d'instruments réglementaires permettant d'obtenir l'autonomie des processus de gestion globale des risques. L'une des stratégies pour y arriver est l'intégration de méthodes et de méthodologies dans les instruments réglementaires. Ce type d'instruments génère des processus systémographiques où l'autorité compétente dessine le cadre logique d'analyse et détermine l'acceptabilité du risque, et l'industriel minier assume alors la responsabilité totale pour une utilisation sûre de son installation. Pour assumer ce défi il serait pertinent de concevoir des instruments à travers de l'approximation phénoménologique du mécanisme de dangers et de la promotion de modèles transdisciplinaires.

Les principaux instruments réglementaires existants pour le contrôle du risque minier privilégient la construction de scenarios de proximité, où les opportunités d'intervention se réduisent et où les événements initiateurs particuliers à chaque exploitation deviennent invisibles. Cette stratégie favorise l'implantation de systèmes de barrières basés sur l'identification des sources de dangers, des dangers intrinsèques et des événements critiques, créant automatiquement des processus d'implémentation de systèmes, sans générer à aucun moment une réflexion sur les scenarios longs. Un instrument réglementaire qui utilise cette stratégie est facilement vérifiable, mais ne génère pas les niveaux d'autonomie suffisants pour une gestion globale du risque minier. De plus, les processus de qualification des systèmes de barrières n'incluent pas les notions comme la disponibilité, la confiance, la capacité, la robustesse, etc. Avec ce panorama réglementaire, les autorités nationales compétentes doivent considérer l'inclusion d'analyses de risques de type « bottom-up », qui favorisent l'identification de mécanismes particuliers de dangers propres à chaque exploitation et à la construction de scenarios longs d'événements critiques.

#### Référence

- 1. Streeten, P., Le développement humain : le débat autour de l'indicateur, in Revue Internationale des Sciences Sociales. 1995, UNESCO: Paris. p. 35-49.
- 2. United Nations Development Program, *Human Development Report, International cooperation at a crossroads: Aid, trade and security in an unequal world,* Oxford University Press, Editor. 2006, UNDP: New-York. p. 440
- 3. International Energy Agency, *Statistics and energy balances of OECD and non-OECD Countries*, in *World Energy Statistics*. 2006, OECD: Paris. p. 295.
- 4. International Energy Agency, *Fact Sheet on IEA Oil Stocks and Response Potential*. 2007, OECD: Paris. p. 20.
- 5. International Energy Agency, *Natural gas market review, security in a globalizing market*. 2007, OECD: Paris. p. 300.
- 6. Union Européenne, *Dossier documentaire « Aide aux pays en développement, financement extérieur du développement » QI/E/0321*, C. Service d'aide au développement des pays ACP (Afrique, Pacifique), Editor. 2001.
- 7. United Nations, *Human Rights of Internally Displaced People, Humanitarian Report*, OCHA Bureau de coordination des affaires humanitaires, Editor. 2004, ONU: New York.
- 8. Le Moigne, J.-L., *La théorie du système général : théorie de la modélisation*. 4e édition mise à jour ed. Systèmes-décisions. Section Systèmes de gestion. 1994, Paris: Presses universitaires de France. xii, 330 p.
- 9. Lesbats, M., et al. *La science du danger*. 1999 [cited; Available from: <a href="http://hse.iut.u-bordeaux1.fr/lesbats/cdsdl/Amenu.htm">http://hse.iut.u-bordeaux1.fr/lesbats/cdsdl/Amenu.htm</a>.
- 10. Eriksson, D., A principal exposition of Jean-Louis Le Moigne's systemic theory. Cybernetics & Human Knowing, 1997. **4**(2): p. 35-77.
- 11. IIPC. *Que es el pensamiento complejo y la complejidad?* 1997 [cited; Available from: <a href="http://www.complejidad.org/">http://www.complejidad.org/</a>.
- 12. Roy, B., Vers une méthodologie générale d'aide à la décision, M. international, Editor. 1975.
- 13. Le Moigne, J.-L., *Intelligence des mécanismes, mécanismes de l'intelligence : intelligence artificielle et sciences de la cognition*. Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques. 1986, Paris: Fondation Diderot : Fayard. 367 p.
- 14. Le Moigne, J.-L., *Les épistémologies constructivistes*. Que sais-je? ; 2969. 1995, Paris: Presses universitaires de France. 127 p.
- 15. Le Moigne, J.-L., La modélisation des systèmes complexes. 1999, Paris: Dunod. x,178 p.
- 16. Le Moigne, J.-L., Le constructivisme. Ingénium. 2001, Paris: L'Harmattan. v.
- 17. Le Moigne, J.L., *Les systèmes de décision dans les organisations*. [1. éd.] ed. 1974, Paris,: Presses universitaires de France. viii, 244 p.
- 18. Haddon, J.W., *Energy damage and the ten counter-measure strategies* Human Factors Journal, 1973. **15**(1): p. 355-366.
- 19. Périlhon, P. *Réflexions sur les modèles de la science du danger*. in *Ecole d'été "gestion scientifique du risque"*. 1999. Albi, France.
- 20. Périlhon, P., Sciences et techniques du danger méthode organisée systémique d'analyse des risques (MOSAR), S.d.p. chimiques, Editor. 1992, Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy: Nancy. p. 304.
- 21. Périlhon, P., *MOSAR présentation de la méthode.* Techniques de l'Ingénieur, 2003. **Traité sécurité et gestion des risques**(SE4 060).
- 22. Le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, Relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation. 2005, JO n° 234 du 7 octobre 2005.
- 23. OIT, I.L.O., La OIT estima que se producen más de un millón de muertos en el trabajo cada año: los riesgos en el lugar de trabajo aumentan con el desarrollo de las tecnologías, in OIT news. 1999: Ginebra.
- 24. Ministerio de Minas y Energía, *Plan Nacional de Desarrollo Minero, 2002 2006*. 2002, Unidad de Planeación Minero Energérica UPME. p. 57.
- 25. Chouhan, T.R., *The unfolding of Bhopal disaster.* Journal of Loss Prevention in the Process Industries, 2005. **18**(4-6): p. 205-208.
- 26. The Fraser Institute, *2002/2003 Mining Survey*. 2003, The Fraser Institute: Vancouver.

- 27. Engineering & Mining Journal, *Project Survey 2002*. 2002.
- 28. Hruschka, F. *Costos y beneficions de la pequeña minería en los países en vías de desarrollo*. 1998 [cited 2004; Available from: <a href="http://www.hruschka.com/felix/article/costbene.html">http://www.hruschka.com/felix/article/costbene.html</a>.
- 29. OIT, I.L.O. *SafeWork*. 2007 [cited; Available from: http://www.ilo.org/public/english/protection/safework/index.htm.
- 30. UPME, U.d.P.M.E., *Escenarios y estrategias: minería y energía*. 2006, UPME. p. 52.
- 31. Ministerio de Minas y Energía, *Boletín Estadístico de Minas y Energía 1999-2005*. 2006, unidad de Planeación Minero Energética -UPME-. p. 132.
- 32. InfoMine, *Mineros trabajan para erradicar el trabajo infantil de minería informal*, in *Business News Américas*. 2007: Santiago de Chile.
- 33. UPME, U.d.P.M.E., *Distritos mineros: exportaciones e infraestructura de transporte*. 2005, UPME. p. 120.
- 34. República de Colombia, *Código de Minas*. 2001.
- 35. Ministerio de Minas y Energía, -.M.d.A., Vivienda y Desarrollo Territorial, *Guía minera ambiental, explotación*, C.T.I.C.-C.-C.L.R. LIMITED, Editor. 2002, Camilo E. Peña Vargas, Diseño, Armada Electrónica y Producción. p. 154.
- 36. Congreso de la República de Colombia, *Código de Minas*. 2001.
- 37. Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, *Reglamento de seguridad minera para explotación subterránea de carbón*. 1979.
- 38. Presidencia de la República de Colombia, Reglamento de seguridad en las labores subterráneas. 1987.
- 39. Presidencia de la República de Colombia, *Reglamento de Higiene y Seguridad en las Labores Mineras a Cielo Abierto*. 1993.
- 40. Ministerio del Medio Ambiente, *Reglamentación del Titulo VIII de la Ley 99 de 1993 sobre la Licencia Ambiental*. 2002.
- 41. Congreso de la República de Colombia, Ley de ordenamiento territorial 1997. p. 93.
- 42. Ministerio de Ambiente, V.y.D.T., *Elementos de población para el ordenamiento territorial.*, Dirección Desarrollo Territorial, Editor. 2004. p. 54.
- 43. Ministerio de Ambiente, V.y.D.T., *Elementos de población para el ordenamiento territorial.*, Dirección Desarrollo Territorial, Editor. 2004. p. 50.
- 44. Ministerio de Minas y Energía, -.M.d.A., Vivienda y Desarrollo Territorial, *Guía minera ambiental, exploración*, C.T.I.C.-C.-C.L.R. LIMITED, Editor. 2002, Camilo E. Peña Vargas, Diseño, Armada Electrónica y Producción. p. 112.
- 45. Ministerio de Minas y Energía, -.M.d.A., Vivienda y Desarrollo Territorial, *Guía minera ambiental, beneficio y transformación*, C.T.I.C.-C.-C.L.R. LIMITED, Editor. 2002, Camilo E. Peña Vargas, Diseño, Armada Electrónica y Producción. p. 109.
- 46. Ministerio de Minas y Energía Ministerio de Ambiente, V.y.D.T., *Guía minero ambiental de la industria del cemento*, V.y.D.T.-I.-. Ministerio de Minas y Energía Ministerio de Ambiente, Editor. 2005. p. 387.
- 47. Ministerio de Minas y Energía Ministerio de Ambiente, V.y.D.T., *Guía minero ambiental de minería subterránea y patios de acopio de carbón*. 2004. p. 184.
- 48. Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, *Por la cual se reglamentan las actividades de alto riesgo*. 1994.
- 49. OIT, O.I.d.T., R181Recomendación sobre la prevención de accidentes industriales mayores. 1993.
- 50. OIT, O.I.d.T., C174 Convenio sobre la prevención de accidentes industriales mayores. 1993. p. 12.
- 51. Presidencia de la República de Colombia, Por el cual se modifica la Tabla de Clasificación de Actividades Económicas para el Sistema General de Riesgos Profesionales y se dictan otras disposiciones. 2002.
- 52. OIT, O.I.d.T., *C176 Convenio sobre seguridad y salud en las minas*. 1995, OIT.
- 53. Presidencia de la República de Colombia, Por el cual se promulga el "Convenio numero 174 sobre la prevención de accidentes industriales mayores", adoptado en la 80a reunión de la conferencia general de la Organización Internacional del Trabajo en Ginebra el 22 de Junio de 1993. 1999.
- 54. Congreso de la República de Colombia, Por medio de la cual se someten: el "Convenio 174 sobre la prevención de accidentes industriales mayores" y la "recomendación 181 sobre la prevención de accidentes industriales mayores", adoptados en la 80º Reunión de la Conferencia General de la Organización Internacional del Trabajo en Ginebra el 22 de junio de 1993. 1996.
- 55. Redacción nacional, *Más de la mitad de las minas del país tendrán que ser cerradas por inseguras.* El Tiempo . com, 2007.

- 56. Redacción nacional, La realidad de la explotación minera en Colombia. El Tiempo . com, 2007.
- 57. Redacción nacional, *No hay seguridad en el 70 por ciento de las minas de Colombia*. El Tiempo . com, 2007.
- 58. Ministerio de Protección Social, *Pro la cual se establecen las variables y mecanismos para recolección de información del subsistema de información en salud ocupacional y riesgos profesionales*. 2005.
- 59. Mine Safety and Health Administration, *MSHA data base*. 2006, National Institute for Occupational Safety and Health.
- 60. National Institute for Occupational Safety and Health. *Mining*. 2006 [cited; Available from: <a href="http://www.cdc.gov/niosh/mining/">http://www.cdc.gov/niosh/mining/</a>.
- 61. Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie et Ministère de l'Equipement des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer. *GEODERIS*. 2007 [cited; Available from: <a href="http://www.lorraine.drire.gouv.fr/mines/2">http://www.lorraine.drire.gouv.fr/mines/2</a> 2 accueilCartes.asp.
- 62. Peru, M.d.E.y.M.d. 2007 20/02/2007 [cited; Available from: http://www.minem.gob.pe/mineria/pub\_public10.asp.
- 63. Europa press, *El gobierno anuncia un plan de fiscalización para controlar las condiciones laborales en las minas.* EP, 2007.
- 64. OIT, I.L.O., Aumentan los riesgos para la salud y la seguridad de mineros, mujeres y niños. 1999.
- 65. Corresponsal en Cúcuta, *Rescatados los primeros 18 cadáveres en una mina en Sardinata, Norte de Santander.* El Tiempo . com, 2007.
- 66. Ministrère de l'Agriculture de l'Alimentation et des Affaires rurales, *Les particules de poussière et l'appareil respiratoire humain* Conséquences de la qualité de l'air sur la santé des personnes qui travaillent dans des bâtiments d'élevage, Editor. 1993, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario: Toronto.
- 67. Amoundru, C., *Pneumoconioses: l'exemple des houillères du Nord-pas-de-Calais (1944-1990).* 2006: Paris. p. 24.
- 68. Hyg, S., *Interregional programme on the elimination of silicosis*. 1997, International Labour Organization. p. 4.
- 69. MiningWatch Canada. *MiningWatch Canada* 2007 06/03/2007 [cited 2007]; Available from: <a href="http://www.miningwatch.ca/">http://www.miningwatch.ca/</a>.
- 70. Préfecture de la Région Lorraine et Préfecture de la Mosselle, *L'après mines dans le bassin ferrifère Lorrain*. 2005. p. 46.
- 71. Parlement Européen et du Conseil, *Modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers lés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses* 2003, Journal officiel de l'Union européenne. p. 9.
- 72. Vaux, G. *The Peak in U.S. Coal Production*. 2004 [cited 2006; Available from: <a href="http://www.fromthewilderness.com/free/ww3/052504">http://www.fromthewilderness.com/free/ww3/052504</a> coal peak.html.
- 73. Beck, U., Risk Society: Towards a New Modernity. 2006, Barcelona: Paidós. 393.
- 74. United Nations Statistics Division, *International Standard Industrial Classification of All Economic Activities, Third Revision, (ISIC, Rev.3)* 1989, UNSD.
- 75. Garwood, C., Green Crusaders or Captives of Industry? The British Alkali Inspectorate and the Ethics of Environmental Decision Making 1864-95. Annals of Science, 2004. **61**(1): p. 18.
- 76. Union Européenne, Directive 94/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 mars 1994 concernant le rapprochement des législations des Etats membres pour les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles. 19 avr 1994, Journal Officiel des Communautés Européennes.
- 77. CCPS, *Guidelines for safe automation of chemical processes*. Center for Chemical Process Safety of the American Institute of Chemical Engineers ed. 1993, New York.
- 78. CCPS, *Layer of protection analysis simplified process risk assessment* Center for Chemical Process Safety of the American Institute of Chemical Engineers ed. 2001, New York.
- 79. IAEA, *Basic safety principles for nuclear power plants*. International Atomic Energy Agency ed. 1999, Vienna.
- 80. IEC, IEC:61508. Part 1-7 Functional safety of electrical/electronic/programmable electronic safety-related systems. 1998, Geneva: International Electrotechnical Commission.
- 81. IEC, *IEC: 61511. Function safety-safety instrumented systems for the process industry sector.* 2002, Geneva: International Electrotechnical Commission.
- 82. ISO, Petroleum and natural gas industries. Offshore production installations. Guidance on tools and techniques for hazard identification and risk assessment. 2002, Geneva: International Organization for Standardization.

- 83. ISO, Petroleum and natural gas industries -- Control and mitigation of fires and explosions on offshore production installations -- Requirements and guidelines. 1999, Geneva: International Organization for Standardization.
- 84. Kirchsteiger, C., *Towards harmonising risk-informed decision making: the ARAMIS and compass projects.* Journal of Loss Prevention in the Process Industries, 2002. **15**(3): p. 199-203.
- 85. Schupp, B., et al., *Design support for the systematic integration of risk reduction into early chemical process design.* Safety Science, 2006. **44**(1): p. 37-54.
- 86. Sklet, S., *Safety barriers: Definition, classification, and performance.* Journal of Loss Prevention in the Process Industries, 2006. **19**(5): p. 494-506.
- 87. Kletz, T.A., Inherently safer design-its scope and future. Trans IChemE, 2003. **81**(B).
- 88. Nijs Jan Duijm, et al. ARAMIS project: Assessing the effect of safety management efficiency on industrial risk. in PSAM 7—ESREL '04. 2004. Berlin, Germany.
- 89. Goossens, L. and Hourtolou, What is a barrier?, Working document, Editor. 2003, ARAMIS.
- 90. Johnson, W.G., *Mort Safety Assurance Systems (Occupational safety and health)*. 4 ed. 1980: Marcel Dekker Inc 525.
- 91. Delvosalle, C., C. Fiévez, and A. Pipart, *Deliverable D.1.C.*, in *WP 1*, Accidental risk assessment methodology for industries in the context of the Seveso II directive, Editor. 2004, Faculté Polytechnique de Mons, Major Risk Research Centre: Mons
- 92. Commission of the European Communities, *Communication from the Commission: Promoting sustainable development in the EU non-energy extractive industry.* 2000: Brussels
- 93. Ministerio de Minas y Energía, -.M.d.A., Vivienda y Desarrollo Territorial, *Por medio de la cual se adoptan las guías minero ambientales y se establecen otras disposiciones.* 2002, Ministerio de Minas y Energía.
- 94. Presidencia de la República de Colombia, Reglamento de seguridad en las labores subterráneas. 1987.
- 95. Ministerio de Ambiente, V.y.D.T., *Por el cual se reglamenta el Título VIII de la Ley 99 de 1993 sobre licencias ambientales.* 2005. p. 12.
- 96. Presidencia de la República de Colombia, *Por el cual se reglamenta el Título VIII de la Ley 99 de 1993 sobre Licencias Ambientales*. 2003. p. 18.
- 97. ISO/IEC, Risk management Vocabulary Guidelines for use in standars. 2002, ISO.
- 98. ISO, Safety aspects Guidelines for their inclusion in standards. 1999.
- 99. ISO/TMB WG, The third working draft of risk managment terminology. 2000, ISO.
- 100. AFNOR, Management du risques. 2006, AFNOR.
- 101. Ministerio de Gobierno, *Por el cual se determina la organización y administración del Sistema General de Riesgos Profesionales*. 1994, Diario Oficial No. 41.405.
- 102. OIT, I.L.O., Facts on safety at work. 2005: p. 2.
- 103. Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, *Por la cual se reglamenta la organización, funcionamiento y forma de los Programas de Salud Ocupacional que deben desarrollar los patronos o empleadores en el país.* 1989.
- 104. Gardes, L., Méthodologie d'analyse des dysfonctionnements des systèmes pour une meilleure maîtrise des risques industriels dans les PME : application au secteur du traitement de surface, in Centre Sciences, Information et Technologies pour l'Environnement. 2001, École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne Saint-Étienne
- 105. Chaudet-Bressy, F., Apport du retour d'expérience à la maîtrise des risques relatifs à l'hygiène, la sécurité et l'environnement, dans les petits établissements industriels. Application à l'industrie du traitement thermique, in Centre Sciences, Information et Technologies pour l'Environnement. 2002, École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne
- 106. Hubert, E., Gouvernance et vulnérabilités du territoire péri-industriel : Méthodologie d'aide à la réflexion pour une maîtrise de l'urbanisation efficace et durable vis-à-vis du risque industriel majeur, in Centre Sciences, Information et Technologies pour l'Environnement. 2005, École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne Saint Etienne.
- 107. Bulter, Y., et al., *Risk analysis on a fuel cell in electric vehicle using the MADS/MOSAR methodology.* Process Safety and Environmental Protection, 2007. **85 (B3)**: p. 241-251.
- 108. Muñoz, F., et al., comment assurer la sécurité d'un laboratoire utilisant des nanoparticules?, in SFGP 2007. 2007: Toulouse.
- 109. Beck, U., Risk Society: Towards a New Modernity. 2006, Barcelona: Paidós. 56.

## **Annexes**

# A. Annexes

#### **Sommaire**

| A.1         | Liste | e des sources de dangers du sous-système exploitation souterraine  | A-2         |
|-------------|-------|--|-------------|
| A.1         | .1    | Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - abatage   | A-3         |
| A.1         | 2     | Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - marinage .  | A-5         |
| A.1         | 3     | Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - roulage   | A-7         |
| A.1         | 4     | Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - opérations annexes (Aérage - exhaure et éclairage, soutenance de la galerie, détection et alarme) | <b>A</b> -9 |
| A.1         | 5     | Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - l'Homme   | A-11        |
| A.1<br>l'er |       | Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - nement  | A-13        |
| A.2         | Etab  | olissement de processus de danger du sous-système exploitation souterraine   | A-14        |
| A.2         | .1    | Tableau A: abatage   | A-15        |
| A.2         | 2     | Tableau A: marinage  | A-22        |
| A.2         | 3     | Tableau A: roulage   | A-29        |
| A.2         | .4    | Tableau A: les opérations annexes  | A-36        |
| A.2         | 5     | Tableau A: l'homme   | A-45        |
| A.2         | 6     | Tableau A: l'environnement   | A-50        |
| A.3         | Etab  | olissement des barrières de neutralisation   | A-55        |
| A.3         | .1    | Tableau B: silicoses, explosion et effondrement  | A-56        |
| A.4         | Qua   | lification des barrières   | A-71        |
| A.4         | .1    | Tableau C : explosion  | A-72        |
| A.4         | .2    | Tableau C : effondrement   | A-82        |
| A.4         | .3    | Tableau C : silicose   | A-90        |
| A.5         | Arbr  | res logiques   | A-94        |
| A.5         | .1    | Arbre logique d'une explosion dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes                                  | A-95        |
| A.5         | 5.2   | Arbre logique d'un effondrement dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes                                | ١-103       |
| A.5         | 5.3   | Arbre logique de silicoses dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des harrières réglementaires colombiennes                                     | ۱-113       |

# A.1 Liste des sources de dangers du sous-système exploitation souterraine

#### **Grille 1**

- Abatage
- Marinage
- Roulage
- Opérations annexes
- L'Homme
- L'Environnement

#### A.1.1 Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - abatage

#### **SOURCES DE DANGER** (Grille 1)

#### Mécaniques

Par outils individuels (pique - pioche et le marteau piqueur)

Le havage (les haveuses "shortwall" - "longwall", le halage)

L'évacuateur de havrit (intégré - non intégré)

Les mouvements (sur rails, chenilles ou pneus)

La perforation (les perforatrices à main, les perforatrices sur support)

Tir sans explosif (hydrauliques, gaz carbonique, procédés chimique et l'air comprimé)

#### Chimiques

Les explosifs

Les essences

Les fluides hydrauliques

Le grisou (~CH<sub>4</sub>)

La poussière

Autres substances

Toxicité des fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)

Caractéristiques spécifiques du matériau (ex: amiante, uranium, etc.)

#### **Electriques**

Electricité pour les machines d'abatage (ex : la station électrique, les ensembles électriques de la

Electricité pour les utilités (ex : compresseurs, etc.)

Les réseaux électriques d'abatage

Charge non souhaitée des lignes de tir

Génération d'énergie statique par manipulation de matériau ou d'activités d'exploitation

#### D'incendie et d'explosion

Les éléments de tir

Les lubrifiants ou substances avec caractéristiques combustibles

Caractéristiques spécifiques du matériau

#### Rayonnements

Caractéristiques spécifiques du matériau (ex : l'uranium)

| L'homme   |
|---|
| Les opérateurs  |
| Les personnels d'encadrement (ex : l'ingénieur)                                 |
| Environnement   |
| Conformation géologique dangereuse  |
| Perturbation de la stabilité géologique pour l'abatage (ex : chute de matériau) |
| Sources d'inondation  |
| Les séismes   |
| La géothermique   |
| Les supports de la galerie  |
| Les supports d'opération (la ventilation, le pompage, etc.)                     |
| Le marinage, roulage, transport   |
| Economiques et sociaux  |
| Criminalité   |
| Migration   |
| Conflits  |
| Grands rassemblements   |
| Grèves  |

#### A.1.2 Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - marinage

#### **SOURCES DE DANGER** (Grille 1)

#### Mécaniques

Par outils individuels (pique - pioche)

Les abatteuses - chargeuses

Les mouvements (sur rails, poulies, treuils, câbles, chenilles ou pneus)

#### **Chimiques**

Les essences

Les explosifs

Toxicité des fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)

Les fluides hydrauliques

Le grisou (~CH<sub>4</sub>)

La poussière

Autres substances

Caractéristiques spécifiques du matériau (ex: amiante, uranium, etc.)

#### **Electriques**

Electricité pour les machines de marinage (ex : la station électrique, les ensembles électriques de la

Electricité pour les utilités (ex : compresseurs, etc.)

Les réseaux électriques de marinage

Génération d'énergie statique par manipulation de matériau ou activités d'exploitation

#### D'incendie et d'explosion

Les éléments de tir après l'abatage

Les lubrifiants ou substances avec caractéristiques combustibles

Caractéristiques spécifiques du matériau

#### Rayonnements

Caractéristiques spécifiques du matériau (ex : l'uranium)

#### L'homme

Les opérateurs

Les personnels d'encadrement (ex : l'ingénieur)

#### **Environnement**

| Conformation géologique dangereuse  |
|---|
| Perturbation de la stabilité géologique pour le marinage (ex : chute de matériau) |
| Sources d'inondation  |
| Les séismes   |
| La géothermique   |
| Les supports de la galerie  |
| Les supports d'opération (les outils, la ventilation, le pompage, etc.)           |
| L'abatage, roulage, outils  |
| Economiques et sociaux  |
| Conflits  |
| Criminalité   |
| Grands rassemblements   |
| Migration   |
| Grèves  |

#### A.1.3 Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - roulage

### SOURCES DE DANGER (Grille 1)

#### Mécaniques

Par outils individuels

Les machines transporteurs

Les rails, poulies, treuils, câbles, chenilles ou pneus

#### Chimiques

Les explosifs

Les essences

Les fluides hydrauliques

Le grisou (~CH<sub>4</sub>)

La poussière

Autres substances

Les fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)

Caractéristiques spécifiques du matériau (ex: amiante, uranium, etc.)

#### **Electriques**

Electricité pour les machines de roulage (ex : la station électrique, les ensembles électriques de la

Electricité pour les utilités (ex : compresseurs, etc.)

Les réseaux électriques de roulage

Génération d'énergie statique par manipulation de matériau ou activités d'exploitation

#### D'incendie et d'explosion

Les éléments de tir après l'abatage

Les lubrifiants ou substances avec caractéristiques combustibles

Caractéristiques spécifiques du matériau

#### Rayonnements

Caractéristiques spécifiques du matériau (ex : l'uranium)

#### L'homme

Les opérateurs

Les personnels d'encadrement (ex : l'ingénieur)

#### **Environnement**

| Conformation géologique dangereuse  |
|---|
| Perturbation de la stabilité géologique pour le marinage (ex : chute de matériau) |
| Sources d'inondation  |
| Les séismes   |
| La géothermique   |
| Les supports de la galerie  |
| Les supports d'opération (les outils, la ventilation, le pompage, etc.)           |
| L'abatage, marinage, outils   |
| Economiques et sociaux  |
| Conflits  |
| Criminalité   |
| Grands rassemblements   |
| Migration   |
| Grèves  |

# A.1.4 Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - opérations annexes (Aérage - exhaure et éclairage, soutenance de la galerie, détection et alarme)

| SOURCES DE DANGER (Grille 1)  |
|---|
|   |
| Mécaniques  |
| Ventilateur d'aérage principal  |
| Ventilateur d'aérage secondaire   |
| Pompes  |
| Les canalisations   |
| Les buses   |
| Action mécaniques en mécanismes de détection et d'alarme  |
| Suspension et soutènement des buses et supports   |
| Supports temporaire de la galerie   |
| Supports définitifs de la galerie   |
| Les puits et les ports  |
| Chimiques   |
| Les fluides hydrauliques  |
| Le grisou (~CH <sub>4</sub> )   |
| La poussière  |
| Toxicité des fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)                                      |
| Caractéristiques spécifiques du matériau (ex: amiante, uranium, etc.)                                     |
| Les essences  |
| Les batteries   |
| Electriques   |
| Electricité pour les machines (ex : la station électrique, les ensembles électriques de la machine, etc.) |
| Electricité pour les portes, les machines de détection et alarme  |
| Les réseaux électriques des machines  |
| Génération d'énergie statique par flux d'air ou outre matériau  |
| Le réseau électrique général  |
| Les accumulateurs de batteries  |

La lampisterie Mauvaise continuité électriques Mauvaise détection et alarme D'incendie et d'explosion Les réseaux électriques ou de ventilation Les lubrifiants ou substances avec caractéristiques combustibles Caractéristiques spécifiques du matériau (grisou, charbon) Rayonnements Caractéristiques spécifiques des matériaux **Biologiques** L'homme Les opérateurs Les personnels d'encadrement (ex : l'ingénieur) **Environnement** Conformation géologique dangereuse Soutenance de la galerie Sources d'inondation Les séismes La géothermique Le trafic et l'activité des opérations minières **Economiques et sociaux** Criminalité

**Grands rassemblements** 

#### A.1.5 Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - l'Homme

| SOURCES DE DANGER (Grille 1)            |
|---|
|   |
| Mécaniques                              |
| Structure musclo-squelettique           |
| Chimiques                               |
| Gaz produits par la respiration         |
| Autres substances toxiques              |
| Electriques                             |
|   |
| D'incendie et d'explosion               |
| Energie statique                        |
| Rayonnements                            |
|   |
| Biologiques                             |
| Les bactéries et virus                  |
| L'homme                                 |
| Stress                                  |
| Fatigue                                 |
| Distraction                             |
| Panique                                 |
| Méconnaissance                          |
| Absence de consignes et protocoles      |
| Non respect des consignes et protocoles |
| Conflits                                |
| Malveillance                            |
| Criminalité                             |
| Consommation d'alcool et de drogue      |
| Mauvaise interprétation                 |
| Mauvaise hypothèses de dimensionnement  |
| Environnement                           |

|                        | _ |
|------------------------|---|
| Activité minière       |   |
| Grands rassemblements  |   |
|                        |   |
| Economiques et sociaux |   |

## A.1.6 Liste des sources de danger du sous-système exploitation souterraine - l'environnement

| SOURCES DE DANGER (Grille 1)   |
|--|
| Mécaniques   |
|  |
| Chimiques  |
| Le grisou (~CH <sub>4</sub> )  |
| Caractéristiques spécifiques du matériau (ex : amiante, uranium, etc.) |
| Electriques  |
| Foudre   |
| D'incendie et d'explosion  |
| Caractéristiques spécifiques du matériau                               |
| Rayonnements   |
| Caractéristiques spécifiques du matériau (ex : l'uranium)              |
| L'homme  |
| Les opérateurs   |
| Les personnels d'encadrement (ex : l'ingénieur)                        |
| Environnement  |
| Faune et flore   |
| Les courses naturelles des eaux  |
| Evénements naturels  |
| Structure fermée de la galerie   |
| Les supports de la galerie   |
| Les supports d'opération (la ventilation, le pompage, etc.)            |
| Les activités d'exploitation (marinage, roulage, transport)            |
| Economiques et sociaux   |
| Migration  |
| Criminalité  |
| Conflits   |
| Grands rassemblements  |
|  |

## A.2 Etablissement de processus de danger du sous-système exploitation souterraine

#### Tableau A

- Abatage
- Marinage
- Roulage
- Opérations annexes
- L'Homme
- L'Environnement

# A.2.1 Tableau A: abatage

|          | I ABLEAU A  |  |   |  |   |  |   |   |  |
|----------|---|--|---|--|---|--|---|---|--|
|          | Etablissement de processus de danger                            | <b>Evénement in</b> i<br>d'un état ou si | <b>itial</b> : événement<br>tuation normale v                                     | <b>Evénement initial</b> : événement qui caractérise le changement d'un<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. | <b>Evénement initia</b> l : événement qui caractérise le changement d'un système qui passe<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. |  |   |   |  |
|          | SOUS-SYSTEME SOURCE   | Evénement ini<br>d'état ou de sii        | <b>Evénement initiateur</b> : événement p<br>d'état ou de situation d'un système. | ent perturbateur qui e<br>:me.   | <b>Evénement initiateur</b> : événement perturbateur qui est à l'origine du changement<br>d'état ou de situation d'un système.                                      |  |   |   |  |
|          | SS1:  |  |   |  |   |  |   |   |  |
| <u></u>  | Exploitation souterraine - Abatage                              | Evénement pr<br>d'information            | <b>incipal</b> : événeme<br>émis par un systè                                     | <b>Evénement principal</b> : événement qui manifeste le flux de matière.<br>d'information émis par un système en état ou situation défaillante.  | <b>Evénement principal</b> : événement qui manifeste le flux de matière, d'énergie et<br>d'information émis par un système en état ou situation défaillante.        |  |   |   |  |
| ž        | SOURCES DE DANGERS  |  | Phase de vie  | /ie  | Evénemer  | Evénement initiateur                               | Evénement initial   | Evénement principal   |  |
|          | (Grille 1)  | Exploitation                             | Maintenance   | Après exploitation   | Interne   | Externe  |   | (flux de danger)  |  |
| 4        | Mécaniques  |  |   |  |   |  |   |   |  |
| <b>H</b> | Par outils individuels (pique -<br>pioche et marteau piqueur)   | ×  |   |  | <ul> <li>Problème sur les<br/>utilités (air, etc.)</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>   | Méconnaissance du<br>personnel     Env. artificiel | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement des outils     Env. artificiel                                      | <ul> <li>Projection des outils</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière et roches)</li> <li>Bruit + vibration</li> </ul>            |  |
| , C      | Le havage (les haveuses<br>"shortwall" - "longwall", le halage) | ×  |   |  | <ul> <li>Problème sur les<br/>utilités (air, etc.)</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>   | Méconnaissance du personnel     Env. artificiel    | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement des outils     Env. artificiel                                      | <ul> <li>Fragmentation de la machine</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière et roches)</li> <li>Bruit + vibration</li> </ul>      |  |
| <b>m</b> | L'évacuateur de havrit (intégré -<br>non intégré)               | ×  |   |  | <ul> <li>Problème sur les<br/>utilités (air, etc.)</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>   | Méconnaissance du personnel     Env. artificiel    | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement de havrit     Dysfonctionnement de l'évacuateur     Env. artificiel | <ul> <li>Fragmentation de la machine</li> <li>Projection de matériau</li> <li>(poussière et roches)</li> <li>Bruit + vibration</li> </ul> |  |

| 4        | Les mouvements (sur rails, chenilles ou pneus)   | × | × | × | Mauvais état des supports (rails)     Problème de manutention des outils  | Mauvais état de la galerie     Méconnaissance du personnel     Env. artificiel     Visibilité   | Dysfonctionnement des outils     Sortie de support de mouvement     Collision     Env. artificiel  | <ul> <li>Projection les mouvements<br/>(poussière, roches)</li> <li>Fragmentation du système</li> <li>Chute de plain pied</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul>                   |
|----------|--|---|---|---|---|---|--|---|
| ī        | La perforation (les perforatrices à main, les perforatrices sur support)                     | × |   |   | Problème sur des utilités (air, etc.)     Problème de manutention des outils  | Méconnaissance du<br>personnel     Mauvais état du<br>havage     Structure de la<br>galerie     | <ul> <li>Mauvaise opération des<br/>outils</li> <li>Dysfonctionnement des<br/>outils</li> <li>Env. artificiel</li> </ul>                                       | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Projection de l'outil</li> <li>Chute de hauteur</li> <li>Bruit + vibration</li> </ul>  |
| 9        | Tir sans explosif (hydrauliques, gaz<br>carbonique, procédés chimiques et<br>l'air comprimé) | × |   |   | <ul> <li>Problème sur des<br/>utilités (air,<br/>hydraulique)</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>          | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Mauvais état du<br/>havage</li> </ul>         | <ul> <li>Mauvaise utilisation des<br/>outils</li> <li>Dysfonctionnement des<br/>outils</li> <li>Départs intempestifs</li> <li>Env. artificiel</li> </ul>       | <ul> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection du tir sans explosif</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul>   |
| <b>ω</b> | Chimiques  |   |   |   |   |   |  |   |
| 7        | Les explosifs  | × |   | × | <ul> <li>Mauvais matériaux de tir</li> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul>            | Méconnaissance du personnel     Env. artificiel   | <ul> <li>Manipulation incorrecte</li> <li>Emploi de matériau de<br/>tir impropre</li> <li>Départs intempestifs</li> <li>Tir raté (partiel au total)</li> </ul> | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Matériau explosif après le tir</li> <li>Exposition à une substance dangereuse</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> |
| ∞        | Les essences   | × | × |   | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel     Problème de<br>manutention des<br>outils     Env. artificiel | Manipulation incorrecte     Perte de la contention   | Emission de la substance  |
| 6        | Les fluides hydrauliques   | × | × |   | <ul><li>Toxicité</li><li>Explosivité</li><li>Inflammabilité</li><li>Ecotoxicité</li></ul>   | Méconnaissance du<br>personnel     Problème de<br>manutention des                               | Manipulation incorrecte     Perte de la contention   | Emission de la substance  |

|    |                                 |   |   |   | <ul> <li>Agressivité chimique</li> </ul> | outils<br>• Env. artificiel              |                                       |   |
|----|---------------------------------|---|---|---|--|--|---------------------------------------|---|
|    | Le grisou (~CH₄)                |   |   |   | • Toxicité                               | <ul> <li>Méconnaissance du</li> </ul>    | • Emission confinée de                | <ul> <li>Dispersion confinée de grisou</li> </ul> |
|    |                                 |   |   |   | <ul> <li>Explosivité</li> </ul>          | personnel                                | grisou                                |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Non disponibilité de</li> </ul> |                                       |   |
| 10 |                                 | × | × | × |  | détection                                |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Non disponibilité</li> </ul>    |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | d'alarme                                 |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Structure fermée de</li> </ul>  |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | la galerie                               |                                       |   |
|    | La poussière                    |   |   |   | <ul> <li>Toxicité</li> </ul>             | <ul> <li>Méconnaissance du</li> </ul>    | • Emission confinée de                | <ul> <li>Dispersion confinée de la</li> </ul>     |
|    |                                 |   |   |   | <ul> <li>Explosivité</li> </ul>          | personnel                                | poussière                             | poussière   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Non disponibilité de</li> </ul> |                                       |   |
| 11 |                                 | × | × | × |  | détection                                |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Non disponibilité</li> </ul>    |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | d'alarme                                 |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Structure fermée de</li> </ul>  |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | la galerie                               |                                       |   |
|    | Autres substances               |   |   |   | Toxicité                                 | Méconnaissance du                        | Emission                              | Dispersion  |
|    |                                 |   |   |   | Explosivité                              | personnel                                |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   | • Inflammabilité                         | <ul> <li>Problème de</li> </ul>          |                                       |   |
| 12 | 6.1                             | × | × |   | Ecotoxicité                              | manutention des                          |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   | <ul> <li>Agressivité</li> </ul>          | outils                                   |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   | chimique                                 | <ul> <li>Structure fermée de</li> </ul>  |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   | <u> </u>                                 | la galerie                               |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul><li>Env. artificiel</li></ul>        |                                       |   |
|    | Toxicité des fumées et les gaz  |   |   |   | • Toxicité                               | <ul> <li>Méconnaissance du</li> </ul>    | Emission confinée                     | <ul> <li>Dispersion confinée</li> </ul>           |
|    | (explosives. gaz de combustion. |   |   |   | <ul> <li>Ecotoxicité</li> </ul>          | personnel                                |                                       |   |
|    | (                               |   |   |   |  | <ul> <li>Non disponibilité de</li> </ul> |                                       |   |
| 10 |                                 | > |   |   |  | détection                                |                                       |   |
| 7  | •                               | × |   |   |  | <ul> <li>Non disponibilité</li> </ul>    |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | d'alarme                                 |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Structure fermée de</li> </ul>  |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | la galerie                               |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  | <ul> <li>Env. artificiel</li> </ul>      |                                       |   |
|    | Caractéristiques spécifiques du |   |   |   | • Toxicité                               | <ul> <li>Méconnaissance du</li> </ul>    | <ul> <li>Emission confinée</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion confinée</li> </ul>           |
| 14 | matériau (ex: amiante, uranium, | × | × | × |  | personnel                                |                                       |   |
|    | etc)                            |   |   |   |  |  |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  |  |                                       |   |
|    |                                 |   |   |   |  |  |                                       |   |

| U  | Electriques  |   |   |   |  |   |   |   |
|----|--|---|---|---|--|---|---|---|
| 15 | Electricité pour les machines<br>d'abatage (ex : la station<br>électrique, les ensembles<br>électriques de la machine, etc.) | × | × |   | Problème de<br>manutention   | Méconnaissance du personnel     Instabilité du service électrique   | Exposition  | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Endommagement des<br/>machines</li> </ul>   |
| 16 | Electricité pour les machines des<br>utilités (ex : compresseurs, etc.)  | × | × |   | Problème de manutention  | Méconnaissance du personnel     Instabilité du service électrique   | Exposition  | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Endommagement des<br/>machines</li> </ul>   |
| 17 | Les réseaux électriques d'abatage  | × | × | × | Problème de manutention  | Méconnaissance du personnel     Instabilité du service électrique   | Exposition  | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Endommagement des réseaux</li> <li>Arrêt électrique</li> </ul>  |
| 18 | Charge non souhaitée des lignes de<br>tir  | × |   |   | <ul> <li>Mauvais matériaux<br/>d'allumage</li> </ul>                                 | Méconnaissance du personnel   | <ul> <li>Charge électrique non souhaitée</li> </ul> | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Charge - Décharge électrique</li> </ul>   |
| 19 | Génération d'énergie statique par<br>manipulation de matériau ou<br>activités d'exploitation                                 | × | × |   | • Non mise à la terre  | Méconnaissance du personnel   | Charge électrique non<br>souhaitée                  | • Choc électrique   |
| ٥  | D'incendie et d'explosion  |   |   |   |  |   |   |   |
| 20 | Les éléments de tir  | × |   |   | Mauvaise qualité des éléments     Déflagrante     Explosivité     Stabilité chimique | <ul> <li>Allumage externe</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Structure fermée de<br/>la galerie</li> </ul> | • Allumage  | <ul> <li>Détonation</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> |

| 21 | Les lubrifiants ou substances avec<br>caractéristiques combustibles | × | × | Perte de contention  | <ul> <li>Rupture de la contention</li> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Structure fermée de la galerie</li> </ul>    | Allumage   | <ul> <li>Dispersion des fumées et gaz toxiques</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul>   |
|----|---|---|---|--|--|--|---|
| 22 | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau                         | × | × | <ul> <li>Auto inflammation</li> <li>Agent oxydant</li> <li>Déflagrante</li> <li>Explosive</li> </ul>   | <ul> <li>Dispersion confinée</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Structure fermée de<br/>la galerie</li> </ul> | • Allumage   | <ul> <li>Déflagration</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Charge thermique</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> </ul> |
| Е  | Rayonnements  |   |   |  |  |  |   |
| 23 | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau (ex : l'uranium)        | × | × | • Radioactivité<br>(naturelle)   | Méconnaissance du personnel  | Exposition   | • Exposition à la radioactivité   |
| 24 | Sources ionisantes sur l'abatage                                    | × |   | Radioactivité  | <ul> <li>Méconnaissance du personnel</li> </ul>  | Exposition   | <ul> <li>Exposition à la radioactivité</li> </ul>   |
| ŋ  | L'homme   |   |   |  |  |  |   |
| 25 | Les opérateurs  | × | × | <ul> <li>Stress</li> <li>Fatigue</li> <li>Non utilisation/<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Malveillance</li> <li>Sabotage</li> </ul> | • Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> <li>Endommagement des outils et machines</li> </ul>   |
| 26 | Les personnels d'encadrement (ex :<br>l'ingénieur)                  | × | × | • Stress • Fatigue • Non utilisation/ respect des procédures • Malveillance • Sabotage   | • Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> <li>Endommagement des outils et machines</li> </ul>   |

| I  | Environnement   |   |   |   |   |  |  |   |
|----|---|---|---|---|---|--|--|---|
| 27 | Conformation géologique<br>dangereuse   | × | × | × | <ul> <li>Anormalité<br/>géologique</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>      | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation des<br/>procédures</li> </ul>  | <ul> <li>Instabilité géologique</li> </ul>                                       | <ul> <li>Chute de matériau (poussière,<br/>roches)</li> </ul>   |
| 28 | Perturbation de la stabilité<br>géologique pour l'abatage (ex :<br>chute de matériau) | × | × | × | <ul> <li>Instabilité pour<br/>l'abatage</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul> | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation des<br/>procédures</li> </ul>  | <ul> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul>                                    | <ul> <li>Chute de matériau (poussière,<br/>roches)</li> </ul>   |
| 29 | Sources d'inondation  | × | × | × | <ul> <li>La nappe</li> <li>Structure de la galerie</li> </ul>                           | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation des<br>procédures   | <ul> <li>Flux d'eau sur la galerie</li> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul> | <ul> <li>Inondation</li> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>   |
| 30 | Les séismes   | × | × | × | • Le séisme   | Structure de la galerie  | Mouvement de la galerie, machines et outils                                      | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute de machines et des outils</li> <li>Chute de hauteur</li> <li>Chute de plain-pied</li> </ul> |
| 31 | La géothermique   | × | × |   | <ul> <li>Conformation géothermique</li> </ul>   | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>  | Conduction thermique   | Charge thermique  |
| 32 | Les supports de la galerie<br>(structure de la galerie)                               | × | × | × | Mauvais état des supports     Problème de manutention des supports     Mauvais design   | Constitution géologique Séisme Inondation Corrosion Les insectes et les bactéries Méconnaissance du personnel Non utilisation des procédures | Instabilité partielle au totale du support de la galerie                         | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute d'outils</li> <li>Chute de hauteur</li> </ul>   |
| 33 | Les supports d'opération (la<br>ventilation, le pompage, etc.)                        | × | × | × | <ul> <li>Mauvais état des<br/>supports<br/>d'opération</li> <li>Problème de</li> </ul>  | <ul> <li>Constitution<br/>géologique</li> <li>Géothermique</li> <li>Le marinage, roulage</li> </ul>  | <ul> <li>Instabilité des outils de<br/>support d'opération</li> </ul>            | <ul> <li>Arrêt de pompage</li> <li>Arrêt de ventilation</li> <li>Arrêt électrique</li> </ul>  |

|   | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Fragmentation du machines au l'outil</li> <li>Chute de plain pied</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Charge thermique</li> <li>Emission de la substance</li> </ul> |                        |           |          |             |                       |        |
|---|--|------------------------|-----------|----------|-------------|-----------------------|--------|
|   | <ul> <li>Interaction non<br/>souhaitée abatage (<br/>(marinage, roulage,<br/>transport)</li> </ul>   |                        |           |          |             |                       |        |
| et transport  • Méconnaissance du personnel  • Non utilisation des procédures | Constitution géologique Méconnaissance du personnel Non utilisation des procédures   |                        |           |          |             |                       |        |
| manutention des outils des supports  Mauvais design des outils des supports   | Mauvais état des outils des supports     Problème de manutention des outils des supports     Mauvais design des outils   |                        |           |          |             |                       |        |
|   | ×  |                        | ×         |          | ×           |                       |        |
|   | ×  |                        | ×         | ×        | ×           | ×                     | ×      |
|   | ×  |                        | ×         | ×        | ×           | ×                     | ×      |
|   | Le marinage, roulage, transport  | Economiques et sociaux | Migration | Conflits | Criminalité | Grands rassemblements | Grèves |
|   | 34   | -                      | 32        | 36       | 37          | 38                    | 39     |

## A.2.2 Tableau A: marinage

|   | TABLEAU A                            |                                     |   |   |   |                                       |  |   |
|---|--------------------------------------|-------------------------------------|---|---|---|---------------------------------------|--|---|
|   | Etablissement de processus de danger | Evénement in<br>d'un état ou s      | <b>nitial</b> : événemen<br>ituation normale  | <b>Evénement initia</b> l : événement qui caractérise le changement d'un<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. | <b>Evénement initia</b> l : événement qui caractérise le changement d'un système qui passe<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. |                                       |  |   |
|   | SOUS-SYSTEME SOURCE                  |                                     |   |   |   |                                       |  |   |
|   |                                      | <b>Evénement in</b> d'état ou de si | <b>Evénement initiateur</b> : événement p<br>d'état ou de situation d'un système.               | nent perturbateur qui<br>tème.  | <b>Evénement initiateur</b> : événement perturbateur qui est à l'origine du changement<br>d'état ou de situation d'un système.                                      |                                       |  |   |
|   | SS1:                                 |                                     |   |   |   |                                       |  |   |
| ш | Exploitation souterraine - Marinage  | Evénement pi<br>d'information       | <b>Evénement principal</b> : événement qui manif<br>d'information émis par un système en état c | <b>Evénement principal</b> : événement qui manifeste le flux de matière,<br>d'information émis par un système en état ou situation défaillante.   | 'este le flux de matière, d'énergie et<br>ou situation défaillante.   |                                       |  |   |
| ž | SOURCE DE DANGER                     |                                     | Phase de vie  | vie   | Evénemei  | Evénement initiateur                  | Evénement initial                          | Evénement principal                             |
|   | (Grille 1)                           | Exploitation                        | Maintenance   | Après exploitation  | Interne   | Externe                               |  | (flux de danger)                                |
| ⋖ | Mécaniques                           |                                     |   |   |   |                                       |  |   |
|   | Par outils individuels (pique -      |                                     |   |   | <ul> <li>Problème des</li> </ul>  | Méconnaissance du                     | <ul> <li>Mauvaise opération des</li> </ul> | <ul> <li>Projection des outils</li> </ul>       |
| - | pioche)                              | ×                                   |   |   | utilités (air, etc.)  | personnel                             | outils                                     | <ul> <li>Projection de matériau</li> </ul>      |
|   |                                      |                                     |   |   | <ul> <li>Problème de</li> </ul>   | • Env. artificiel                     | <ul> <li>Dysfonctionnement des</li> </ul>  | (poussière et roches)                           |
|   |                                      |                                     |   |   | manutention des<br>outils   |                                       | outils<br>• Env. artificiel                | <ul><li>Bruit + vibration</li></ul>             |
|   | Les abatteuses - chargeuses          |                                     |   |   | <ul> <li>Problème des</li> </ul>  | <ul> <li>Méconnaissance du</li> </ul> | <ul> <li>Mauvaise opération des</li> </ul> | <ul> <li>Fragmentation de la machine</li> </ul> |
|   |                                      |                                     |   |   | utilités (air, etc.)  | personnel                             | outils                                     | <ul> <li>Projection de matériau</li> </ul>      |
| , |                                      | >                                   | >   |   | <ul> <li>Problème de</li> </ul>   | <ul><li>Env. artificiel</li></ul>     | <ul> <li>Dysfonctionnement des</li> </ul>  | (poussière et roches)                           |
| 1 |                                      | <                                   | <   |   | manutention des   |                                       | outils                                     | <ul><li>Bruit + vibration</li></ul>             |
|   |                                      |                                     |   |   | outils  |                                       | <ul><li>Env. artificiel</li></ul>          |   |
|   |                                      |                                     |   |   | Niveau  d'automatisation  |                                       |  |   |
|   | Les mouvements (sur rails, poulies,  |                                     |   |   | Mauvais état des  | Mauvais état de la                    | Dysfonctionnement des                      | <ul> <li>Projection de matériau</li> </ul>      |
| • | treuils, câbles, chenilles ou pneus) | >                                   | ,   | ;   | mouvements  | galerie                               | outils                                     | (poussière, roches)                             |
| n | -                                    | <                                   | <   | <   | <ul> <li>Problème de</li> </ul>   | <ul> <li>Méconnaissance du</li> </ul> | <ul> <li>Sortie de support de</li> </ul>   | <ul> <li>Fragmentation de la machine</li> </ul> |
|   |                                      |                                     |   |   | manutention des   | personnel                             | mouvement                                  | <ul> <li>Chute de plain pied</li> </ul>         |
|   |                                      |                                     |   |   | mouvements et   |                                       | Collision                                  | <ul><li>Bruit + vibration</li></ul>             |

|   |                          |   |   |   | outils  Niveau d'automatisation   |   | • Env. artificiel                                       |   |
|---|--------------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| В | Chimiques                |   |   |   |   |   |   |   |
| 4 | Les explosifs            | × |   | × | <ul> <li>Matériau explosif<br/>après le tir</li> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul>  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Env. artificiel  | • Choc • Allumage • Rupture de la contention d'explosif | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Exposition à une substance dangereuse</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> |
| Ŋ | Les essences             | × | × | × | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Problème de<br>manutention des<br>outils     Env. artificiel | Manipulation incorrecte     Perte de la contention      | • Emission de la substance  |
| 9 | Les fluides hydrauliques | × | × | × | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Problème de<br>manutention des<br>outils     Env. artificiel | Manipulation incorrecte     Perte de la contention      | Emission de la substance  |
| 7 | Le grisou (~CH₄)         | × | × | × | Toxicité     Explosivité  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Non disponibilité de<br>la détection                         | <ul> <li>Emission confinée de grisou</li> </ul>         | <ul> <li>Dispersion confinée de grisou</li> </ul>   |

|   | • Dispersion confinée de la<br>poussière   | • Dispersion  | Dispersion confinée   |
|---|--|---|---|
|   | <ul> <li>Emission confinée de<br/>poussière</li> </ul>   | • Emission  | • Emission confinée   |
| <ul> <li>Non disponibilité de<br/>l'alarme</li> <li>Structure fermée de<br/>la galerie</li> </ul> | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Non disponibilité de la détection     Non disponibilité de l'alarme     Structure fermée de la galerie | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Problème de manutention des outils     Structure fermée de la galerie     Env. artificiel | Méconnaissance du personnel     Non disponibilité de la détection     Non disponibilité de l'alarme     Structure fermée de la galerie     Mauvaise     ventilation     Env. artificiel |
|   | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> </ul>  | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul>                                     | Ecotoxicité     Ecotoxicité   |
|   | ×  | ×   |   |
|   | ×  | ×   |   |
|   | ×  | ×   | ×   |
|   | La poussière   | Autres substances   | Les fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)   |
|   | <b>∞</b>   | 6   | 10  |

| 11 | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau (ex : amiante, uranium,<br>etc.)   | × | × | × | • Toxicité  | Méconnaissance du personnel   | • Emission confinée             | Dispersion confinée  |
|----|--|---|---|---|---|---|---------------------------------|--|
| U  | Electriques  |   |   |   |   |   |                                 |  |
| 12 | Electricité pour les machines de<br>marinage (ex : la station électrique,<br>les ensembles électriques de la<br>machine, etc.) | × | × |   | Problème     manutention des     machines de     marinage   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Instabilité du service<br>électrique                                   | • Exposition                    | Choc électrique     Endommagement des     machines   |
| 13 | Electricité pour les machines des<br>utilités (ex : compresseurs, etc.)  | × | × |   | <ul> <li>Problème<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul> | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Instabilité du service<br/>électrique</li> </ul> | • Exposition                    | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Endommagement des outils</li> </ul>  |
| 14 | Les réseaux électriques de<br>marinage   | × | × | × | Problème     manutention des     réseaux                    | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Instabilité du service<br/>électrique</li> </ul> | • Exposition                    | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Endommagement des réseaux</li> <li>Arrêt électrique</li> </ul>   |
| 15 | Génération d'électricité statique<br>par manipulation de matériau ou<br>activités d'exploitation                               | × | × |   | <ul> <li>Non mise à la terre</li> </ul>                     | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>  | Charge électrique non souhaitée | • Choc électrique  |
| Q  | D'incendie et d'explosion  |   |   |   |   |   |                                 |  |
| 16 | Les éléments de tir après l'abatage  | × |   |   | <ul> <li>Explosivité</li> </ul>                             | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>  | • Choc<br>• Allumage            | <ul> <li>Explosion</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> </ul> |

| <ul> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion des combustibles, fumées et gaz toxiques</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> | <ul> <li>Déflagration</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Charge thermique</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> </ul> |              | Exposition à la radioactivité                                | Emission de radon   |         | <ul> <li>Exposition</li> <li>Allumage</li> <li>Vol</li> <li>Pillage</li> <li>Manque d'oxygène</li> <li>Piège</li> </ul> |
|--|---|---|--------------|--|---|---------|---|
|  | Allumage     Choc   | • Allumage  |              | Exposition   | <ul> <li>Arrêt ventilation<br/>mécanique</li> </ul>   |         | <ul><li>Acte de sabotage</li><li>Acte de malveillance</li><li>Excursion</li></ul>                                       |
| • Structure fermée de<br>la galerie  | <ul> <li>Rupture de la contention</li> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Structure fermée de la galerie</li> </ul>                                       | <ul> <li>Dispersion confinée</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Structure fermée de<br/>la galerie</li> </ul>  |              | Méconnaissance du personnel                                  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Ventilation naturelle<br/>de la mine</li> </ul> |         | Méconnaissance de<br>la population du<br>risque minier  |
|  | Perte de la contention  | <ul> <li>Auto inflammation</li> <li>Agent oxydant</li> <li>Déflagrante</li> <li>Explosive</li> </ul>  |              | Radioactivité     (naturelle)                                | • Radioactivité<br>(naturelle)  |         | Structure fermée de la galerie  |
|  |   |   |              | ×  | ×   |         | ×   |
|  | ×   | ×   |              | ×  |   |         |   |
|  | ×   | *   |              | ×  |   |         |   |
|  | Les lubrifiants ou substances avec<br>caractéristiques combustibles   | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau   | Rayonnements | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau (ex : l'uranium) | Radon   | L'homme | La population (visiteurs, géologues, chercheurs de cristaux, etc.)  |
|  | 17  | 18  | Е            | 19   | 20  | 9       | 20  |

| 5 | Les personnels d'encadrement (ex : l'ingénieur)  21                                  | × | × | × | Stress     Fatigue     Non utilisation/     respect des     procédures     Malveillance     Sabotage | • Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> </ul>   |
|---|--|---|---|---|--|--|--|---|
|   | H Environnement  |   |   |   |  |  |  |   |
| 7 | Conformation géologique  22 dangereuse   | × | × | × | <ul> <li>Anomalie<br/>géologique</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>                     | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures                             | <ul> <li>Instabilité géologique</li> </ul>   | <ul> <li>Chute de matériau (poussière,<br/>roches)</li> </ul>   |
| 7 | Perturbation de la stabilité 23 géologique pour le marinage (ex : chute de matériau) | × | × | × | <ul> <li>Instabilité pour le<br/>marinage</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>            | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul> | <ul> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul>  | <ul> <li>Chute de matériau (poussière,<br/>roches)</li> </ul>   |
| 7 | Sources d'inondation 24  | × | × | × | <ul><li>La nappe</li><li>Structure de la galerie</li></ul>   | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul> | <ul> <li>Flux d'eau sur la galerie</li> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul>               | <ul> <li>Inondation</li> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>   |
| 7 | Les séismes  | × | × | × | • Le séisme  | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>  | <ul> <li>Mouvement de la<br/>galerie, machines et<br/>outils</li> </ul>                        | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute de machines et des outils</li> <li>Chute de hauteur</li> <li>Chute de plain-pied</li> </ul> |
| 7 | <b>26</b> La géothermique  | × | × |   | <ul> <li>Conformation géothermique</li> </ul>  | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>  | Conduction thermique   | <ul> <li>Charge thermique</li> </ul>  |
| 7 | Les supports de la galerie   | × | × | × | Mauvais état des supports     Problème de manutention des supports     Mauvais design                | Constitution géologique Séisme Inondation Corrosion Les insectes et les bactéries                                | Instabilité partielle au<br>totale du support de la<br>galerie                                 | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute des machines et d'outils</li> <li>Chute de hauteur</li> </ul>                               |

|    |  |   |   |   |  | • Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  |  |   |
|----|--|---|---|---|--|--|--|---|
| 28 | Les supports d'opération (la<br>ventilation, le pompage, etc.) | × | × | × | Mauvais état des supports d'opération     Problème de manutention des supports d'opération     Mauvais design des supports                         | Constitution géologique Géothermique Abatage, roulage et soutenance Méconnaissance du personnel Non utilisation/ Non respect des | • Instabilités des supports d'opération  | <ul> <li>Arrêt du pompage</li> <li>Arrêt de la ventilation</li> <li>Arrêt électrique</li> </ul>   |
| 29 | L'abatage, roulage et les outils                               | × | × | × | Mauvais état de l'abatage, du roulage, des outils, des supports     Problème de manutention des outils     Mouvais accouplement     Mauvais design | Constitution     géologique     Méconnaissance du     personnel     Non utilisation/ Non     respect des     procédures          | <ul> <li>Interaction non<br/>souhaitée marinage,<br/>abatage, roulage et<br/>outils</li> </ul> | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Fragmentation de la machine</li> <li>Chute de plain pied</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Charge thermique</li> <li>Emission de la substance</li> </ul> |
| -  | Economiques et sociaux   |   |   |   |  |  |  |   |
| 30 | Migration  | × | × | × |  |  |  |   |
| 31 | . Conflits   | × | × |   |  |  |  |   |
| 32 | : Criminalité  | × | × | × |  |  |  |   |
| 33 | Grands rassemblements  | × | × |   |  |  |  |   |
| 34 | Grèves   | × | × |   |  |  |  |   |

### A.2.3 Tableau A: roulage

| Eta. | TABLEAU A Etablissement de processus de danger             | <b>Evénement i</b><br>d'un état ou   | <b>Evénement initial</b> : événement qui caractéri<br>d'un état ou situation normale vers un état c | <b>Evénement initial</b> : événement qui caractérise le changement d'un<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. | ise le changement d'un système qui passe<br>ou situation défaillante.  |   |  |   |
|------|--|--------------------------------------|---|--|--|---|--|---|
|      | SOUS-SYSTEME SOURCE  | <b>Evénement i</b><br>d'état ou de : | <b>Evénement initiateur</b> : événement p<br>d'état ou de situation d'un système.                   | nent perturbateur qu<br>tème.  | <b>Evénement initiateur</b> : événement perturbateur qui est à l'origine du changement<br>d'état ou de situation d'un système. |   |  |   |
|      | SS1:<br>Exploitation souterraine - Roulage                 | Evénement p                          | <b>Evénement principa</b> l : événement qui manif<br>d'information émis par un système en état o    | <b>Evénement principal</b> : événement qui manifeste le flux de matière,<br>d'information émis par un système en état ou situation défaillante.  | este le flux de matière, d'énergie et<br>ou situation défaillante.   |   |  |   |
| ž    | SOURCE DE DANGER   |                                      | Phase de vie  | vie  | Evénemer   | Evénement initiateur  |  | Evénement principal   |
| 2    | (Grille 1)   | Exploitation                         | Maintenance   | Après exploitation   | Interne  | Externe   | Evenement initial  | (flux de danger)  |
| ⋖    | Mécaniques   |                                      |   |  |  |   |  |   |
| 1    | Par outils individuels                                     | ×                                    |   |  | Problème d'utilités (air, etc.)     Problème de manutention des outils   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Env. artificiel          | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement des machines     Env. artificiel                                 | <ul> <li>Projection des outils</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière et roches)</li> <li>Bruit + vibration</li> </ul>                            |
| 7    | Les machines transporteuses                                | ×                                    | ×   |  | Problème des machines et outils     Problème de manutention des machines     Niveau d'automatisation                           | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Env. artificiel          | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement des machines     Trafique     Env. artificiel                    | <ul> <li>Fragmentation de la machine</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière et roches)</li> <li>Bruit + vibration</li> </ul>                      |
| m    | Les rails, poulies, treuils, câbles,<br>chenilles ou pneus | ×                                    | ×   | ×  | Mauvais état des<br>rails, poulies,<br>treuils, câbles,<br>chenilles ou pneus     Problème de                                  | <ul> <li>Mauvais état de la galerie</li> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Non utilisation/ Non</li> </ul> | Dysfonctionnement des<br>rails, poulies, treuils,<br>câbles, chenilles ou<br>pneus Sortie de support<br>de mouvement | <ul> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Fragmentation des rails,<br/>poulies, treuils, câbles,<br/>chenilles ou pneus</li> </ul> |

|    |                          |   |   |   | manutention des outils • Niveau d'automatisation  | respect des<br>procédures   | Collision     Env. artificiel                                  | <ul><li>Chute de plain pied</li><li>Bruit + vibration</li></ul>   |
|----|--------------------------|---|---|---|---|---|--|---|
| 8  | Chimiques                |   |   |   |   |   |  |   |
| 4  | Les explosifs            | × |   | × | Matériau explosif<br>après le marinage     Toxicité     Explosivité     Agressivité     chimique                                      | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Env. artificiel   | Choc     Allumage     Rupture de la     contention d'explosive | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Exposition à une substance dangereuse</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> |
| 'n | Les essences             | × | × | × | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Problème de<br>manutention des<br>outils     Env. artificiel | Manipulation incorrecte     Perte de la contention             | Emission de la substance  |
| 9  | Les fluides hydrauliques | × | × | × | Toxicité  Explosivité  Inflammabilité  Ecotoxicité  Agressivité  chimique   | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Problème de manutention des outils     Env. artificiel                | Manipulation incorrecte     Perte de la contention             | Emission de la substance  |
| ۲  | Le grisou (~CH₄)         | × | × | × | Toxicité     Explosivité  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Non disponibilité de<br>détection                            | • Emission confinée de<br>grisou                               | <ul> <li>Dispersion confinée de grisou</li> </ul>   |

|  | <ul> <li>Dispersion confinée de la<br/>poussière</li> </ul>   | • Dispersion  | Dispersion confinée  |
|--|---|---|--|
|  | <ul> <li>Emission confinée de<br/>poussière</li> </ul>  | • Emission  | • Emission confinée  |
| <ul> <li>Non disponibilité d'alarme</li> <li>Structure fermée de la galerie</li> </ul> | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Non disponibilité de détection     Non disponibilité de d'alarme     Structure fermée de la galerie | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Problème de manutention des outils     Structure fermée de la galerie     Env. artificiel | Méconnaissance du personnel     Non disponibilité de détection     Non disponibilité d'alarme     Structure fermée de la galerie     Mauvais de la ventilation     Env. artificiel |
|  | Toxicité     Explosivité  | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul>                                     | Toxicité     Ecotoxicité   |
|  | ×   | ×   |  |
|  | ×   | ×   |  |
|  | ×   | ×   | ×  |
|  | La poussière  | Autres substances   | Les fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)  |
|  | ∞   | 6   | 10   |

| 11 | Caractéristiques spécifiques du<br>l matériau (ex : amiante, uranium,<br>etc.)                                       | × | × | × | • Toxicité                                | Méconnaissance du<br>personnel  | • Emission confinée                                     | Dispersion confinée   |
|----|--|---|---|---|---|---|---|---|
| U  | Electriques  |   |   |   |   |   |   |   |
| 12 | Electricité pour les machines de roulage (ex : la station électrique, les ensembles électriques de la machine, etc.) | × | × |   | Problème     manutention des     machines | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Instabilité du service électrique             | <ul><li>Exposition</li><li>Surcharges</li></ul>         | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Fluctuation électrique</li> </ul>   |
| 13 | Electricité pour les machines des utilités (ex : compresseurs, etc.)   | × | × |   | Problème     manutention                  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Instabilité du service<br>électrique | • Surcharges  | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Fluctuation électrique</li> </ul>   |
| 14 | Les réseaux électriques de roulage   | × | × | × | <ul> <li>Problème manutention</li> </ul>  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Instabilité du service<br>électrique | <ul><li>Exposition</li><li>Surcharges</li></ul>         | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Fluctuation électrique</li> <li>Arrêt électrique</li> </ul>   |
| 15 | Génération d'énergie statique par<br>la manipulation de matériau ou les<br>activités d'exploitation                  | × | × |   | <ul> <li>Non mise à la terre</li> </ul>   | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>              | <ul> <li>Charge électrique non<br/>souhaitée</li> </ul> | <ul> <li>Choc électrique</li> </ul>   |
| ٥  | D'incendie et d'explosion  |   |   |   |   |   |   |   |
| 16 | Les éléments de tir après l'abatage  | × |   |   | • Explosivité                             | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  | • Choc  | <ul> <li>Explosion</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Projection de matériau</li> <li>(poussière, roches)</li> </ul> |

|    |   |   |   |   |  | Structure fermée de la galerie   |  | <ul> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul>  |
|----|---|---|---|---|--|--|--|---|
| 17 | Les lubrifiants ou substances avec<br>caractéristiques combustibles | × | × |   | Perte de la contention   | Rupture de la contention     Méconnaissance du personnel     Structure fermée de la galerie                                  | Allumage     Choque  | <ul> <li>Dispersion des combustibles, fumées et gaz toxiques</li> <li>Projection des fragmentes</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul>  |
| 18 | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau                         | × | × |   | <ul> <li>Auto inflammation</li> <li>Agent oxydant</li> <li>Déflagrante</li> <li>Explosive</li> </ul>   | <ul> <li>Dispersion confinée</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Structure fermée de<br/>la galerie</li> </ul> | • Allumage   | <ul> <li>Déflagration</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Charge thermique</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> </ul> |
| ш  | Rayonnements  |   |   |   |  |  |  |   |
| 19 | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau (ex : l'uranium)        | × | × | × | Radioactivité     (naturelle)  | Méconnaissance du personnel  | • Exposition   | Exposition à la radioactivité   |
| ŋ  | L'homme   |   |   |   |  |  |  |   |
| 20 | Les opérateurs  | × | × | × | <ul> <li>Stress</li> <li>Fatigue</li> <li>Non utilisation/<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Malveillance</li> <li>Sabotage</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> </ul>   |
| 21 | Les personnels d'encadrement (ex :<br>l'ingénieur)                  | × | × | × | Stress     Fatigue     Non utilisation/     respect des     procédures     Malveillance     Sabotage   | • Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> </ul>   |

| I  | Environnement  |   |   |   |   |   |  |   |
|----|--|---|---|---|---|---|--|---|
| 22 | Conformation géologique<br>dangereuse  | × | × | × | <ul> <li>Anomalie<br/>géologique</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>      | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>  | <ul> <li>Instabilité géologique</li> </ul>                                       | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>   |
| 23 | Perturbation de la stabilité<br>géologique pour le roulage (ex :<br>chute de matériau) | × | × | × | Instabilité pour le<br>roulage     Structure de la<br>galerie                         | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  | • Instabilité de la galerie  | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>   |
| 24 | Sources d'inondation   | × | × | * | <ul> <li>La nappe</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>                     | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  | <ul> <li>Flux d'eau sur la galerie</li> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul> | <ul> <li>Inondation</li> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>   |
| 25 | Les séismes  | × | × | × | • Le séisme   | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>   | <ul> <li>Mouvement de la<br/>galerie et des outils</li> </ul>                    | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute de machines et des outils</li> <li>Chute de hauteur</li> <li>Chute de plain-pied</li> </ul> |
| 26 | La géothermique  | × | × |   | <ul> <li>Conformation géothermique</li> </ul>   | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>   | Conduction thermique   | Charge thermique  |
| 27 | Les supports de la galerie   | × | × | × | Mauvais état des supports     Problème de manutention des supports     Mauvais design | Constitution géologique Séisme Inondation Corrosion Les insectes et les bactéries Méconnaissance du personnel Non utilisation/ Non respect des procédures | Instabilité partielle au totale du support de la galerie                         | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute des machines et d'outils</li> <li>Chute de hauteur</li> </ul>                               |
| 28 | Les supports d'opération (la   | × | × | × | Mauvaise qualité des supports   | Constitution géologique   | <ul> <li>Instabilités des supports<br/>d'opération</li> </ul>                    | <ul><li>Arrêt de pompage</li><li>Arrêt de ventilation</li></ul>   |

|    | ventilation, le pompage, etc.) |   |   |   | <ul> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>supports</li> <li>Mauvais design</li> </ul>   | <ul> <li>Géothermique</li> <li>L'abatage, marinage,</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul> |   | <ul> <li>Arrêt électrique</li> </ul>   |
|----|--------------------------------|---|---|---|--|--|---|--|
| 59 | L'abatage, marinage, outils    | × | × | × | Mauvais état des supports     (L'abatage, marinage, outils)     Problème de manutention des supports     (L'abatage, marinage, outils)     Mouvais     accouplement     Mauvais design | Constitution géologique Méconnaissance du personnel Non utilisation/ Non respect des procédures  | <ul> <li>Interaction non<br/>souhaitée roulage -<br/>abatage, marinage,<br/>outils</li> </ul> | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Fragmentation des machines</li> <li>Chute de plain pied</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Charge thermique</li> <li>Emission de la substance</li> </ul> |
| -  | Economiques et sociaux         |   |   |   |  |  |   |  |
| 30 | ) Migration                    | × | × | × |  |  |   |  |
| 31 | Conflits                       | × | × |   |  |  |   |  |
| 32 | 2 Criminalité                  | × | × | × |  |  |   |  |
| 33 | Grands rassemblements          | × | × |   |  |  |   |  |
| 24 | 4 Grèves                       | × | × |   |  |  |   |  |

A-36

# A.2.4 Tableau A: les opérations annexes ΤΔΒΙΕΔΙΙ Δ

| ř   | TABLEAU A  |                                       |   |  |  |  |  |   |  |
|-----|--|---------------------------------------|---|--|--|--|--|---|--|
| Eta | Etablissement de processus de danger                 | <b>Evénement ir</b><br>d'un état ou s | <b>iitial</b> : événemer<br>ituation normal                                       | <b>Evénement initial</b> : événement qui caractérise le changement d'un<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. | <b>Evénement initial</b> : événement qui caractérise le changement d'un système qui passe<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. |  |  |   |  |
|     | SOUS-SYSTEME SOURCE                                  |                                       |   |  |  |  |  |   |  |
|     | SS1:   | <b>Evénement ir</b><br>d'état ou de s | <b>Evénement initiateur</b> : événement p<br>d'état ou de situation d'un système. | ment perturbateur qui<br>stème.  | <b>Evénement initiateur</b> : événement perturbateur qui est à l'origine du changement<br>d'état ou de situation d'un système.                                     |  |  |   |  |
|     | Exploitation souterraine - Les<br>opérations annexes | Evénement p<br>d'information          | <b>rincipal</b> : événer<br>i émis par un sys                                     | <b>Evénement principal</b> : événement qui manifeste le flux de matière,<br>d'information émis par un système en état ou situation défaillante.  | <b>Evénement principal</b> : événement qui manifeste le flux de matière, d'énergie et<br>d'information émis par un système en état ou situation défaillante.       |  |  |   |  |
|     | SOURCE DE DANGER                                     |                                       | Phase de vie  | vie  | Evénemen   | Evénement initiateur   |  | Evénement principal   |  |
| ž   | (Grille 1)   | Exploitation                          | Maintenance   | Après exploitation   | Interne  | Externe  | Evénement initial  | (flux de danger)  |  |
| 4   | Mécaniques   |                                       |   |  |  |  |  |   |  |
| 1   | Le ventilateur d'aérage principal                    | ×                                     | ×   | ×  | <ul> <li>Problème sur les<br/>utilités (électricité,<br/>etc.)</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>                                      | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Activités sur la galerie     Activités en surface     Foudre     Problème sur des supports | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement des machines     Désaccouplement de la machine                               | <ul> <li>Projection des outils</li> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Arrêt du flux</li> <li>Diminution du différentiel de pression</li> </ul> |  |
| 7   | Le ventilateur d'aérage secondaire                   | ×                                     | ×   | ×  | <ul> <li>Problème sur les<br/>utilités (électricité,<br/>etc.)</li> <li>Problème de<br/>manutention des</li> </ul>   | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>   | <ul> <li>Mauvaise opération des<br/>outils</li> <li>Dysfonctionnement des<br/>machines</li> <li>Désaccouplement de la</li> </ul> | <ul> <li>Projection des outils</li> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Arrêt du flux</li> <li>Diminution du différentiel de</li> </ul>          |  |
|     |  |                                       |   |  |  |  |  |   |  |

|   |  |   |   |   | outils  | <ul> <li>Activités sur la<br/>galerie</li> <li>Problème sur des<br/>supports</li> </ul>   | machine   | pression  |
|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| m | Les pompes                             | × | × | × | <ul> <li>Problème sur les<br/>utilités (électricité,<br/>etc.)</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul> | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Activités sur la galerie     Problème des supports                                    | Mauvaise opération des outils     Dysfonctionnement des machines     Désaccouplement de la machine                            | <ul> <li>Projection des outils</li> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Sortie des fluides</li> <li>Arrêt du flux</li> <li>Diminution du différentiel de pression</li> </ul> |
| 4 | Les canalisations                      | × | × | × | <ul> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>  | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Activités sur la galerie     Activités sur la superfins     Problème sur les supports | <ul> <li>Mauvaise opération des outils</li> <li>Désaccouplement</li> </ul>  | <ul> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Arrêt du flux</li> <li>Diminution du différentiel de pression</li> </ul>  |
| ம | Les buses                              | × | × | × | <ul> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>outils</li> </ul>  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Activités sur la<br>galerie     Problème sur les<br>supports                 | <ul> <li>Mauvaise opération des<br/>outils</li> <li>Désaccouplement</li> </ul>  | <ul> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Sortie d'air</li> <li>Arrêt du flux</li> <li>Diminution du différentiel de pression</li> </ul>                                      |
| 9 | Mécanismes de détection et<br>d'alarme | × | × | × | Problème de<br>manutention des<br>outils  | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  | <ul> <li>Mauvaise opération des<br/>détecteurs, de la<br/>transmission et des<br/>alarmes</li> <li>Désaccouplement</li> </ul> | <ul> <li>Mauvaise information en détection</li> <li>Fausse alarme</li> </ul>  |

|    |  |   |   |   |  | Activités sur la galerie     Problème sur les supports  |   |   |
|----|--|---|---|---|--|---|---|---|
| 7  | Suspension et soutènement des buses et canalisations | × | × | × | Problème de<br>manutention du<br>soutènement et<br>suspension                              | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Activités sur la<br>galerie  | <ul> <li>Mauvaise opération de<br/>la suspension et<br/>soutènement</li> <li>Désaccouplement</li> </ul> | <ul> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Sortie des fluides</li> <li>Arrêt du flux</li> <li>Diminution du différentiel de pression</li> <li>Chute de la suspension et soutènement</li> </ul> |
| ∞  | Supports temporaires de la galerie                   | × |   |   | Problème de<br>manutention des<br>supports   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Activités sur la<br>galerie     Etat de la galerie                                       | Mauvaise opération des<br>supports  | <ul> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Chute des supports</li> </ul>   |
| 6  | Supportes définitives de la galerie                  | × | × | × | <ul> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>supports</li> </ul>                           | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Activités sur la<br>galerie     Géologie     Hydrologie                                  | <ul> <li>Mauvaise opération des supports</li> </ul>   | <ul> <li>Projection de matériau</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Chute des supports</li> </ul>   |
| 10 | Les puits et ponts                                   | × | × | × | Problème de manutention des supports     Structure de hauteur     Stabilité des structures | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Activités sur la<br>galerie     Non isolation et<br>signalisation de sites<br>en hauteur | Mauvaise opération des<br>ports et puits  | <ul> <li>Chute des ponts</li> <li>Chute de hauteur</li> <li>Chute de matériaux</li> </ul>   |

|              |                               |   |   |   |   | • Géologie   |   |   |
|--------------|-------------------------------|---|---|---|---|--|---|---|
| <b>&amp;</b> | Chimiques                     |   |   |   |   |  |   |   |
| 11           | res essences                  | × | × | × | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Problème de<br>manutention des<br>outils     Env. artificiel                                | <ul> <li>Manipulation incorrecte</li> <li>Perte de la contention</li> </ul> | <ul> <li>Emission de la substance</li> </ul>                |
| 12           | Les fluides hydrauliques      | × | × | × | <ul> <li>Toxicité</li> <li>Explosivité</li> <li>Inflammabilité</li> <li>Ecotoxicité</li> <li>Agressivité</li> <li>chimique</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Problème de<br>manutention des<br>outils     Env. artificiel                                | <ul> <li>Manipulation incorrecte</li> <li>Perte de la contention</li> </ul> | Emission de la substance                                    |
| 13           | Le grisou (~CH <sub>4</sub> ) | × | × | × | • Toxicité<br>• Explosivité   | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Non disponibilité de détection     Non disponibilité     d'alarme     Structure fermée de la galerie | • Emission confinée de grisou   | Dispersion confinée de grisou                               |
| 14           | La poussière                  | × | × | × | <ul><li>Toxicité</li><li>Explosivité</li></ul>  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des</li> </ul>  | • Emission confinée de poussière  | <ul> <li>Dispersion confinée de la<br/>poussière</li> </ul> |

|  | • Dispersion  | Dispersion confinée  | Dispersion confinée            | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Fluctuation électrique</li> <li>Mauvais fonctionnement ou<br/>arrêt des machines</li> </ul> |
|--|---|--|--------------------------------|---|
|  | • Emission  | • Emission confinée  | • Emission confinée            | <ul><li>Exposition</li><li>Surcharges</li></ul>   |
| procédures  Non disponibilité de détection  Non disponibilité d'alarme  Structure fermée de la galerie | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Problème de manutention des outils     Structure fermée de la galerie     Env. artificiel | Méconnaissance du personnel     Non disponibilité de la détection     Non disponibilité d'alarme     Structure fermée de la galerie     Mauvaise ventilation     Env. artificiel | Méconnaissance du<br>personnel | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures   |
|  | Toxicité     Explosivité     Inflammabilité     Ecotoxicité     Agressivité     chimique  | Toxicité     Ecotoxicité   | Toxicité                       | Problème de manutention   |
|  | ×   |  | ×                              | ×   |
|  | ×   | ×  | ×                              | ×   |
|  | ×   | ×  | ×                              | ×   |
|  | Autreries) batteries)   | Les fumées et les gaz (explosives, gaz de combustion, etc.)  |                                | Electricité pour les machines (ex : la station électrique, les ensembles électriques de la machine, etc.)                     |
|  | 15  | 16   | 17                             | 18  |

| Flectricité nour  | es nortes. |   |   |   | • Problème de   | <ul> <li>Instabilité du service<br/>électrique</li> <li>Méronnaissance du</li> </ul>  | • Exposition                                    | Marivais fonctionnement des  |
|---|------------|---|---|---|---|---|---|--|
| détection et alarme   |            | × | × | × | manutention   | Interconnaissance un<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Instabilité du service<br>électrique                                | Surcharges                                      |  |
| Les réseaux électriques   |            | × | × | × | <ul> <li>Problème de manutention</li> </ul>                           | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Instabilité du service<br/>électrique</li> </ul> | <ul><li>Exposition</li><li>Surcharges</li></ul> | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Fluctuation électrique</li> <li>Arrêt du réseau</li> </ul>         |
| Les accumulateurs et batteries  | ries       | × | × |   | <ul> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>accumulateurs</li> </ul> | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Instabilité du service<br/>électrique</li> </ul> | <ul><li>Exposition</li><li>Surcharges</li></ul> | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Fluctuation électrique</li> <li>Arrêt de l'accumulateur</li> </ul> |
| La lampisterie  |            | × | × | × | <ul> <li>Problème de<br/>manutention de la<br/>lampisterie</li> </ul> | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Événements naturels</li> </ul>                   | Exposition                                      | <ul> <li>Choc électrique</li> <li>Chute d'objects</li> </ul>   |
| Mauvais continuité au<br>l'interruption des signaux<br>23 électriques |            | × | × | × | Problème de manutention   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Instabilité du service<br>électrique                                   | <ul><li>Exposition</li><li>Surcharges</li></ul> | Mauvais fonctionnement des<br>portes ou détection et alarme  |

| 24 | Mauvaises détection et alarmes   | × | × | × | Problème de manutention   | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Instabilité du service électrique                 | Exposition     Surcharges       | Mauvais fonctionnement des portes ou détection et alarme   |
|----|--|---|---|---|---|---|---------------------------------|--|
| 25 | Génération d'énergie statique par<br>manipulation de matériau ou des<br>activités d'exploitation | × | × | × | Non mise à la terre   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  | Charge électrique non souhaitée | Choc électrique  |
| ۵  | D'incendie et d'explosion  |   |   |   |   |   |                                 |  |
| 26 | Les réseaux électriques ou de<br>ventilation   | × | × | × | Interconnexion des galeries   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures     Structure fermée<br>des réseaux     ATEX | • Allumage                      | <ul> <li>Explosion</li> <li>Déflagration</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection de réseau</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul> |
| 27 | Les lubrifiants ou substances avec caractéristiques combustibles                                 | × | × | × | Perte de la contention  | <ul> <li>Activités de la galerie</li> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Structure fermée des réseaux</li> </ul>            | Allumage                        | <ul> <li>Dispersion des combustibles, fumées et gaz toxiques</li> <li>Projection de fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Charge thermique</li> </ul>   |
| 28 | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau  | × | × | × | <ul> <li>Autoinflammation</li> <li>Agent oxydant</li> <li>Déflagrante</li> <li>Explosive</li> </ul> | Dispersion confinée     Méconnaissance du personnel     Structure fermée de la galerie  | Allumage                        | <ul> <li>Déflagration</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Charge thermique</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection de fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> </ul>                 |
| ш  | Rayonnements   |   |   |   |   |   |                                 |  |

|    | Caractéristiques spécifiques du matériau (ex : l'uranium)                              | × | × | × | Radioactivité     (naturelle)   | Méconnaissance du personnel  | Exposition   | Exposition à la radioactivité  |
|----|--|---|---|---|---|--|--|--|
| 9  | L'homme  |   |   |   |   |  |  |  |
| 30 | Les opérateurs   | × | × | × | <ul> <li>Stress</li> <li>Fatigue</li> <li>Non utilisation/<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Malveillance</li> <li>Sabotage</li> <li>Criminalité</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> <li>Vol</li> </ul> |
| 31 | Les personnels d'encadrement (ex :<br>l'ingénieur)                                     | × | × | × | <ul> <li>Stress</li> <li>Fatigue</li> <li>Non utilisation/<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Malveillance</li> <li>Sabotage</li> <li>Criminalité</li> </ul> | Méconnaissance du<br>personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> <li>Vol</li> </ul> |
| I  | Environnement  |   |   |   |   |  |  |  |
| 32 | Conformation géologique<br>dangereuse  | × | × | × | <ul> <li>Anomalie<br/>géologique</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul> | <ul> <li>Instabilité géologique</li> </ul>   | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>  |
| 33 | Perturbation de la stabilité<br>géologique pour le roulage (ex :<br>chute de matériau) | × | × | × | <ul> <li>Instabilité pour le<br/>roulage</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul> | • Instabilité de la galerie  | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>  |
| 34 | Sources d'inondation   | × | × | × | <ul> <li>La nappe</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul>   | Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures                             | <ul> <li>Flux d'eau sur la galerie</li> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul>               | <ul> <li>Inondation</li> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>                                |

| 35 | Les séismes  | × | × | × | • Le séisme   | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>   | Mouvement de la galerie, machines et outils              | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute des outils</li> <li>Chute de hauteur</li> <li>Chute de plain-pied</li> </ul>   |
|----|--|---|---|---|---|---|--|--|
| 36 | La géothermique  | × | × | × | <ul> <li>Conformation géothermique</li> </ul>   | <ul> <li>Structure de la galerie</li> </ul>   | Conduction thermique                                     | Charge thermique   |
| 37 | Supports de la galerie                                     | × | × | × | Mauvais état des supports     Problème de manutention des supports     Mauvais design | Constitution géologique Séisme Inondation Corrosion Les insectes et les bactéries Méconnaissance du personnel Non utilisation/ Non respect des procédures | Instabilité partielle au totale du support de la galerie | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute des machines et des outils</li> <li>Chute de hauteur</li> </ul>  |
| 38 | Le trafic et les activités liés aux<br>opérations minières | × | × | × | <ul> <li>Mauvaises<br/>machines</li> <li>Trafic minier</li> </ul>                     | <ul> <li>Constitution<br/>géologique</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>     | • Choc   | <ul> <li>Projection de matériau</li> <li>Chute des outils</li> <li>Chute de plain pied</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Charge thermique</li> <li>Emission de la substance</li> </ul> |
| -  | Economiques et sociaux                                     |   |   |   |   |   |  |  |
| 39 | Migration  | × | × | × |   |   |  |  |
| 40 | Conflits   | × | × | × |   |   |  |  |
| 41 | Criminalité  | × | × | × |   |   |  |  |
| 42 | Grands rassemblements                                      | × | × | × |   |   |  |  |
| 43 | Grèves   | × | × | × |   |   |  |  |

## A.2.5 Tableau A: l'homme

| <b>T</b><br>Eta | TABLEAU A Etablissement de processus de danger | <b>Evénement in</b><br>d'un état ou si   | <b>itial</b> : événemen<br>tuation normale  | <b>Evénement initial</b> : événement qui caractérise le changement d'un d'un état ou situation défaillante.<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. | <b>Evénement initia</b> l : événement qui caractérise le changement d'un système qui passe<br>d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante. |  |   |  |
|-----------------|--|--|---|--|---|--|---|--|
|                 | SOUS-SYSTEME SOURCE                            | <b>Evénement in</b> .<br>d'état ou de si | <b>Evénement initiateur</b> : événement p<br>d'état ou de situation d'un système. | nent perturbateur qui<br>tème.   | <b>Evénement initiateur</b> : événement perturbateur qui est à l'origine du changement<br>d'état ou de situation d'un système.                                      |  |   |  |
|                 | SS1:   | Evénement pr                             | <b>incipal</b> : événem   | ient aui manifeste le flu  | <b>Evénement principal</b> : événement auj manifeste le flux de matière. d'énerzie et   |  |   |  |
|                 | Exploitation souterraine - L'Homme             | d'information                            | émis par un syst  | d'information émis par un système en état ou situation défaillante.  | on défaillante.   |  |   |  |
| ž               | SOURCE DE DANGER                               |  | Phase de vie  | vie  | Evénement initiateur  | t initiateur   | Evénement initial   | Evénement principal  |
|                 | (Grille 1)                                     | Exploitation                             | Maintenance   | Après exploitation   | Interne   | Externe  |   | (flux de danger)   |
| ⋖               | Mécaniques                                     |  |   |  |   |  |   |  |
|                 | Structure musculo-squelettique                 |  |   |  | <ul> <li>Problème apriori de la structure</li> </ul>  | <ul> <li>Mauvais design de<br/>l'interphase</li> </ul> | <ul><li>Mauvaise opération</li><li>Travail répétitif</li></ul>              | <ul> <li>Effort musculo-squelettique<br/>non souhaité</li> </ul> |
| 1               |  | ×  | ×   | ×  | musculo-<br>squelettique • Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures  | <ul> <li>Mauvaises<br/>procédures</li> </ul>           |   |  |
| <b>a</b>        | Chimiques                                      |  |   |  |   |  |   |  |
| 7               | Gaz produits par la respiration                | ×  | ×   | ×  | <ul> <li>Toxicité</li> </ul>  | <ul> <li>Structure fermée de la galerie</li> </ul>     | Emission  | <ul> <li>Exposition à des gaz<br/>asphyxiants</li> </ul>         |
|                 | Autres substances toxiques                     |  |   |  | Toxicité     Frotoxicité  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> </ul>    | <ul> <li>Manipulation incorrecte</li> <li>Emission de substances</li> </ul> | • Emission de la substance                                       |
| m               |  | ×  | ×   | ×  |   | Non utilisation/ Non                                   |   |  |
|                 |  |  |   |  |   | respect des<br>procédures                              |   |  |

| U        | Electriques               |   |   |   |                                     |  |  |   |
|----------|---------------------------|---|---|---|-------------------------------------|--|--|---|
|          |                           |   |   |   |                                     |  |  |   |
| ۵        | D'incendie et d'explosion |   |   |   |                                     |  |  |   |
| 4        | Energie statique          | × | × | × | <ul> <li>Charge statique</li> </ul> | <ul> <li>Charge externes d'induction</li> </ul>  | Manipulation minier                                | • Choc électrique   |
| Е        | Rayonnements              |   |   |   |                                     |  |  |   |
|          |                           |   |   |   |                                     |  |  |   |
| <b>a</b> | Biologiques               |   |   |   |                                     |  |  |   |
| rv       | Bactéries et virus        | × | × | × | • Maladies                          | <ul> <li>Conditions de travail dans la galerie (atmosphère, services a miniers)</li> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Non utilisation/ Non respect des procédures</li> </ul> | • Présence de virus ou<br>bactéries                | • Exposition à des virus ou bactéries   |
| ט        | L'homme                   |   |   |   |                                     |  |  |   |
| 9        | Stress                    | × | × |   | •                                   | <ul> <li>Conditions de travail dans la galerie (atmosphère, services miniers)</li> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Non utilisation/ Non respect des procédures</li> </ul>   | Manipulation incorrecte     Emission de substances | <ul> <li>Charge thermique</li> <li>Flux de matériau</li> <li>Dispersion confinée</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Violence</li> <li>Conflits</li> </ul> |
| 7        | Fatigue                   | × | × |   | •                                   | <ul> <li>Conditions de travail<br/>dans la galerie<br/>(atmosphère,<br/>services miniers)</li> </ul>   | Manipulation incorrecte     Emission de substances | <ul> <li>Charge thermique</li> <li>Flux de matériau</li> <li>Dispersion confinée</li> <li>Bruit et vibration</li> </ul>                                     |

| Violence     Conflits  | incorrecte • Charge thermique  • Flux de matériau • Dispersion confinée • Bruit et vibration • Conflits  | incorrecte  • Charge thermique  • Flux de matériau  • Dispersion confinée  • Bruit et vibration  • Violence  • Conflits                                     | incorrecte • Charge thermique  • Flux de matériau • Dispersion confinée • Bruit et vibration • Conflits                             | incorrecte • Charge thermique  bistances • Flux de matériau • Dispersion confinée • Bruit et vibration • Conflits   |
|--|--|---|---|---|
| on de  | Manipulation incorrecte     Emission de substances  du  on   | Manipulation incorrecte     Emission de substances  du  on  | Manipulation incorrecte     Emission de substances on   | Manipulation incorrecterall • Emission de substances ne   |
| Méconnaissance du<br>personnel     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures | Conditions de travail dans la galerie (atmosphère, services miniers)     Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures | Conditions de travail dans la galerie (atmosphère, services miniers)  Méconnaissance du personnel  Non utilisation/ Non respect des procédures  Emergencies | Conditions de travail<br>dans la galerie<br>(atmosphère,<br>services miniers)     Non utilisation/ Non<br>respect des<br>procédures | Culture minier     Conditions de travail<br>dans la galerie<br>(atmosphère,<br>services miniers)     Non existence d'une<br>force motrice<br>externe (régulation, |
|  | •  | •   | Non motivation  | Méconnaissance du<br>personnel  |
|  |  |   |   | ×   |
|  | ×  | ×   | ×   | ×   |
|  | ×  | ×   | ×   | ×   |
|  | Distraction  | Panique   | Méconnaissance  | Non utilisation/ Non respect des<br>procédures  |
|  | ∞  | 0   | 10  | 11  |

|    |   |   |   |   |  | interne)  |   |   |
|----|---|---|---|---|--|---|---|---|
| 12 | Conflits                                  | × | × | × | •  | <ul> <li>Conditions de travail<br/>dans la galerie<br/>(atmosphère,<br/>services miniers)</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul> | <ul> <li>Emission de substances</li> <li>Action violente</li> </ul> | <ul> <li>Charge thermique</li> <li>Flux de matériau</li> <li>Dispersion confinée</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Violence</li> <li>Conflits</li> </ul> |
| 13 | Malveillance                              | × | × | × | Aptitude     malveillante  | Mauvaises     conditions de     surveillance     Non utilisation/ Non     respect des     procédures  | <ul> <li>Sabotage interne</li> <li>Sabotage externe</li> </ul>      | <ul> <li>Charge thermique</li> <li>Flux de matériau</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Violence</li> <li>Conflits</li> </ul>                              |
| 14 | Criminalité<br>•                          | × | × | × | Aptitude criminelle  | <ul> <li>Mauvaises<br/>conditions de<br/>surveillance</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>                                     | • Vol<br>• Trafic de matériau                                       | <ul> <li>Charge thermique</li> <li>Flux de matériau</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Violence</li> <li>Conflits</li> </ul>                              |
| 15 | Consommation d'alcool et de drogue        | × | × | × | • Dépendance   | <ul> <li>Non utilisation/ Non respect des procédures</li> <li>Disponibilité sur le site</li> <li>Tradition minière</li> </ul>                                     | Perturbation du     comportement                                    | <ul><li>Distraction</li><li>Mauvais</li></ul>   |
| 16 | Mauvaise interprétation                   | × | × | × | <ul> <li>Méconnaissance du personnel</li> <li>Distraction</li> </ul> | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>procédé</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>  | <ul> <li>Mauvaises actions</li> </ul>                               | <ul> <li>Charge thermique</li> <li>Flux de matériau</li> <li>Dispersion confinée</li> <li>Bruit et vibration</li> <li>Violence</li> <li>Conflits</li> </ul> |
| 17 | Mauvaise hypothèses de<br>dimensionnement | × |   | × | Méconnaissance du personnel  | <ul> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Mauvaise<br/>information</li> </ul>   | • Mauvaises bases de calculs  | <ul> <li>Mauvais dimensionnement</li> </ul>   |

|                 | <ul> <li>Bruit + vibration</li> <li>Projection de matériau (poussière et roches)</li> <li>Trafic dans la galerie</li> <li>Intervention géologique</li> </ul> | Population exposée   |                        |
|-----------------|--|--|------------------------|
|                 | <ul> <li>Instabilité géologique</li> </ul>   | • Population   |                        |
|                 | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>   | <ul> <li>Population voisine</li> <li>Sites touristiques</li> <li>Ecoles</li> <li>Hôpitaux</li> <li>Autoroutes</li> </ul> |                        |
|                 | <ul> <li>Anciennes mines</li> </ul>  | • Campement  |                        |
|                 | ×  | ×  |                        |
|                 | *  | ×  |                        |
|                 | ×  | ×  |                        |
| H Environnement | Activité minière   | Grands rassemblements  | Economiques et sociaux |
| I               | 18   | 19   | _                      |

## A.2.6 Tableau A: l'environnement

| Etabli N N N N N N N N N N N N N N N N N N N | Etablissement de processus de danger SOUS-SYSTEME SOURCE SS1:  Exploitation souterraine -  I'Environnement (Grille 1)  A Mécaniques  B Chimiques  Le grisou (~CH <sub>4</sub> ) | Evénement initial: événement qui caractérise d'un état ou situation normale vers un état ou d'un état ou situation normale vers un état ou d'etat ou de situation d'un système.  Evénement principal: événement qui manifes d'information émis par un système en état ou d'information émis par un système en état ou Maintenance  Exploitation Maintenance Après exploita | itial: événement qui ituation normale vers itiateur: événement l'ituation d'un système émis par un système de vie | Evénement initial: événement qui caractérise le changement d'un d'un état ou situation normale vers un état ou situation défaillante.  Evénement initiateur: événement perturbateur qui est à l'origine d'etat ou de situation d'un système.  Phase de vie  Crétat ou de situation émis par un système en état ou situation défaillante.  Exploitation Maintenance Après exploitation | d'énei<br>d'énei | rgie et  Evénement initiateur  Evénement initiateur                                      | Evénement initial  • Emission confinée de grisou | Evénement principal (flux de danger)  • Dispersion confinée de grisou |
|--|---|--|---|---|------------------|--|--|---|
| 1  |   | ×  | ×   | ×   |                  | procédures Non disponibilité de détection Non disponibilité d'alarme Structure fermée de |  |   |

|    |  |   |   |   |  | la galerie   |                                  |   |
|----|--|---|---|---|--|--|----------------------------------|---|
| 7  | Le charbon   | × | × | × | • Toxicité<br>• Explosivité  | Méconnaissance du personnel     Non utilisation/ Non respect des procédures     Non disponibilité de détection     Non disponibilité     d'alarme     Structure fermée de la galerie | • Emission confinée de<br>grisou | • Dispersion confinée de grisou   |
| ო  | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau (ex : amiante, uranium,<br>etc.) | × | × | × | • Toxicité   | <ul> <li>Méconnaissance du personnel</li> </ul>  | • Emission confinée              | <ul> <li>Dispersion confinée</li> </ul>   |
| O  | Electriques  |   |   |   |  |  |                                  |   |
| 4  | Foudre   | × | × | × | Activité métrologique  | <ul> <li>Point haut sur les installations</li> </ul>   | • Exposition                     | • Choc électrique   |
| ٥  | D'incendie et d'explosion  |   |   |   |  |  |                                  |   |
| r. | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau                                  | × | × |   | <ul> <li>Auto inflammation</li> <li>Agent oxydant</li> <li>Déflagrante</li> <li>Explosive</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion confinée</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Structure fermée de<br/>la galerie</li> </ul>   | • Allumage                       | <ul> <li>Déflagration</li> <li>Dispersion des fumées et gaz<br/>toxiques</li> <li>Charge thermique</li> <li>Projection de matériau<br/>(poussière, roches)</li> <li>Projection des fragments</li> <li>Bruit et vibration</li> </ul> |
| ш  | Rayonnements   |   |   |   |  |  |                                  |   |
| 9  | Caractéristiques spécifiques du<br>matériau (ex : l'uranium)                 | × | × | × | • Radioactivité<br>(naturelle)   | Méconnaissance du personnel  | • Exposition                     | Exposition à la radioactivité   |

| ט  | L'homme  |   |   |   |  |   |  |   |
|----|--|---|---|---|--|---|--|---|
| 7  | Les opérateurs                                     | × | × | × | <ul> <li>Stress</li> <li>Fatigue</li> <li>Non utilisation/respect des procédures</li> <li>Malveillance</li> <li>Sabotage</li> </ul>              | <ul> <li>Méconnaissance du personnel</li> </ul>   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> </ul>         |
| 8  | Les personnels d'encadrement<br>(ex : l'ingénieur) | × | × | × | <ul> <li>Stress</li> <li>Fatigue</li> <li>Non</li> <li>utilisation/respect des<br/>procédures</li> <li>Malveillance</li> <li>Sabotage</li> </ul> | Méconnaissance du personnel   | <ul> <li>Acte de sabotage</li> <li>Acte de malveillance</li> <li>Erreur d'opération</li> </ul> | <ul> <li>Dispersion</li> <li>Exposition</li> <li>Charge thermique</li> <li>Explosion</li> </ul>         |
| I  | Environnement                                      |   |   |   |  |   |  |   |
| 6  | Conformation géologique<br>dangereuse              | × | × | × | <ul> <li>Anomalie géologique</li> <li>Structure de la galerie</li> </ul>   | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>                                      | <ul> <li>Instabilité géologique</li> </ul>   | <ul> <li>Chute de matériau (poussière,<br/>roches)</li> </ul>   |
| 10 | Structure de la galerie                            | × | × | × | Structure fermée     Puits     Skip  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>                                      | • Condition non sûre de la<br>galerie  | <ul> <li>Chute de hauteur</li> <li>Dispersion confinée</li> </ul>                                       |
| 11 | Les flux naturels des eaux                         | × | × | × | <ul> <li>Les nappes</li> <li>Structure de la galerie</li> </ul>  | <ul> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> <li>Structure de la<br/>galerie</li> </ul> | <ul> <li>Flux d'eau sur la galerie</li> <li>Instabilité de la galerie</li> </ul>               | <ul> <li>Inondation</li> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> </ul>                           |
| 12 | Les évents naturels                                | × | × | × | <ul><li>Tempêtes tropicales</li><li>Tsunamis</li><li>Cyclones</li><li>Séismes</li></ul>  | <ul> <li>Structure de la galerie</li> <li>Activité anthropique</li> </ul>   | Event géologique,     climatique au     d'environnement  | <ul> <li>Inondation</li> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Charge thermique</li> </ul> |

|    |  |   |   |   | <ul> <li>Inondation</li> <li>Parasites</li> <li>Sécheresses</li> <li>Eboulement</li> <li>Désertification</li> </ul>                            |  |  | <ul> <li>Instabilité de la galerie</li> <li>Desséchement</li> <li>Montée de la nappe après exploitation</li> </ul>  |
|----|--|---|---|---|--|--|--|---|
| 13 | Les supports de la galerie                                     | × | × | × | <ul> <li>Mauvais état des<br/>supports</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>supports</li> <li>Mauvais design</li> </ul>                | Constitution géologique Séisme Inondation Corrosion Les insectes et les bactéries Méconnaissance du personnel Non utilisation/Non respect des procédures | <ul> <li>Instabilité partielle ou<br/>totale du support de la<br/>galerie</li> </ul> | <ul> <li>Chute de matériau (poussière, roches)</li> <li>Chute des outils</li> <li>Chute de hauteur</li> </ul>   |
| 14 | Les supports d'opération (la<br>ventilation, le pompage, etc.) | × | × | × | <ul> <li>Mauvais supports</li> <li>Problème de<br/>manutention des<br/>supports</li> <li>Mauvais design</li> </ul>                             | Constitution géologique Géothermique Extraction, marinage, roulage et transport Méconnaissance du personnel Non utilisation/ Non respect des procédures  | • Instabilités des supports d'opération  | <ul> <li>Arrêt de ventilation</li> <li>Arrêt électrique</li> </ul>  |
| 15 | L'abatage, marinage, outils                                    | × | × | × | <ul> <li>Mauvais état des<br/>supports</li> <li>Problème des<br/>supports</li> <li>Mouvais<br/>accouplement</li> <li>Mauvais design</li> </ul> | <ul> <li>Constitution<br/>géologique</li> <li>Méconnaissance du<br/>personnel</li> <li>Non utilisation/ Non<br/>respect des<br/>procédures</li> </ul>    | <ul> <li>Interaction non<br/>souhaitée roulage -<br/>environnement</li> </ul>        | <ul> <li>Projection de matériau (poussière, roches)</li> <li>Fragmentation d'outil</li> <li>Chute de plain pied</li> <li>Bruit + vibration</li> <li>Charge thermique</li> <li>Emission de la substance</li> </ul> |
| -  | Economiques et sociaux   |   |   |   |  |  |  |   |

| 35 | 35 Migration             | × | × | × |  |  |
|----|--------------------------|---|---|---|--|--|
| 36 | 36 Conflits              | × | × |   |  |  |
| 37 | 37 Criminalité           | × | × | × |  |  |
| 38 | 38 Grands rassemblements | × | × |   |  |  |
| 39 | 39 Grèves                | × | × |   |  |  |

#### A.3 Etablissement des barrières de neutralisation

### **Tableau B**

### **Scénarios:**

- Silicose
- Explosion
- Effondrement

A-56

A.3.1 Tableau B: silicoses, explosion et effondrement

|   | SCENARIOS  | EN: ENtretien      | ien                         |       | FN : Fonctionnement Normal                         |   |  |
|---|--|--------------------|-----------------------------|-------|--|---|--|
|   | Silicoses, explosion et effondrement   |                    |                             |       | IN : INcident                                      |   |  |
|   |  | AP : APrès         | AP : APrès exploitation     | c     |  |   |  |
|   |  |                    |                             |       | :  |   |  |
|   |  | TYPES DE BARRIERES | SARRIERES                   |       | FN = > étude d'impact                              |   |  |
|   |  |                    |                             |       | IN = > étude de danger                             |   |  |
|   |  | BT : Barriè        | BT : Barrière Technologique | gique |  |   |  |
|   |  | BU : Barriè        | BU : Barrière d'Utilisation | tion  |  |   |  |
|   | Solutions pour éliminer les sources de danger  | X                  | EN .                        | АР    | Silicose   | Explosion   | Effondrement                                       |
| н | MODULES DE CONCEPTION  |                    |                             |       |  |   |  |
| 1 | 1.1 Recherche des principales solutions quant à la conception , la construction (étude de protection collective. sécurité intrinsèque) |                    |                             |       | Etude d'impact (BU)                                | Etude d'impact (BU)   | Etude d'impact (BU)                                |
|   |  | ×                  | ×                           | ×     | Etude de danger (BU)                               | Etude de danger (BU)  | Etude de danger (BU)                               |
|   |  |                    |                             |       | Limites autorisées (environnement<br>+ santé) (BU) | Limites autorisées (environnement timites autorisées (environnement + santé) (BU) | Limites autorisées (environnement<br>+ santé) (BU) |
|   |  |                    |                             |       |  |   |  |

| -57 |  |
|-----|--|
| ď   |  |

|  |   |   |   | Guide du travail minier (BU)                     | Guide du travail minier (BU)                     | Guide du travail minier (BU)                   |
|--|---|---|---|--|--|--|
|  |   |   |   | <ul> <li>Techniques d'abatage</li> </ul>         | <ul> <li>Techniques d'abatage</li> </ul>         | <ul> <li>Techniques d'abatage</li> </ul>       |
|  |   |   |   | <ul> <li>Techniques de marinage</li> </ul>       | <ul> <li>Techniques de marinage</li> </ul>       | <ul> <li>Contrôle de la poussière</li> </ul>   |
|  |   |   |   | <ul> <li>Techniques de roulage</li> </ul>        | <ul> <li>Techniques de roulage</li> </ul>        | <ul> <li>Protection individuelle</li> </ul>    |
|  |   |   |   | <ul> <li>Contrôle de la poussière</li> </ul>     | <ul> <li>Contrôle de la poussière</li> </ul>     | <ul> <li>Arrêt partiel ou total de</li> </ul>  |
|  |   |   |   | <ul> <li>Protection individuelle</li> </ul>      | <ul> <li>Protection individuelle</li> </ul>      | l'exploitation                                 |
|  |   |   |   | <ul> <li>Ventilation</li> </ul>                  | <ul> <li>Arrêt partiel ou total de</li> </ul>    | <ul> <li>Ventilation</li> </ul>                |
|  |   |   |   | <ul> <li>Soutènement</li> </ul>                  | l'exploitation                                   | <ul> <li>Soutènement</li> </ul>                |
|  |   |   |   | <ul> <li>Système d'information minier</li> </ul> | <ul> <li>Ventilation</li> </ul>                  | <ul> <li>Pompage</li> </ul>                    |
|  |   |   |   | <ul> <li>Hygiène et protection</li> </ul>        | <ul> <li>Soutènement</li> </ul>                  | <ul> <li>Eclairage</li> </ul>                  |
|  |   |   |   | environnementale                                 | <ul> <li>Pompage</li> </ul>                      | <ul> <li>Energie statique</li> </ul>           |
|  |   |   |   | <ul> <li>Plan d'aide mutuelle</li> </ul>         | <ul> <li>Eclairage</li> </ul>                    | <ul> <li>Système d'information</li> </ul>      |
|  |   |   |   | <ul> <li>Communication de risques</li> </ul>     | <ul> <li>Energie statique</li> </ul>             | minier   |
|  |   |   |   |  | <ul> <li>Système d'information minier</li> </ul> | <ul> <li>Hygiène et protection</li> </ul>      |
|  |   |   |   |  | <ul> <li>Hygiène et protection</li> </ul>        | environnementale                               |
|  |   |   |   |  | environnemental                                  | <ul> <li>Plan d'urgence interne</li> </ul>     |
|  |   |   |   |  | <ul> <li>Plan d'urgence interne</li> </ul>       | <ul> <li>Plan d'aide mutuelle</li> </ul>       |
|  |   |   |   |  | <ul> <li>Plan d'aide mutuelle</li> </ul>         | <ul> <li>Communication de risques</li> </ul>   |
|  |   |   |   |  | Communication de risques                         |  |
| 1.2 Climatisation - Ventilation. Elément important |   |   |   | Guide du travail minier :                        | Guide du travail minier :                        | Guide du travail minier :                      |
| d'une installation en matière de prévention.       |   |   |   | Ventilation (BU)                                 | Ventilation (BU)                                 | Ventilation (BU)                               |
|  |   |   | 1 |  | :<br>:   | :<br>:   |
|  | × | × | × | <ul> <li>Techniques de ventilation</li> </ul>    | <ul> <li>Techniques de ventilation</li> </ul>    | <ul> <li>Techniques de ventilation</li> </ul>  |
|  |   |   |   | <ul> <li>Ventilation en maintenance</li> </ul>   | <ul> <li>Ventilation en maintenance</li> </ul>   | <ul> <li>Ventilation en maintenance</li> </ul> |
|  |   |   |   | <ul> <li>Contrôle de la poussière</li> </ul>     | <ul> <li>Etude de la ventilation</li> </ul>      | <ul> <li>Etude de la ventilation</li> </ul>    |
|  |   |   |   |  | naturelle lors de l'après mine                   | naturelle après mine                           |
|  |   |   |   |  | <ul> <li>Contrôle de la poussière</li> </ul>     | <ul> <li>Contröle de la poussière</li> </ul>   |
| 2 MODULES CONCERNANT LE PERSONNEL                  |   |   |   |  |  |  |
| 2.1 Protection individuelle (Equipements de        |   |   |   | Guide du travail minier :                        | Guide du travail minier : protection             | Guide du travail minier : protection           |
| protection individuelle « EPI »)                   |   |   |   | protection individuelle « EPI » (BU)             | individuelle « EPI » (BU)                        | individuelle « EPI » (BU)                      |
|  | × | × | × |  |  |  |
|  |   |   |   |  |  |  |
|  |   |   |   | Norme de construction des EPI                    | Norme de construction des EPI                    | Norme de construction des EPI                  |

|     |  |   |   |   | (BU+BT):                           | (BU+BT):                                   | (BU+BT):                                   |
|-----|--|---|---|---|------------------------------------|--|--|
|     |  |   |   |   | <ul> <li>Respiratoire</li> </ul>   | <ul> <li>Respiratoire</li> </ul>           | <ul> <li>Respiratoire</li> </ul>           |
|     |  |   |   |   |                                    | <ul><li>Auditive</li><li>Faciale</li></ul> | <ul><li>Auditive</li><li>Faciale</li></ul> |
|     |  |   |   |   |                                    | • Tête                                     | • Tête                                     |
|     |  |   |   |   |                                    | <ul> <li>Antichute</li> </ul>              | <ul> <li>Antichute</li> </ul>              |
|     |  |   |   |   |                                    | Corps                                      | Corps                                      |
|     |  |   |   |   |                                    | • Mains                                    | • Mains                                    |
| 2.2 | Surveillance médicale                      |   |   |   | Protocole de surveillance médicale | Protocole de surveillance médicale         | Protocole de surveillance médicale         |
|     |  |   |   |   | du secteur minier (BU)             | du secteur minier (BU)                     | des anciens mineurs (BU)                   |
|     |  |   |   |   |                                    |  |  |
|     |  |   |   |   | Protocole de surveillance          | Protocole de surveillance                  | Protocole de surveillance                  |
|     |  |   |   |   | épidémiologique régional associé à | épidémiologique régional associé à         | épidémiologique régional associé à         |
|     |  |   |   |   | exploitation minière (BU)          | l'exploitation minière (BU)                | exploitation minière (BU)                  |
|     |  | × | × | × |                                    |  |  |
|     |  |   |   |   | Systèmes d'information de la       | Systèmes d'information de la               | Systèmes d'information de la               |
|     |  |   |   |   | surveillance médicale « interne -  | surveillance médicale « interne -          | surveillance médicale « interne -          |
|     |  |   |   |   | nationale » (BU)                   | nationale » (BU)                           | nationale » (BU)                           |
|     |  |   |   |   |                                    |  |  |
|     |  |   |   |   | Programme de réduction de la       |  |  |
|     |  |   |   |   | consommation de tabac et de ses    |  |  |
|     |  |   |   |   | effets renforçateur (BU)           |  |  |
| 2.3 | 3 Formation du individuelle - habilitation |   |   |   | Habilitation pour l'utilisation de | Habilitation pour l'utilisation            | Habilitation à l'évaluation des            |
|     |  | ; | ; | ; | machines minières «véhicules       | d'explosifs (BU)                           | dangers et risques (BU)                    |
|     |  | < | < | < | miniers, etc. » (BU)               |  |  |
|     |  |   |   |   |                                    | Habilitation pour l'utilisation de         |  |
|     |  |   |   |   |                                    |  |  |

| Habilitation à l'évaluation des dangers et risques (BU)     |
|---|
| Formation pour utilisation des outils miniers (BU)          |
| Formation EPI (BU)  |
|   |
| Formation en systèmes et<br>techniques d'audits (BU)        |
| Formation à la survie minière (BU)                          |
| Formation vis-à-vis des procédures<br>de travail sûres (BU) |
|   |
| Formation en systèmes de<br>détection et alarme (BU)        |
| Formation en évaluation du poste<br>de travail (BU)         |
|   |

|   |                                   |   |  |  |                                    |   | Structure fermée de la galerie     |
|---|-----------------------------------|---|--|--|------------------------------------|---|------------------------------------|
| Formation vis-à-vis des procédures<br>de travail sûres (BU) | Formation travail en hauteur (BU) | Formation en inspection après<br>souffle (BU) | Formation en systèmes de<br>détection et alarme (BU) | Formation au plan d'évacuation<br>d'urgence (BU) | Formation à l'incendie minier (BU) | Formation en évaluation du poste<br>de travail (BU) | Structure fermée de la galerie Str |
|   |                                   |   |  |  |                                    |   | Structure fermée de la galerie     |
|   |                                   |   |  |  |                                    |   | ×                                  |
|   |                                   |   |  |  |                                    |   | ×                                  |
|   |                                   |   |  |  |                                    |   | ×                                  |
|   |                                   |   |  |  |                                    |   | 2.4 Facteur d'ambiance             |

|                         |   | Matériaux d'extraction            | Matériaux d'extraction            | Matériaux d'extraction            |
|-------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                         |   | Matériaux associés à l'extraction | Matériaux associés à l'extraction | Matériaux associés à l'extraction |
|                         |   | Travail en milieux confinés       | Travail en milieux confinés       | Travail en milieux confinés       |
|                         |   | Obscurité                         | Obscurité                         | Obscurité                         |
|                         |   | Températures extrêmes             | Températures extrêmes             | Températures extrêmes             |
|                         |   | Haut niveau de bruit              | Haut niveau de bruit              |                                   |
| 2.5 Comportement humain |   | Panique                           | Panique                           | Panique                           |
|                         |   | Malveillance                      | Désorientation                    | Désorientation                    |
| ×                       | × | Fatigue                           | Malveillance                      | Malveillance                      |
|                         |   |                                   | Bagarreur                         | Bagarreur                         |
|                         |   |                                   |                                   |                                   |

| Curiosité | Vol |                                    | Consignes en cas d'arrêt partiel ou<br>total de la production(BU) | Consignes de surveillance (BU) | Consignes après opération.<br>Fermeture et stabilisation<br>définitive de la mine (BU) |                                | Consignes d'investigation « post incident ou accident » (BU) | Consignes de protection<br>environnementale (BU) | Consignes de protection du<br>personnel (BU)                    |
|-----------|-----|------------------------------------|---|--------------------------------|--|--------------------------------|--|--|---|
|           |     |                                    | Consignes en phase normale (BU)                                   | Consignes en maintenance (BU)  | Consignes en cas d'arrêt partiel ou<br>total de la production(BU)                      | Consignes de surveillance (BU) | Consignes avant opération (BU)                               | Consignes après opération (BU)                   | Consignes d'investigation « post<br>incident ou accident » (BU) |
|           |     |                                    | Consignes en phase normale (BU)                                   | Consignes en maintenance (BU)  | Consignes en cas d'arrêt partiel ou<br>total de la production(BU)                      | Consignes de surveillance (BU) | Consignes avant opération (BU)                               | Consignes après opération (BU)                   | Consignes d'investigation « post<br>incident ou accident » (BU) |
|           |     |                                    |   |                                |  | ×                              |  |  |   |
|           |     |                                    |   |                                |  | ×<br>×                         |  |  |   |
|           |     | MODULES TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE | Consignes et consignations - procédures                           |                                |  |                                |  |  |   |
|           |     | 8                                  | 3.1   |                                |  |                                |  |  |   |

| A-63 |  |
|------|--|
| 7    |  |

| Consignes de protection de<br>l'infrastructure (BU) | Consignes de protection du<br>voisinage (BU)        | Consignes de protection<br>individuelle (BU) | Consignation du système (BU)                    | Compte rendu de consignation<br>(BU)         | Consignation sur le rapport aux<br>autorités (BU) |                                      |   |
|---|---|--|---|--|---|--------------------------------------|---|
| Consignes de protection du<br>personnel (BU)        | Consignes de protection de<br>l'infrastructure (BU) | Consignes de protection du<br>voisinage (BU) | Consigne de protection<br>environnementale (BU) | Consignes de protection<br>individuelle (BU) | Consignation du système (BU)                      | Compte rendu de consignation<br>(BU) | Consignation sur le rapport aux<br>autorités (BU) |
| Consignes de protection du personnel (BU)           | Consignes de protection de<br>l'infrastructure (BU) | Consignes de protection du<br>voisinage (BU) | Consigne de protection<br>environnementale (BU) | Consignes de protection<br>individuelle (BU) | Consignation du système (BU)                      | Compte rendu de consignation<br>(BU) | Consignation sur le rapport aux<br>autorités (BU) |
|   |   |  |   |  |   |                                      |   |
|   |   |  |   |  |   |                                      |   |

| Lois                          | Décrets | Arrêtés | Normes techniques | Audits (interne - externe) (BU)                              | Inspections (BU) | Procédures de travail sûr (BU) | Certification du savoir faire (BU) | Habilitation des inspecteurs (BU)  | Expert minier (BU)                            |
|-------------------------------|---------|---------|-------------------|--|------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|
| Lois                          | Décrets | Arrêtés | Normes techniques | Audits (interne - externe) (BU)                              | Inspections (BU) | Procédures de travail sûr (BU) | Permis de travail (BU)             | Certification du savoir faire (BU) | Procédures de validation de<br>l'ouvrage (BU) |
| Lois                          | Décrets | Arrêtés | Normes techniques | Audits (interne - externe) (BU)                              | Inspections (BU) | Procédures de travail sûr (BU) | Permis de travail (BU)             | Certification du savoir faire (BU) | Procédures de validation de<br>l'ouvrage (BU) |
|                               | >       | <       |                   |  |                  |                                | ×                                  |                                    |   |
|                               | >       | <       |                   |  |                  |                                | ×                                  |                                    |   |
|                               | >       | <       |                   |  |                  |                                | ×                                  |                                    |   |
| 3.2 Réglementation applicable |         |         |                   | 3.3 Contrôles et vérifications techniques : contrôle qualité |                  |                                |                                    |                                    |   |

| Simulation (BU) | Sensibilisation (BU)                            |                                   |                    |                      |                      |   |   |  |  |
|-----------------|---|-----------------------------------|--------------------|----------------------|----------------------|---|---|--|--|
|                 | Procédures d'opérativité et<br>calibration (BU) | Habilitation des inspecteurs (BU) | Expert minier (BU) | Simulation (BU)      | Sensibilisation (BU) | Télédétection de gaz et des<br>conditions de la galerie (BT)              | Télédétection de fumées et<br>flammes (BT)                  | Réseaux de communication et<br>d'information (interne - externe)<br>(BT) |  |
|                 | Procédures d'opérativité et<br>calibration (BU) | Habilitation des inspecteurs (BU) | Expert minier (BU) | Sensibilisation (BU) |                      | Réseaux de communication et<br>d'information (interne - externe)<br>(BT)  | Télésurveillance et contrôle des<br>opérations annexes (BT) | Circuit de surveillance par TV (BT)                                      |  |
|                 |   |                                   |                    |                      |                      |   | ×   |  |  |
|                 |   |                                   |                    |                      |                      |   | ×   |  |  |
|                 |   |                                   |                    |                      |                      |   | ×   |  |  |
|                 |   |                                   |                    |                      |                      | 3.4 Télésurveillance, télédétection, télémesure, réseaux de communication |   |  |  |

|   |   |                                |                                  | Sensibilisation (BU) | Analyse du REX (BU)  | Investigation des accidents (BU) | Simulations (BU)                 | Entrainement et préparation sur<br>scénarios réels (BU) |                                 |
|---|---|--------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---------------------------------|
| Télésurveillance du trafic minier<br>(BT) | Télésurveillance et contrôle des<br>opérations annexes (BT) | Télécontrôle des machines (BT) | Circuit surveillance par TV (BT) | Audit (BU)           | Sensibilisation (BU) | Analyse du REX (BU)              | Investigation des accidents (BU) | Simulations (BU)  | Entrainement et préparation sur |
|   |   |                                |                                  | Audit (BU)           | Sensibilisation (BU) | Analyse du REX (BU)              | Investigation des accidents (BU) | Simulations (BU)  | Entrainement et préparation sur |
|   |   |                                |                                  |                      |                      | ×                                |                                  |   |                                 |
|   |   |                                |                                  |                      |                      | ×                                |                                  |   |                                 |
|   |   |                                |                                  |                      |                      | ×                                |                                  |   |                                 |
|   |   |                                |                                  | 3.5 Maintenance      |                      |                                  |                                  |   |                                 |

|     |   |   |   | <u> </u>     | scénarios réels (BU)              | scénarios réels (BU)              | Permis et ordre de travail (BU)   |
|-----|---|---|---|--------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|     |   |   |   | <u> </u>     | Permis et ordre de travail (BU)   | Permis et ordre de travail (BU)   | Inspection (BU)                   |
|     |   |   |   | <del>_</del> | Inspection (BU)                   | Inspection (BU)                   |                                   |
|     |   |   |   |              | Calibration (BU)                  | Calibration (BU)                  |                                   |
| 4   | MODULES DES POSTES DE TRAVAIL                             |   |   |              |                                   |                                   |                                   |
| 4.1 | Définition et étude des postes de travail                 |   |   | Ш            | Ergonomie (BU + BT)               | Ergonomie (BU + BT)               | Ergonomie (BU + BT)               |
|     |   |   |   | <u> </u>     | Sécurité industrielle (BU + BT)   | Sécurité industrielle (BU + BT)   | Sécurité industrielle (BU + BT)   |
|     |   | × | × | ш            | Protection individuelle (BU + BT) | Protection individuelle (BU + BT) | Protection individuelle (BU + BT) |
|     |   |   |   |              | Hygiène (BU + BT)                 | Hygiène (BU + BT)                 | Hygiène (BU + BT)                 |
|     |   |   |   |              | Facteurs d'ambiance (BU + BT)     | Facteurs d'ambiance (BU + BT)     | Facteurs d'ambiance (BU + BT)     |
| ស   | MODULES CONCERNANT LE CHAMP SPECIFIQUE ET L'ENVIRONNEMENT |   |   |              |                                   |                                   |                                   |

| 5.1 | Implantation (choix) - balisage - accès -<br>circulation (interne ou externe) |   |   |   | Accès libres à la galerie et au<br>chantier (BT)           | Accès libres à la galerie et au<br>chantier (BT)           | Accès libres à la galerie et au<br>chantier (BT)           |
|-----|---|---|---|---|--|--|--|
|     |   |   |   |   | Issues de secours (BT)                                     | Issues de secours (BT)                                     | Issues de secours (BT)                                     |
|     |   |   |   |   | Accès du personnel (BT)                                    | Accès du personnel (BT)                                    | Accès du personnel (BT)                                    |
|     |   |   |   |   | Isolations (BT)  | Isolations (BT)  | Isolations. POT (BT)                                       |
|     |   | × | × | × | Stockage et balisage des matériaux<br>miniers (BT)         | Stockage et balisage des matériaux<br>miniers (BT)         | Stockage et balisage des déchets<br>miniers (BT)           |
|     |   |   |   |   | Stockage et balisage des déchets<br>miniers (BT)           | Stockage et balisage des déchets<br>miniers (BT)           | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle d'impact (BT)  |
|     |   |   |   |   | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle d'impact (BT)  | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle d'impact (BT)  | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle de danger (BT) |
|     |   |   |   |   | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle de danger (BT) | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle de danger (BT) | Appareillage et ouvrage pour le<br>contrôle de danger (BT) |
| 5.2 | Environnement : influence de l'installation sur :                             |   |   |   |  |  |  |

| Potabilité « physicochimique,<br>microbiologique et<br>organoleptique » (BU + BT) | Pollution procédé (cyanure,<br>métaux, produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.) | Pollution utilités (cyanure, métaux,<br>produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.) | Matériaux pulvérulents | Radon | Odeurs |        | Déchets miniers |
|---|--|---|------------------------|-------|--------|--------|-----------------|
| Potabilité « physicochimique,<br>microbiologique et<br>organoleptique » (BU + BT) | Pollution procédé (cyanure,<br>métaux, produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.) | Pollution utilités (cyanure, métaux,<br>produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.) | Matériaux pulvérulents | Radon | Bruit  | Odeurs | Déchets miniers |
|   |  |   | Matériaux pulvérulents |       |        |        |                 |
|   | ×  |   |                        |       | ×      |        | ×               |
|   | ×  |   |                        |       | ×      |        | ×               |
|   | ×  |   |                        |       | ×      |        | ×               |
| Eau   |  |   | Air                    |       |        |        | Déchets         |

| Déchets technologiques | Déchets d'entretien des<br>appareillages | Déchets chimiques                        |                   |       |       | Facteurs d'ambiance | Facteurs psychosociaux | Facteurs socioéconomiques |
|------------------------|--|--|-------------------|-------|-------|---------------------|------------------------|---------------------------|
| Déchets technologiques | Déchets biologiques                      | Déchets d'entretien des<br>appareillages | Déchets chimiques |       |       | Facteurs d'ambiance | Facteurs psychosociaux | Facteurs socioéconomiques |
|                        |  |  |                   |       |       | Facteurs d'ambiance | Facteurs psychosociaux | Facteurs socioéconomiques |
|                        |  |  |                   | ×     | ×     |                     | ×                      |                           |
|                        |  |  |                   | ×     | ×     |                     | ×                      |                           |
|                        |  |  |                   | ×     | ×     |                     | ×                      |                           |
|                        |  |  |                   | Flore | Faune | Population          |                        |                           |

## A.4 Qualification des barrières

## **Tableau C**

## **Scénarios:**

- Explosion
- Effondrement
- Silicose

|                             |                    |  | 2  |           |  |   |  |  |                                 |   |   |   |   |  |   |   |
|-----------------------------|--------------------|--|--|-----------|--|---|--|--|---------------------------------|---|---|---|---|--|---|---|
|                             |                    |  | Retour<br>d'expérience                     |           | Positif                                      | Positif (a<br>posteriori)   |  | Positif (a<br>posteriori)  |                                 | Positif (a<br>posteriori)   | Positif (a<br>posteriori)   | Positif (a<br>posteriori)   | Positif (a posteriori)  | Positif (a<br>posteriori)  | Positif (a<br>posteriori)   |   |
|                             |                    |  | Effet sur<br>l'environnement               |           | Diagnostic                                   | Protection des<br>cibles  |  | Diagnostic   |                                 | Protection  | Protection  | Protection  | Protection  | Production de<br>HAZMAT  | Production de<br>déchets d'ouvrage<br>+ modification des<br>medias (paysage,<br>etc.) | Émissions fixes   |
|                             |                    |  | Implantation                               |           | Groupe spécialisé                            | Groupe spécialisé   |  | Système de gestion<br>SSE  |                                 | Système de gestion<br>SSE + la machine                                | Système de gestion<br>SSE+ la machine                                 | Système de gestion<br>SSE+ la machine                                 | Système de gestion<br>SSE + la machine +<br>l'activité                | EPI + le système SSE   | L'ouvrage arrêté + Le<br>système de SSE   | Système de gestion<br>SSE+ la machine                           |
|                             |                    |  | Maintenance                                |           | Rapport périodique<br>à l'autorité env.      | Rapport périodique<br>à l'autorité env+<br>Normalisation  |  | Actualisation des<br>listes et valeurs   |                                 | Actualisation des<br>techniques et<br>guides                          | Actualisation des<br>techniques et<br>guides                          | Actualisation des<br>techniques et<br>guides                          | Actualisation des<br>techniques et<br>guides                          | Actualisation des<br>EPI et normes                                   | Actualisation des<br>normes et guides   | Actualisation des<br>normes et guides                           |
|                             |                    |  | Télésurveillance                           |           | Qualité des<br>medias                        | Risque Majeur   |  | Détection de<br>HHP  |                                 | Design des<br>niveaux de télé<br>contrôle                             | Design des<br>niveaux de télé<br>contrôle                             | Design des<br>niveaux de télé<br>contrôle                             |   |  |   | Télé contrôle et<br>surveillance                                |
|                             |                    |  | Réglementation                             |           | Loi 685 de 2001 + guides<br>environnementaux | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 |  |                                 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                      | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                      | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                      | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                     | Loi 685 de 2001 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                 | Décret 1335 de 1987   |
|                             |                    |  | Consignes,<br>consignations,<br>procédures |           | Définitions de base +<br>étude d'impact      | Identifier les dangers<br>et évaluer les risques<br>majeurs   |  | Détermination<br>d'exposition pour la<br>protection collective<br>et la détermination<br>des EPI |                                 | Choix des endroits<br>sûrs pour l'abatage                             | Choix des endroits<br>sûrs pour le marinage                           | Choix des endroits<br>sûrs pour le roulage                            | Non production de<br>poussière  | Protection des<br>personnes  | Ferneture sûre pour<br>la protection des<br>cibles                                    | Assurer les bonnes<br>conditions d'aération<br>dans la mine     |
|                             |                    |  | Comportement                               |           | Opposition                                   | Opposition  |  | Non respect de la<br>consigne  |                                 | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne + Facteurs<br>socio-économiques +<br>Facteurs culturels | Non respect de la<br>consigne                                   |
| nal                         |                    |  | Facteurs<br>d'ambiance                     |           | Réserves naturelles<br>et ressources         | Utilisation du<br>territoire  |  | Structure fermée +<br>évolution des<br>travaux   |                                 | Structure fermée de<br>la galerie +<br>géologie                       | Structure fermée de<br>la galerie +<br>géologie                      | Géologie + usage<br>du territoire +<br>techniques de<br>fermeture et<br>exploitation  | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie                    |
| onctionnement Norn          | IN : INcident      | FN => étude d'impact<br>IN => étude de danger              | Formation,<br>habilitation                 |           | Pour l'évaluation                            | Pour l'évaluation   |  | Habilitation +<br>Formation limites<br>d'exposition  |                                 | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design  | Habiliation pour<br>le design   | Pour la<br>certification   | Habiliation pour<br>l'évaluation +<br>Habiliation pour<br>le design                   | Habilitation pour<br>le design                                  |
| FN: F                       | Z: Z               | NY IN  | Surveillance<br>médicale                   |           |  | Evaluation des<br>risques de<br>maladies<br>professionnelles  |  | Toxicité   |                                 | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les polluants | Association de maladies post exploitation avec les polhants et l'ouvrage              |   |
|                             |                    | ne   | Protection individuelle                    |           |  | Evaluation des<br>EPI   |  | Evaluation des   |                                 | EPI abatage +<br>Sécurité<br>Industrielle dans<br>les techniques      | EPI marinage +<br>Sécurité<br>Industrielle dans<br>les techniques     | EPI roulage +<br>Sécurité<br>Industrielle dans<br>les techniques      | EPI roulage +<br>Sécurité<br>Industrielle dans<br>les techniques      | Normalisation<br>des EPI   | EPI en post<br>exploitation   |   |
|                             | TYPES DE BARRIERES | BT : Barrière Technologique<br>BU : Barrière d'Utilisation | Ventilation                                |           |  | Evaluation des<br>systèmes de<br>ventilation  |  | Evaluation des<br>systèmes de<br>ventilation   |                                 | Ventilation durant<br>l'abatage                                       | Ventilation durant le<br>marinage                                     | Ventilation durant le<br>roulage                                      | Ventilation pendant<br>la production de<br>poussière                  |  | Evaluation de la<br>ventilation naturelle   | Design de la<br>ventilation utilisée en<br>exploitation minière |
| es barrières                |                    |  | Scénario Conception                        | Explosion | Explosion Guides pour l'étude<br>d'impact    | Scénario de risque<br>majeur probable et<br>contrôle  |  | Limites d'émission de<br>polluants   |                                 | Guide technique de<br>sélection d'abatage                             | Guide technique de<br>sélection de marinage                           | Guide technique de<br>sélection de roulage                            | Guide technique de<br>contrôle de la<br>poussière                     | Guide technique de<br>protection<br>individuelle                     | Programmation de<br>travail minier et<br>l'ouvrage                                    | Guide technique de<br>ventilation et<br>climatisation           |
| Qualification des barrières | SCENARIO           | Explosion  | Barrières So                               | H         | Eude d'impact (BU) Ex                        | Ende de danger<br>(BU)  |  | Limites autorisées<br>(environnement +<br>santé) (BU)  | Guide du travail<br>minier (BU) | • Techniques<br>d'abatage   | Techniques de<br>marinage   | Techniques de roulage   | Controle us a poussière   | Protection<br>individuelle   | Arrêt partiel ou<br>total de<br>l'exploitation  | • Ventilation   |
|                             |                    |  | ž  | 1         | 1.1  |   |  |  |                                 |   |   |   |   |  |   |   |

PHASE DE VIE

TABLEAU C Qualification des barrières SCENARIO

| Effondrement +<br>chute de matériau  | Effondrement +<br>chute de matériau<br>+ pollution                    | Électrocutions  | Sources d'ignition  | Evaluation du<br>potentiel minier et<br>projection                                  | Evaluation des<br>barrières pour la<br>protection<br>personnelle et de<br>l'environnement  | Protocoles et<br>techniques de<br>sauvetage  | Protocoles et plans<br>d'aide mutuelle   | Res. Care + CLIC   | Res. Care + CLIC                                       | Grand nombre<br>d'accidents et<br>d'incidents  |
|--|---|---|---|---|--|--|--|--|--|--|
| Espaces vides dans<br>le sous-sol  | Des eaux de<br>pompage minier   | Systèmes +<br>Polluants associés<br>+ Déchets<br>HAZMAT               | Charges parasites   | Création d'un<br>modèle   | Création d'un<br>modèle  | Stress régional  | Stress régional  | Stress régional  | Stress régional  | Emission fixe des<br>polluants   |
| Système de gestion<br>SSE+l'ouvrage  | Système de gestion<br>SSE + le pompage                                | Système de gestion<br>SSE+ l'éclairage<br>personnel et collectif      | Système de gestion<br>SSE+ les machines                               | Système de gestion<br>SSM + système<br>national d'information<br>minière et         | Système de gestion<br>minier + système<br>national d'information<br>muière et<br>environnementale  | Tout le personnel de<br>mine et le personnel de<br>secours   | Personnel local du<br>réseau   | Population et le<br>responsable de<br>communication                              | Population du<br>voisinage                             | Système de gestion<br>SSE + la machine   |
| Actualisation des<br>normes et guides  | Actualisation des<br>normes et guides                                 | Actualisation des<br>normes et guides                                 | Actualisation des<br>normes et guides                                 | Exploitation et<br>actualisation  | Exploitation et actualisation  | Simulation   | Simulation   | Simulation   | Simulation,<br>information,<br>concertation            | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance                                      |
|  | Télé contrôle et<br>surveillance                                      | Télé contrôle et<br>surveillance                                      |   | Télésurveillance<br>des données   | Télésurveillance<br>des domées   | Télésurveillance<br>météorologique   | Télésurveillance<br>du réseau d'aide<br>mutuelle   |  |  | Télé contrôle et<br>surveillance   |
| Décret 1335 de 1987  | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987   | Loi 685 de 2001   | Resolution 2013 et 1016<br>de 1986 + Décret 614 de<br>1984   | Décret 1335 de 1987  | Décret 1335 de 1987  | Loi 685 de 2001  | Loi 685 de 2001  | Décret 1335 de 1987  |
| Assurer la stabilité de<br>l'ouvrage   | Assurer la stabilité de<br>l'ouvrage                                  | Assurer l'éclairage   | Assurer le contrôle de<br>l'énergie statique                          | Systématisation et<br>analyse des données<br>minières                               | Protection de la<br>population et de<br>l'environnement  | Maîtrise des<br>événements non sûrs<br>et secours minier   | Aide mutuelle  | Information et<br>discutions des risques<br>associés à<br>l'exploitation minière | Durabilité de<br>l'exploitation dans le<br>territoire  | Assurer les bonnes<br>conditions d'aération<br>dans la mine                                  |
| Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect du<br>registre  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect des<br>consignes   | Non respect des<br>consignes   | Non respect des<br>consignes   | Mauvaise écoute de la<br>population                    | Non respect de la<br>consigne  |
| Géologie + charge<br>anthropique +<br>techniques<br>d'ouvrage et<br>exploitation | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie + humidité               | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie | Géologie + Usage<br>du territoire   | Culture de<br>prévention,<br>promotion de la<br>santé et hygiène   | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie +<br>météorologie +<br>disponibilité de<br>resources | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie +<br>métorologie +<br>disponibilité de<br>ressources<br>externes | Usage du territoire<br>+ groupes<br>ethniques                                    | Usage du territoire<br>+ groupes<br>ethniques          | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie   |
| Habiliation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design et le<br>registre                                    | Habiliation pour<br>le design et le<br>registre  | Habilitation et<br>formation pour le<br>secours  | Habilitation et<br>formation pour le<br>réseau.<br>Certification du<br>plan  | Pour la<br>communication<br>des risques  | Habiliation pour<br>l'évaluation de<br>l'impact social | Habiliation pour<br>le design +<br>Formation pour<br>l'opération                             |
| Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques            | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques |   | Registre minier<br>des accidents et les<br>incidents. Registre<br>de maladies prof. | Sous-programme<br>de médecine<br>préventive<br>Sous-programme<br>de médecine du<br>travail<br>Sous-programme<br>d'Hygiène et<br>Sécurité<br>Industrielle | Comité paritaire de<br>santé au travail  | Protocole de<br>premiers secours   | Protocole de<br>surveillance<br>médicale des<br>accidents majeurs                | Protocole de<br>surveillance<br>sociale                |  |
| EPI soutènement<br>+ sécurité<br>industrielle                                    | EPI soutènement<br>+ sécurité<br>industrielle                         | EPI électrique +<br>sécurité<br>industrielle                          |   |   | EPI dans le<br>programme<br>d'Hygiène et<br>Sécurité<br>Industrielle   | EPI d'urgence  | EPI d'urgence  | Surveillance<br>psychologique  | Surveillance<br>sociale                                |  |
| Relation ventilation -<br>soutenement  | Relation ventilation -<br>pompage                                     |   | La ventilation source<br>d'énergie statique                           |   | Ventilation dans le<br>programme<br>d'Hygiène et Sécurité<br>Industrielle  | Ventilation auxiliaire   |  |  |  | Toutes les opérations  |
| Guide technique de<br>soutènement  | Guide technique de<br>pompage   | Cuide technique<br>d'éclairage et<br>d'électricité                    | Guide technique<br>d'énergie statique                                 | Guide technique de<br>systèmes + registre<br>minier                                 | Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères)   | Guide pour le design<br>des procédures<br>d'urgence internes   | Guide pour le design<br>des plans d'aide<br>mutuelle   | Guide pour le design<br>des instruments pour<br>la communication des<br>risques  | Guide pour les<br>travaux sociaux du<br>projet minier  | Standard de design   |
| Soutènement  | Pompage   | Eclarage  | Energie statique  | Système     d'information     minier  | Hygiène et<br>protection<br>environnemental  | Plan d'urgence<br>interne  | • Plan d'aide<br>mutuelle  | Communication<br>de risques  |  | Guide du travail Explosion minier: Ventilation  • Techniques de ventilation et climatisation |
|  |   |   |   |   |  |  |  |  |  | 1.2  |

| Grand nombre<br>d'accidents et<br>d'incidents                                   | Manque<br>d'oxygène, ATEX,<br>radon                                   | ATEX, maladies<br>respiratoires   | Utilisation des EPI   |  |   | Diagnostic à temps<br>et inclusion dans<br>les instruments<br>compensatoires  | Diagnostic à temps<br>et inclusion dans<br>les instruments<br>compensatoires                            |  | Formation comme<br>moyen de<br>prévention                 | Formation comme<br>moyen de<br>prévention  | Formation comme<br>moyen de<br>prévention                               | Formation comme       |
|---|---|---|---|--|---|---|---|--|---|--|---|-----------------------|
| HAZMAT de<br>maintenance  | Emission fixe des<br>polluants  | Emission fixe des<br>polluants  | HAZMAT pour<br>post-utilisation des<br>EPI  |  |   | Information de<br>prévention à la<br>base   | Information de<br>prévention à la<br>base   |  | Confiance   | Confiance  | Confiance   | Confiance             |
| Système de gestion<br>SSE + la machine + le<br>group de maintenance             | Procédure de fermeture<br>de la mine                                  | Système de gestion<br>SSE + la machine  | Tout le personnel, sur<br>les EPI   |  |   | Tout le personnel +<br>famille  | Tout le personnel +<br>famille + système<br>d'information régional                                      | Sur le système régional  | L'équipe de souffle                                       | Les opérateurs des<br>machines   | Les électriciens  | Les évaluateurs de    |
| Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance                         | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance               | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance   | Actualisation des<br>EPI et normes  |  |   | Actualisation du<br>protocole +<br>Sensibilisation +<br>SM  | Actualisation du<br>protocole +<br>Sensibilisation +<br>SM  | Actualisation des rapports                                     | Actualisation des<br>protocoles                           | Actualisation des techniques   | Actualisation des techniques  | Actualisation des     |
| Télédétection des gaz explosifs ou toxiques et de l'oxygène                     |   |   |   |  |   |   |   |  |   |  |   |                       |
| Décret 1335 de 1987   |   | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979  |  |   | Résolution 2013 et 1016<br>de 1986 + Décret 614 de<br>198   | Résolution 2013 et 1016<br>de 1986 et 1989+ Décret<br>614 de 1984                                       |  | Décret 1335 de 1987                                       | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979   | Décret 1335 de 1987   | Loi 685 de 2001 + Loi |
| Assurer l'opérativité<br>des équipements de<br>ventilation et de<br>travail sûr | Fermeture sûre de la<br>mine  | Assurer les bonnes conditions d'aération dans la mine + contrôle de la dispersion de la poussière | Distribution d'EPI<br>appropriés par<br>activité + utilisation                                    |  |   | Prévention, contrôle<br>et traitement du<br>mineur  | Prévention, contrôle<br>et traitement du<br>mineur  | Coopération<br>internationale                                  | Souffle sûr   | Opération sûre de<br>machines minières   | Installation et<br>maintenance des<br>installations<br>électriques      | Evaluation de la      |
| Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   |  |   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne                                  | Non respect de la<br>consigne                             | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la     |
| Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie                                    | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie  | Structure fermée de<br>galerie + Culture<br>de prévention,<br>promotion de la<br>santé et hygiène |  |   | Culture de<br>protection,<br>consultation,<br>rapport et<br>promotion de la<br>santé  | Culture de protection, consultation, rapport et a promotion de la santé                                 |  | Culture de souffle<br>+ structure fermée<br>de la galerie | Trafic minier +<br>structure fermée de<br>la galerie   | Structure fermée de<br>la galerie + ATEX                                | Mauvaise              |
| Formation pour la<br>manutention  | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design +<br>Formation pour<br>l'opération                                 | Certification pour<br>l'utilisation<br>d'EPI, habilitation<br>EPI                                 | Certification de la<br>fabrication des<br>EPI                              |   | Habilitation SM   | Habilitation et formation dans le rapport et la surveillance  | Certification SM   | Habilitation et<br>formation de<br>l'équipe               | Formation pour<br>l'utilisation de<br>machines<br>minières                                       | Formation pour<br>les travaux<br>électriques                            | Habilitation et       |
|   |   |   |   |  |   | Relation maladie<br>du travail avec<br>activité et<br>conditions du<br>travail  | Relation santé du<br>personnel avec<br>épidémiologie<br>régionale                                       |  |   |  |   |                       |
| Manque<br>d'oxygène   | Manque<br>d'oxygène   |   | EPI par poste de<br>travail   |  |   |   |   |  | EPI pour<br>l'équipe de<br>souffle                        | EPI pour<br>l'utilisation de<br>machines<br>minières   | EPI pour les<br>travaux<br>électriques                                  | EPI pour              |
| Ventilation en arrêt<br>partiel au total  | Ventilation post<br>exploitation                                      | Contrôle de dispersion de la poussière + Contrôle de la poussière dans la ventilation             |   |  |   |   |   |  |   |  |   |                       |
| Standard de design  | Standard de design  | Standard de design  | Standard de design  |  |   | Inclusion dans les<br>sous-programmes<br>(médecine préventive,<br>médecine du travail,<br>hygiène et sécurité<br>industrielle | Inclusion dan s les<br>sous-programmes<br>médecine préventive<br>+ le système de<br>rapport             |  | Inclusion dans les<br>protocoles de tirs                  | Inclusion dans les<br>protocoles d'opération   | Inclusion dans les<br>protocoles<br>d'installation et de<br>manutention | Inclusion dans les    |
|   |   |   | Explosion<br>Explosion  |  |   | Explosion   |   |  | Explosion   |  |   |                       |
| Ventilation en<br>maintenance   | Etude de la<br>ventilation<br>naturelle lors de<br>l'après mine       | Contrôle de la<br>poussière   | Guide du travail<br>minier: protection<br>individuelle « EPI »<br>(BU)                            | Norme de construction des EPI (BU+BT): • Respiratoire • Auditive • Faciale | Tête     Antichute     Corps     Main     Fieds     Sutrion de survie | Proto<br>surve<br>médi<br>secte   | Protocole de<br>surveillance<br>épidémiologique<br>régional associé à<br>l'exploitation<br>minière (BU) | Systèmes d'information de la surveillance médicale « interne – | _   | Habilitation pour<br>l'utilisation de<br>machines minières<br>«véhicules miniers,<br>etc. » (BU) | Habilitation<br>electrique  | Habilitation à        |
|   |   |   | 2.1   |  |   | 2.2   |   |  | 2.3   |  |   |                       |

| comme   | comme  | comme  | comme  | omme   | mme  | comme  | comme   | comme   | comme  | comme   |  | aux  | anx  | xnı  |
|---|--|--|--|--|--|--|---|---|--|---|--|--|--|--|
| Formation c<br>moyen de<br>prévention                   | Formation c<br>moyen de<br>prévention  | Formation comoyen de prévention  | Formation c<br>moyen de<br>prévention  | Formation c<br>moyen de<br>prévention  | Réfection su<br>l'activité co<br>moyen de<br>prévention  | Formation comoyen de prévention  | Formation c<br>moyen de<br>prévention   | Formation c<br>moyen de<br>prévention   | Formation c<br>moyen de<br>prévention  | Formation c<br>moyen de<br>prévention   | Registres  | Exposition i<br>dangers  | Exposition;<br>dangers   | Exposition aux<br>dangers  |
| Confiance   | Confiance  | Confiance  | Confiance  |  | Confiance  | Confiance  | Confiance   | Sensation à la<br>sûreté  | Sensation à la<br>sûreté   |   | Altération de la<br>structure du media   | Libération du<br>matériau  | Libération du<br>matériau  | Réduction de la<br>fonctionnalité  |
| Les operateurs  | Tout le personnel  | Les surveillants   | Le personnel de secours  | Les mineurs à haut<br>risque   | Les directeurs<br>d'activité   | Personnel avec travail<br>en hauteur   | Les évaluateurs de<br>sécurité  | Tout le personnel   | Les pompiers   | Les évaluateurs en<br>hygiène du travail et les<br>opérateurs   | Le système et sur<br>l'exploitation  | Le système de registre   | Le système de registre   |  |
| Actualisation des<br>techniques                         | Actualisation des<br>techniques  | Actualisation des<br>techniques  | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation   | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation   | Actualisation des<br>techniques  | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation   | Actualisation des<br>techniques   | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation  | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation   | Actualisation des<br>techniques   | Actualisation des<br>plans   |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |  |   |   |  |   |  | Télésurveillance<br>des matériaux<br>dangereux<br>associés   | Télésurveillance<br>des matériaux<br>dangereux<br>associés   |  |
| Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979        | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979   | Décret 1335 de 1987  | Décret 1335 de 1987  |  |  |  | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979   | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979  | Loi 685 de 2001  | Loi 685 de 2001  | Loi 685 de 2001  |  |
| Opération sûre des<br>outils miniers                    | Protection du<br>personnel.  | Vérification des<br>consignes  | Sauvetage des vies et<br>contrôle des<br>accidents   | Survie du mineur en<br>cas d'accident  | Travail sûr  | Travail sûr  | Prévention de ma<br>détection et<br>communication   | Protection de la vie<br>en cas d'accident   | Prévention et<br>extinction de feux<br>miniers   | Design de postes<br>ergonomiques  |  |  |  |  |
| Non respect de la<br>consigne                           | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Evasion de consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Claustrophobie et<br>désorientation  |  |  | Claustrophobie et<br>désorientation  |
| Culture<br>d'utilisation des<br>outils                  | Culture<br>d'utilisation des<br>EPI  | Culture de<br>surveillance   | Culture de secours   |  | Culture de travail<br>minier   | Culture de travail<br>minier   | Culture de travail<br>minier  |   |  | Culture de travail  | Culture<br>d'exploitation  |  |  | Culture<br>d'exploitation  |
| Formation pour<br>l'utilisation des<br>outils miniers   | Formation et<br>habilitation   | Formation pour<br>les audits   | Habilitation et<br>formation pour les<br>premiers secours  | Formation  | Formation en<br>l'évaluation de<br>procédures  | Formation de<br>travail en hauteur   | Formation en<br>systèmes de<br>détection et<br>d'alarme   | Formation à<br>l'évacuation<br>d'urgence  | Formation des<br>pompiers miniers  | Formation en<br>ergonomie   | Habilitation pour<br>le design et<br>ouvrage   |  |  | Formation aux<br>espaces confinés  |
|   |  |  |  |  |  |  |   |   |  |   |  | Maladies<br>professionnelles<br>liées aux<br>matériaux   | Maladies<br>professionnelles<br>liées aux<br>matériaux   | Maladies<br>professionnelles   |
| EPI pour<br>l'utilisation des<br>outils miniers         | EPI didactiques  | EPI pour les<br>audits   | EPI premiers<br>secours  | EPI de survie<br>minière   |  | EPI travail en<br>hauteur  |   | EPI d'urgence   | EPI incendies  |   | EPI pour espaces<br>confinés   | Relation EPI +<br>matériaux  | Relation EPI +<br>matériaux  | EPI pour espaces<br>confinés   |
|   |  |  |  |  |  |  |   |   |  |   |  |  |  | EPI+système de<br>ventilation  |
| Inclusion dans les<br>protocoles d'opération            | Inclusion dans les<br>protocoles<br>d'autorisation de<br>travail   | Inclusion dans les<br>protocoles d'audits  | Inclusion dans les<br>protocoles de secours  | Inclusion dans les<br>protocoles<br>d'autorisation de<br>travail   | Inclusion dans les<br>protocoles<br>d'autorisation de  | Inclusion dans les<br>protocoles d'opération   | Inclusion dans les<br>protocoles d'opération  | Inclusion dans les<br>protocoles d'urgence  | Inclusion dans les<br>protocoles d'urgence   | Inclusion dans les<br>protocoles<br>d'autorisation de<br>travail  | Géométrie du dépôt et<br>physico-chimie du<br>matériau   | Géométrie du dépôt et<br>physicochimie du<br>matériau  | Géométrie du dépôt et<br>physico-chimie du<br>matériau   | Conception des postes<br>de travail  |
| tils  | <u> </u>   | ~  | 80   | vie  | S  | п  |   |   |  | ٨   | e Explosion  |  | ę ę  |  |
| Formation pour<br>l'utilisation des out<br>miniers (BU) | Formation EPI (BL  | Formation en<br>systèmes et<br>techniques d'audits<br>(BU)   | Formation premier secours (BU)   | Formation à la sura<br>minière (BU)  | Formation vis-à-vis<br>des procédures de<br>travail sûres (BU)   | Formation travail e<br>hauteur (BU)  | Formation en<br>systèmes de<br>détection et alarme<br>(RIT)   | Formation au plan<br>d'évacuation   | d urgence (BU) Formation à l'incendie minier   | Formation en évaluation du poste de travail (BU)  | 2.4 Structure fermée de la galerie   | Matériaux<br>d'extraction  | Matériaux associés<br>l'extraction   | Travail en espaces<br>confinés (SC)  |
|   | Inclusion dans les Prouv   Pormation pour Pour   Pormation pour Pour   Pormation pour Pour   Pormation pour Pour   Pormation des Problems   Portalisation des Pro | Inclusion dans les Protocoles d'opération outils miners Pormation pour Outles miners Promation de l'utilisation des Outles protocoles d'opération de l'utilisation des Outles miners Protocoles d'opération de l'utilisation des l'u | Inclusion dans les protocoles d'opération outlis miners outlis miners d'indisation des protocoles d'opération dans les protocoles d'audits direction dans les protocoles d'audits d'indisation des d'indisation d | Inclusion dans les prococles d'operation des locutisation des l'utilisation des l'utilisation des l'utilisation des l'utilisation des l'utilisation des l'autococles d'operation d'utilisation des l'autococles d'autocisation des l'es l'utilisation et l'autocisation des l'autocisat | Inclusion dans les procobes dependion dans les procobes de pendion dans les procobes de secours et de la consigne de l'utilisation des procobes de secours et de la consigne de l'utilisation des procobes de secours et de la consigne de l'utilisation des l'autrisation des l'autrisations de l'autrisation des l'autrisation des l'autrisation des l'autrisation des l'autrisations de l'autrisation des l'autrisations de l'autrisation des l'autrisations de l'autrisation des l'autrisations de l'autrisation des l'autrisati | Inclusion dans les protecoles d'unisisation des cours simple d'unisisation des cours d'unisisation des c | Heritation data leas protocoles d'operation des les protocoles d'operation des les protocoles d'operation des les protocoles d'operation des les les protocoles d'operation des les les les les les les les les les l | He finished dank le lichation | Indication due les protocoles d'activisées de la consigne de protocoles d'activisées de protocoles d'activisées de la consigne de protocoles d'activisées de protocoles d'activisées de protocoles d'activisées de la consigne d'activisée de protocoles d'activisées de protocoles d'activisées de la consigne de la consigne d'activisées de la consigne d'activisées de la consigne d'activisées de la consigne d'activisée d'activisées de la consigne d'activisée d'activisées d'act | He contained the least contained by the | Lecture description date to the continue of th | Principacion of the control of the | Provinciation of the control property of the control of the cont | Production   Pro |

| $\vdash$ |  |   |                                      |  | (SC)  |   |                              |   |  |   |                                     |                                   |                           |
|----------|--|---|--------------------------------------|--|---|---|------------------------------|---|--|---|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
|          | Obscurité  | Conception des postes<br>de travail (guides)          |                                      | EPI éclairage  | . 2   | Formation au<br>travail en<br>obscurité                   | Culture<br>d'exploitation    | Mauvaise vision et<br>désorientation                            |  |   |                                     | Réduction de la<br>fonctionnalité | Exposition aux<br>dangers |
|          | Températures<br>extrêmes et humides                                      | Guide technique de<br>ventilation et<br>climatisation |                                      | EPI température<br>extrême et<br>humidité                      | Maladies<br>professiomelles<br>liées aux<br>températures<br>extrêmes et<br>humidité | Formation aux<br>températures<br>extrêmes                 | Culture<br>d'exploitation    | Suffocation et fatigue  |  |   |                                     |                                   | Exposition aux dangers    |
|          | Haut niveau de bruit<br>et vibration                                     | Guide technique de<br>bruit et vibrations             |                                      | Protection EPI+<br>instruments pour<br>vibrations et<br>bruits | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec bruit et<br>vibration        | Formation au<br>travail avec bruit<br>élevé et vibrations | Culture<br>d'exploitation    | Stress, fatigue,<br>perturbation<br>fonctionnelle<br>corporelle |  |   |                                     |                                   | Exposition aux<br>dangers |
| 2.5      | Panique Explosion  | Guides de design                                      |                                      |  |   |   |                              | Non respect de la<br>consigne                                   | Prévention de la<br>panique            |   | Le système et sur<br>l'exploitation | Réduction de la<br>fonctionnalité |                           |
|          | Désorientation   | Guides de design                                      |                                      |  |   |   |                              | Non respect de la<br>consigne                                   | Prévention contre la<br>désorientation |   | Le système et sur<br>l'exploitation | Réduction de la<br>fonctionnalité |                           |
|          | Malveillance   | Guides de design                                      |                                      |  |   |   |                              | Non respect de la<br>consigne                                   | Prévention de la<br>malveillance       |   | Le système et sur<br>l'exploitation | Réduction de la<br>fonctionnalité |                           |
|          | Bagarreur  | Guides de design                                      |                                      |  |   |   |                              | Non respect de la<br>consigne                                   | Prévention de la<br>bagarre            |   | Le système et sur<br>l'exploitation | Réduction de la<br>fonctionnalité |                           |
|          | Vol  | Guides de design                                      |                                      |  |   |   |                              | Non respect de la<br>consigne                                   | Prévention du vol                      |   | Le système et sur<br>l'exploitation | Réduction de la<br>fonctionnalité |                           |
| Н        | Explosion  |   |                                      |  |   | Н   |                              |   |  |   |                                     |                                   |                           |
| 3.1      | Consignes en phase Explosion normale (BU)                                | Obligation légale                                     | Ventilation + surveillance de gaz    |  |   | Habilitation pour l'écriture des consignes                | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 683 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |
|          | Consignes en<br>maintenance (BU)   | Obligation légale                                     | Ventilation +<br>surveillance de gaz |  |   | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes          | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>135 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979  | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |
|          | Consignes en cas<br>d'arrêt partiel ou<br>total de la production<br>(BU) | Obligation légale                                     | Ventilation +<br>surveillance de gaz |  |   | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes          | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |
|          | Consignes de<br>surveillance (BU)  | Obligation légale                                     | Ventilation +<br>surveillance de gaz |  |   | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes          | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |
|          | Consignes avant opération (BU)   | Obligation légale                                     |                                      |  |   | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes          | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>135 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979  | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |
|          | Consigne après<br>opération (BU)   | Obligation légale                                     |                                      |  |   | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes          | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>135 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979  | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |
|          | Consignes<br>d'investigation « post<br>incident ou                       | Obligation légale                                     |                                      |  | Rapport d'accident<br>et communication<br>à l'autorité                              | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes          | Culture<br>organisationnelle | Non respect de la<br>consigne                                   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret  | Le système et sur<br>l'exploitation |                                   |                           |

|   | Le système et sur<br>l'exploitation   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|-----------------|---|---|---|---|--|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   |   |   |   |   | Système national  |   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
| 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   | Non respect de la<br>consigne   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle  |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture des<br>consignes  | Habilitation pour<br>la consignation  | Habilitation pour<br>la consignation  | Habilitation pour<br>la consignation  |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   |   |   |   | Consignation dans<br>le système   | Consignation dans<br>le système national  |   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   | Programme EPI   |   |   |   |   |   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   |   |   |   | Surveillance de gaz   | Ventilation +<br>surveillance de gaz  |   |                 |   |   |   |   |  |   |   |
|   | Obligation légale   | Obligation légale   | Obligation légale   | Obligation légale   | Consignation dans la<br>loi   | Consignation dans la<br>loi   | Code minier     | Acceptation des<br>conventions 174 et<br>181 de l'OIT | Promulgation des<br>conventions 174 et<br>181 | Réglementation pour<br>la sécurité minière<br>souterraine | Détermination des<br>bases pour le système<br>de santé au travail | Réglementation du comité de médecine, hygiène et sécurité industrielle | Réglementation des<br>programmes de santé<br>au travail | Normes générales<br>associées aux risques<br>physiques, chimiques<br>et biologiques |
|   |   |   |   |   |   |   | Explosion       |   |   |   |   |  |   |   |
| accident » (BU)                           | Consignes de<br>protection du<br>personnel (BU)   | Consignes de<br>protection de<br>l'infrastructure (BU)  | Consignes de<br>protection du<br>voisinge (BU)  | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)   | Consignation dans<br>l'information (BU)   | Compte rendu de consignation (BU)   | Loi 685 de 2001 | Loi 320 de 1996                                       | Décret 2053 de 1999                           | Décret 1335 de 1987                                       | Décret 614 de 1984  | Résolution 2013 de<br>1986   | Résolution 1016 de<br>1989                              | Résolution 2406 de<br>1979  |
|   |   |   |   |   |   |   | 3.2             |   |   |   |   |  |   |   |

| _  |                                   |  |   |  |   |  |   |  |   |  |   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | _  |
|--|-----------------------------------|--|---|--|---|--|---|--|---|--|---|---|--|---|---|---|-----------------------------------|-------------------------------------|--|
|  |                                   |  |   |  |   |  |   |  |   |  |   |   |  |   |   |   |                                   |                                     |  |
| Confiance                                    | Confiance                         | Confiance  | Confiance   | Confiance                                | Confiance   | Confiance  | Confiance   | Confiance  | Confiance                                 | Confiance  | Confiance   | Confiance                                     | Confiance  | Confiance                                 | Confiance                                 | Confiance                                 | Confiance                         |                                     | Confiance                                    |
| Le système minier                            | Le système minier                 | Le système minier  | Le système minier   | La personne                              | Le système minier                                       | Le système minier  | Sur la personne   | La personne  | Le système minier                         | Le système minier  | Le système de gestion<br>SSE + la machine                       | Le système de gestion<br>SSE + la machine     | Le système de gestion<br>SSE + la machine              | Le système de gestion<br>SSE + la machine | Le système de gestion<br>SSE + la machine | Le système de gestion<br>SSE + la machine | Le evetème de aestion             | SSE + la machine                    | Le système minier                            |
| Récurrences                                  | Récurrences                       | Récurrences  | Récurrences   | Validation                               | Récurrences   | s  | Validation  | Validation   | Rapport                                   | Sensibilisation  | Procédures<br>d'opérativité et<br>calibration                   | Procédures<br>d'opérativité et<br>calibration | Procédures<br>d'opérativité et<br>calibration          | Procédures<br>d'opérativité et            | té et                                     |   | calibration<br>Procédures         | ie et                               | Récurrences                                  |
|  |                                   |  |   |  |   |  |   |  |   |  |   |   |  |   |   |   |                                   |                                     |  |
| Loi 685 de 2001 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Résolution 2406 de 1979           | Résolution 2406 de 1979  | Résolution 2406 de 1979   |  |   | Résolution 2406 de 1979  |   | Résolution 2406 de 1979                              |   |  | Décret 1335 de 1987   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | Loi 685 de 2001 +<br>Résolution 2406 de 1979 |
| Information et<br>contrôle                   | Contrôle                          | Prévention   | Prévention  | Prévention                               | Prévention  | Prévention   | Comparabilité   | Prévention   | Comparabilité                             | Prévention   | Prévention  | Prévention                                    | Prévention   | Prévention                                | Prévention                                | Prévention                                | Prévention                        |                                     | Information et<br>contrôle                   |
| Non respect de la<br>consigne                | Non respect de la<br>consigne     | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne                                   | Non respect de la<br>consigne            | Non respect de la<br>consigne                           | Non respect de la<br>consigne                                      | Non respect de la<br>consigne                                       | Non respect de la<br>consigne                        | Non respect de la<br>consigne             | Non respect de la<br>consigne                            | Non respect de la<br>consigne                                   | Non respect de la<br>consigne                 | Non respect de la<br>consigne                          | Non respect de la<br>consigne             | Non respect de la<br>consigne             | Non respect de la<br>consigne             | Non respect de la                 | consigne                            | Non respect de la<br>consigne                |
| Culture<br>organisationnelle                 | Culture<br>organisationnelle      | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle                                    | Culture<br>organisationnelle             | Culture<br>organisationnelle                            | Culture<br>organisationnelle                                       | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle                         | Unification des<br>procédures             | Culture<br>organisationnelle                             | Structure fermée de<br>la galerie + ATEX                        | Structure fermée de<br>la galerie +ATEX       | Structure fermée de<br>la galerie +<br>matériau + ATEX | Structure fermée de<br>la galerie + ATEX  | Structure fermée de<br>la galerie +ATEX   | Structure fermée de<br>la galerie +ATEX   | Structure fermée de               | la galerie + ATEX                   | Culture<br>organisationnelle                 |
| Habilitation audit                           | Habilitation pour<br>l'inspection | Formation pour le<br>design de<br>procédures                                   | Formation pour<br>donner le permis                              |  |   |  | Habilitation des<br>inspecteurs                                     | Habilitation<br>d'expert                             | Formation pour<br>la simulation           | Formation pour la<br>sensibilisation                     | Habilitation en<br>surveillance                                 | Habilitation en<br>surveillance               | Habilitation en<br>surveillance                        | Formation en<br>surveillance              | Formation en<br>surveillance              | Formation en<br>surveillance              | Formation en                      | surveillance                        | Audit habilitation<br>et formation           |
| Audit SM                                     | Inspection des SM                 |  |   | Profil de savoir<br>faire par activité   |   |  |   |  |   |  |   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | Audit surveillance<br>médicale               |
| Audit EPI                                    | Inspection des<br>EPI             | EPI pour les<br>procédures de<br>travail sûres                                 | EPI pour le<br>permis de travail                                | Profil de savoir<br>faire par activité   | Procédures<br>d'opérativité et<br>calibration d'EPI     |  |   |  |   |  |   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | Audit EPI                                    |
| Audit ventilation                            | Inspection de<br>ventilation      | Procédures de travail<br>sûres sur la<br>ventilation et les<br>autres systèmes | Permis de travail sur<br>les ventilations et<br>autres systèmes | Savoir faire par<br>activité             | Procédures de<br>validation d'ouvrage<br>de ventilation | Procédures<br>d'opérativité et de<br>calibration de<br>systèmes de | ventilation   |  |   |  |   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | Audit ventilation                            |
| Guides d'audit                               | Guides d'inspection               | Guides de travail sûr  | Guides de travail sûr   | Guide de savoir faire<br>pour l'activité | Guides pour la<br>validation d'ouvrage                  | Guides de<br>maintenance et<br>calibration des outils<br>miniers   | Standards minimum<br>pour l'habilitation des<br>inspecteurs miniers | Standards minimum<br>pour la désignation<br>d'expert | Cadre de base pour la<br>simulation et le | Cadre de base pour les<br>procédés de<br>sensibilisation | Standard de design  | Standard de design                            | Standard de design                                     | Standard de design                        | Standard de design                        | Standard de design                        | Standard de design                |                                     | Audit de design                              |
| Explosion                                    |                                   |  |   |  |   |  |   |  |   |  | Explosion   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | Explosion                                    |
| Audits (interne -<br>externe) (BU)           | Inspections (BU)                  | Procédures de travail<br>sûr (BU)  | Permis de travail<br>(BU)                                       | Certification du<br>savoir faire (BU)    | Procédures de<br>validation de<br>l'ouvrage (BU)        | Procédures<br>d'opérativité et<br>calibration (BU)                 | Habilitation des<br>inspecteurs (BU)                                | Expert minier (BU)                                   | Simulation (BU)                           | Sensibilisation (BU)                                     | Telédétection de gaz<br>et des conditions de<br>la galerie (BT) | Télédétection de<br>fumées et flammes<br>(BT) | Réseaux de<br>communication et<br>d'information        | (BT) Teléenraeillance du                  | rafic minier (BT) Télésurveillance et     | opérations annexes<br>(BT)                | Télécontrôle des<br>machines (BT) | Circuit surveillance<br>par TV (BT) | $\vdash$                                     |
| 3.3  |                                   |  |   |  |   |  |   |  |   |  | 3.4   |   |  |   |   |   |                                   |                                     | 3.5  |

| 2  | 90   |                                      | 2.                              | ilité<br>le  | 2   | 93   | 9.   |           | 2                                     | 9.  | 9.   | 2  | 9:  |           | + =   |   |                                |   |
|--|--|--------------------------------------|---------------------------------|--|---|--|--|-----------|---------------------------------------|---|--|--|---|-----------|---|---|--------------------------------|---|
| Confiance  | Confiance  | Peur                                 | Confiance                       | Vulnérabilité<br>territoriale  | Confiance   | Confiance  | Confiance  | t         | Confiance                             | Confiance   | Confiance  | Confiance  | Confiance   |           | Paysage +<br>Emission                               | Emission  | Paysage                        |   |
| Le système minier  | Le système minier                                | Le système national<br>minier        | Le système national             | miner<br>Le rapport à l'autorité   | Le système minier   | Le système minier                                | Le système minier  |           | L'interphase homme-<br>machine        | Les procédés  | Le personnel                                     | Le site  | La galerie  |           | Le site   | Le site + la région   | Le site + la mine              |   |
| Sensibilisation  | Récurrences                                      | Sensibilisation                      | Rapport                         | Actualisation  | Récurrence  | Récurrence                                       | Récurrence   |           | Actualisation des<br>normes et guides | Actualisation des<br>normes et guides   | Actualisation des<br>normes et guides            | Actualisation des<br>normes et guides            | Actualisation des<br>normes et guides                           |           |   |   |                                |   |
|  |  |                                      |                                 |  |   |  |  |           |                                       |   |  |  |   |           |   |   | Contrôle d'accès               |   |
|  | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 |                                      |                                 |  | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                    | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                               |           |                                       | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979                |           | Loi 685 de 2001                                     | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979  | Loi 685 de 2001 + Décret       | 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de 1979 |
| Prévention   | Consignation REX + systématisation               | Consignation inv. +<br>REX           | Comparabilité                   | Prévention et<br>préparation   | Prévention  | Prévention                                       | Prévention   |           | Prévention                            | Prévention  | Prévention                                       | Prévention                                       | Prévention  |           | Libre accès   | Prévention et secours   | Libre accès                    |   |
| Non respect de la<br>consigne                            | Non respect de la<br>consigne                    | Non respect de la<br>consigne        | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne                                       | Non respect de la<br>consigne                    | Non respect de la<br>consigne  |           | Non respect de la<br>consigne         | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne                    | Non respect de la<br>consigne                    | Non respect de la<br>consigne                                   |           |   |   |                                |   |
| Culture<br>organisationnelle                             | Culture<br>organisationnelle                     | Culture<br>organisationnelle         | Unification des<br>procédures   | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle                     | Culture<br>organisationnelle   |           | Culture<br>organisationnelle          | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle                     | Culture<br>organisationnelle                     | Structure fermée de<br>la galerie                               |           | La géographie et<br>hydrologie                      |   | La culture minière             |   |
| Formation pour la<br>sensibilisation                     | Formation pour le<br>REX                         | Habilitation pour<br>l'investigation | Formation pour<br>la simulation | Habilitation pour<br>l'évaluation et la<br>sélection des<br>scénarios              | Formation pour<br>donner le permis                                  | Formation pour<br>l'inspection                   | Habilitation pour<br>la calibration  |           | Habilitation pour<br>l'évaluation     | Habilitation et<br>formation pour<br>l'évaluation   | Habilitation et<br>certification des             | Habilitation et<br>formation en                  | Habilitation pour<br>l'évaluation des<br>facteurs<br>d'ambiance | П         | Pour le design                                      | Pour le design +<br>pour le secours   | Pour le design                 |   |
| Sensibilisation  | REX surveillance<br>médicale                     |                                      |                                 |  |   | Inspection SM                                    |  |           | Guides SM associé<br>Ergonomie        |   |  |  |   |           |   |   |                                |   |
| Sensibilisation<br>EPI                                   | REX pour les<br>EPI                              |                                      |                                 |  | EPI pour le<br>permis de travail                                    | Inspection des<br>EPI                            |  |           |                                       |   | Guides pour les<br>EPI                           | Guides pour les<br>EPI                           |   |           |   | EPI pour le<br>secours  |                                |   |
|  | REX pour la<br>ventilation                       |                                      |                                 |  | Permis de travail sur<br>les ventilations et les<br>autres systèmes | Inspection pour la<br>ventilation                | Procédures<br>d'opérativité et<br>calibration de<br>systèmes de<br>ventilation |           |                                       |   |  | Guides pour<br>ventilation                       | Guides pour<br>ventilation et<br>climatisation                  |           |   |   | Guide de la                    | ventilation minière                       |
| Cadre de base pour les<br>procédés de<br>sensibilisation | REX pour la<br>conception                        | Protocole                            | d IIIvestigation                | Cadre de base pour la simulation et le rapport                                     | Guides de travail sûr   | Guides d'inspection                              | Guides de<br>maintenance et<br>calibration des outils<br>miniers               |           | Guides techniques                     | Guides techniques   | Guides techniques                                | Guides techniques                                | Guides techniques   |           | Guide d'ouvrage<br>minier                           | Guide pour le design<br>des procédures<br>d'urgence interne +<br>Guide pour le design<br>des plans d'aide<br>mutuelle + | Ressources minières nationales | Guide technique de<br>soutènement         |
|  |  |                                      |                                 |  |   |  |  | Explosion | Explosion                             |   |  |  |   | Explosion | Explosion   |   |                                |   |
| Sensibilisation (BU)                                     | Analyse du REX (BU)                              | Investigation des<br>accidents (BU)  | Simulations (BU)                | Entraiment et<br>préparation sur<br>scénarios réels (BU)                           | Permis et ordre de<br>travail (BU)                                  | Inspection et<br>réparation (BU)                 | Calibration (BU)   |           | 4.1 Ergonomie (BU + BT)               | Sécurité industrielle<br>(BU+BT)  | Protection<br>individuelle (BU +                 | Hygiène (BU+BT)                                  | Facteurs d'ambiance<br>(BU+BT)                                  | -         | Accès libres à la<br>galerie et au chantier<br>(BT) | Issues de secours<br>(BT)   | Accès du personnel             | (BT)                                      |

|   |   |  |   |  | Γ         |  |   |  |  |  |   |
|---|---|--|---|--|-----------|--|---|--|--|--|---|
|   |   |  |   |  |           |  |   |  |  |  |   |
|   |   |  |   |  |           |  |   |  |  |  |   |
| Paysage   | Paysage +   | Paysage +<br>Emission                                    | Paysage +<br>Emission   | Paysage +<br>Emission  |           |  |   |  |  |  |   |
|   |   |  | xploitation   | xploitation  |           |  |   |  |  |  |   |
| Le site   | Le site   | Le site  | Le site + l'exploitation  | Le site + l'exploitation   |           |  |   |  |  |  |   |
|   |   |  |   |  |           |  |   |  |  |  |   |
|   | Surveillance des<br>stockages<br>(combustible +<br>réactif) | Surveillance des<br>stockages                            | Surveillance<br>émission  | Surveillance des systèmes principaux et détection de feux ou fumées                |           |  |   |  |  |  |   |
| Loi 685 de 2001   | Loi 685 de 2001   | Loi 685 de 2001  | Loi 685 de 2001 +<br>Protection Envi.                           | Loi 685 de 2001 +<br>Protection Envi.  |           |  |   |  |  |  |   |
| Prévention +<br>mitigation                                    | Prévention et<br>stockage                                   | Prévention et<br>stockage                                | Mitigation  | Mitigation   |           | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)  | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)   | Consigne de protection environnementale (BU)   | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)  | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)  | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)   |
| La malveillance<br>externe + les vols                         |   | Non respect du<br>contrôle                               | Non respect du<br>contrôle                                      |  |           | Non respect du<br>contrôle   | Non respect du contrôle   | Non respect du<br>contrôle   | Non respect du contrôle  | Non respect du contrôle  | Non respect du contrôle   |
| Problématique<br>socio économique<br>de la zone + POT<br>Col. |   | La géographie, la<br>hydrologie et<br>météorologie       | Les medias + les<br>ressources                                  | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias |           | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias                           | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias  | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias   | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias   | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias   | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias  |
| Pour le design  | Pour l'opération<br>des techniques                          | Pour l'opération<br>des techniques                       | Pour le design  | Pour le design   |           | Pour l'opération<br>des techniques   | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  |  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques   | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques   | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  |
|   |   |  |   |  |           |  |   |  |  |  |   |
|   |   |  |   |  |           |  |   |  |  |  |   |
|   |   | Guide de la<br>ventilation minière                       | Guide de la<br>ventilation minière                              |  |           |  | Limites d'émission<br>de polluants  | Limites d'émission<br>de polluants   | Limites d'émission<br>de polluants   | Limites d'émission<br>de polluants   |   |
| Guide d'ouvrage<br>minier                                     | Guides techniques<br>miniers                                | Autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de | Autorisation environnementale (avec unification de              | criteres)<br>Scénario de risque<br>majeur probable                                 |           | Limites de potabilité<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) | Limites d'émission de<br>polluants + Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) | Limites d'émission de<br>polluants+<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>crières) | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) | Limites d'émission et<br>exposition +<br>Programme d'hygiene<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) |
|   | sage  | iers   | <b>5</b>  | gers   | Explosion |  | 1iέ<br>κκ,<br>τυσε,<br>etc.)  | s<br>KX,<br>ues,<br>etc.)  |  |  | E   |
| Isolations (BT)   | Stockage et balisage<br>des matériaux<br>miniers (BT)       | Stockage et balisage<br>des déchets miniers<br>(BT)      | Appareillage et<br>ouvrage pour le<br>contrôle d'impact<br>(BT) | Appareillage et<br>ouvrage pour le<br>contrôle des dangers<br>(BT)                 |           | Potabilité « physicochimique, microbiologique et organoleptique » (BU+BT)                        | Pollution procédé<br>(cyanure, métaux,<br>produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.)   | Pollution utilités<br>(cyanure, métaux,<br>produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.)   | Matériaux<br>pulvérulents  | Radon  | Bruit + Vibration   |
|   |   |  |   |  | 5.2       |  |   |  |  |  |   |

|   | Loi 685 de 2001 + Protection environnementale   |  |   |   |  |   |  |  |
|---|---|--|---|---|--|---|--|--|
| Consigne de protection environnementale (BU)  | Consigne de protection environnementale (BU)  | Consigne de protection environnementale (BU)                                       | Consigne de protection environnementale (BU)  | Consigne de protection environnementale (BU)  | Consigne de protection environnementale (BU)   | Consignes de protection du voisinge (BU) Consigne de protection environnementale (BU) | Consignes de protection du voisinage (BU) Consigne de protection environnementale (BU) | Consignes de protection du voisinage (BU) Consigne de protection environnementale (BU) |
| Non respect du contrôle   | Non respect du contrôle   | Non respect du<br>contrôle   | Non respect du<br>contrôle  | Non respect du<br>contrôle  | Non respect du<br>contrôle   | Non respect du<br>contrôle  | Non respect du<br>contrôle   | Non respect du<br>contrôle   |
|   | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias  | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias  | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias  | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias   | Structure fermée de<br>la galerie   | Condition socio-<br>économique de<br>base  | Condition socio-<br>économique de<br>base  |
| Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques                             | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques   |   |  |  |
|   |   |  |   |   |  |   |  |  |
| Limites d'émission<br>de mauvaises odeurs   |   |  | Limites d'émission  | Limites d'émission  |  |   |  |  |
| Limites d'émission de<br>mauvaises odeurs +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorination<br>environnematale<br>(avec unification de<br>critères) | Autorisation<br>environmentale<br>(avec unification de<br>critères)                | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>crières) | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>crières) | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène<br>+ autorisation<br>environnementale<br>(avec unification de<br>critères) | Limites d'émission de<br>polluants +<br>Programme d'hygiène                           | Guide d'impact socio-<br>économique  | Guide d'impact socio-<br>économique  |
| Odeurs  | Déchets miniers   | Déchets<br>technologiques  | Déchets biologiques   | Déchets d'entretien<br>des appareillages  | Déthets chimiques  | Facteurs d'ambiance Explosion   | Facturs<br>psychosociaux   | Factours   |
|   |   |  |   |   |  |   |  |  |

|   |  | nce .                                      |                          |  |  |   |   |  |   |   | t +<br>friau   | t +<br>ériau  | S   |
|---|--|--|--------------------------|--|--|---|---|--|---|---|--|---|---|
|   |  | Retour<br>d'expérience                     |                          | Positif  | Positif (a<br>posteriori)  | Positif (a posteriori)  | Positif (a<br>posteriori)   | Positif (a posteriori)   | Positive (a posteriori)   |   | Effondrement +<br>chute de matériau  | Effondrement +<br>chute de matériau<br>+ pollution                    | Electrocutions  |
|   |  | Effet sur<br>environnement                 |                          | Diagnostic   | Protection des<br>cibles   | Diagnostic  | Protection  | Production de<br>HAZMAT  | Production de déchets d'ouvrage + modification des medias (paysage)                   | Emissions fixes   | Espaces vides dans<br>le sous-sol  | Des eaux de<br>pompage minier   | Systèmes de<br>potence +<br>Polluants associés<br>+ Déchets<br>HAZMAT     |
|   |  | Implantation                               |                          | Groupe spécialisé                                    | Groupe spécialisé  | Sur le système de<br>gestion SSE  | Sur le système de<br>gestion SSE + la<br>machine                      | Sur les EPI + le<br>système SSE                                      | Sur l'ouvrage d'arrêt +<br>Le système de SSE  | Sur le système de<br>gestion SSE + la<br>machine          | Sur le système de<br>gestion SSE +<br>l'ouvrage                                  | Sur le système de<br>gestion SSE + le<br>pompage                      | Sur le système de<br>gestion SSE +<br>l'éclairage personnel et<br>commune |
|   |  | Maintenance                                |                          | Rapport périodique<br>à l'autorité env.              | Rapport périodique<br>à l'autorité env +<br>Normalisation  | Actualisation des<br>listes et valeurs  | Actualisation des<br>techniques et<br>guides                          | Actualisation des<br>EPI et normes                                   | Actualisation des<br>normes et guides   | Actualisation des<br>normes et guides                     | Actualisation des<br>normes et guides  | Actualisation des<br>normes et guides                                 | Actualisation des<br>normes et guides                                     |
|   |  | Télésurveillance                           |                          | Qualité des medias                                   | Risque Majeur  | Détection de HHP  | Design des<br>niveaux de télé-<br>contrôle                            |  |   | Télé-contrôle et<br>surveillance                          |  | Télé-contrôle et<br>surveillance                                      | Télé-contrôle et<br>surveillance  |
|   |  | Réglementation                             |                          | Loi 685 de 2001 + Les<br>guides<br>en vironnementaux | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Dècret<br>2053 de 1999 + Dècret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979   | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979                   | Décret 133 5 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979                 | Loi 685 de 2001 + Décret 133 5 de 1987 + Résolution 2406 de 1979                      | Décret 1335 de 1987                                       | Décret 1335 de 1987  | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987   |
|   |  | Consignes,<br>consignations,<br>procédures |                          | Diagnostic initial +<br>étude d'impacts              | Identification des<br>dangers et évaluation<br>des risques majeurs   | Détermination<br>d'exposition pour la<br>détermination des<br>EPI et protection<br>collective | Design des endroits<br>sûrs pour l'abatage                            | Protection de la<br>personne   | Fermeture sûre pour<br>la protection des<br>cibles                                    | Assurer les bonnes<br>conditions d'aérage<br>dans la mine | Assurer la stabilité de<br>l'ouvrage   | Assurer la stabilité de<br>l'ouvrage                                  | Assurer l'éclairage   |
|   |  | Comportement                               |                          | Opposition   | Opposition   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne + Facteurs<br>socio-économiques +<br>Facteurs culturels | Non respect de la<br>consigne                             | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   |
| nal                                       |  | Facteurs<br>d'ambiance                     |                          | Zones de réserves<br>naturelles et<br>ressources     | Utilisation du<br>territoire   | Structure fermée +<br>évolution des<br>travaux  | Structure fermée de<br>la galerie +<br>géologie                       | Structure fermée de<br>la galerie +<br>géologie                      | Géologie + usage<br>du territoire +<br>techniques de<br>fermeture et<br>exploitation  | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie              | Géologie + charge<br>anthropique +<br>techniques<br>d'ouvrage et<br>exploitation | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie | Géologie +<br>srucure fermée de<br>galerie + humidité                     |
| FN: Fonctionnement Normal<br>IN: INcident | FN => étude d'impact<br>IN => étude de danger            | Formation,<br>habilitation                 |                          | Pour l'évaluation                                    | Pour l'évaluation  | Habilitation +<br>Formation aux<br>limites<br>d'exposition                                    | Habiliation pour<br>le design   | Pour la<br>certification   | Habiliation pour<br>l'évaluation +<br>Habiliation pour<br>le design                   | Habilitation pour<br>le design                            | Habilitation pour<br>le design   | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design  |
| FN: F<br>IN: IN                           | RY N   | Surveillance<br>médicale                   |                          |  | Evaluation de<br>risque de maladie<br>professionnelle  | Toxicité  | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les polluants | Association de maladies post exploitation avec les polhants et l'ouvrage              |   | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques            | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques     |
| S   | ant.   | Protection individuelle                    |                          |  | Evaluation des<br>EPI  | Evaluation des<br>EPI   | EPI abatage +<br>Sécurité<br>Industrielle                             | Normalisation<br>des EPI   | EPlamêt   |   | EPI soutènement<br>+ sécurité<br>industrielle                                    | EPI soutènement<br>+ sécurité<br>industrielle                         | EPI électrique +<br>sécurité<br>industrielle                              |
| Après mine TYPES DE BARRIERES             | BT: Barrière Technologique<br>BU: Barrière d'Utilisation | Ventilation                                |                          |  | Evaluation des<br>systèmes de<br>ventilation   | Evaluation des<br>systèmes de<br>ventilation  | Ventilation lors de<br>l'abatage                                      | Evaluation de<br>ventilation naturelle                               | Design de ventilation<br>en exploitation<br>minière                                   | Relation ventilation -<br>soutenement                     | Relation ventilation -<br>pompage  |   | La ventilation source<br>d'énergie statique                               |
|   | BT:<br>BU.   | Conception                                 |                          | Guides pour l'étude<br>d'impact                      | Scénario de risque<br>majeur probable et son<br>contrôle   | Limites d'émission de<br>polluants  | Guide technique de<br>sélection d'abatage                             | Guide technique de<br>protection individuelle                        | Programmation de<br>travail minier et<br>d'ouvrage                                    | Guide technique de<br>ventilation et<br>climatisation     | Guide technique de<br>soutènement  | Guide technique de<br>pompage   | Guide technique<br>d'éclairage et électricité                             |
| des barri                                 | ement  | Scénario                                   | Effondr                  |  |  |   |   |  |   |   |  | <u> </u>  |   |
| Qualification des barrières               | Effondrement   | Barrières                                  | MODULES DE<br>CONCEPTION | _  | Etude de dangers<br>(BU)   | Etude sur le lieu de<br>travail<br>(environnement +<br>santé) (BU)                            | Guide du travail<br>minier (BU)  • Techniques<br>d'abatage            | Protections<br>individuelles   | Arrêt partiel ou<br>total de l'exploitation   | Ventilation et<br>climatisation                           | Soutenement  | • Pompage   | Eclairage et électricité  |
|   |  | °z   |                          | =  |  |   |   |  |   |   |  |   |   |

| Sources d'ignition  | Evaluation du<br>potentiel minier et<br>projection  | Evaluation des<br>barrières pour la<br>protection du<br>personnel et de<br>l'environnement   | Protocoles et<br>techniques de<br>sauvetage   | Protocoles et plans<br>d'aide mutuelle   | Res. Care + CLIC   |   | Haut nombre des<br>accidente et<br>incidents                      | Haut nombre des<br>accidentes et<br>incidents                                  | Anoxie, ATEX, radon   | ATEX, maladies respiratoires  |                 |
|---|---|--|---|--|--|---|---|--|---|---|-----------------|
| Charges parasites   | Création d'un<br>modèle   | Création d'un<br>modèle  | Stress régional   | Stress régional  | Stress régional  |   | Emission fixe des<br>polluants                                    | HAZMAT de<br>maintenance   | Emission fixe des<br>polluants  | Emission fixe des<br>polluants  |                 |
| Sur le système de<br>gestion SSE + les<br>machines                    | Sur le système de<br>gestion SSM + sur le<br>système national<br>d'information minier et<br>environnemental | Sur le système de gestion minier + sur le système national d'information minier et environnemental   | Sur tout le personnel de<br>mine et le personnel de<br>secours  | Sur le personnel local<br>du réseau  | Sur la population et le<br>responsable de<br>communication                       |   | Sur le système de<br>gestion SSE + la<br>machine                  | Sur le système de<br>gestion SSE + la<br>machine + le groupe de<br>maintenance | Sur la procédure de<br>fermeture de la mine                           | Sur le système de<br>gestion SSE + la<br>machine  |                 |
| Actualisation des<br>normes et guides                                 | Exploiation et<br>actualisation   | Exploitation et actualisation  | Simulation  | Simulation   | Simulation   |   | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance           | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance                        | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance               | Actualisation des<br>normes et guides +<br>Surveillance   |                 |
|   | Télé surveillance<br>des données  | Telé surveilance<br>des domées   | Télé surveillance<br>météorologique   | Têlé surveilance<br>du réseau d'aide<br>mutuel   |  |   | Télé-contrôle et<br>surveillance                                  | Télédétection des<br>gaz explosifs au<br>toxiques et<br>oxygène                |   |   |                 |
| Décret 1335 de 1987   | Loi 685 de 2001   | Résolution 2013 et<br>1016 de 1986 + Décret<br>614 de 1984   | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1 <i>987</i>  | Loi 685 de 2001  |   | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987  | Décret 1335 de 1987   | Décret 1335 de 1987   |                 |
| Assurer le contrôle de<br>l'énergie statique                          | Systématisation et<br>analyse de données<br>minières  | Protection de la population et de l'environnement  | Contrôle de l'ENS et<br>secours minier  | Aide mutuelle  | Information et<br>discussion des<br>risques associés à<br>l'exploitation minière |   | Assurer les bonnes<br>conditions d'aérage<br>dans la mine         | Assurer l'opérativité<br>des équipes de<br>ventilation et travail<br>sûr       | Fermeture sûre de la<br>mine  | Assurer les bonnes conditions d'aérage dans la mine + contrôle de dispersion de la poussière                        |                 |
| Non respect de la<br>consigne   | Non utilisation du<br>registre  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect des<br>consignes  | Non respect des<br>consignes   | Non respect des<br>consignes   |   | Non respect de la<br>consigne                                     | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   |                 |
| Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie | Géologie + Usage<br>du territoire   | Culture de<br>prévention,<br>promotion de la<br>sante et hygiène   | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie +<br>météorologie +<br>disponibilité de<br>ressources | Géologie + utilisation du territoire + structure fermée de galerie + météorologie + disponibilité de ressources externes | Utilisation du<br>territoire + groupes<br>ethniques                              |   | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie                      | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie                                   | Géologie + usage<br>du territoire +<br>structure fermée de<br>galerie | Géologie +<br>structure fermée de<br>galerie  |                 |
| Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design et<br>registre   | Habilitation pour<br>le design et<br>registre  | Habilitation et<br>formation pour le<br>secours   | Habilitation et<br>formation pour le<br>réseau.<br>Certification du<br>plan  | Pour la<br>communication<br>des risques  |   | Habilitation pour<br>le design +<br>Formation pour<br>l'opération | Formation pour la<br>manutention   | Habilitation pour<br>le design  | Habilitation pour<br>le design +<br>Formation pour<br>l'opération   |                 |
|   | Registre minier<br>des accidents et les<br>incidents. Registre<br>de maladies prof.                         | Programme de médicine préventive préventive Programme de médicine du travail Programme d'Hygiene et Sécurité Industrielle Comité partiaire de santé au travail | Protocole de<br>premiers secours  | Protocole de<br>surveillance<br>médicale des<br>accidents majeurs  | Protocole de<br>surveillance<br>sociale  |   |   |  |   |   |                 |
|   |   | EPI dans le<br>programme<br>d'Hygiène et<br>Sécurité<br>Industrielle   | EPI d'urgence   | EPI d'urgence  | Surveillance<br>psychologique  |   |   | Manque<br>d'oxygène  | Manque<br>d'oxygène   |   |                 |
|   |   | Ventilation dans le<br>programme<br>d'Hygieme et Sécurité<br>Industrielle  | Ventilation auxiliaire  |  |  |   | Toutes les opérations   | Ventilation en arrêt<br>partiel au total                                       | Ventilation après<br>opérations                                       | Contrôle de dispersion de la poussière + Contrôle de la poussière et poussière den la poussière dans la ventilation |                 |
| Guide technique<br>d'énergie statique                                 | Guide technique de<br>systèmes + rapport<br>minier  | Programme d'hygiène +<br>autorisation<br>environmementle (avec<br>unification de critères)   | Guide pour le design<br>des procédures<br>d'urgence interne   | Guide pour le design<br>des: plans d'aide<br>munelle   | Guide pour le design<br>des instruments par la<br>communication de<br>risques    |   | Standard de design  | Standard de design   | Standard de design  | Standard de design  |                 |
| Energie statique  | Système<br>d'information<br>minier  | Hygiène et<br>protection<br>environne-<br>mentale  | Plan d'urgence<br>interne   | • Plan of nide<br>mutuelle   | Communication     de risques   | Guide du travail Effondr<br>minier: Ventilation ement | (DO)  • Techniques de ventilation et climatisation                | Ventilation en<br>maintenance  | Ende de la<br>ventilation<br>naturelle après<br>exploitation          | Contrôle de la<br>poussière   | MODULES Effondr |
|   |   |  |   |  |  | 1.2   |   |  |   |   | 2               |

| Utilisation des EPI   | Formation<br>comment moyen de<br>prévention   | Formation<br>comment moyen de<br>prévention                    | Formation<br>comment moyen de<br>prévention               | Formation<br>comment moyen de<br>prévention                    | Formation<br>comment moyen de<br>prévention      | Formation<br>comment moyen de<br>prévention             | Formation<br>comment moyen de<br>prévention         | Formation<br>comment moyen de<br>prévention         | Pas de registre                                       | Exposition aux<br>dangers  | Exposition aux<br>dangers                                     |
|---|---|--|---|--|--|---|---|---|---|--|---|
| HAZMAT pour<br>post-utilisation des<br>EPI  | Confiance   | Confiance  | Confiance   |  | Confiance  | Confrance   | Sensation de sûreté                                 | Sensation de sûreté                                 | Altération<br>structure du media                      | Libération du<br>matériau  | Libération du<br>matériau                                     |
| les EP1   | Les évaluateurs des<br>dangers et risques   | Tout le personnel  | Le personnel de secours                                   | Les mineurs à haut<br>risque                                   | Personnel avec travail<br>en hauteur             | Les évaluateurs de<br>sécurité                          | Tout le personnel                                   | Les pompiers  | Sur le système et sur<br>l'exploitation               | Sur le système de<br>registre  | Sur le système de<br>registre                                 |
| Actualisation des   | Actualisation des techniques  | Actualisation des<br>techniques                                | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation          | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation               | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation | Actualisation des<br>techniques                         | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation    | Actualisation des<br>techniques et<br>simulation    | Actualisation des<br>plans                            |  |   |
| Deuret 1335 de 1987 + Résolution 2406 de 1979   | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1995 - Decret<br>2053 de 1999 + Decret<br>1335 de 1999 + Decret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979            | Décret 1335 de 1987                                       |  |  | Décret 1335 de 1987                                     | Décret 1335 de 1987                                 | Decret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979 | Loi 685 de 2001                                       | Loi 685 de 2001 Télésurveillance<br>matériaux<br>dangereux associés  | Loi 685 de 2001 Télésurveillance matériaux dangereux associés |
| Donner les EPI EPI appropriés pour II   | Evaluation de la sécurité durant toutes 3 les phases d'exploitation R   | Protection du E personnel.                                     | Sauvetage des vies et Contrôle des accidents              | Survie du mineur en<br>cas d'accident                          | Travail sûr                                      | Prévention pour la détection et la communication        | Protection de la vie<br>en cas d'accident           | Prévention et extinction de feux R miniers          |   | 1  | 1   |
| Non respect de la consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de<br>consigne                                     | Non respect de<br>consigne                                | Non respect de<br>consigne                                     | Non respect de<br>consigne                       | Non respect de<br>consigne                              | Non respect de<br>consigne                          | Non respect de<br>consigne                          | Claustrophobie et<br>désorientation                   |  |   |
| Structure fermée des<br>gardes - Culture<br>de prévention.<br>premotion de la<br>santé et hygiène   | Mouvais<br>habilitation et<br>formation   | Culture<br>d'utilisation des<br>EPI                            | Culture de secours  |  | Culture de travail<br>minier                     | Culture de travail<br>minier                            |   |   | Culture<br>d'exploitation                             |  |   |
| Habilitation pour<br>l'utilisation d'EPI<br>Certification pour<br>la fabrication<br>d'EPI   | Habilitation et<br>formation pour<br>l'évaluation des<br>dangers et risques   | Formation et<br>habilitation                                   | Habilitation et<br>formation pour les<br>premiers secours | Formation à la<br>survie minière                               | Formation de<br>travail en hauteur               | Formation aux<br>systèmes de<br>détection et<br>alarmes | Formation à<br>l'évacuation<br>d'urgence            | Formation des<br>pompiers mineurs                   | Habilitation pour<br>le design et<br>ouvrage          |  |   |
|   |   |  |   |  |  |   |   |   |   | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les matériaux | Association de<br>maladies<br>professionnelles                |
| EPI pour poste de travail   | EPI pour<br>l'évaluation des<br>dangers et<br>risques   | EPI didactiques  | EPI premier<br>secours                                    | EPI de survie<br>minière                                       | EPI travail en<br>hauteur                        |   | EPI d'urgence                                       | EPI d'incendies                                     | EPI pour espaces<br>confinés                          | Relation EPI +<br>matériau   | Relation EPI +<br>matériau                                    |
|   |   |  |   |  |  |   |   |   |   |  |   |
| Standard de design  | Inclusion dan s les<br>autorisations<br>d'évaluation  | Inclusion dan s les<br>protocoles<br>d'autorisation de travail | Inclusion dans les<br>protocoles de secours               | Inclusion dan s les<br>protocoles<br>d'autorisation de travail | Inclusion dan s les<br>protocoles d'opération    | Inclusion dan s les<br>protocoles d'opération           | Inclusion dan s les<br>protocoles d'urgence         | Inclusion dan s les<br>protocoles d'urgence         | Géométrie du dépôt et<br>physicochimie du<br>matériau | Géométrie du dépôt et<br>physicochimie du<br>matériau                | Géométrie du dépôt et<br>physicochimie du<br>matériau         |
| Effondr   | Effondr   |  |   |  |  |   |   |   | Effondr   |  |   |
| Guide du travail minier; protections mindryduelles « EP! » (BU) Norme Geostraction des EP (BU-BT): EP (BU-BT): Feriale Auditive Feriale Feriale Auditive Auditive Auditive Auditive Feriale Auditive Auditive Feriale Corps | Habilitation a<br>l'évaluation des<br>dangers et risques<br>après mine (BU)   | Formation EPI (BU)   | Formation premiers<br>secours (BU)                        | Formation à la survie<br>minière (BU)                          | Formation travail en<br>hauteur (BU)             | Formation en<br>systèmes de détection<br>et alarme (BU) | Formation au plan<br>d'évacuation<br>d'urgence (BU) | Formation à<br>l'incendie minier<br>(BU)            | Structure fermée de<br>la galerie                     | Matériaux<br>d'extraction  | Matériaux associés à<br>l'extraction                          |

| Exposition aux dangers  | Exposition aux<br>dangers  | Exposition aux dangers   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |   |   |                       |
|---|--|--|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|---|---|-----------------------|
| Réduction de la fonctionnalité  | Réduction de la fonctionnalité                                   | Réduction de la fonctionnalité   | Réduction de la<br>fonctionnalité       |   |  |  |  |  |   |   |                       |
|   |  |  | Sur le système et sur<br>l'exploitation |  | Sur le système de<br>gestion   | Sur le système de<br>gestion   | Sur le système de<br>gestion   | Sur le système de<br>gestion  | Sur le système de<br>gestion  |                       |
|   |  |  |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |   |   |                       |
|   |  |  |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |   | - 15  | i                     |
|   |  |  |   |   |   |   |   |   |  | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 + Décret<br>1220 de 2005 | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 + Décret<br>1220 de 2005 | Loi 685 de 2001 + Loi |
|   |  |  | Prévention de la<br>panique             | Prévention de la<br>désorientation      | Prévention de la<br>malveillance        | Prévention de la<br>bagarre             | Prévention du vol                       | Prévention de<br>l'intrusion            |  |  |  |  |   |   |                       |
| Claustrophobie et<br>désorientation   | Mauvaise vision et<br>désorientation                             | Suffocation et fatigue   | Non respect de<br>consigne              |  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne   | Non respect de la<br>consigne   |                       |
| Culture<br>d'exploitation   | Culture<br>d'exploitation  | Culture<br>d'exploitation  |   |   |   |   |   |   |  | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle  | Culture<br>organisationnelle  |                       |
| Formation dan<br>espaces confinés   | Formation au<br>travail dans<br>l'obscurité                      | Formation aux<br>températures<br>extrêmes  |   |   |   |   |   |   |  | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes   | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes   |                       |
| Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec les techniques<br>(SC) | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec obscurité | Association de<br>maladies<br>professionnelles<br>avec températures<br>extrêmes et<br>humidité |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |   | Rapport d'accident<br>et communication<br>à l'autorité  |                       |
| EPI pour espaces<br>confinés  | EPI éclairage  | EPI température extrême et humidité  |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |   | Programme EPI   |                       |
| EP1+système de<br>ventilation<br>climatisation                                |  |  |   |   |   |   |   |   |  | Ventilation +  | Ventilation +<br>surveillance de gaz   |  |   |   |                       |
| Conception des postes<br>de travail   | Conception des postes<br>de travail (guides)                     | Guide technique de<br>ventilation et<br>climatisation  | Guides de design                        |  | Obligation légale  | Obligation légale  | Obligation légale  | Obligation légale   | Obligation légale   |                       |
|   |  |  | Effondr                                 |   |   |   |   |   | Effondr                                  | Effondr  |  |  |   |   |                       |
| Travail en espaces<br>confinés (SC)   | Obscurité  | Températures<br>extrêmes et humides  | Panique                                 | Désorientation                          | Malveillance                            | Bagarreur                               | Vol                                     | Curiosité                               | MODULES<br>TECHNIQUE ET<br>REGLEMENTAIRE | Consignes en cas<br>d'arrêt partiel ou total<br>de la production (BU)  | Consignes de<br>surveillance (BU)  | Consigne après<br>opération (BU)   | Consignes d'investigation « post incident ou accident » (BU)  | Consignes de protection du personnel (BU)   |                       |
|   |  |  | 2.5                                     |   |   |   |   |   | e  | 1.6  |  |  |   |   |                       |

|   |   |  |  | _  |  |  |   |   |  |  |  |  | T  |  |
|---|---|--|--|--|--|--|---|---|--|--|--|--|--|--|
|   |   |  |  |  |  |  |   |   |  |  |  |  |  |  |
|   |   |  |  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Confiance  | Confiance  |
| Sur le système de<br>gestion  | Sur le système et sur<br>l'exploitation   | Sur le système et sur<br>l'exploitation  | Sur le système et sur<br>l'exploitation  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Sur le système minier  | Sur le système minier  |
|   |   |  |  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Récurrences  | Récurrences  |
| e e   | et t  | t ret  | oi Système national t  |  |  |  |   |   |  |  |  |  |  |  |
| Loi 685 de 2001+ L<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979 | Loi 685 de 2001 + L<br>320 de 1996 + Décrei<br>2053 de 1999 + Décr<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979  | Loi 685 de 2001 + L.<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 + Décr<br>1220 de 2005 | Loi 685 de 2001 + L<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décr<br>1335 de 1987 + Décr<br>1220 de 2005  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Loi 685 de 2001 +<br>Résolution 1016 de<br>1989  | Résolution 1016 de<br>1989   |
|   |   |  |  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Information et<br>contrôle   | Contrôle   |
| Evasion de la consigne  | Non respect de la<br>consignation   | Non respect de la<br>consignation  | Non respect de la<br>consignation  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne  |
| Culture<br>organisatiomelle   | tionnelle   | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle   |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle   |
| Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes   | Habiliation pour<br>l'écriture de<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes  | Habilitation pour<br>l'écriture de<br>consignes  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Habilitation audit   | Habilitation pour<br>l'inspection  |
|   |   | Consignation dans<br>le système  | Consignation dans<br>le système national   |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Audit SM   | Inspection des SM  |
|   |   |  |  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Audit EPI  | Inspection des<br>EPI  |
|   | Surveillance de gaz   | Ventilation +<br>surveillance de gaz   |  |  |  |  |   |   |  |  |  |  | Audit ventilation  | Inspection de<br>ventilation   |
| Obligation légale   | Obligation légale   | Consignation dans la<br>loi  | Consignation dans la<br>Ioi  | Code minier  | Acceptation des<br>conventions 174 et 181<br>de l'OIT  | Promulgation des<br>conventions 174 et 181   | Réglementation pour la<br>sécurité minière<br>souterraine   | Déterminations des<br>bases pour le système de<br>santé au travail  | Réglementation du comité de médicine, hygiène et sécurité industrielle   | Réglementation des<br>programmes de santé au<br>travail  | Normes générales<br>associées aux risques<br>physiques, chimiques et<br>biologiques  | Réglementation des<br>études d'impact<br>environnemental   |  | Guides d'inspection  |
|   |   |  |  | Effondr  |  |  |   |   |  |  |  |  | Effondr  |  |
|   |   |  |  |  |  | Décret 2053 de 1999  | Décret 1335 de 1987   |   | Résolution 2013 de<br>1986   | Résolution 1016 de<br>1989   |  |  | 1  |  |
|   | Habilitation pour   Culture   Los (68 de 2010)   Los (68 de 2010) | Habilintion pour   Culture   Evasion de la consigne   20 de 1996 + Décret                                    | Surveillance de gaz   Habilitation pour   Culture   Evasion de la consigne   Culture   Consignation dans   Habilitation pour   Culture   Culture | Habilitation pour   Habilitation pour   Gulture   Evasion de la consigne   200 de 1908 + Dècret   2008 de 1908 de 1908 + Dècret   2008 de 1908 de 190 | Obligation légale  Surveillance de gaz  Consignation dans la surveillance de gaz  Consignation dans la surveillance de gaz  Consignation dans la système national  Consignation  Consignation  Consignation dans la système national  Consignation  Consignation dans la système national  Consignation  Consignation  Consignation dans la système national  Consignation  Consignat | Habilination pour   Culture consigned   Cult | Obligation ligated         Surveillance de gaze         Leabilitation pour Culture de gaze         Culture de promision melle au reculture de gaze         Non respect de la 100 94 - Decert 100 94 | Obligation ligable         Surveillance de gaz         Lectura de corregion combination para l'ectura de corregion combination dans la consignation dans la c | Obligation ligates         Surveillance de gaz         Habilitation pour Consignation dans la securité maiter         Consignation dans la securité maiter         Consignation dans la securité maiter         Consignation dans la securité maiter de gaze         Consignation dans la securité maiter de gaze         Consignation dans la securité maiter de gaze la securité maiter de gaze la securité maiter de gaze le sequence de gaze le sequ | Obligation lightle         Structure degree         Coding structure degree         Coding structure degree         Coding structure de grade         Coding structure de gr | Obligation ligable         Surveillance de gate         Production de la consignation dans la | Obligation light    Survalinee de gas   Technic de la contigne   Tech | Obligation light    Severalization of the company | Chigatian lights   Survillace degree   Survi |

| Confiance   | Confiance                                  | Confiance  | Confiance   | Confiance                                      | Confiance                                |               | Confiance                                | Confiance                          | Peur                                 | Confiance                                      | Vulnérabilité<br>territoriale  | Confiance   | Confiance                         |                                     | Confiance                             | Confiance  | Confiance   | Confiance                                   |
|---|--|--|---|--|--|---------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|--|--|---|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--|---|---|
| Sur le système minier   | Sur le système minier                      | Sur la personne  | Sur le système minier                                 | Sur le système minier                          | Sur le système minier                    |               | Sur le système minier                    | Sur le système minier              | Sur le système national<br>minier    | Sur le système national<br>minier              | Sur le rapport à<br>l'autorité   | Sur le système minier                                       | Sur le système minier             |                                     | Sur l'interface homme-<br>machine     | Sur les procédés   | Sur le personnel                                    | Sur le site                                 |
| Récurrences   | Validation                                 | Validation   | Validation  | Rapport  | Sensibilisation                          |               | Sensibilisation                          | Récurrences                        | Sensibilisation                      | Rapport  | Actualisation  | Récurrence  | Récurrence                        |                                     | Actualisation des<br>normes et guides | Actualisation des<br>normes et guides  | Actualisation des<br>normes et guides               | Actualisation des<br>normes et guides       |
|   |  |  |   |  |  |               |  |                                    |                                      |  |  |   |                                   |                                     |                                       |  |   |   |
| Résolution 1016 de<br>1989                                    |  |  |   | Résolution 1016 de<br>1989                     | Résolution 1016 de<br>1989               |               |  | Décret 1335 de 1987                |                                      |  |  | Résolution 1016 de<br>1989                                  | Résolution 1016 de<br>1989        |                                     |                                       | Loi 685 de 2001 + Loi<br>320 de 1996 + Décret<br>2053 de 1999 + Décret<br>1335 de 1987 +<br>Résolution 1016 de<br>1989 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 1016 de<br>1989 | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 1016 de |
| Prévention  | Prévention                                 | Comparabilité  | Prévention  | Comparabilité                                  | Prévention                               |               | Prévention                               | Consignation REX + systématisation | Consignation inv. +<br>REX           | Comparabilité                                  | Prévention et<br>préparation   | Prévention  | Prévention                        |                                     | Prévention                            | Prévention   | Prévention  | Prévention                                  |
| Non respect de la<br>consigne                                 | Non respect de la<br>consigne              | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne                         | Non respect de la<br>consigne                  | Non respect de la<br>consigne            |               | Non respect de la<br>consigne            | Non respect de la<br>consigne      | Non respect de la<br>consigne        | Non respect de la<br>consigne                  | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne                               | Non respect de la<br>consigne     |                                     | Non respect de la<br>consigne         | Non respect de la<br>consigne  | Non respect de la<br>consigne                       | Non respect de la<br>consigne               |
| Culture<br>organisationnelle                                  | Culture<br>organisationnelle               | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle                          | Unification des<br>procédures                  | Culture<br>organisationnelle             |               | Culture<br>organisationnelle             | Culture<br>organisationnelle       | Culture<br>organisationnelle         | Unification des<br>procédures                  | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias | Culture<br>organisationnelle                                | Culture<br>organisationnelle      |                                     | Culture<br>organisationnelle          | Culture<br>organisationnelle   | Culture<br>organisationnelle                        | Culture<br>organisationnel                  |
| Formation pour<br>l'écriture de<br>procédures                 |  | Habilitation des<br>inspecteurs                                      | Habilitation<br>d'expert                              | Formation pour<br>la simulation                | Formation pour la<br>sensibilisation     | $\overline{}$ | Formation pour la<br>sensibilisation     | Formation pour<br>REX              | Habilitation pour<br>l'investigation | Formation pour<br>la simulation                | Habiliation pour<br>l'évaluation et la<br>sélection des<br>scénarios               | Formation pour<br>l'obtention du<br>permis                  | Formation pour<br>l'inspection    |                                     | Habilitation pour<br>l'évaluation     | Habilitation et<br>formation pour<br>l'évaluation  | Habilitation et<br>certification des<br>EPI         | Habilitation et<br>formation en             |
|   | Profil de savoir<br>faire pour activité    |  |   |  |  |               | Sensibilisation                          | REX surveillance<br>médicale       |                                      |  |  |   | Inspection SM                     |                                     | Guides SM<br>associant                | i ergonomie  |   |   |
| EPI pour les<br>procédures de<br>travail sûr                  | Profil de savoir<br>faire pour<br>activité |  |   |  |  |               | Sensibilisation<br>EPI                   | REX pour les<br>EPI                |                                      |  |  | EPI pour le<br>permis de travail<br>sûr                     | Inspection pour<br>les EPI        |                                     |                                       |  | Guides pour les<br>EPI                              | Guides pour les<br>EPI                      |
| Procédures de travail<br>sûr sur le système de<br>ventilation | Profil de savoir faire<br>pour activité    |  |   |  |  |               |  | REX pour la<br>ventilation         |                                      |  |  | Permis de travail sûr<br>sur les systèmes de<br>ventilation | Inspection pour la<br>ventilation |                                     |                                       |  |   | Guides pour la<br>ventilation               |
| Guides de travail sûr   | Profile de savoir faire<br>pour activité   | Standards minimaux<br>pour l'habilitation des<br>inspecteurs miniers | Standards minimaux<br>pour la désignation<br>d'expert | Cadre de base pour la<br>simulation et rapport | Cadre de base pour la<br>sensibilisation |               | Cadre de base pour la<br>sensibilisation | REX pour la conception             | Protocole<br>d'investigation         | Cadre de base pour la<br>simulation et rapport |  | Guides de travail sûr                                       | Guides d'inspection               |                                     | Guides techniques                     | Guides techniques  | Guides techniques                                   | Guides techniques                           |
|   |  |  |   |  |  | -             | Effondr                                  |                                    |                                      |  |  |   |                                   | Effondr                             | Effondr                               |  |   |   |
| Procédures de travail<br>sûres (BU)                           | Certification du<br>savoir faire (BU)      | Habilitation des<br>inspecteurs (BU)                                 | Expert minier (BU)                                    | Simulation (BU)                                | Sensibilisation (BU)                     | 3.4           | Sensibilisation (BU)                     | Analyse du REX<br>(BU)             | Investigation des<br>accidents (BU)  | Simulations (BU)                               | Entrament et<br>préparation sur<br>scénarios réels (BU)                            | Permis et ordres de<br>travail (BU)                         | Inspection et<br>réparation (BU)  | MODULES DES<br>POSTES DE<br>TRAVAIL | Ergonomie (BU +<br>BT)                | Securité industrielle $(BU + BT)$  | Protections<br>individuelles (BU +<br>BT)           | Hygiène (BU+BT)                             |

|  |   |   |  |  |   |  |  |  |         |   |   |  |   | $\neg$                |
|--|---|---|--|--|---|--|--|--|---------|---|---|--|---|-----------------------|
| Confiance  |   | Paysage + Emission                                      | Emission   | Paysage  | Paysage   | Paysage +<br>Emission  | Paysage +<br>Emission  | Paysage +<br>Emission  |         |   |   |  |   |                       |
| Sur la galerie   |   | Sur le site   | Sur le site + la région  | Sur le site + sur la mine  | Sur le site   | Sur le site  | Sur le site  | Sur le site + sur<br>l'exploitation  |         |   |   |  |   |                       |
| Actualisation des<br>normes et guides                        |   |   |  |  |   |  |  |  |         |   |   |  |   |                       |
|  |   |   |  | Contrôle d'accès   |   | Surveillance de<br>stockage  | Surveillance<br>émission   | Surveillance de<br>systèmes<br>principaux et<br>détection de feu au<br>fumes       |         |   |   |  |   |                       |
| Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 1016 de<br>1989          |   | Loi 685 de 2001   | Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1979  | Loi 685 de 2001 +<br>Décret 1335 de 1987 +<br>Résolution 2406 de<br>1970 | Loi 685 de 2001   | Loi 685 de 2001  | Loi 685 de 2001 +<br>Protection Envi.                              | Loi 685 de 2001 +<br>Protection Envi.  |         |   |   |  |   |                       |
| Prévention   |   | Libre accès   | Prévention et secours  | Libre accès  | Prévention +<br>mitigation                                    | Prévention et<br>contention  | Contention et<br>mitigation  | Contention et<br>mitigation  |         | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)   | Consigne de<br>protection<br>environnementale<br>(BU)   | Consigne de protection en vironnementale (BU)  | Consigne de protection environnementale (BU)  | Consigne de           |
| Non respect de la<br>consigne                                |   |   |  |  | La malveillance<br>externe + les vols                         | Perte du contrôle  | Perte du contrôle  |  |         | Perte du contrôle   | Perte du contrôle   | Perte du contrôle  | Perte du contrôle   | Perte du contrôle     |
| Structure fermée de<br>la galerie                            |   | La géographie et<br>hydrologie                          |  | La culture minière   | Problématique<br>socio économique<br>de la zone + POT<br>Col. | La géographie, la<br>hydrologie et<br>météorologie                 | Les medias + les<br>ressources                                     | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias |         | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias  | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias  | La population + Problématique socio économique de la zone + les medias   | La population +<br>Problématique<br>socio économique<br>de la zone + les<br>medias  | La population +       |
| Habilitation à<br>l'évaluation des<br>facteurs<br>d'ambiance |   | Pour le design  | Pour le design +<br>pour le secours  | Pour le design   | Pour le design  | Pour l'opération<br>des techniques                                 |  |  |         | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques   | Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design +      |
|  |   |   |  |  |   |  |  |  |         |   |   |  |   |                       |
|  |   |   | EPI pour le secours  |  |   |  |  |  |         |   |   |  |   |                       |
| Guides pour la<br>ventilation et<br>climatisation            |   |   | Guide de ventilation<br>min ier  |  | Guide de ventilation<br>minier                                | Guide de ventilation<br>minier                                     |  |  |         | Limites d'émission<br>de polluants  | Limites d'émission<br>de polluants  | Limites d'émission<br>de polluants   | Limites d'émission<br>de polluants  |                       |
| Guides techniques  |   | Guide d'ouvrage minier                                  | Guide pour le design<br>des procédures<br>d'urgence interne +<br>Guide pour le design<br>des plans d'aide<br>mutuelle +R essources<br>minières nationale | Guide technique de<br>soutènement  | Guide d'ouvrage minier  | Autorisation<br>environnementale (avec<br>unification de critères) | Autorisation<br>environnementale (avec<br>unification de critères) | Scénario de risque<br>majeur probable  |         | Limites d'émission de<br>polhants + programme<br>d'hygiène + autorisation<br>environnementale (avec<br>unification de critères) | Limites d'émission de<br>polluants + programme<br>d'hygiène + autorisation<br>environnementale (avec<br>unification de crières) | Limites d'émission de<br>polluants + programme<br>d'hygiène + autorisation<br>environnementale (avec<br>unification de critères) | Limites d'émission de<br>polhants + programme<br>d'hygiène + autorisation<br>environnementale (avec<br>unification de critères) | Limites d'émission et |
|  | Effondr   | Effondr   |  |  |   |  |  |  | Effondr | Effondr   |   |  |   |                       |
| Facteurs d'ambiance<br>(BU + BT)                             | 5 MODULES<br>CONCERNANT LE<br>CHAMP<br>SPECIFIQUE ET<br>L'ENVIRONNEMENT | 5.1 Accès libres à la<br>galerie et au chantier<br>(BT) | Issues de secours<br>(BT)  | Accès du personnel<br>(BT)   | Isolations (BT)   | Stockage et balisage<br>des déchets miniers<br>(BT)                | Appareillage et<br>ouvrage pour le<br>contrôle d'impact            | Appareillage et ouvrage pour le contrôle de danger (BT)                            | 5.2     | Pollution procédé<br>(cyanure, métaux,<br>produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.)   | Pollution utilités<br>(cyanure, métaux,<br>produits chimiques,<br>hydrocarbures, etc.)  | Matériaux<br>pulvérulents  | Radon   | Bruit + Vibration     |
|  | 1   | 1   |  |  |   |  |  |  | L.      |   |   | 1  |   | - 1                   |

|   | Loi 683 de 2001 +<br>Protection Envi.  |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|--|
| protection environnementale (BU) Consigne de protection environnementale (BU)   | Consigne de Protection environnementale (BU)  Consigne de protection environnementale environnementale (BU)  | Consigne de protection environnementale (BU)   | protection environmementale (BU) Consigne de protection environnementale (BU)  | Consignes de protection du voisinage (BU) Consigne de protection environnementale (BU) | Consignes de protection du voisinage (BU) Consigne de protection environnementale (BU) | Consignes de protection du voisinage (BU) Consigne de protection environnementale (BU) |
| Perte du contrôle   | Perte du contrôle  | Perte du contrôle  | Perte du contrôle  | Perte du contrôle  | Perte du contrôle  | Perte du contrôle  |
| Problématique socio économique de la zone + les medias medias La population + Problématique de la zone + les de la zone + les fes zone + les fes zone + les fes zone + les fes problematique de la zone + les fes problematiq | La population + Problématique Socio économique de la zone + les medias La population + Problématique socio économique de la zone + les   | medias La population + Problématique socio économique de la zone + les medias La population +  | Problematique socio de conomique de la zone + les medias medias La population + Problematique socio économique de la zone + les medias medias  | Structure fermée de<br>la galerie  | Condition socio-<br>économique de<br>base  | Condition socio-<br>économique de<br>base  |
| Pour l'opération<br>des techniques<br>Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques  | Pour le design + Pour l'opération des techniques Pour le design + Pour le design + Pour l'opération des techniques   | Pour le design + Pour l'opération des techniques Pour le design +  | Pour l'opération<br>des techniques<br>Pour le design +<br>Pour l'opération<br>des techniques   |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |  |
| Limites d'émission<br>de mauvaises odeurs   |  | Limites d'émission   | Limites d'émission   |  |  |  |
| exposition + Programme d'hygiène + autorisation environnemental (avec unification de critères) L'imites d'émission de mauvaises odeurs + Programme d'hygiène + autorisation   | unification de critères) Limite a chiniston de polluants + programme d'hygiène + autorisation environmentale (avec unification de critères) Autorisation environmentalise (avec unification de critères) | Limites d'émission de<br>polluants + programme<br>d'hygiène + autorisation<br>environmementale (avec<br>unification de critères)<br>Limites d'émission de<br>polluants + programme | d hygiches autorisation<br>environmementa te (avec<br>unification de critères)<br>Limites d'emission de<br>polluants + Programme<br>d'hygiène + autorisation<br>environmementale (avec<br>unification de critères) | Limites d'émission de<br>polluants + programme<br>d'hygiène                            | Guide d'impact socio-<br>économique  | Guide d'impact socio-<br>économique  |
| Odems   | Dechets miniers Dechets to be  | Déchets biologiques Déchets d'entreien des appareillages   | Déchets chimiques  | Factours d'ambiance Effondr<br>ement   | Factors<br>psychosociaux   | Factors<br>socioéconomiques  |

|   | Retour<br>d'expérience                   |  |
|---|--|--|
|   | Effet sur<br>l'environnement             |  |
|   | Implantation                             |  |
|   | Maintenance                              |  |
|   | Télésurveillance                         |  |
|   | Réglementation                           |  |
|   | Consignes<br>Consignations<br>Procédures | Consignes de protection du protection du protection du Consignes de protection de l'infrastruaure (BU) Consignes de protection du voisinage (BU)   |
|   | Comportement humain                      | Resistance a  Topération minière  Vol  Malveillance  |
|   | Facteurs<br>d'ambiance                   | Classification de la région Usage du territoire  |
| Normal x x cr   | Formation,<br>habilitation               | Habiliation de l'évaluation des dangers et risques (BU) Habiliation à l'évaluation d'impact d'impact   |
| FN : Fonctionnement Normal IN : INcident FN => étude d'impact IN => étude de danger   | Surveillance<br>médicale                 |  |
|   | Protection<br>individuelle               | Définition de des deujpements de protection individuels (EP) » pour l'a prodre jour l'a prodre jour l'a protection respiratoire  |
| ion<br>ES<br>Aogique  | Ventilation                              | Systèmes d'extraction de la poussière Systèmes de ventilation  |
| PHASE DE VIE EX : EXploitation EN : ENreriem AP : APres exploitation TYPES DE BALAVES BT : Barrière Technologique BU : Barrière d'Ullistion | Conception                               | Etude of impact che souvrages  Etude of impact che opération  Etude de dangers et risquas  Guide du travail  minier  |
| TABLEAU C Quilfeuton de burières SCENARIO Silicoses   | N° Barrières                             | Etude d'impact (BU)  Etude de danger (BU)  Limites autorisées (environnement + santé) (BU)  Guide du ravail minier (BU)  Techniques d'abatage  Techniques de marinage  Techniques de marinage  Techniques de noulage  Techniques de roulage  Soutémennen  Soutémennen  Soutémennen  Soutémennen  Communication de risques  Communication de risques  Communication de risques  Courde de travail minier: Protection individuelle  Techniques de ventiation  Ventilation en maintenance  Contrôle de la poussière  Contrôle de la poussière  Courde de travail minier: protection individuelle  EPI » (BU)  Norme de construction des EPI (BU+BT):  Respiratoire  Respiratoire  Protocole de surveillance médicale du secteur minier (BU)  Systèmes d'information de la consommation de nabes et de ses effets renforqueurs (BU)  Programme de réduction de la consommation de nabes et de ses effets renforqueurs (BU)  Programme de réduction de la consommation de nabes et de ses effets renforqueurs (BU)  Programme de réduction de la consommation de nabes et de ses effets renforqueurs (BU)  Programme de réduction de la consommation de nabes et de ses effets renforqueurs (BU)  Programme de réduction de la consommation de nabes et de ses effets renforqueurs (BU)  Habilitation pour l'utilisation de machines minières «véhicules minières «ve'hicule en risques Habilitation à l'évaluation des dangers et risques (RU) |

| Formation pour utilisation des outils miniers (BU) | Formation EPI (BU) | Formation en systèmes et techniques d'audits (BU) | Formation à la survie minière (BU) | Formation vis-à-vis des procédures de travail sûre (BU) | Formation en systèmes de détection et alame (BU) | Formation en évaluation du poste de travail (BU) | Structure fermée de la galerie | Matériaux d'extraction | Matériaux associés à l'extraction | Travail en milieux confiné | Obscurité | Températures extrêmes | Haut niveau de bruit | Panique | Malveillance | Fatigue |       | Consignes en phase normale (BU) | Consignes en maintenance (BU) | Consignes en cas d'arrêt partiel ou total de la production (BU) | Consignes de surveillance (BU) | Consignes avant opération (BU) | Consigne après opération (BU) | Consignes d'investigation « post incident ou accident » (BU) | Consignes de protection du personnel (BU) | Consignes de protection de l'infrastructure (BU) | Consignes de protection du voisinage (BU) |
|--|--------------------|---|------------------------------------|---|--|--|--------------------------------|------------------------|-----------------------------------|----------------------------|-----------|-----------------------|----------------------|---------|--------------|---------|-------|---------------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--|---|--|---|
|  |                    |   |                                    |   |  |  | 2.4                            |                        |                                   |                            |           |                       |                      | 2.5     |              |         | <br>3 | 3.1                             |                               |   |                                |                                |                               |  |   |  |   |

| Consigne de protection environnementale (BU) | Consignes de protection individuelle (BU) | Consignation du système (BU) | Compte rendu de consignation (BU) | Consignation sur le rapport aux autorités (BU) | 3.2 Loi | Décret | Arrêté | Norme technique | 2.3 Av. disto (internal outstand) (DID | Inspections(BU) | Procédures de travail sûr (BU) | Permis de travail sûr (BU) | Certification du savoir faire (BU) | Procédures de validation de l'ouvrage (BU) | Procédures d'opérativité et calibration (BU) | Habilitation des inspecteurs (BU) | Expert minier (BU) | - | 3.4 Réseaux de communication et d'information (inteme - externe) (BT) | Télésurveillance et contrôle des opérations annexes (BT) | Circuit surveillance par TV (BT) | 3.5 Auditer (BU) | Sensibilisation (BU) | Analyse du REX (BU) | Investigation des accidentes (BU) | Simulations (BU) | Entrainement et préparation sur scénarios réels (BU) | Permis et ordre de travail (BU) |  |
|--|---|------------------------------|-----------------------------------|--|---------|--------|--------|-----------------|--|-----------------|--------------------------------|----------------------------|------------------------------------|--|--|-----------------------------------|--------------------|---|---|--|----------------------------------|------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------|--|---------------------------------|--|

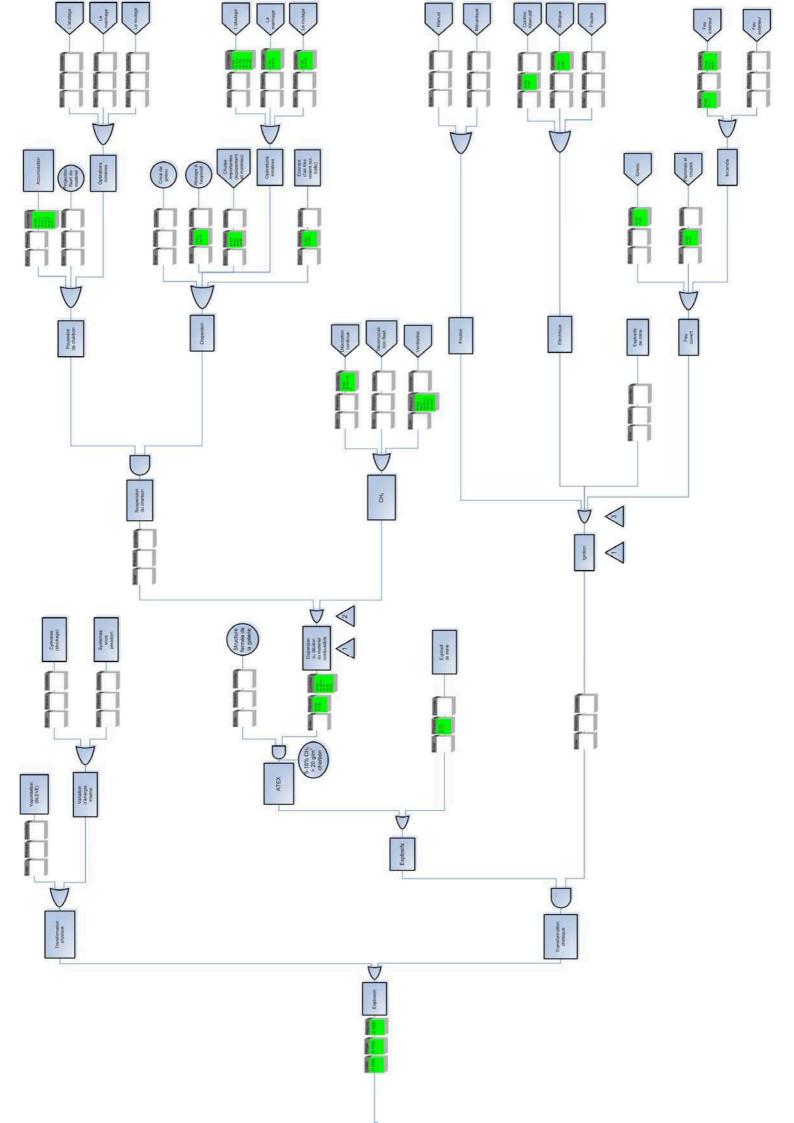
|                  |   |          |  |                   |                               | tier (BT)                                     | Ì                      |                         |                 | x miniers (BT)                                  | niniers (BT)                                  | ontrôle  | ontrôle des   |     |                        |  |                     |                        |                           |
|------------------|---|----------|--|-------------------|-------------------------------|---|------------------------|-------------------------|-----------------|---|---|--|---|-----|------------------------|--|---------------------|------------------------|---------------------------|
| (n)              |   | IU + BT) | Securite industrielle (BU + B1)  Protection individuelle (BU + BT) | + BT)             | Facteurs d'ambiance (BU + BT) | Accès libres à la galerie et au chantier (BT) | urs (BT)               | onnel (BT)              | []              | Stockage et balisage des matériaux miniers (BT) | Stockage et balisage des déchets miniers (BT) | Appareillage et ouvrage pour le contrôle d'impact (BT) | Appareillage et ouvrage pour le contrôle des dangers (BT) |     | vérulents              |  | biance              | hosociaux              | économiques               |
| Calibration (BU) |   |          | Protection indi  | Hygiène (BU + BT) | _                             | Accès libres à                                | Issues de secours (BT) | Accès du personnel (BT) | Isolations (BT) | Stockage et ba                                  | Stockage et ba                                | Appareillage ed'impact (BT)                            |   |     | Matériaux pulvérulents |  | Facteurs d'ambiance | Facteurs psychosociaux | Facteurs socioéconomiques |
|                  | 4 | 4.1      |  |                   |                               | 5.1   |                        |                         |                 |   |   |  |   | 5.2 |                        |  |                     |                        |                           |

# **A.5 Arbres logiques**

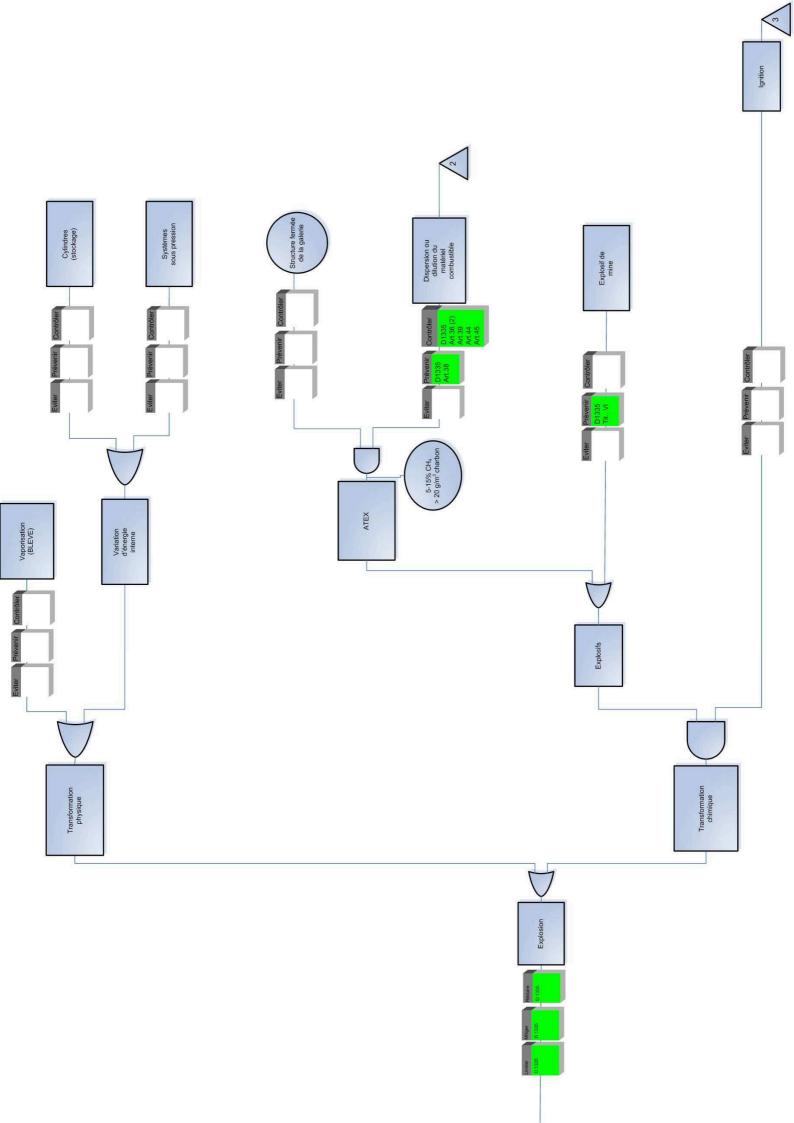
## **Scénarios:**

- Explosion
- Effondrement
- Silicose

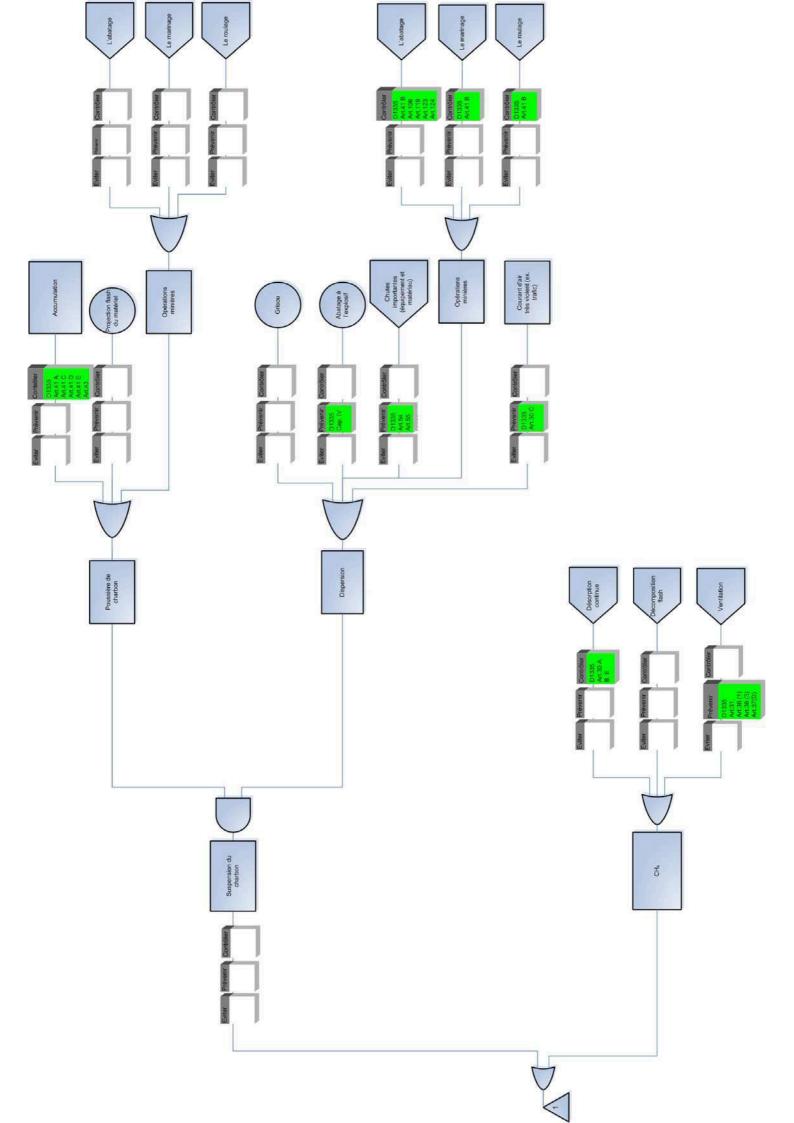
| A.5.1 | Arbre logique d'une explosion dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes |
|-------|---|
|       |   |
|       |   |
|       |   |
|       |   |
|       |   |



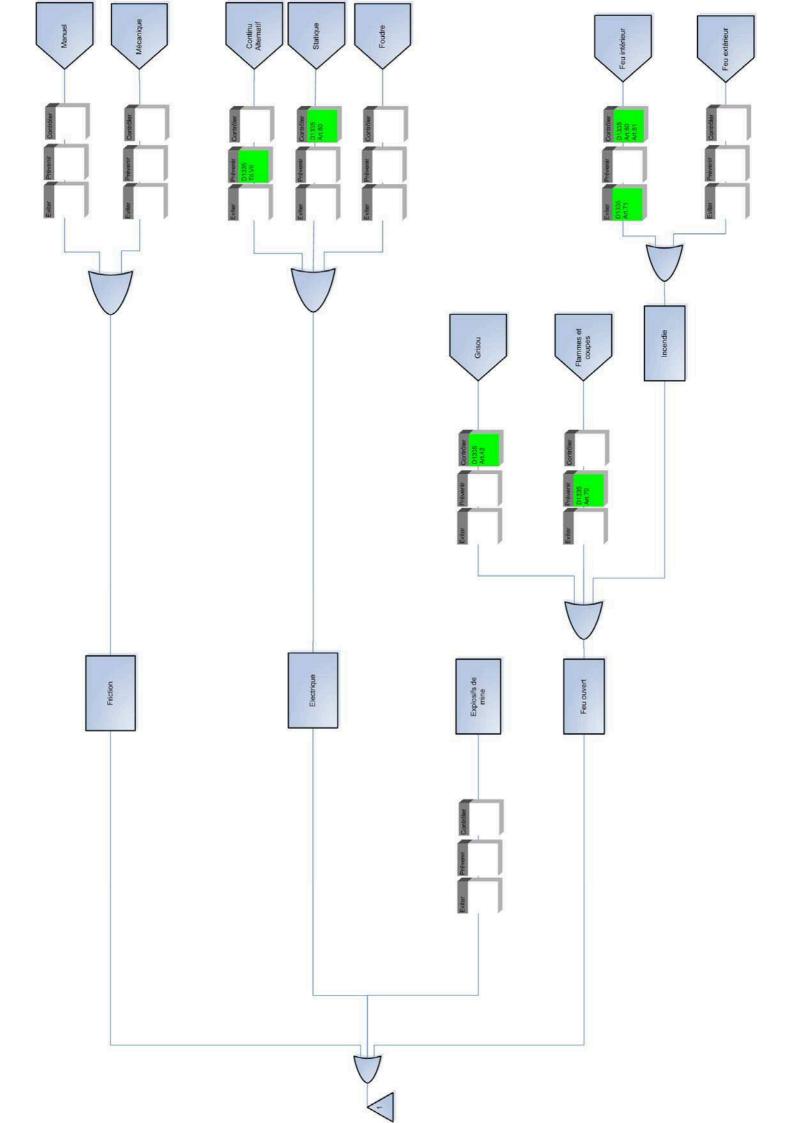
|               |                        |                      | raines et présentation des |
|---------------|------------------------|----------------------|----------------------------|
| fonctions des | barrières réglementair | es colombiennes (pai | tie 1 / 3)                 |
|               |                        |                      |                            |
|               |                        |                      |                            |



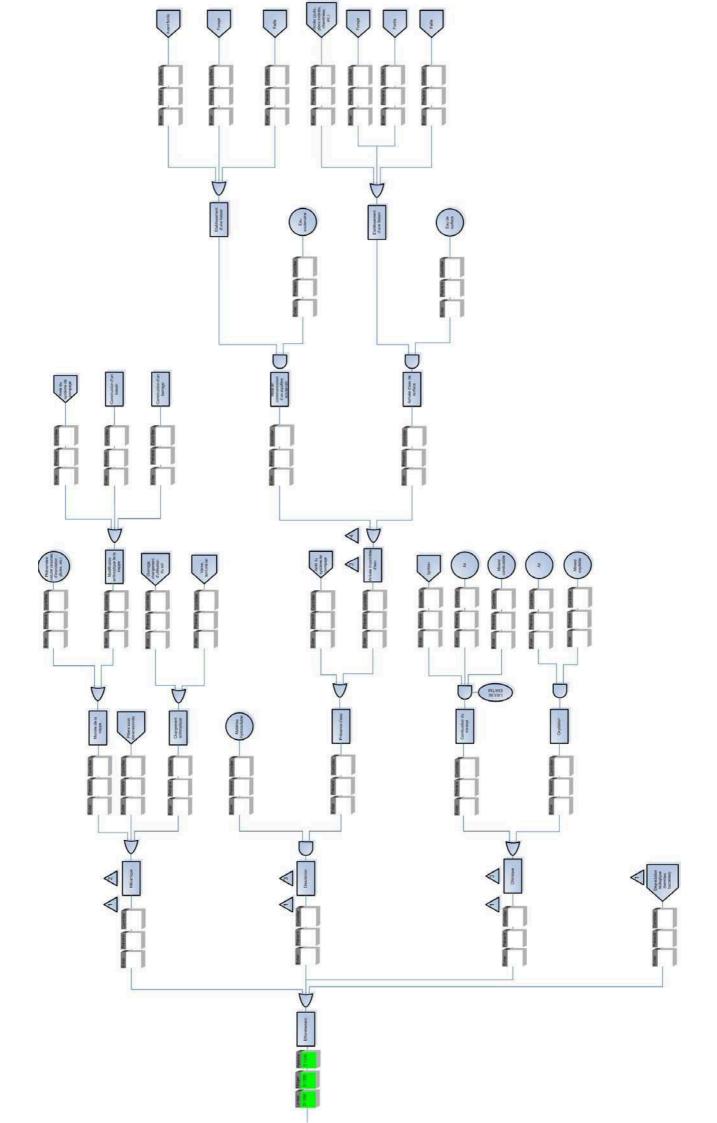
| A.5.1.2 | 2 Arbre logique d'une explosion dans les extractions souterraines et présentati<br>fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie 2 / 3) | ion des |
|---------|---|---------|
|         |   |         |
|         |   |         |



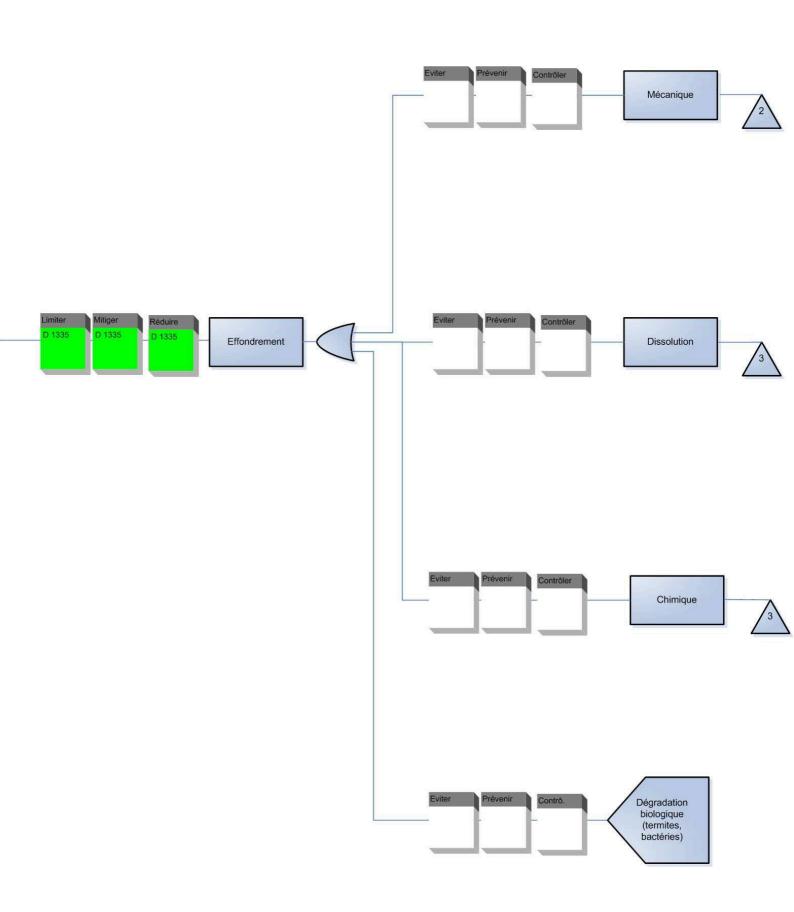
| A.5.1.3 | Arbre logique d'une explosion dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie 3 / 3) |
|---------|--|
|         |  |
|         |  |



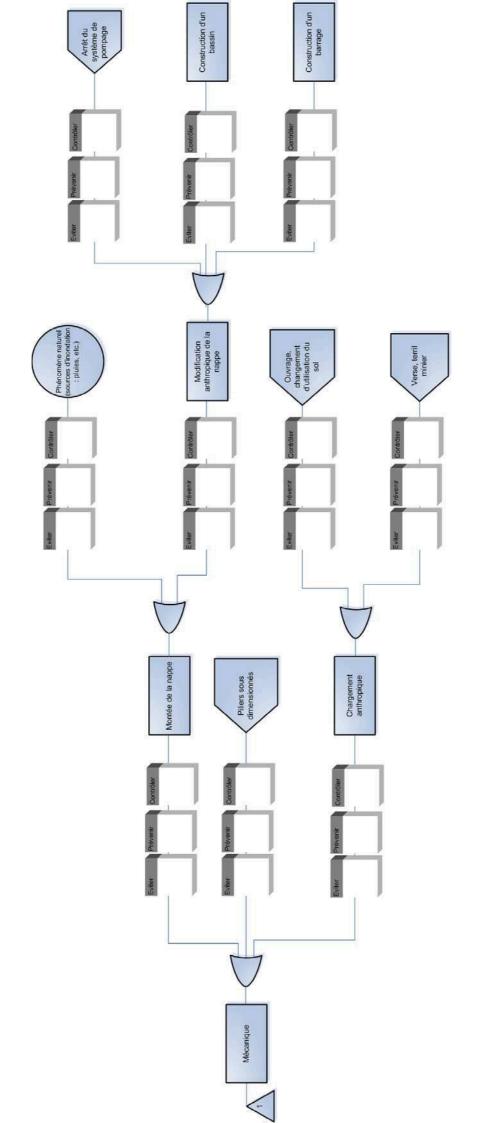
| A.5.2 |   |
|-------|---|
|       | des fonctions des barrières réglementaires colombiennes |
|       |   |
|       |   |



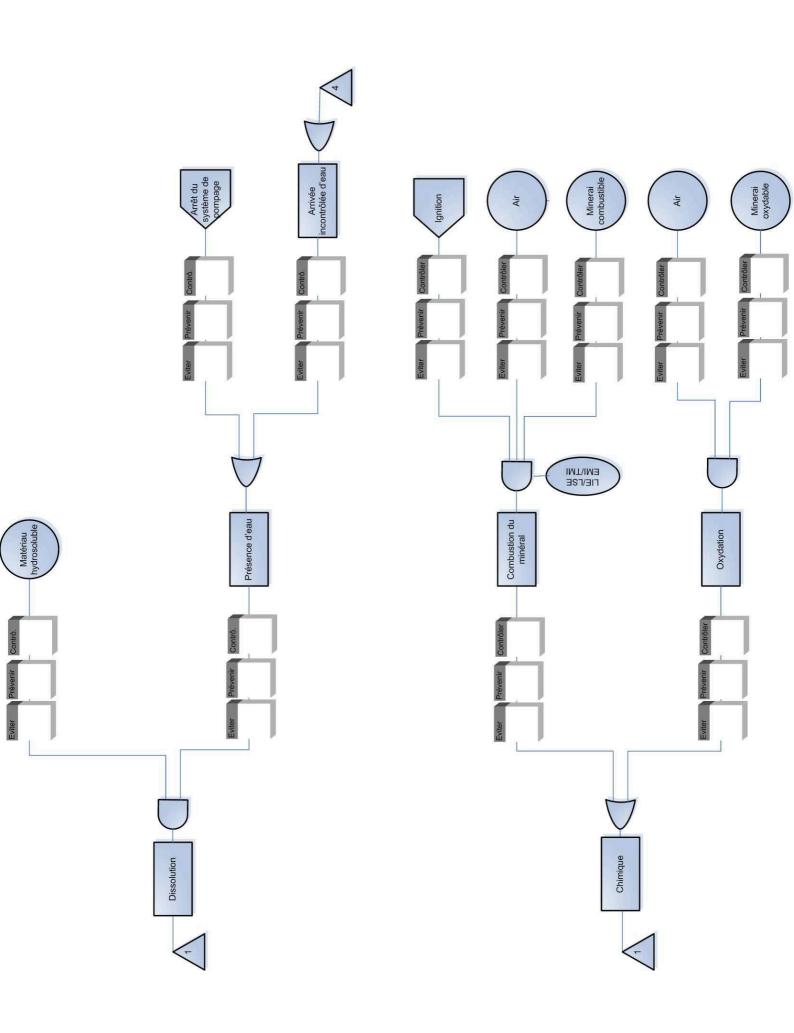
| A.5.2.1 | Arbre logique d'un effondrement dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie 1 / 4) |
|---------|--|
|         |  |
|         |  |
|         |  |



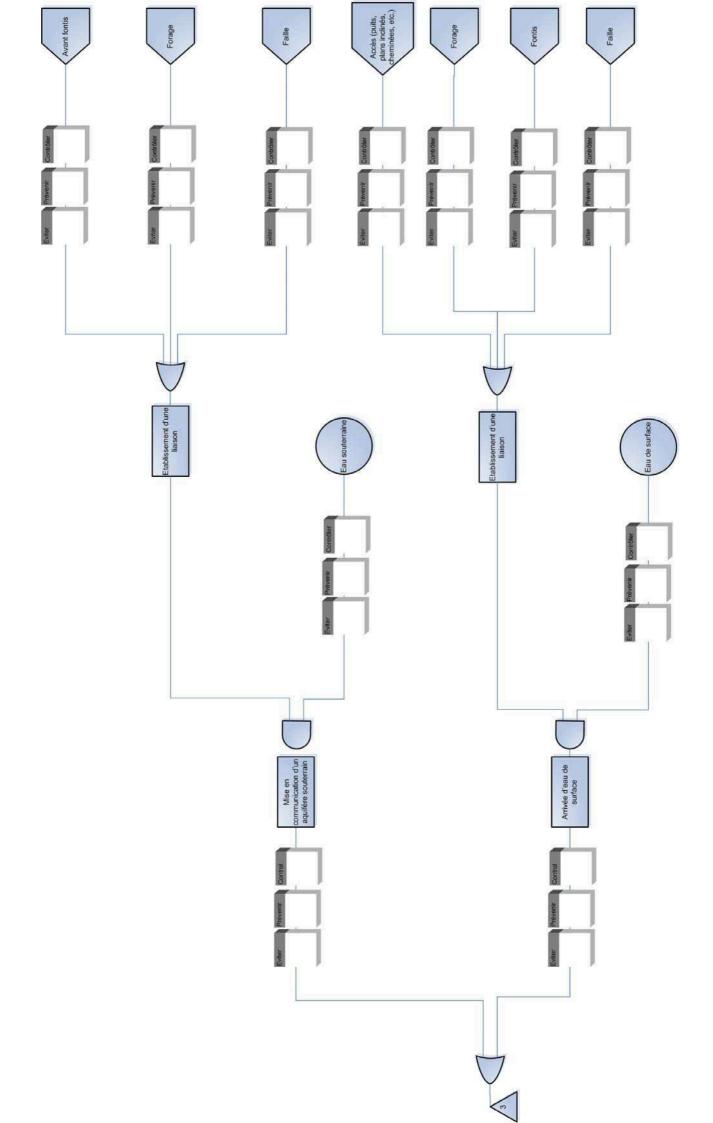
| A.5.2.2 | Arbre logique d'un effondrement dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie 2 / 4) |
|---------|--|
|         |  |
|         |  |
|         |  |



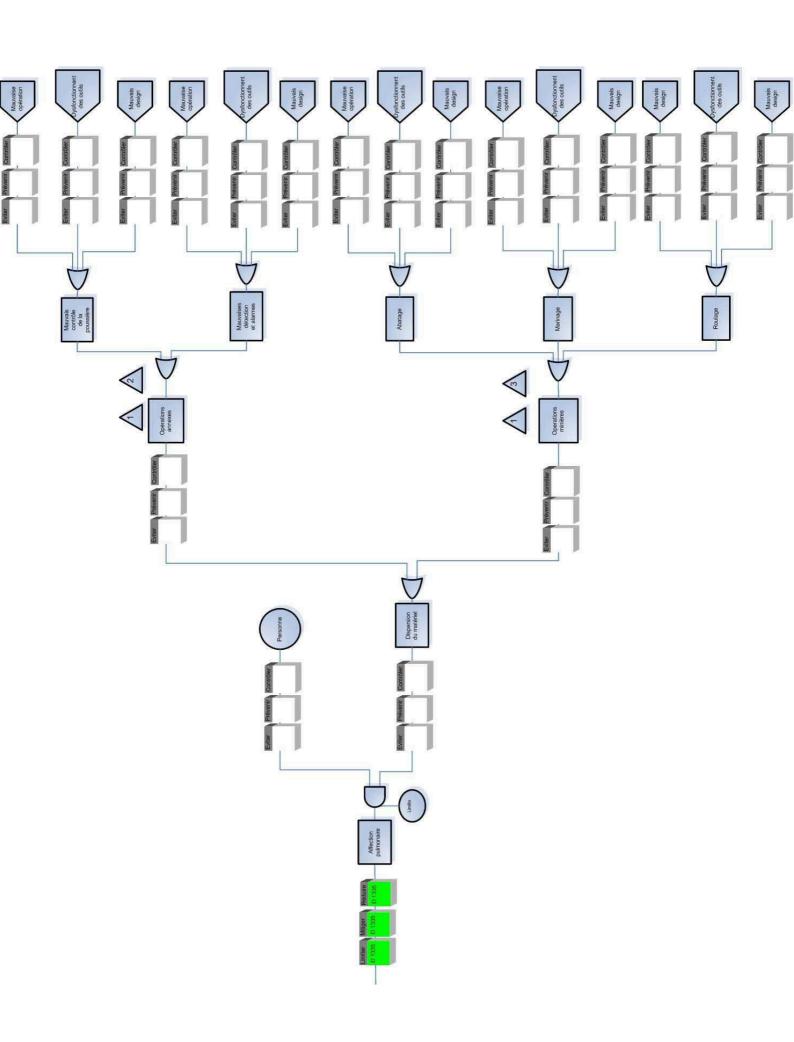
| A.5.2.3 | Arbre logique d'un effondrement dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie $3 \ / \ 4$ ) |
|---------|---|
|         |   |
|         |   |



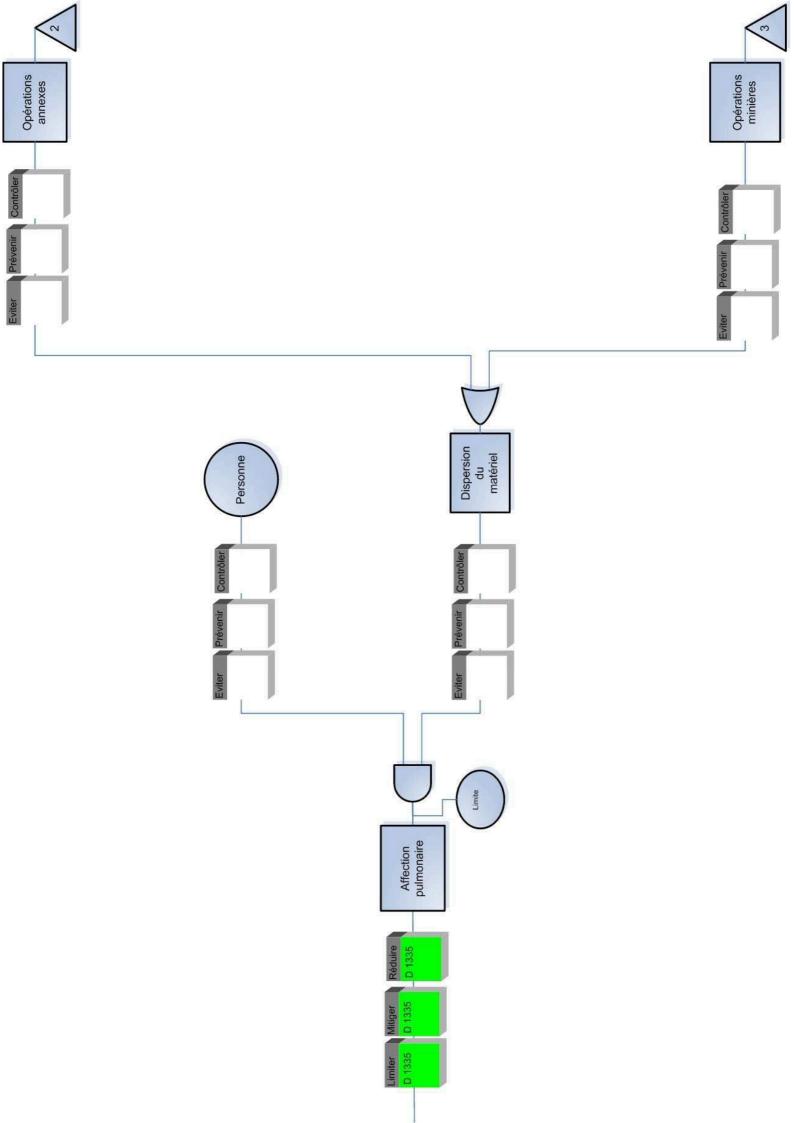
| A.5.2.4 | Arbre logique d'un effondrement dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie 4 / 4) |
|---------|--|
|         |  |
|         |  |



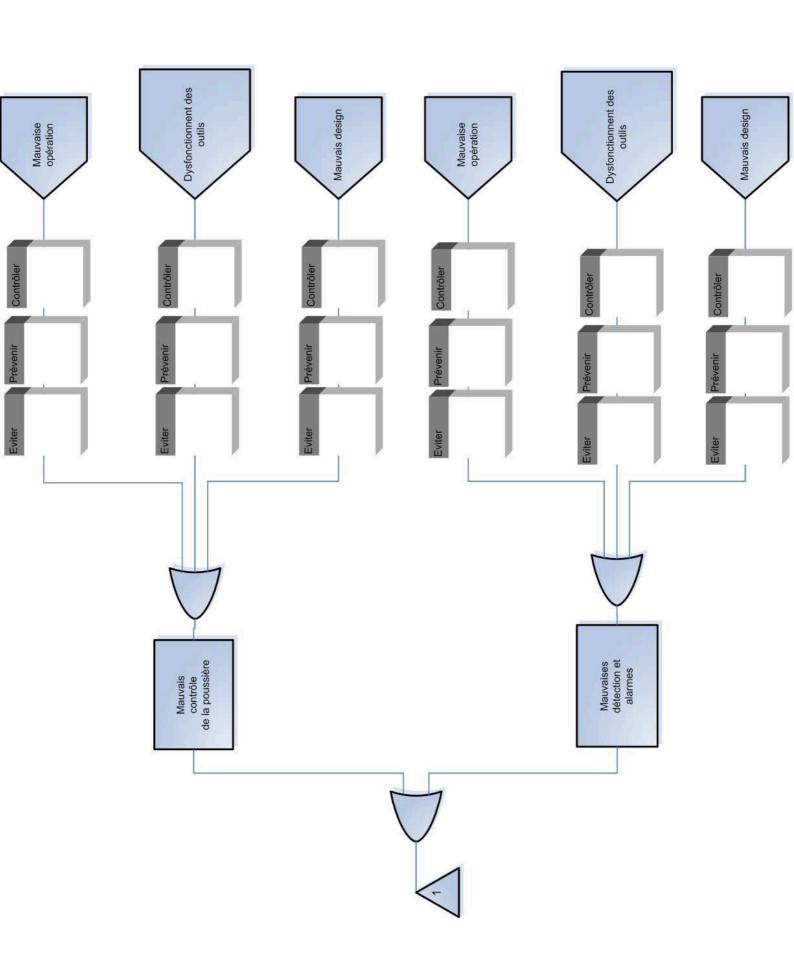
| A.5.3 | Arbre logique de silicoses dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes |
|-------|--|
|       |  |
|       |  |
|       |  |



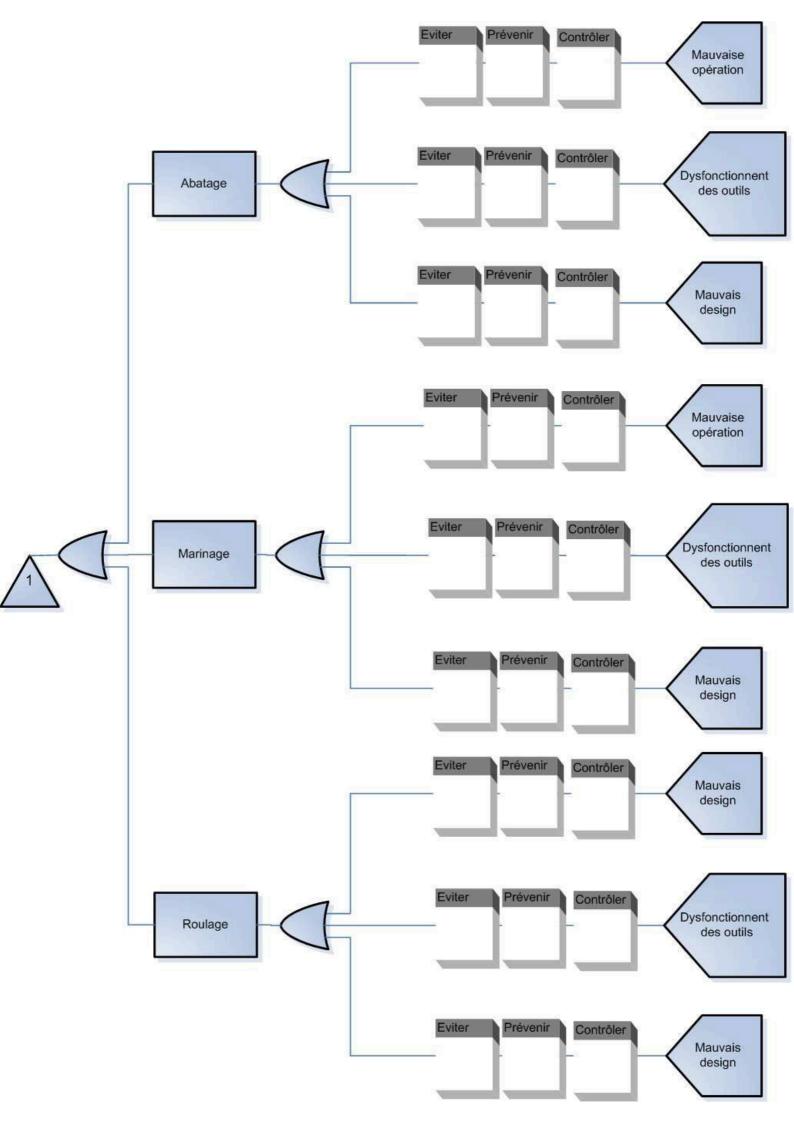
| A.5.3.1 | Arbre logique de silicoses dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie $1/3$ ) |
|---------|--|
|         |  |



| A.5.3.2 | Arbre logique de silicoses dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie 2 / 3) |
|---------|---|
|         |   |



| A.5.3.3 | Arbre logique de silicoses dans les extractions souterraines et présentation des fonctions des barrières réglementaires colombiennes (partie $3\ /\ 3$ ) |
|---------|--|
|         |  |



#### Liste des publications et des communications

 MUNOZ F., PERRIN L., SARDIN M., JOSIEN J.P. (2006). Underground mine hazards: risk analysis, barriers and legislation. Society for Risk Analysis Annual Conference. Baltimore, USA 3-6 Décembre 2006.

Prix: « Risk Analysis Student Awards »

- MUNOZ F., PERRIN L., CHERY O., SARDIN M., JOSIEN J.P. (2006) A first methodological proposal for the evaluation of regional risks associated to the exploitation and mining benefit. ESREL2006. Estoril, Portugal 17-22 Septembre 2006
- MUNOZ F., PERRIN L., CHERY O., SARDIN M., JOSIEN J.P. (2006) A first methodological proposal for the evaluation of regional risks associated to the exploitation and mining benefit. Safety and Reliability for Managing Risk. Taylor & Francis, 1081-1088 (2) 2006. Londres.
- MUNOZ F., PERRIN L., SARDIN M., JOSIEN J.P. (2006). The approach MADS/MOSAR to manage the triptych "technology / normative / management". Society for Risk Analysis-Europe 15<sup>th</sup> Annual Conference. Ljubljana, Slovénie 11-13 Septembre 2006.

### AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE DU DOCTORAT DE L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

000

VU LES RAPPORTS ETABLIS PAR:

Monsieur Christian DELVOSALLE, Professeur, Faculté Polytechnique de Mons, Belgique Monsieur Henry LONDICHE, Maître de Recherche, Ecole des Mines de Saint-Etienne

Le Président de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, autorise :

#### Monsieur MUÑOZ GIRALDO Felipe

NANCY BRABOIS

2, AVENUE DE LA
FORET-DE-HAYE
BOITE POSTALE 3
F - 5 4 5 0 1
VANDŒUVRE CEDEX

à soutenir devant un jury de l'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE, BOITE POSTALE 3 une thèse intitulée :

"Utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'évaluation des systèmes de barrières de sécurité : application au secteur minier colombien"

en vue de l'obtention du titre de :

DOCTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

Spécialité : « Génie des procédés et des produits »

Fait à Vandoeuvre, le 21 août 2007 LYTEC

NANCY

Le Président de l'I.N.P.L.,

F. LAURENTP

TEL. 33/03.83.59.59.59 FAX. 33/03.83.59.59.55

Utilisation de l'ensemble méthodologique MADS/MOSAR pour l'évaluation des systèmes de barrières de sécurité : application au secteur minier colombien

Résumé:

Dans ce travail, nous expliquons l'application de la méthodologie MADS/MOSAR sur le secteur de extraction minier colombien et nous analysons le lien existant entre la législation colombienne et trois scénarios d'accident (explosion, effondrement post-opération et les maladies pulmonaires). L'ensemble réglementaire d'un pays peut être appréhendé comme des barrières de sécurité et joue un rôle important dans la gestion de la sécurité. La définition, la classification et l'exécution des barrières réglementaires, permet à l'administrateur des risques technologiques d'effectuer une réduction du risque afin d'augmenter l'acceptabilité dans le contexte régional. Il permet d'identifier les flux de dangers pour un groupe d'événements, de définir l'existence ou l'absence de barrières réglementaires et de produire un panorama global positionnant les différents instruments existants et autorisant de futures opportunités de gestion. Les résultats de notre analyse montrent un point de vue qui peut être très utile pour qu'un gouvernement local ou un système national développe et/ou évalue son propre ensemble réglementaire pour la gestion des risques.

Mots-clés: MADS, MOSAR, risque, barrière de sécurité, législation, mine

Evaluation of safety barriers through the MADS/MOSAR methodology: case study of the Colombian mining sector.

Abstract:

In this work, we explain the application of the MADS/MOSAR methodology in the Colombian mining sector and analyze the current legislation linked with three scenarios (explosion, post-operation collapsing and pulmonary diseases). The entire normative body of a country can be conceived as safety barriers and it plays an important role in industrial safety management. The definition, classification and performance of the normative barriers, allows the management of technological risks to perform a risk reduction in order to enhance the acceptability in the regional context. It permits to identify the flux of danger for a group of events, to define the existence of normative barriers and to generate a global panorama over the position of the different instruments that already exist allowing future management opportunities. The results of our analysis show a point of view that can be very useful for a local government or a whole national system to develop and/or evaluate his legislative instruments of risk management.

Keywords: MADS, MOSAR, risk, safety barrier, legislation, mine